BIBLIOTHEQUE
DU
SEMINAIRE ST-SULPICE
(NOTRE-DAME)
Section 6
Rayon 1
No 53

DE
MONTREAL.

RB 91723

Library
of the
University of Toronto

20-00

BIBLIOTHÈQUE

DE LA

JEUNESSE CHRÉTIENNE

APPROUVÉE

PAR Mgr L'ARCHEVÊQUE DE TOURS

2e SÉRIE IN-8°

PROPRIÉTÉ DES ÉDITEURS

« Plus la mort sera prompte, mieux cela vaudra,
car alors je ne verrai pas les Anglais dans Québec. »

LE CANADA

PAR

M. LE COMTE DE LAMBEL

TOURS

ALFRED MAME ET FILS, ÉDITEURS

—

M DCCC LXXV

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/lecanada00lamb_0

PRÉFACE

Le catholicisme rend les peuples sociables; il leur enseigne les vertus les plus bienfaisantes, et leur procure le seul bonheur possible ici-bas. Aussi voit-on prospérer les nations fidèles aux lois divines, et pencher vers leur ruine celles dont la foi diminue. Quand l'impiété ou l'idolâtrie domine dans un pays, l'égoïsme y règne; il sacrifie tout aux intérêts matériels, aux jouissances brutales, et conduit aux abîmes.

Cette loi providentielle est écrite en gros caractères dans les annales de l'histoire. Le récit impartial des événements survenus dans le monde en est la démonstration générale. Les faits accomplis au Canada depuis sa découverte par la France la confirment spécialement, et la rendent évidente pour les esprits exempts de préjugés. Aussi avons-nous cherché à les relater sommairement, afin que nos lecteurs pussent profiter des enseignements qui ressortent de cette intéressante étude.

Nous indiquons ici la plupart des sources auxquelles nous avons puisé, en témoignage de gratitude pour les auteurs, et aussi pour procurer aux personnes qui en auraient le temps et le désir la possibilité d'y recourir :

Missions chrétiennes, par Marschall, traduites par Louis de Waziers ; — *Le Canada*, par Frout de Fonpertuis ; — *Dix-huit Ans chez les sauvages*, par Fernand Michel ; — *Le Canada*, par Sheridan Hogan ; — *Dictionnaire historique* de Dupiney de Vorepierre ; — *Annales de la propagation de la foi ;* — *Encyclopédie catholique*, par l'abbé Clair et le vicomte Walsh ; — *Le Canada sous la domination française*, par Dussieux ; — *Histoire de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix ; — *Les Servantes de Dieu en Canada*, par M. de Laroche-Héron ; — *Histoire des États-Unis*, par Bancroft ; — *Vie de M. Olier*, éditée chez Mme Ve Poussielgue.

LE CANADA

CHAPITRE I

Notions géographiques sur le Canada. — Limites, montagnes, lacs, cours d'eau. — Climat, forêts, richesses minérales. — Culture, histoire naturelle du pays.

Le Canada, vaste contrée du nord de l'Amérique, est la colonie la plus importante que l'Angleterre possède de nos jours dans le nouveau monde. Son étendue dépasse presque trois fois celle de la Grande-Bretagne réunie à l'Irlande. Dans la langue des sauvages appelés *Iroquois*, Canada ou plutôt *Kanata* signifie réunion de huttes ou *wigwams*. Les premiers navigateurs européens qui abordèrent ces plages lointaines prirent le mot Canada pour le nom du pays, et ce nom lui est resté.

Ses principales limites sont : au nord, le Labrador, le Maine oriental et la baie d'Hudson; à l'est et au midi, le golfe Saint-Laurent, le Nouveau-Brunswick, les États-Unis; à l'ouest, la Nouvelle-Bretagne. Il se divise en deux parties distinctes, le haut et le bas Canada. Ces provinces diffèrent entre elles par leur configuration, leur climat, l'origine et les mœurs de leurs habitants; elles sont séparées par l'Ottawa, c'est-à-dire par la rivière qui

forme le principal affluent de l'immense fleuve Saint-Laurent.

Le bas Canada est situé au nord-est de l'Ottawa; sa configuration très-accidentée offre aux regards plusieurs chaînes de montagnes, parmi lesquelles on distingue : 1° les monts Verts, ainsi appelés à cause des forêts de pins dont l'aspect ajoute à la majestueuse sévérité du paysage; 2° les monts Poudreux, couverts d'un perpétuel manteau de neige. En cette contrée le climat est froid, le sol ne devient fertile qu'à la condition d'un rude et intelligent labeur, et les colons, d'origine française, ont conservé avec une énergique persévérance les mœurs, les traditions, les croyances, les pratiques qui font l'honneur et la force de leur ancienne patrie.

Le haut Canada, situé au sud-ouest de l'Ottawa, présente une surface assez unie. A l'exception d'un plateau élevé, formant ligne de faîte entre plusieurs des nombreux lacs qui s'y rencontrent, on ne voit guère là que des collines peu escarpées; la température y est relativement douce, la terre produit à peu de frais, et les émigrants venus d'Angleterre y importèrent autrefois de leur pays, avec le génie colonisateur, des lois persécutrices qui sévirent longtemps contre les catholiques.

Le fleuve Saint-Laurent arrose les deux provinces; il sort du lac Supérieur, traverse les lacs Huron, Érié, Ontario, et verse chaque année dans l'Océan quatre millions trois cent mille mètres cubes d'eau douce. Sa longueur dépasse trois mille kilomètres; sa largeur varie d'un à quatre-vingt-dix kilomètres : grâce au concours de plusieurs canaux, il peut porter de grands vaisseaux sur toute sa longueur. Plusieurs fois dans son parcours il lui arrive de changer de nom. Entre les lacs Érié et Ontario, il s'appelle Niagara; entre Érié et Sainte-Claire, il se nomme le Détroit; entre les lacs Sainte-Claire et Huron, c'est la rivière de Sainte-Claire; quand il remonte vers le lac Supérieur, c'est le Sault-de-Sainte-Marie. Le golfe Saint-Laurent, qui jette

à l'Océan les eaux de ce fleuve, est resserré par des îles devant lesquelles s'étend le banc de Terre-Neuve, célèbre par les pêches de la morue. C'est là que chaque année plus de trente-cinq mille hommes, Américains, Anglais, Français, contribuent par leur travail à l'alimentation générale pour une valeur supérieure à trente-cinq millions de francs.

Aux environs de Québec, le bassin du fleuve offre un aspect que M. Gregor décrit de la manière suivante : « Le Saint-Laurent et toute la contrée déploient alors une scène dont la magnificence n'a pas son égale en Amérique, ni peut-être dans le monde. Tant sur eau que sur terre, on peut souvent voir devant soi une longueur de cinquante à cent milles de fleuve sur une largeur de dix à vingt milles [1]. Les traits principaux de ces majestueux paysages sont des montagnes élevées, de larges vallées, de jolis villages, situés parfois le long des coteaux; des îles fertiles, offrant aux regards des maisons blanches, de gras paturages et de beaux troupeaux; des îlots hérissés de rochers, des affluents dont plusieurs s'élancent de précipices escarpés..., tandis que sur le fleuve même d'imposants navires, de grands brigantins, des goëlettes, des bateaux et des chaloupes sans nombre attirent l'attention et récréent la vue du voyageur. »

Quant à l'Ottawa, cette grande rivière baigne d'importantes vallées, favorables à la culture, riches en carrières de marbre et en minerais de divers métaux.

Après les deux fleuves déjà cités, on pourrait encore énumérer une foule de cours d'eau, parmi lesquels on distingue le Saint-Maurice, qui se jette dans le Saint-Laurent par trois canaux, d'où lui est venu le nom de Trois-Rivières, sous lequel on le désigne souvent; le Saguenay, renommé pour ses cataractes, ses rapides chutes d'eau, ses trente affluents et les imposants rochers placés sur

[1] Le mille anglais est de 1,060 mètres.

ses bords comme d'immobiles sentinelles, s'élevant à des hauteurs considérables (soixante à trois cents mètres). La largeur du Saguenay égale quelquefois deux kilomètres, et sa profondeur dépasse celle de tous les fleuves connus.

Nous devons encore mentionner le Richelieu, appelé aussi Chambly ou Sorel, plus large à sa source qu'aux approches de son embouchure; la Chaudière et le Montmorency, remarquables par leurs cascades.

Toutes ces rivières procureraient d'immenses ressources aux transports et à la circulation, si beaucoup d'entre elles ne se formaient par de fréquents rapides qui empêchent ou entravent la navigation. Quand les changements de niveau étaient de médiocre importance, autrefois on avait coutume de porter d'un plan de l'horizon à l'autre les petits bateaux dont on se servait, puis de recommencer à voyager sur l'onde; et, en souvenir de cette manœuvre incommode, les lieux où elle s'exécutait s'appellent encore *portages;* de nos jours elle est beaucoup moins usitée, grâce à la construction de canaux et d'autres travaux hydrauliques.

Les lacs, comme les cours d'eau, abondent au Canada. Le lac Supérieur, dont nous avons déjà parlé, forme la plus considérable des petites mers d'eau douce qui existent sur le globe. Il présente un circuit d'environ mille huit cents kilomètres; ses rives, garnies de rochers, de promontoires élevés, de baies sableuses, sont ombragées par d'épaisses forêts.

Viennent ensuite les lacs Huron, Michigan, Ontario, Érié, Sainte-Anne, Nipissing, Champlain, Simkoë, Saint-Jean, Saint-Pierre, Saint-François, Chomouchouan, Manicouagan et cent autres, qui servent pour la plupart à fertiliser les vallées, en produisant ou en alimentant des ruisseaux.

Les richesses minérales du Canada sont très-variées. Le fer s'y trouve en proportions considérables; certaines montagnes en sont tellement pourvues, qu'elles agissent

sur l'aiguille aimantée de la boussole. Plusieurs gisements s'élèvent à une hauteur de deux cents mètres. Le minerai contient soixante pour cent de métal à cinq mètres de profondeur, et il devient plus pur à mesure qu'on creuse davantage. Le pays possède d'abondantes mines de cuivre, des couches de plomb argentifères, des mines d'or et d'argent, des carrières de plâtre, de pierres et de marbre, l'huile de pétrole et les sources salines.

Situé sous la même latitude que l'Europe centrale, le Canada devrait avoir une température analogue à celle de nos contrées, si le climat dépendait uniquement de la distance d'un lieu à l'équateur ; mais d'autres causes, telles que le degré d'élévation au-dessus du niveau de la mer, le voisinage des montagnes, celui des eaux, etc., agissent sur la chaleur et sur le froid ; au point de vue climatérique, la contrée se rapproche plus de la Norwége que de la France. Le thermomètre centigrade y atteint 40 degrés, et descend jusqu'à 38 au-dessous de zéro. Dans le haut Canada et spécialement dans le voisinage des grands lacs, l'air y est plus tempéré, la chaleur moins élevée, le froid moins intense et l'hiver plus court : aussi les fruits les plus délicats y parviennent-ils à maturité.

Les tempêtes ne sont pas fréquentes au Canada, mais les vents y sont très variables ; et si l'on excepte les mois de gelée, le temps change ordinairement tous les trois ou quatre jours. Le printemps est court, les moissons croissent et se développent avec une merveilleuse rapidité. La végétation est si active dans certaines vallées, que le blé semé dans le mois de mai se rentre à la fin de juillet. L'été ramène d'excessives chaleurs, souvent modérées par des pluies bienfaisantes. L'automne tempéré se prolonge avec ses brillants couchers de soleil ; l'hiver commence vers la fin de novembre et règne jusque vers le milieu d'avril. L'épaisseur moyenne de la couche de neige qui tombe chaque année est d'environ soixante-seize centimètres.

Un air léger, un ciel sans brouillards et sans nuages, contribuent à la salubrité du pays. Les épidémies, les maladies contagieuses d'une certaine gravité sont presque inconnues, et la longévité des Canadiens dépasse très-notablement celle des Français.

D'immenses forêts couvrent le sol du Canada : les essences les plus répandues sont le pin du lord[1], atteignant en Amérique soixante mètres de haut sur six de circonférence; le mélèze, d'où découle une résine abondante; le sapin *baumier,* qui produit le *baume* du Canada, et diverses autres espèces d'arbres verts; les chênes, les frênes, le charme, l'orme, le hêtre, le bouleau, le peuplier, le tremble, le tilleul, le noyer noir, l'érable à sucre, dont la séve remplace la bière; le sycomore, l'aune, le saule, le myrica ou cirier, dont les fruits sont enduits d'une cire avec laquelle on fabrique la bougie. Des arbustes et des fleurs, le laurier-cerise, le cornouiller fleuri, les lobélies, la gentiane pourpre, le lupin bleu, le chèvrefeuille écarlate, etc., ajoutent à l'agrément du paysage et à l'ornement de la végétation.

Nos céréales, le tabac, le chanvre, le lin, la pomme de terre et la plupart de nos légumes sont cultivés avec succès dans ces contrées.

La plupart de nos arbres fruitiers réussissent dans le haut Canada; mais le pommier seul peut prospérer dans le bas Canada.

Les animaux carnivores et les rongeurs qui fournissent la plupart des pelleteries vivaient autrefois fort nombreux dans le beau pays dont nous étudions la géographie; ils sont devenus plus rares depuis qu'on leur fait une guerre acharnée. On y trouve encore le castor, le daim, le renne, le caribou, le vison, les renards et les martres aux fourrures estimées, les chevreuils, les lynx à la vue perçante,

[1] Cet arbre doit son nom à lord Weymouth, qui le premier l'introduisit en Angleterre.

l'ours, le lapin, le lièvre blanc, ce pain quotidien des sauvages, dont la peau est employée en guise de couverture et de bas. Les pigeons, les sarcelles, les oies, les pies, les geais, les aigles, les merles, les oiseaux-mouches, les éperviers, les milans, les chardonnerets, les colibris se partagent le domaine des airs avec les oiseaux blancs dont la voix harmonieuse annonce le retour du printemps.

Quant aux insectes, il suffira d'indiquer les moustiques, dont les douloureuses piqûres sont une épreuve de la saison d'été, et les industrieuses abeilles, dont le travail multiplie les rayons de miel au bénéfice des habitants.

Les lacs et les rivières sont peuplés de poissons estimés, tels que le saumon, la truite, l'esturgeon, la raie, les écrevisses, le brochet, le hareng d'eau douce, la perche, l'anguille, etc.

Ainsi, de quelque côté qu'on envisage cette importante contrée de l'Amérique du Nord, on reconnaît que la Providence lui a prodigué ses bienfaits. Là comme partout, l'homme doit travailler pour vivre ; mais là, plus vite qu'en d'autres lieux, il lui est donné, comme couronnement d'une conduite régulière et de désirs modérés, de parvenir à l'épargne, à la propriété, à l'aisance même, ces fruits justement appréciés d'un labeur consciencieux et intelligent.

CHAPITRE II

Nombreuses tribus indiennes établies au Canada quand les Européens firent la découverte de cette contrée. — Montagnais et Iroquois. — Traits caractéristiques de la sauvagerie opposés à ceux de la civilisation. — Enfance, esprit guerrier, privations, vices, mœurs et croyances des sauvages.

Quand les Européens abordèrent au Canada, le pays était peuplé par une foule de tribus indiennes dont il serait à peu près impossible de rappeler ici tous les noms. Nous citerons seulement les Algonquins et les Sioux, souvent en guerre les uns contre les autres; les Chippaways, comprenant les Ottowas, les Creas, les Sauteurs, les Folles-Avoines, etc.; les Montagnais, qui aimaient, comme l'indique leur nom, à s'établir dans les lieux élevés; les Hurons et les Iroquois.

Les Hurons, moins barbares et plus moraux que les autres peuplades, habitaient la côte orientale du lac qui porte leur nom, quand les Français pénétrèrent dans leur pays. Ils recherchèrent vite l'alliance de la France, se montrèrent empressés à servir ses intérêts, et implorèrent sa protection, trop souvent inefficace, contre les Iroquois, leurs implacables ennemis. De nos jours, il reste à peine quelques débris mutilés des peuplades montagnaises; la

plupart de leurs descendants s'adonnent à la culture dans la mission de Lorette, à deux lieues de Québec.

Les Iroquois formaient la plus féroce et la plus redoutable des tribus; ils habitaient surtout le haut Canada, et leur dénomination générique comprenait une puissante confédération de cinq tribus : les Mohawks, les Oneïdas, les Onondagas, les Sénécas et les Cayugas; elle s'incorporait ordinairement les peuplades vaincues. Cependant l'une d'elles a conservé son nom, c'est celle des Tuscarosas; voilà pourquoi ce peuple est appelé dans l'histoire tantôt *Iroquois,* tantôt *les Six-Nations.* Il a joué un rôle si considérable au Canada, que des auteurs ont comparé sa puissance à celle que les Romains exercèrent en Europe dans l'histoire ancienne. Fiers, belliqueux, cruels à l'excès, les Iroquois portaient l'empreinte de leur caractère indomptable dans leur regard, leur démarche, jusque dans l'énergie de leur langue et l'effrayante manière d'articuler des sons durs et heurtés. Mélancoliques, passionnés pour le jeu et esclaves de l'orgueil, ils ne savaient rien supporter et se blessaient sous le plus léger prétexte; ils entraient alors en campagne, ils répandaient la terreur sur leur passage, et ils exerçaient sur leurs ennemis les plus terribles vengeances. Dès les premiers temps, ils se prononcèrent contre la France, et s'allièrent aux Anglais, ses ennemis, qui récompensèrent leurs bons offices en leur apportant les liqueurs fortes, inconnues au Canada avant la venue des Européens. Les boissons alcooliques les enivrèrent, et finirent par les conduire à l'abrutissement. Le renom que leur ont légué leurs pères fait encore trembler les autres sauvages; cependant leurs nombreuses phalanges sont tellement réduites, que leur nombre ne dépasse guère le chiffre de douze mille individus. Selon certains historiens, cette évaluation même est déjà trop élevée. La plupart des tribus iroquoises restèrent dévoues à l'Angleterre pendant la guerre de l'indépendance, qui devait soustraire à son autorité les États-Unis; pour re-

connaître leur fidélité, le roi Georges III leur accorda d'importantes concessions de terres.

Parmi les innombrables dialectes autrefois usités au Canada, on distinguait deux langues principales : celle des Iroquois et celle des Algonquins, adoptée dans les transactions commerciales.

Quelles étaient les mœurs et les croyances des sauvages Canadiens? Il serait difficile de donner à ce sujet des notions complètes qui convinssent également à toutes les tribus. La différence des caractères et surtout l'inégalité de la correspondance aux lumières de la loi naturelle, établissent non-seulement entre les peuplades diverses, mais aussi entre les membres d'une même famille, des différences notables dont il faut sérieusement tenir compte; mais, du moins, il est possible d'indiquer les traits principaux qui constituent la *sauvagerie*. L'histoire nous les énumère, et les coutumes des Canadiens qui vivent de nos jours, sans avoir encore subi l'influence civilisatrice du christianisme, nous révèlent celles de leurs ancêtres.

On peut n'être pas sauvage tout en vivant au désert. Les saints des premiers siècles allaient souvent chercher dans les lieux inhabités un refuge contre la corruption des villes de leur temps, et personne n'était plus poli, plus doux, plus laborieux, plus énergique, plus sévère pour soi-même, plus indulgent pour autrui, et par suite plus civilisé. Ce qui constitue essentiellement l'état sauvage ou barbare, c'est l'ignorance ou le mépris de la loi divine, source et fondement nécessaire de toute vraie, de toute complète civilisation. S'il s'est rencontré, s'il se rencontre encore au sein du paganisme certaines nations policées, aux mœurs adoucies, on reconnaît, pour peu qu'on les étudie avec attention, qu'elles portent toujours en quelque endroit les stigmates les plus flétrissants de la barbarie; leur civilisation superficielle, semblable à ce brillant vernis que le plus léger frottement suffit à ternir, ne supporte pas l'épreuve d'un sérieux examen.

Privés des lumières de l'Évangile, les sauvages résistent trop souvent aux avertissements de la conscience, étouffent dans leur cœur la voix du remords, et se livrent aux plus déplorables penchants de la nature déchue.

Ils sont en général doués d'une bonne constitution pas physique, et ils auraient une longue vie si elle n'était abrégée par de longs jeûnes et par des privations de toute espèce. Ils vivent de poisson et de gibier; si cette alimentation leur arrive en abondance après des jours et des semaines d'abstinence forcée, ils mangent avec avidité, dépassent toute mesure, et meurent souvent d'indigestion.

Insensibles et égoïstes à l'excès, s'ils sont dans l'abondance, ils ne s'inquiètent pas de la misère de leurs voisins; ni les veuves ni les orphelins ne parviennent à toucher leur cœur pétrifié. S'ils n'ont plus de nourriture et que l'hiver sévisse dans la contrée, ils ont beau pleurer et gémir, personne ne vient à leur secours. Égarés par la faim, ils sortent alors de leurs tentes, errant à l'aventure dans la forêt voisine, creusant la neige dans l'espoir de découvrir quelques touffes d'herbes, collant leurs lèvres aux tiges des jeunes arbustes pour en exprimer le suc; au bout de quelque temps, incapables de continuer la lutte, ils vont s'accroupir contre un arbre ou à l'abri d'un rocher, tombent en défaillance et rendent le dernier soupir. Le sauvage qui les a connus passe sans s'émouvoir près de leurs cadavres; il n'a pas un regret à donner à ces victimes de la barbarie!

La compassion, la sympathie, la reconnaissance sont des sentiments et des vertus qu'ils ignorent complétement; l'intérêt est ordinairement l'unique mobile de la conduite du sauvage.

Il vient au monde avec une peau qui diffère peu de celle des Européens; mais sa nudité pendant une partie de sa vie, les graisses de différentes couleurs dont il se sert pour se prémunir contre le froid, l'habitude de rester sous la tente autour d'un foyer fumeux pendant les longs

mois de neige et de gelée, produisent ce teint sale et cuivré que les voyageurs remarquent avec étonnement.

Les enfants naissent forts et robustes; les mères en prennent grand soin, et, ne voulant pas se séparer de leurs nourrissons, elles les emportent avec elles dans des berceaux suspendus derrière leur dos par une lanière qui entoure leur front. Les pères s'associent dans une certaine mesure à la sollicitude de leurs femmes; mais cette tendresse trop sensuelle ne s'élève pas jusqu'à l'âme de ceux qui leur doivent la vie, et qui, ne les payant pas de retour, les traiteront durement au temps de la vieillesse et des infirmités.

Jamais emmaillotté, l'enfant, dès qu'il peut marcher, s'ébat en été sur la surface de l'eau, s'aguerrit contre le froid, et court en hiver sans vêtement dans la neige. De bonne heure il apprend à supporter la faim, à manier l'arc et les flèches; durant les loisirs de la saison rigoureuse, il se pénètre de la structure des animaux, des secrets de la chasse, des procédés de fabrication pour les canots, les raquettes, les traîneaux, les arcs, etc. Ses premières années se passent sous les yeux de sa mère, qui lui laisse une liberté absolue. Dominée par la crainte de lui causer le moindre chagrin, elle ne contrarie aucun de ses caprices, laisse grandir avec lui ses mauvaises inclinations, et prépare ainsi d'amères douleurs à la suite de sa carrière. L'esprit d'orgueil et d'indépendance se développe avec les forces physiques : le jeune homme aspire à l'heure des combats, pour pouvoir ensuite raconter ses exploits dans les assemblées de sa tribu. Les plumes d'aigle dont sa chevelure est ornée, et les peaux du crâne des ennemis qui pendent à sa ceinture, sont les indices de ses hauts faits. Les dessins de vermillon qui couvrent sa peau indiquent ses blessures. S'il est vainqueur, il ne fait pas grâce; s'il est vaincu, il ne cherche pas même à implorer la pitié de son adversaire.

Les notions les plus élémentaires de la morale sont

tellement oblitérées dans la conscience du sauvage, qu'il ne respecte ni la propriété, ni le mariage, ni la vie de ses semblables. C'est le droit du plus fort qui l'emporte sur les lois les plus sacrées. S'il veut associer sa destinée à celle d'une jeune fille et qu'il y ait plusieurs prétendants, un combat s'engage, et le victorieux obtient celle pour laquelle il a exposé sa vie. S'il convoite la femme d'un autre, il cherche querelle au mari; il y a lutte, et, de gré ou de force, la femme appartient au triomphateur. Elle sera sa ménagère tant que son caprice ou sa passion la tolèrera dans sa tente; le jour où elle cessera de lui plaire, elle devra faire place à des rivales plus heureuses. C'est elle qui coupe le bois, le charrie, cultive la terre, répare la tente, les engins de pêche, prépare les aliments, les souliers, les vêtements, etc.

La tente ou *wigwam* est garnie de peaux de buffles, et entourée de rameaux de sapin. Elle a ordinairement cinq mètres de haut, et sa circonférence varie de dix à trente mètres. La surface supérieure a la forme d'un cône; à son sommet, il existe une ouverture garnie de deux oreilles mobiles pour faire passer la fumée et abattre le vent.

La chasse et la pêche constituent les occupations presque exclusives du sauvage. Il part le matin avec sa hache, son pot à boire et son équipement de chasseur. Il suit à la piste les gros animaux, et tend des piéges aux plus petits dont il estime la fourrure. S'il n'a pas atteint sa proie, au lieu de rentrer sous sa tente, le soir il s'enveloppe dans une couverture, et se couche sur la neige au milieu de la forêt. Il recommence le lendemain ce qu'il a fait la veille, et prolonge ce dur régime pendant quatre ou cinq jours, se condamnant parfois au froid et à la faim plutôt que de revenir chez lui sans gibier et sans fourrure; il craindrait d'être appelé lâche ou maladroit, et il en est qui sont assez esclaves de ce faux point d'honneur pour préférer la mort à la honte d'un pareil échec.

Souvent les sauvages voyagent isolément dans les bois ou le long des rivières; d'autres fois ils s'associent pour leurs chasses et partent en bandes considérables, emportant avec eux leurs tentes, et les groupant au nombre de cent, de cent cinquante même, de façon à leur donner l'aspect d'un village. S'ils réussissent, si l'abondance règne, les huttes offrent le spectacle des plus hideuses orgies; si la disette se fait sentir au logis, elle entraîne à sa suite le découragement, la fureur et le blasphème.

Ordinairement il y a deux voyages par an : en avril ou mai, c'est le départ pour la pêche; en octobre, ce sont les expéditions de chasse.

En été, les sauvages utilisent les nombreuses rivières du pays pour se transporter d'un lieu à un autre, et dirigent habilement leurs frêles embarcations. Ils manient la rame ou emploient la voile. Aux approches des chutes ou cascades, qui sont fréquentes, ils débarquent, portent l'esquif sur leur dos, et reprennent la voie d'eau dès que la navigation redevient possible. Leurs canots se construisent en creusant d'énormes pieds d'arbres; leurs pirogues sont des bateaux plus légers faits avec de fragiles écorces.

En hiver, il faut voyager par une neige épaisse et par des froids rigoureux. Pour faciliter la marche, on use de *raquettes*. Ce sont des chaussures ajoutées aux souliers presque imperméables de peaux tannées. La raquette encadre le soulier d'un contour de bois léger et durci au feu. Elle se compose de petits bâtons sur lesquels le pied est solidement assujetti par des lanières de cuir. D'une forme presque ovale, elle a quarante centimètres de largeur sur un mètre environ de longueur.

Des attelages de quatre ou huit chiens dociles, sobres, vigoureux, conduits par un sauvage et suivis par la bande des voyageurs, tirent les trains ou assemblages de planches qui portent les couvertures, les tentes, les instruments, la viande, le poisson, et à la rigueur les malades.

On entreprend ainsi de longs voyages, et à la chute

du jour, à défaut d'auberges, complétement inconnues dans ces contrées désertes, on bivaque sur la neige, on cherche à s'abriter contre un bois, on allume un grand feu, et l'excès de la fatigue amène ordinairement quelques heures de sommeil.

Les sauvages unissent une mémoire fidèle à une grande habitude de la réflexion. Pendant les semaines, les mois qu'ils vivent seuls dans les forêts, ils pensent mûrement à la même chose ; mais leur intelligence, peu développée, arrive lentement à comprendre. Ils supposent des facultés analogues aux interlocuteurs qui causent avec eux, et leur répètent dix fois la même phrase, afin de leur en faire saisir le sens.

Après avoir écouté l'exposition d'une vérité, le sauvage répond souvent au missionnaire : « Je réfléchirai à ce que tu m'as dit; et, dans un an, au retour de la chasse, je te répondrai. » Au bout d'un an, fidèle à sa parole, il revient et déclare que la robe noire a raison; ou bien, si son esprit a conçu quelque objection, il la fait connaître, demande comment il faut la résoudre, et remet à une autre année sa nouvelle réponse.

Un jour, un Indien qu'un père Oblat n'avait pas vu depuis deux ans se présente à lui, et après un moment de silence il prononce le mot *oui*. Le missionnaire, surpris, ne répond rien, et le sauvage répète trois fois : *Oui, oui, oui.* Alors commence le dialogue suivant :

« Pourquoi me dis-tu *oui* sans que je t'aie adressé la parole?

— Ce que tu me disais il y a deux ans est vrai, je l'ai compris et je veux te le faire savoir. »

« Je réfléchis sans cesse à tes paroles, disait un autre Indien après plusieurs années d'absence; mais je n'ai pas encore assez compris pour devenir chrétien.

— Que t'ai-je dit? demande le religieux.

— Comment! tu l'as oublié? » reprend le sauvage.

Le prêtre écoute alors l'objection, y répond, et son

interlocuteur termine l'entretien par ces mots : « Je réfléchirai à ton explication ; quand je l'aurai bien saisie, tu me reverras. » En effet, au bout de deux ans il se déclarait persuadé, convaincu, et demandait avec instance le baptême.

Les Indiens ont conservé la tradition de quelques vérités religieuses, obscurcies et altérées dans les esprits par la superstition, l'ignorance et les passions. Tous savent qu'il y a un Dieu d'une puissance infinie, qui donne à toutes choses l'être, le mouvement et la vie; et ils l'adorent dans tout ce qu'ils voient de curieux, de surprenant et de beau : dans le soleil, les astres, le feu, l'eau, dont ils apprécient l'utilité; le tonnerre, dont ils redoutent la puissance. Devant les œuvres magnifiques de la création, ils s'écrient : « O grand Esprit, nous te voyons partout. » Ils invoquent le Puissant *bon* pour en obtenir des bienfaits, et le Puissant *mauvais* pour lui demander de ne pas leur faire de mal. Ils honorent aussi des *manitous* ou divinités secondaires qui président au foyer domestique, au berceau de l'enfant, au lit du malade, à la mort du guerrier.

M. Fernand Michel, auteur du livre intitulé *Dix-huit Ans chez les sauvages*, reproduit la formule suivante d'une de leurs prières :

« Créateur, je ne te connais pas, mais je sais que c'est toi qui as fait toutes choses. Fais-moi vivre longtemps, accorde-moi beaucoup d'enfants bien forts, afin qu'ils me procurent une abondante nourriture quand je serai vieux ; fais-moi découvrir beaucoup de pistes d'orignaux, de biches, de caribous; et, si je suis poursuivi par la faim, empêche-les de fuir à ma présence. Enfin, Créateur, aie pitié de moi, afin que je ne commette pas le mal; quand je m'en irai dans l'obscurité (la mort), accorde-moi d'aller retrouver mon père. »

Ces derniers mots de la prière nous révèlent la ferme croyance des sauvages dans l'immortalité de l'âme. L'âme est immortelle, disent-ils ; si elle ne l'était pas, les hommes

seraient également heureux en ce monde; Dieu, qui est infiniment juste et sage, n'aurait pas créé les uns pour le bonheur, et les autres pour l'infortune. Aussi ceux qui auront souffert sur la terre seront dédommagés dans la vie future. La vie présente est un sommeil : la mort sera le réveil ; elle donnera l'intelligence des choses visibles et invisibles.

Ces pensées élevées nous expliquent leur respect pour les morts ; si la pauvreté ne les prive pas de cette consolation, ils enveloppent dans des fourrures de prix les corps de ceux qu'ils ont aimés. Le guerrier est enseveli avec ses armes, ses plus beaux habits, son idole ou fétiche, son maïs, sa venaison et son écuelle. De grands festins sont célébrés en son honneur, et plusieurs plats des repas sont jetés dans les flammes à l'intention de son voyage.

Quand une mère perd son enfant, il n'est pas insolite de la voir déposer sur la tombe le berceau, les sonnettes, le collier, et une coupe remplie de son lait pour nourrir, dans le pays des ombres, celui qu'elle pleure amèrement.

On cite la parole touchante, quoique erronée, d'un sauvage qui se plaint de ce que la neige est restée sur la tombe d'un frère chéri : « L'air est si doux et le soleil si vivifiant ! Pourquoi n'avoir pas balayé la neige, afin qu'il se réchauffe un peu !

Les sauvages offrent des sacrifices à la Divinité, à ce qu'ils appellent les *manitous* pour se les rendre favorables. Un chasseur, un chef de tribu, avant de poursuivre le gibier ou de commencer une campagne, s'imposent des pénitences. Privés des lumières de la vraie religion, ils adoptent les superstitions les plus bizarres pour donner satisfaction au besoin de surnaturel si profondément enraciné dans le cœur de l'homme. Ils attachent aux songes une importance capitale, et les regardent comme des révélations divines auxquelles ils doivent obéir au prix

des plus grands sacrifices. Si le chasseur voit dans son rêve l'animal qu'il compte poursuivre le lendemain, il part plein de confiance et compte sur le succès. Si le songe est menaçant, le pauvre Indien devance l'aurore pour prier, et passe parfois des jours et des nuits en jeûnes et en supplications afin d'apaiser le manitou irrité. D'autres fois il veut connaître l'esprit ou l'ange commis à sa garde, et il se livre à d'austères macérations pour obtenir une vision céleste; puis il croit voir dans un caillou, dans une plume, dans un objet quelconque dont son attention est frappée, la forme matérielle dont l'esprit s'est revêtu, et il s'empare de cet objet comme d'un talisman qui lui garantit les faveurs célestes.

Qui ne reconnaît à ces pratiques des lambeaux de vérités que les familles se transmettent d'âge en âge? Parmi les sauvages de l'Amérique du Nord, on ne trouve ordinairement ni sacerdoce, ni prêtres chargés d'un service actif, ni temples, ni culte extérieur; et quand on pense que l'enseignement religieux fait complétement défaut, on admire une fois de plus la puissance de ces principes tutélaires, si profondément gravés dans les âmes, que ni l'ignorance ni les passions ne peuvent en détruire complétement les immortels vestiges. Dans la plupart des villages indiens on trouve la cabane de feu, c'est-à-dire une hutte où s'entretient un feu perpétuel en l'honneur des ossements de leurs chefs les plus illustres; mais il n'y a pas de lieu où la tribu s'assemble pour l'adoration et le sacrifice. Ces religieuses pratiques ne dépassent pas les limites de la vie privée et des inspirations individuelles.

CHAPITRE III

Jean Cabot (1497). — Jean Verazzani (1525). — Jacques Cartier (1534). — Courageux efforts mal secondés par la France. — Un demi-siècle perdu pour la colonisation. — Samuel Champlain du Brouage, premier gouverneur du Canada. — Organisation de la compagnie des Cent-Associés. — Hostilités de l'Angleterre. — Traité de Saint-Germain-en-Laye. — Conversion des sauvages. — Ahasistari. — Les franciscains et les jésuites. — Les RR. PP. Biart, le Caron, Brébeuf, Bressani, Jogues, Lallemant, Garnier, Daniel.

Après avoir résumé les notions géographiques relatives au Canada, et avoir esquissé quelques traits du caractère et des mœurs de ses indigènes au XVIe siècle, nous allons raconter à nos lecteurs l'abrégé de son histoire depuis sa découverte par les Européens jusqu'à nos jours.

En 1497 un Vénitien, Jean Cabot, marchand de Bristol, et son fils Sébastien abordaient les rives lointaines du Canada; ils se bornèrent à reconnaître les côtes sans pénétrer dans l'intérieur des terres. Vingt-huit ans plus tard, en 1525, un navigateur florentin au service de la France, Jean Verazzani, dirigeait de ce côté son voyage d'exploration ordonné par le roi François Ier. Ses courageux et intelligents efforts furent couronnés de succès; après cinquante jours d'une traversée difficile, il entrait dans la baie de Gaspe, parcourait les rivages de la mer, y dressait une grande croix supportant un bouclier fleur-

delisé, et prenait ainsi possession pour son souverain d'un pays qu'il appelait la *Nouvelle-France.*

Revenu en Europe, il publia le récit de son expédition. Ce mémoire émut l'opinion publique; il constitue de nos jours le plus ancien document qu'on possède sur cette importante contrée.

Neuf années s'écoulèrent sans nouvelles tentatives d'explorations sérieuses; mais, en 1534, Jacques Cartier, à la tête de deux bâtiments de soixante tonneaux, partait de Saint-Malo, petit port rendu célèbre par la naissance de Duguay-Trouin, de Surcouf, de Chateaubriand, etc.

Il se dirigeait vers la Nouvelle-France, dont il put explorer plus complétement les côtes que son devancier Verazzani. Il découvrit un golfe, et il pénétra dans un fleuve si large qu'il n'en voyait pas les bords; il le remonta sur un assez long parcours pour arriver à en découvrir les deux rives; mais il fut arrêté par les rigueurs d'un hiver auquel ni ses bâtiments ni son équipage n'étaient suffisamment préparés. Cette épreuve inattendue ne le découragea pas; à son retour en France il publia sur ses découvertes une relation sincère, propre à calmer l'ardeur des aventuriers, sans arrêter l'élan des âmes généreuses.

Il commence ainsi : « Le dimanche jour et feste de la Pentecoste, du commandement du capitaine et du bon vouloir de tous, chacun se confessa, et reçurent tous ensemble notre Créateur en l'église cathédrale de Saint-Malo, après lequel avoir reçu, furent nous présenter au chœur de ladite église, devant révérend père en Dieu, monsieur de Saint-Malo, lequel en son estat épiscopal nous donna sa bénédiction. »

Cartier fut bientôt à même de préparer une nouvelle expédition; et cette fois il put emmener avec lui des marins aguerris, de jeunes officiers, prêts à verser leur sang pour la gloire nationale et des émigrants dévoués à la propagation de l'Évangile. L'Église les bénit avec effu-

sion et les conduisit jusqu'à leurs vaisseaux dans une procession solennelle, les accompagnant au delà des mers de sa sollicitude et de ses prières. La traversée fut heureuse, et les trois vaisseaux abordèrent comme la première fois à Terre-Neuve. Cartier se dirigea vers l'ouest, et se trouva devant le golfe qu'il avait reconnu dans son précédent voyage. C'était le jour où se célébrait la fête de saint Laurent; il donna le nom du martyr à la portion de mer qui, sous ses yeux, s'avançait dans les terres; plus tard ce nom vénéré resta celui du golfe et du magnifique fleuve qui s'y jette. Les atteintes du scorbut, dont l'équipage eut à souffrir, ne furent pas mortelles et Cartier ne rencontra dans ses excursions aucun ennemi à combattre. Il reçut, au contraire, bon accueil d'un village de Hurons situé dans l'île de Hochelaga. Ce village était bâti au pied d'une colline du sommet de laquelle l'œil contemplait un séduisant panorama. A ce spectacle, le hardi navigateur conçut le désir et l'espoir de construire sur ce point élevé une ville importante pour les relations de la métropole avec la colonie, et il résolut de l'appeler *Montréal* ou *Mont du roi*, désignation qui plus tard s'étendit à l'île entière. Comme Verazzani, Cartier prit possession de ces nouveaux territoires en y plantant la croix avec les armes de France, et il revint en Europe dans le courant de l'année 1536.

Au retour de ce second voyage, il fut admis à conférer avec François Ier. Il exposa au roi les puissants motifs qui réclamaient l'établissement d'une colonie au Canada; il insista beaucoup sur une considération religieuse dont l'importance était alors généralement comprise. « Ne convient-il pas, dit-il au roi très-chrétien, de procurer la connaissance de Jésus-Christ à tant de nations infidèles qu'on civilisera par les lumières de l'Évangile? » Le souverain apprécia ce langage chrétien : cependant les préoccupations intérieures et les guerres du continent absorbèrent ses ressources, et ne lui permirent pas de faire à la réa-

lisation de cette noble entreprise la part nécessaire pour en assurer le succès; mais il ne voulut pas l'abandonner, et quelques années plus tard (1540) il ordonnait une troisième expédition. Cette fois Cartier, honoré du titre de *capitaine général*, emmenait avec lui un gentilhomme picard, François de la Roque, seigneur de Roberval, nommé vice-roi de *Norimberie*, nom nouveau donné à la région située près du golfe Saint-Laurent et sur les rives du grand fleuve. Malheureusement ces titres pompeux ne pouvaient suppléer aux éléments de sérieuse colonisation qui faisaient entièrement défaut. Les chefs de la future colonie auraient eu besoin d'être secondés par des hommes intègres, par des ouvriers laborieux; ils ne purent guère obtenir que des vagabonds, des repris de justice, des prisonniers frappés par la loi pénale. Ces individus tarés, perdus de mœurs, résistèrent aux conseils et aux menaces, foulèrent aux pieds les règlements, les lois, et oublièrent bien vite les promesses mensongères qu'ils avaient faites en France pour obtenir leur mise en liberté. Le courage, les bonnes mœurs, la persévérance dans l'effort auraient permis de jeter quelques fondements solides; la paresse, l'indiscipline, l'esprit de révolte opposèrent à toutes les tentatives un obstacle insurmontable. Au bout d'une année Roberval abandonnait sa vice-royauté, et Cartier déplorait amèrement l'insuccès d'une entreprise à laquelle il s'était si vaillamment consacré.

Après cet échec, l'élan et les généreux sacrifices du marquis de la Roche, de M. de Monts, ceux de quelques autres Français d'élite en faveur du Canada ajoutèrent à la gloire et aux mérites de la nation qui possédait de tels hommes; mais leurs efforts individuels n'amenèrent aucun résultat important pour l'avenir de la colonie, et le gouvernement français, découragé par les fautes qu'il avait commises, refusa tout concours efficace pendant environ un demi-siècle. Le commerce profita seul alors de la découverte du Canada, en envoyant des bâtiments de pêche

sur les côtes d'Amérique. Souvent nombreux, ces navires s'élevèrent en 1578 au chiffre de cent cinquante.

Henri IV résolut enfin d'exécuter sérieusement un projet depuis trop longtemps ajourné, et il choisit pour l'accomplir un homme d'une incontestable valeur. C'était Samuel Champlain du Brouage, officier de marine, dont l'intelligence et le caractère inspiraient la confiance et l'espoir. Il reçut le titre de gouverneur du Canada, et mérita celui de *père de la Nouvelle-France*. Sa première expédition date de 1603, et fut suivie de plusieurs autres. Il sut établir de bonnes relations avec les sauvages, éleva des constructions et un fort sur l'emplacement où devait surgir plus tard la ville de Québec, devenue de nos jours l'une des premières citadelles du nouveau monde. Il s'avança jusqu'au lac qui porte son nom, et découvrit aussi le lac Ontario. Comme *il estimait le salut d'une âme bien plus qu'un empire*, dès son second voyage en Amérique il y amenait quatre franciscains ou récollets[1], qui devaient gagner les cœurs à la vérité, tandis que Champlain conciliait les esprits à la France par la droiture de ses procédés et la loyauté de son administration. Il saisit la première occasion favorable pour travailler à la conversion des pauvres sauvages; « car, dit M. Bancroft, auteur protestant de l'histoire des États-Unis, ni les raisons de commerce ni l'ambition de ses souverains ne portaient la France à établir son autorité *jusqu'au cœur même du continent;* son motif était la religion. Les Français ont entrepris la conquête de l'Amérique moins dans des vues politiques que pour accomplir les vœux les plus chers de l'Église, qui embrasse tous les membres de la grande famille humaine dans le même amour, sans avoir égard aux différences de races et de couleurs. »

[1] Les franciscains sont les religieux fondés en 1208 par saint François d'Assise; ils se divisent en plusieurs branches; l'une d'elles se compose de récollets ou *recueillis*, ainsi nommés à cause du recueillement dont leur extérieur portait l'édifiante empreinte.

Parmi les premiers apôtres du pays nous devons citer les PP. Biart et le Caron. Le P. Biart évangélisa les Cannibas ; il leur fit tant de bien que cette tribu le vénérait comme un messager du ciel ; le P. le Caron pénétra chez les Mohicans et dépassa le lac Huron, portant partout la parole qui instruit l'esprit et l'exemple qui touche le cœur. Ces fervents religieux commencèrent le défrichement laborieux des consciences, et eurent pour successeurs les membres de la compagnie de Jésus.

Tout semblait réussir au gré du gouverneur, quand les hostilités des Anglais, alliés aux Iroquois, vinrent paralyser les progrès de la colonie, et susciter à Champlain des difficultés contre lesquelles il se mit à lutter avec énergie ; secondé par les Algonquins et les Hurons, il repoussa les Iroquois, il construisit le fort Saint-Louis, qui devait être le boulevard de la puissance française au Canada. Mais les Iroquois, irrités d'un premier échec, résolurent de se venger ; ils appelèrent de nombreux renforts, et vinrent assiéger Québec, privé de vivres et de munitions. Champlain, à qui la France mesurait avec parcimonie les moyens de défense, fut obligé de capituler en 1627 ; sa petite troupe, qui s'était très-vaillamment défendue, sortit du fort avec armes et bagages.

Cette même année, à la suite de dissensions et de luttes suscitées par des protestants auxquels Sully avait accordé une confiance mal placée, et qui voulaient empêcher l'arrivée, puis entraver l'action des missionnaires, un décret royal cédait à une compagnie de cent associés le fort Saint-Louis et ses dépendances ; la nouvelle société s'engageait à rendre foi et hommage au souverain de la France, et promettait d'offrir à lui et à ses successeurs, lors de leur avénement au trône, une couronne d'or de huit marcs[1]. Investie des pouvoirs les plus étendus, elle avait le droit d'ériger des fiefs, de concéder les terres,

1 Cet ancien poids est de deux cent cinquante grammes.

moyennant certaines redevances et confirmation de la part du gouvernement français; elle disposait à son gré des établissements déjà fondés, et faisait la paix ou la guerre suivant ses intérêts. La pêche de la baleine et de la morue était déclarée libre pour tous les Français, mais le monopole du commerce général du Canada était attribué pour quinze ans à l'association concessionnaire; celui des peaux et des fourrures lui était accordé à perpétuité. Enfin la France, de son côté, promettait de faire partir pour le Canada des ouvriers de tous les métiers, et d'y transporter le nombre de prêtres nécessaires à la conservation de la foi parmi les Européens et à sa propagation parmi les sauvages. La compagnie devait entretenir à ses frais les prédicateurs, nourrir les colons pendant les trois premières années, et les choisir tous parmi les Français catholiques.

Cette organisation tendait à développer l'initiative privée par l'attrait de bénéfices importants, et à décharger le trésor public de frais qui menaçaient de devenir considérables; mais l'association, animée d'ailleurs d'intentions louables, n'était pas assez solidement organisée pour remplir sa mission, elle assumait une trop lourde responsabilité; elle ne sut pas d'ailleurs choisir des agents dignes de la tâche qu'elle leur confiait, et la métropole, qui se désintéressa bien vite de l'avenir de ses colons, s'aperçut trop tard de la faute qu'elle avait commise; de là vint une longue période de langueur et de dépérissement pendant laquelle la colonie ne fit que végéter dans la situation la plus précaire.

Cependant elle aurait eu besoin d'une main ferme pour la soutenir contre les attaques de l'Angleterre, toujours occupée de la détruire. Deux ans après la création d'une compagnie française au Canada, les Anglais se rendaient maîtres de tout le pays, et il fallait le traité de Saint-Germain-en-Laye (1631) pour les obliger à restitution.

Champlain fut heureux de connaître, avant de mourir,

les conditions de ce traité; il s'intéressa jusqu'à son dernier soupir à la colonie qui lui avait coûté tant de sacrifices. La maladie, à la fin de sa carrière, le cloua sur un lit de douleurs; mais il ne cessait de faire des vœux pour ses compatriotes établis sur les bords du Saint-Laurent, et surtout pour les missionnaires qui, pénétrant chez les sauvages, accomplissaient l'œuvre civilisatrice à laquelle il s'était énergiquement dévoué: car il pensait que leurs privations et leurs souffrances feraient plus que les baïonnettes de nos soldats et les canons de nos armées pour répandre les principes de la justice, les vérités de la religion, et pour remplir la sublime tâche que la Providence a départie à la France depuis tant de siècles.

La perspective des âmes à conquérir excitait alors le zèle ardent des pieux catholiques. Les uns, comme la reine Marie de Médicis, la duchesse d'Aiguillon, le cardinal de Richelieu, la marquise de Guercheville, M. Olier, etc., contribuent au succès des missions canadiennes par leurs largesses, leurs prières et la direction donnée aux émigrants; les autres paient de leur personne. Ainsi le marquis de Gamache renonce à une grande fortune, et obtient de ses parents les ressources nécessaires à la fondation du célèbre collége de Québec. La compagnie de Jésus, dans laquelle ce jeune gentilhomme est entré, envoie ses membres au Canada; ils deviennent bientôt et restent longtemps à peu près les seuls apôtres du pays.

Dès 1625, les jésuites y viennent une première fois pour en prendre connaissance; en 1636, quinze pères y arrivent pour fonder leurs missions, et commencent à évangéliser les sauvages. Le P. Brébeuf, placé à leur tête, renouvelle chaque jour au sacrifice de la messe le vœu d'affronter le martyre ; il a soif de verser son sang pour Jésus-Christ, et ses compagnons sont animés du même zèle.

Sous l'action de leur charité et de leur parole apostolique les yeux s'ouvrent à la lumière, les âmes embrassent

avec joie la religion qu'ils annoncent; les vertus domestiques prennent naissance, les mœurs s'épurent, les désordres diminuent, les crucifix, les pieuses images sont honorés dans les wigwams; les dimanches sont observés, et les familles deviennent dignes de respect.

Les résultats de tant de dévouement ont été relatés par le P. Bressani, un des religieux les plus ardents à la conquête des âmes. « A notre arrivée dans le pays que nous avons évangélisé, écrivait-il de sa main mutilée par les sauvages, nous n'avons pas trouvé une seule âme qui eût le bonheur de connaître Dieu; aujourd'hui, malgré la misère, la famine, la guerre et la peste, il n'est pas une seule famille où l'on ne compte quelques chrétiens; plusieurs même sont entièrement converties au christianisme. » Entre autres supplices, il fut flagellé, torturé et traîné nu-pieds sur les épines dans toute l'étendue d'un village.

C'est lui qui plus tard traçait le récit de ses propres tortures, comme s'il eût parlé des tourments infligés à un étranger. C'est à lui que les Indiens disaient: « Montrez-nous vos blessures; elles nous parlent de Celui pour l'amour duquel vous les avez supportées. » Il put revenir en Italie, et quand il prêchait ses compatriotes, leur foi se plaisait à vénérer sur son corps les marques du Seigneur Jésus.

Les prédicateurs de la bonne nouvelle avaient choisi pour centre un village situé près de la rivière Matchedash, et rayonnaient de là pour atteindre les tribus infidèles.

Une de leurs conversions les plus célèbres fut celle d'Ahasistari, chef huron renommé pour sa valeur et sa puissance. Dès qu'il eut reçu le baptême, il manifesta beaucoup de zèle pour étendre le règne de Jésus-Christ dans les âmes; un jour, s'adressant à une troupe de sauvages qu'il venait de convertir, il s'écria : « Efforçons-nous d'amener le monde entier à la foi de Jésus-Christ. » Accompagné de quelques-uns de ses guerriers, il aimait

à escorter les missionnaires dans leurs périlleuses excursions. Or, comme il accompagnait le P. Jogues qui revenait à Québec, il fut attaqué par une bande de *Mohawks*, peuplade connue, comme on le sait, sous le nom générique d'*Iroquois*. Persuadé que le nombre des ennemis rend toute résistance impossible, il refuse le combat et se cache avec ses hommes dans l'épaisseur des forêts qui bordent les rives du fleuve Saint-Laurent; mais le P. Jogues attend les Mohawks de pied ferme; il ne veut pas perdre cette occasion d'annoncer l'Évangile aux sauvages. Il est fait prisonnier; et quand Ahasistari connaît cette héroïque détermination, le généreux Indien sort de sa retraite et va partager la captivité du religieux. « Mon père, lui dit-il, je t'ai promis de partager ton sort; je viens, parce que je veux rester fidèle à ma parole. »

Pendant tout le trajet, les barbares qui se dirigeaient vers la rivière Mohawk traitèrent avec cruauté leurs prisonniers; flagellés, privés de nourriture pendant plusieurs jours, les martyrs se réjouissaient de penser que le jour de la récompense allait luire pour eux. D'ailleurs les consolations présentes ne leur étaient pas entièrement refusées. Un bel épi de blé fut jeté au père par la compassion des passants; l'épi était orné de perles de rosée, gouttes d'eau providentielles qui suffirent pour baptiser deux catéchumènes.

Ahasistari fut condamné à être brûlé vif, et reçut avec joie le dernier supplice, en continuant à chanter les louanges de Jésus et de Marie, tant que les tortures des dernières souffrances lui en laissèrent la possibilité. Plusieurs Hurons périrent avec leur chef; un jeune novice, René Goupil, fut tué d'un coup de massue appelée tomahawk pendant qu'il récitait le chapelet avec le P. Jogues. Quant au religieux lui-même, il fut estropié, mais épargné, puis racheté par les Hollandais. A cause du respect inspiré par sa parole et de ses infirmités, il avait la permission de circuler au milieu de la tribu, et souvent

il écrivait sur l'écorce des arbres le nom de Jésus, afin de prendre en quelque sorte possession du pays au nom du Seigneur. Quand il eut recouvré la liberté, il se rendit à Rome pour demander une dispense qui l'autorisât à célébrer les saints mystères avec des mains mutilées. Le saint-père la lui accorda, en déclarant qu'il serait indigne de Jésus-Christ que son martyr ne pût pas boire son sang.

A peine exaucé, Jogues s'empressa de reprendre le chemin du Canada; il accueillit avec une joie céleste l'ordre de retourner près de ceux qui lui avaient déjà fait subir tant de cruels tourments, et de travailler à fonder une mission permanente chez les Iroquois.

En prenant congé de ses confrères, il leur annonça qu'il ne les reverrait plus en ce monde, et son pressentiment ne fut pas trompeur. Les Mohawks, vers lesquels il se dirigeait l'Évangile à la main et la charité dans le cœur, payèrent son dévouement de la plus noire ingratitude; ils renouvelèrent ses tortures, et, par un raffinement de cruauté, ils prolongèrent son martyre pendant quatre années. Ils lui arrachèrent les cheveux, les ongles jusqu'à la racine, et coupèrent peu à peu ses doigts en abattant successivement leurs diverses phalanges. Quand ils voyaient le saint religieux au moment de succomber sous le poids des souffrances, ils suspendaient leurs supplices le temps nécessaire pour lui donner la force d'en supporter de nouveaux. Ils finirent par le mettre à mort en l'accusant d'être un ensorceleur et de jeter sur les moissons un *maléfice*, c'est-à-dire une action destructive. Ils placèrent sa tête sur les palissades de leur village, et jetèrent son corps dans la rivière du Mohawk.

Ainsi avons-nous vu chez d'autres nations la crédulité populaire accueillir facilement les impostures les plus invraisemblables, alléguées par des bourreaux qui voulaient immoler des victimes; et si nous étions privés

des garanties que la justice chrétienne prescrit en faveur des accusés, ces barbaries révoltantes se renouvelleraient chaque jour sous nos yeux.

Il faudrait écrire de longues pages pour énumérer toutes les souffrances de ces glorieux apôtres qui scellaient de leur sang la foi en Jésus Sauveur. De pareils développements dépasseraient les bornes imposées à notre étude; mais nous ne saurions nous refuser à grouper ici quatre noms de martyrs qui ont marqué parmi les autres, et qui nous apparaissent, comme le P. Jogues, couronnés d'une lumineuse auréole; ce sont ceux des PP. Brébeuf, supérieur de la mission, Lallemant, Garnier et Daniel.

Les grandes douleurs de Brébeuf avaient déjà commencé, et il continuait encore à prêcher la vérité; quand il reçut la palme de la victoire, il était depuis vingt ans missionnaire du Canada, et avait conquis à la religion plus de sept mille Indiens. Il fut pris par les Iroquois après un combat qu'ils avaient livré aux Hurons, dont tous les guerriers avaient été tués ou faits prisonniers. Au lieu de fuir, il était resté avec le P. Lallemant au milieu des vaincus pour baptiser les catéchumènes et administrer les malades. Les vainqueurs lui coupèrent le nez et la lèvre inférieure pour le réduire au silence, puis ils lui brûlèrent les gencives, appliquèrent des torches ardentes sur toutes les parties de son corps; et comme il persévérait dans son éloquente exhortation, ils lui plongèrent un fer rouge dans la gorge.

Le P. Lallemant, d'une constitution faible, d'une santé délicate, débutait comme missionnaire des infidèles quand il fut immolé près du P. Brébeuf. Les exécuteurs lui enlevèrent ses habits, et le couvrirent de morceaux d'écorce pour rôtir lentement son corps. On trouva dans ses papiers la prière suivante : « Mon Jésus, seul objet de mon amour, il faut que votre sang répandu pour les sauvages aussi bien que pour nous soit appliqué d'une manière

efficace à leur salut. Aussi je désire vivement être le coopérateur de votre grâce, et m'immoler pour vous. » Ses vœux étaient accomplis ! dès le commencement de ses tortures il dit au P. Brébeuf avec une joie céleste : « Nous voilà donc en spectacle au monde, aux anges et aux hommes ! » Quand le feu eut consumé ses liens, il courut à son confrère et baisa ses blessures avec amour. Peu d'instants après, son crâne fut scalpé, c'est-à-dire que la peau de sa tête fut enlevée avec un instrument tranchant ; alors commença l'agonie qui dura dix-sept heures ! Pour parodier le baptême, on jeta de l'huile bouillante sur cette tête dénudée ; un des yeux fut arraché et remplacé dans son orbite par un charbon ardent. Quand le martyr ne pouvait plus parler, il élevait encore ses mains au ciel, afin de tourner de ce côté les pensées et les désirs des assistants. Plusieurs des spectateurs comprirent cet expressif langage, et même parmi les bourreaux on compta des convertis qui racontèrent les détails du double martyre.

Ce fut encore une des tribus iroquoises qui vint attaquer la mission de Saint-Jean, fondée en faveur des Hurons, et confiée au P. Garnier. Elle met tout à feu et à sang, et commet des cruautés inouïes. Des enfants sont arrachés à leur mère, et jetés au feu en sa présence. Une autre est enlevée à ceux qui lui doivent l'existence, puis assommée sous leurs yeux. Une troisième est mise à mort, parce qu'elle pleure ceux auxquels elle a donné le jour. Au milieu de ces scènes de barbarie, le P. Garnier court à l'église, où il trouve des chrétiens en prière : il leur conseille de prendre la fuite, et de garder toujours précieusement le trésor de leur foi. Ces chrétiens s'efforcent d'entraîner avec eux le consolateur et le père de leurs âmes ; mais le P. Garnier résiste à toutes les instances : il veut rester sur le théâtre du carnage pour absoudre les néophytes et baptiser les enfants. Un premier coup de feu le frappe dans l'exercice de son ministère, et l'atteint

au-dessous de la poitrine ; une autre balle lui traverse la cuisse : malgré cette double blessure, il trouve dans son zèle assez de force pour se traîner près d'un Huron qui se meurt, et auquel il veut donner l'absolution. Il reçoit alors un coup de hache qui coupe son corps en deux parties, et son âme, dégagée de ses liens, s'envole vers le Seigneur qu'elle a si bien servi.

Le P. Daniel fut surpris aussi dans un village huron par les Mohawks. Sa tâche terminée près des néophytes, il s'avança paisiblement à la rencontre de ces sauvages pour leur annoncer la vérité. Il mourut percé de flèches en prononçant le nom de Jésus-Christ. Ceux qu'il avait convertis le pleurèrent longtemps. Quelques-uns d'entre eux déclarèrent l'avoir vu plusieurs fois après sa mort, resplendissant de jeunesse, de gloire et de beauté.

CHAPITRE IV

M. Olier et M. de la Dauversière. — Une association charitable obtient la cession de l'île de Montréal. — Générosité des émigrants qui se vouent au salut des Canadiens. — M. de Maisonneuve; Mlle Manse. — Marguerite Bourgeois. — Sacrifices des sulpiciens et abondantes bénédictions. — Les RR. PP. Allouez, Mesnard, Marquette et leurs compagnons. — Témoignages des auteurs protestants. — Robert de la Salle et Bienville.

Pendant que les missionnaires répandaient leur sang et donnaient leur vie pour la conversion des sauvages, de fervents catholiques restés en France ne se lassaient pas de travailler au même but. Parmi ces hommes d'élite nous devons citer en première ligne M. Olier, le fondateur de tant de belles œuvres qui honoreront à jamais sa mémoire. Attristé de voir que les compagnies industrielles, organisées pour exploiter les richesses de l'Amérique, ne faisaient pas une part suffisante à la propagation de la vérité, c'est-à-dire à la civilisation du pays, il résolut de fonder lui-même une association exclusivement dévouée au salut des Canadiens. A l'aide des ressources réunies par cette société, il conçut le projet de faire construire dans l'île de Montréal, alors inculte, une ville fortifiée, consacrée à la sainte Vierge sous le nom de Ville-Marie, afin d'opposer une digue aux ravages des barbares, et de

fonder un établissement qui deviendrait le centre des missions. Pendant qu'il méditait ce dessein, la Providence le mit en relations avec Jérôme le Royer de la Dauversière, gentilhomme angevin, lieutenant général au présidial (ou tribunal) de la Flèche, dont la foi généreuse brûlait de contribuer au salut du Canada. Il voulait établir dans cette contrée lointaine une maison de sœurs hospitalières de Saint-Joseph, qui éclaireraient les âmes en guérissant les corps. Il vint de la Flèche dans les environs de Paris pour soumettre ses idées au garde des sceaux, et au moment où il entrait dans le château de Meudon, qui appartenait à ce haut personnage, M. Olier s'y rendait de son côté pour conférer de son futur séminaire de Saint-Sulpice. L'histoire a noté les incidents de leur touchante rencontre. Ces deux hommes, qui ne s'étaient jamais vus, se reconnurent au premier aspect, se comprirent sans s'être expliqués, se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, et s'embrassèrent avec effusion comme d'anciens amis. Ne l'étaient-ils pas, en effet, par cette sérieuse conformité de vues et d'aspirations qui constitue le fondement de la plus solide affection? Après les épanchements d'une mutuelle sympathie, M. Olier célébra la messe, et M. de la Dauversière y communia. Puis les deux serviteurs de Dieu s'entretinrent pendant trois heures de leurs plans et de leurs désirs réciproques. Avant de le quitter, M. Olier remit à son nouveau collaborateur un rouleau de pièces d'or pour couvrir les premières dépenses de son œuvre : à partir de ce jour, unis par d'indissolubles liens, ils agirent de concert pour l'accomplissement de leurs vœux. M. Olier proposa plus tard le patronage des établissements du Canada à sa compagnie de sulpiciens, qui ne l'adopta qu'après un mûr examen; une fois qu'elle l'eut accepté, elle sut le continuer avec une invincible ardeur. Mais avant d'obtenir ce grand résultat, grâce à son influence qui grandissait avec ses vertus, grâce à son ascendant sur l'élite de la société pa-

risienne, M. Olier réussit à fonder une société charitable, composée de personnes riches, ou du moins très-zélées, qui apportèrent la triple aumône de leurs prières, de leur crédit et de leurs offrandes. M. de la Dauversière, désireux d'un rôle modeste, voulut se borner à être l'exécuteur des décisions de l'association naissante. Bientôt la nouvelle œuvre obtint de M. de Lauzon, intendant du Dauphiné, la cession de l'île de Montréal. Cette île, dont nous avons déjà parlé, était située à soixante lieues de Québec, dans le fleuve Saint-Laurent, au milieu des Iroquois, toujours plus hostiles aux Français, parce que les Hurons, leurs ennemis, avaient recherché et s'étaient concilié notre amitié. La charité allait ainsi s'implanter parmi de farouches peuplades pour les éclairer, en affrontant les plus redoutables périls.

Une fois propriétaire au Canada, la société se hâta d'y expédier des tonneaux de vivres et d'objets nécessaires à l'établissement de la future colonie; puis elle réunit trente familles de gentilshommes, de commerçants, de cultivateurs et d'artisans, tous inspirés par des vues surnaturelles, et décidés à chercher d'abord l'extension du royaume de Dieu; plusieurs même parmi les laïques n'avaient qu'un seul but : *faire leur salut*, comme ils disaient, *dans un lieu éloigné de l'occasion du péril*, en travaillant à la gloire de Dieu par la conversion des sauvages. Il leur fallait un chef; M. Paul de Chaumédy de Maisonneuve, gentilhomme champenois, officier de mérite, chrétien éminent, consentit à les diriger. Vers le même temps, la charitable Mlle Manse venait de Langres à Paris, renonçant à une position brillante dans le monde pour accompagner les émigrants, s'adonner au service de leurs malades, et fonder à Ville-Marie le premier *Hôtel-Dieu*, avec le secours des sœurs hospitalières de Saint-Joseph venues de la Flèche.

Les colons partirent de la Rochelle en juin 1641, et arrivèrent heureusement au mois d'août à Québec, où ils

passèrent l'hiver. Les habitants de cette petite ville, composée alors de deux cents âmes, essayèrent de retenir les voyageurs en leur signalant les dangers auxquels ils s'exposeraient, s'ils persistaient à vouloir aborder en si petit nombre une île peuplée par une tribu considérable d'Indiens. M. de Maisonneuve, vaillant interprète de tout son équipage, répondit aux instances qui voulaient retarder son départ : « Je ne suis pas venu pour délibérer, mais pour agir ! Y eût-il à Montréal autant d'Iroquois que d'arbres sur ce plateau, il est de mon honneur et de mon devoir d'y établir une colonie. »

Quelques mois plus tard (février 1642), M. Olier, que ses importantes œuvres retenaient en France, et qui aurait tant aimé à se rendre au Canada, afin d'y exposer sa vie pour son divin Maître, réunissait à Paris, sous l'invocation de la sainte Vierge et dans l'église Notre-Dame, les associés de la compagnie de Montréal ; les prêtres célébraient la messe, les laïques recevaient l'eucharistie ; et tous, après la cérémonie religieuse, s'assemblaient à l'hôtel de Lauzon pour prendre de généreuses résolutions. Là fut décidé le départ de trois nouveaux navires, chargés de transporter en Amérique d'honnêtes familles appartenant aux métiers les plus utiles à l'avenir de la colonie. Là se fit une quête dont le chiffre dépassa deux cent mille livres, et dont le produit devait surtout servir à jeter les fondements de Ville-Marie.

Les premiers colons prirent possession de l'île de Montréal en se prosternant sur le rivage, et en chantant les louanges du Seigneur. Une chapelle en écorces reçut le très-saint Sacrement ; comme on ne possédait ni cire ni huile, on plaça devant le tabernacle une petite bouteille contenant des mouches à feu, qui produisent une lumière analogue à celle de la bougie. Les débuts furent très-pénibles. Les émigrants semèrent dans les larmes ; et à la place des récompenses du temps, ils s'assurèrent par leur courageuse persévérance la moisson des joies éter-

nelles. Malgré de petites fortifications construites avec des pieux, ils étaient souvent inquiétés par les Iroquois : ceux d'entre eux qui cultivaient la terre n'en connaissaient pas encore les propriétés ; ils ignoraient les moyens de la fertiliser, et ne parvenaient pas à produire le pain nécessaire à leur subsistance ; mais les conversions s'opéraient, et ce résultat consolait de tous les mécomptes.

M. de Maisonneuve, revenu en Europe pour solliciter de nouveaux secours, obtint les ressources dont il avait besoin, et réunit plus de cent hommes de choix, qui s'embarquèrent avec lui.

Vers le même temps, l'amour des âmes décidait des femmes d'élite à donner beaucoup, et même à s'expatrier pour améliorer le sort des pauvres Indiens. Mme de Bullion offrait soixante-deux mille livres pour l'hôpital de Montréal ; Mme le Peltier, jeune veuve d'Alençon, plus riche encore des dons spirituels que des biens de la terre, devenait l'une des fondatrices d'un couvent d'ursulines vouées à l'éducation des filles ; Marie Guyert, surnommée Marie de l'Incarnation, arrivait de Tours au Canada en 1639, gouvernait le couvent avec une grande sagesse, et composait des traités spirituels, un livre intitulé *l'École chrétienne*, destiné à former les novices, etc. ; œuvres précieuses inspirées par une piété fort éclairée.

Comment ne pas citer Marie Morin, la première sœur d'origine canadienne, qui servit les malades à l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie. Elle y entra comme novice dans sa treizième année, y vécut jusqu'à quatre-vingt-deux ans, et a écrit sur l'hôpital des mémoires d'un touchant intérêt. Pendant vingt-huit ans la maison de planches où demeuraient les sœurs était tellement exposée aux intempéries de la saison, que l'hiver elles devaient chaque matin secouer la neige qui couvrait leurs lits. « Pensez, mes sœurs, vous qui lisez ceci, dit la bonne sœur Morin dans ses annales, pensez que celles qui vous ont précédées ont cueilli bien des

épines où vous ne trouverez que des fleurs ; mais sachez aussi que tous ces fondements sont appuyés sur la croix, et que vous y aurez part, puisque vous avez l'honneur d'appartenir à Jésus-Christ en qualité d'épouses. »

Comment ne pas nommer encore Marguerite Bourgeois, originaire de la Champagne, digne coopératrice de Mlle Manse? Elle devint pour la colonie naissante un ange de miséricorde. A propos de sa vocation, et en faisant allusion à son départ pour l'Amérique, elle écrivait plus tard des lignes qui révèlent la vivacité de sa foi : « Je me dis alors en moi-même : Si c'est la volonté de Dieu que j'aille au Canada, je n'ai besoin d'aucune chose ; et je partis sans denier ni maille, avec un petit paquet que je pouvais porter sous mon bras. » Elle habitait Troyes, et y faisait partie d'une congrégation fondée par les religieuses du bienheureux P. Fourier ; c'était une association de jeunes personnes qui, sans contracter aucun engagement, se fortifiaient dans la piété par la pratique des bonnes œuvres. Mais ces actes de charité ne suffisaient pas à son amour des âmes ; elle travaillait à réunir les éléments d'un nouvel institut qui élevât la jeunesse sans être astreint à la clôture, quand M. de Maisonneuve vint lui révéler les besoins du Canada. Arrivée à Ville-Marie en 1653, Marguerite parcourait chaque jour les maisons pour instruire les enfants, servir les malades, assister les pauvres, visiter les affligés : à force de dévouement, de prières et de privations, elle parvint à fonder une nombreuse communauté. Ses religieuses ont traversé les siècles ; elles élèvent de nos jours six mille jeunes filles externes ou pensionnaires, et ont propagé leurs établissements dans cinq diocèses.

M. Hawkins, auteur protestant, dit à ce sujet : « L'histoire du Canada, dans les premiers temps, abonde en exemples de courage religieux, de zèle et d'héroïsme. Des femmes jeunes et délicates, s'arrachant aux douceurs de la civilisation, vont rendre aux malades les services

les plus bas; elles apportent à ces sauvages étonnés les secours de la médecine pour les corps, et les enseignements de la foi pour les âmes. »

M. Olier, toujours préoccupé du salut des sauvages, envoya au Canada plusieurs prêtres de sa compagnie. Quand il leur proposa cette périlleuse mission, tous s'offrirent à l'envi. L'un des premiers élus, M. le Maître, ne tarda pas à payer de sa vie son zèle pour le salut des sauvages. Une troupe d'Iroquois, cachés en embuscade, s'empara de lui tandis qu'il était seul à surveiller la moisson; ils lui tranchèrent la tête et l'emportèrent dans leur pays. Un autre prêtre de l'association, M. Vignal, subit le même sort. Après l'avoir tué, les sauvages firent rôtir sa chair pour s'en repaître. Mais la férocité de ces cannibales ne décourageait pas des âmes énergiquement résolues à propager le règne de Dieu.

Quand Ville-Marie fut construite, les Iroquois vinrent souvent l'assiéger, et parmi leurs nombreuses attaques il y en eut une entre autres qui la mit en grand péril. Dans cette grave occurrence, un bourgeois de la petite cité prit une résolution héroïque. Il décida quinze à vingt de ses compatriotes à faire avec lui, pour la défendre, le sacrifice de leur vie; ces pieux guerriers allèrent d'abord puiser le courage à sa meilleure source, reçurent ensemble les sacrements de pénitence et d'eucharistie; puis, inspirés par le Dieu qu'ils portaient dans leur cœur, ils s'enfermèrent dans un petit fort construit en avant de la ville. Là ils se battirent avec un invincible courage, et périrent tous les armes à la main; mais ils avaient tenu les ennemis en échec, et avaient retardé leur marche; le temps nécessaire avait été gagné, des secours étrangers avaient pu arriver, et la cité était sauvée!

Pendant vingt ans, la compagnie de Montréal s'efforça de peupler et de défricher l'île dont elle était propriétaire; puis la mort de la plupart de ses membres décida les survivants à transmettre cette onéreuse propriété aux

sulpiciens, afin d'assurer l'avenir de la colonie. En acceptant cette lourde charge, les fils spirituels de M. Olier ne se dissimulaient pas les sacrifices qu'elle allait leur imposer. Il fallait tout d'abord éteindre une dette de cent trente mille livres, et réunir des sommes bien plus considérables pour subvenir aux besoins de la colonisation. Mais la Providence bénit le désintéressement des nouveaux propriétaires, et l'on assure que dans la période de cinquante ans ils purent, grâce à leurs aumônes personnelles, à leurs démarches et à leurs quêtes, faire parvenir à Ville-Marie des ressources dont la valeur représenterait aujourd'hui plus de quatre millions.

L'intelligente charité des bienfaiteurs attira sur leur entreprise d'abondantes bénédictions. L'île de Montréal, peu à peu défrichée et peuplée, des églises bâties, douze paroisses organisées pour des Européens laborieux, choisis avec soin et venus des diverses parties de la France, avec un esprit d'initiative et de foi trop affaibli de nos jours, des missions entretenues pour les sauvages : tels furent les résultats de tant de sacrifices et de persévérance. L'île a conservé le bénéfice de sa chrétienne origine. « Longtemps, suivant l'expression du P. Charlevoix, elle a ressemblé à une communauté religieuse. » Longtemps, selon le témoignage d'un autre historien, il a existé entre les habitants une telle union, qu'ils étaient toujours prêts à se rendre mutuellement service. Quand on voyageait et qu'on arrivait dans un village, on se logeait chez les premiers venus, et on était sûr d'y trouver un bon accueil ; rien n'était fermé à clef, et il était inouï qu'on eût à se repentir de sa confiance.

En 1677, Ville-Marie ne comptait guère que seize cents habitants : un siècle plus tard, sa population égalait celle de Québec. Elle est aujourd'hui de cent vingt mille âmes. L'œuvre de Mlle Manse y est florissante, c'est la maison mère des hospitalières qui rayonnent au loin ; celle de la sœur Bourgeois ne fait pas moins de bien,

c'est la pépinière sans cesse renouvelée des religieuses qui se vouent à l'éducation des enfants.

Pendant que les colonisateurs de l'île Montréal s'efforçent de civiliser cette fraction du Canada, les pères de la compagnie de Jésus étendent au loin leur action bienfaisante, et défendent avec une infatigable ardeur les intérêts de la vérité. Leur première ambition est de propager les lumières de l'Évangile; mais il leur est donné par surcroît de servir la science et la patrie. L'histoire, la philologie, la littérature leur sont redevables de nombreux travaux, et, grâce à leur héroïque charité, la plupart des tribus sauvages se sentent attirées vers les Français, qui ont l'honneur de compter parmi leurs compatriotes des hommes d'un dévouement si admirable.

C'est ainsi que les peuplades groupées autour du lac Supérieur, de la source de la rivière Rouge et de celle du Mississipi, se réunissent aux chutes Sainte-Marie vers 1670, et se placent sous la protection de la France, qui les accueille avec bienveillance. Le délégué de l'intendant Talon vient les haranguer avec le P. Allouez, érudit missionnaire qui a découvert le lac Supérieur, et qui a porté la foi chez plus de vingt nations différentes. Une croix de cèdre est dressée au milieu de massifs d'arbres imposants : les Français, défilant en procession, s'inclinent avec respect devant le signe sacré de la Rédemption, et chantent des hymnes en son honneur.

A une époque peu éloignée de celle qui nous occupe, le P. Mesnard, accablé par l'âge et les infirmités, apprend que les Algonquins recherchent l'alliance française. Présumant que de telles dispositions lui promettent des succès pour son ministère, il part sans consulter ses forces, et ses œuvres ajoutent beaucoup à l'attrait des pauvres sauvages pour nos compatriotes. Son zèle ne veut accepter ni trêve ni repos. Les Hurons de l'île Saint-Michel l'appellent; il cède à leurs instances et se dirige vers eux, suivi d'un seul homme. Mais, pendant que son compagnon

transporte le canot, le vénéré vieillard se perd dans la forêt, et y meurt. Les sauvages pour lesquels il venait d'offrir sa vie conservèrent longtemps, comme de précieuses reliques, son bréviaire et sa soutane.

« Le prêtre catholique, dit M. Washington Irving, a devancé (près des sauvages) les soldats et les marchands. De lac en lac, de rivière en rivière, les jésuites s'avançaient sans jamais se reposer; et, prenant sur ces sauvages un ascendant que les autres missionnaires n'avaient pas au même degré, ils convertissaient les belliqueux Miamis comme les voluptueux Illinois. »

Le P. Marquette explore les terres qui bordent le Mississipi [1] pour y chercher des âmes à sauver, et plante la croix sur les bords de ce fleuve, appelé par les sauvages Meschacébé, le *Père des eaux* (1673). Les Indiens convertis ont beau le conjurer de ne pas poursuivre ses explorations, parce qu'il s'expose aux plus grands périls : il va, lui disent-ils, rencontrer des monstres qui se nourrissent de chair humaine, et qui n'épargnent personne ; mais rien n'arrête l'élan de son zèle : il est prêt à donner sa vie pour Jésus-Christ. Accompagné par Joliet, il parvient au dernier village connu des Français, fait connaître dans l'assemblée des anciens le but de son voyage, distribue de petits présents, et reçoit en échange une natte qui lui servira de lit. Deux guides, chargés de conduire le P. Marquette et Joliet, disparaissent au bout de peu de jours ; abandonnés alors à eux-mêmes dans ces déserts sans limite, les voyageurs se recommandent à leurs anges gardiens et parviennent heureusement à trois villages peuplés par les Illinois, dont ils reçoivent un cordial accueil. L'un des chefs, d'un âge avancé, les conduit à sa cabane

[1] La longueur totale du Mississipi, y compris ses détours, est de 6,000 kilomètres. Entre autres affluents, il compte le Missouri, plus grand que lui. Quand il a reçu le Missouri, sa largeur ordinaire varie de 1,600 à 3,200 mètres.

en disant : « Que le soleil est radieux, ô Français, en ce jour où vous venez à nous! Nous vous attendons, et vous entrerez en paix dans toutes nos demeures. » Le grand conseil est convoqué pour entendre le P. Marquette. Ce religieux annonce le seul vrai Dieu, créateur de l'univers. Sa parole, inspirée par la foi et par le cœur, charme les auditeurs, qui offrent aux messagers de la bonne nouvelle un banquet composé de viandes recherchées, de poissons et de miel.

Après un séjour d'une semaine, les deux compagnons poursuivirent leur marche, dépassèrent les confluents du Missouri et de l'Ohio, arrivèrent à l'Arkansas, et abordèrent à une tribu guerrière qui vint à la rencontre des voyageurs, armée de boucliers, de flèches, de haches, de massues. Là fut le terme de leur entreprise ; là comme partout ils exercèrent leur salutaire influence, et ils furent accueillis avec respect ; ils acquirent à ce moment la certitude que le Mississipi se jetait dans le golfe du Mexique, et le descendirent jusqu'à sa jonction avec l'Arkansas. Leur petite provision de blé d'Inde et de viande fumée était alors épuisée ; ils remontèrent le fleuve. Joliet revint à Québec annoncer au gouverneur cette découverte qui intéressait la France ; le P. Marquette resta chez les Miamis. Le saint missionnaire écrivait à propos de ces lointaines explorations : « Quand tout le voyage n'aurait valu que le salut d'une âme, j'estimerais mes peines bien récompensées, et c'est ce que j'ai sujet de présumer, car lorsque je retournai, nous passâmes par les Illinois ; je fus trois jours à leur publier les mystères de notre foi dans toutes leurs cabanes ; après quoi, comme nous nous embarquions, on m'apporta au bord de l'eau un enfant moribond, que je baptisai un peu avant qu'il mourût, par une providence admirable pour le salut de cette âme innocente. »

Deux ans plus tard, en hiver, le P. Marquette se dirigeait vers une autre tribu, quand un matin, étant entré

dans la petite rivière de Michigan, il suspendit sa course pour célébrer la messe à l'aide d'un autel improvisé sur le rivage. Les saints mystères accomplis, il demanda une demi-heure de solitude et de prières destinées à l'action de grâces dans une épaisse forêt ; dès que le temps prescrit fut écoulé, les conducteurs de son canot allèrent le chercher : ils ne trouvèrent que des restes inanimés ! L'extase, commencée sur la terre, se continuait au ciel. La mémoire de son nom, donné à la rivière, ne s'est pas effacée chez les peuplades de l'Ouest ; le souvenir de ses bienfaits est encore vivant chez elles, et on assure qu'elles veulent en quelque sorte l'immortaliser en lui érigeant une statue.

En présence de ces vies admirables, les ministres protestants eux-mêmes s'émeuvent, et témoignent leur vénération. L'un d'eux, M. Kip, après avoir raconté l'histoire de plusieurs martyrs, s'écrie : « Combien peu mouraient au milieu du repos !... Mais les obstacles qu'ils rencontraient purent-ils arrêter les progrès des jésuites ? Non, les fils de Loyola ne voulurent jamais se retirer. La mission qu'ils fondaient dans une tribu ne finissait qu'à l'extinction de la tribu elle-même. Leur vie n'était qu'une longue suite d'actes d'admirable dévouement et d'immenses sacrifices. Tout en pleurant leurs frères morts, ils s'empressaient de venir occuper leurs places, et, s'il le fallait, partager leur sort. »—« Tout ce qui est arrivé à ces excellents missionnaires, écrivait le P. Petit, après avoir raconté le martyre de ses frères, ils l'avaient prévu en se consacrant aux missions indiennes. Si la chair frémissait et tremblait, l'esprit ne défaillait pas. Chacun sentait qu'il était baptisé pour la mort, et que son sang, versé à flots dans les grandes forêts de l'Ouest, ferait croître plus de fruits de salut que toute une vie d'effort et de travail. »

Il conviendrait de citer un à un les noms des pères qui ont successivement évangélisé le Canada ; car ces

noms signifient esprit de foi, d'amour de Dieu et de sacrifice porté jusqu'à l'héroïsme. Si nous passons sous silence cette longue et glorieuse nomenclature, nous mentionnerons cependant plusieurs religieux, choisis parmi ceux dont le passage en ce monde a laissé dans l'histoire une trace plus profonde.

Le P. Pinet, fondateur de Cahokia, parlait avec tant d'attrait, que l'église où il prêchait ne pouvait contenir la foule des auditeurs.

Le P. Gabriel Marest eut la pieuse énergie d'aller planter la croix au milieu des montagnes de glace de la baie d'Hudson ; il échappa aux coups des barbares, mais il fut fait prisonnier par les Anglais.

Le P. Mermet créa la mission de Kaskaskia par son éloquence et ses vertus aimables.

Le P. Guignes franchit six cents lieues pour arriver au territoire habité par les Sioux; il allait être martyrisé, quand un chef de tribu, pénétré d'admiration pour sa sainteté, voulut l'arracher à la mort en l'adoptant comme son fils.

Le P. Pierron avait fait tant de bien aux Mohawks, qu'ils disaient de lui : « Ce Français a changé nos cœurs et nos âmes ; ses pensées et ses désirs sont les nôtres. »

Le P. Carheil, dont l'intelligence était à la hauteur de son zèle, parlait aussi facilement que sa langue maternelle les divers dialectes des tribus huronnes et iroquoises.

Le P. Dreuillettes était si éminemment charitable, que les Anglais eux-mêmes, après avoir médité sa mort, ne pouvaient s'empêcher de l'admirer.

Le P. Picquet, orateur, poëte, théologien distingué, fut le missionnaire des sauvages pendant trente ans. En trois années il avait su grouper autour de lui cent quatre-vingt-seize chefs de famille. Aussi le marquis Duquesne disait-il à son sujet : « A lui seul il vaut plus de dix régiments. »

Le P. Lamberville, par sa douceur et son habileté à

soigner les malades, gagne la confiance des farouches Iroquois.

Nous ne finirions pas, si nous entreprenions de dire tout ce qui mérite d'être proposé à nos hommages. Aussi que de précieux résultats, que de conversions obtenues et que d'âmes sauvées !

Après avoir rappelé les victoires morales des missionnaires, il est à propos de relater ici les découvertes d'un Normand dont les courageuses explorations vinrent promptement contrôler et compléter celles du P. Marquette.

Robert Cavalier de la Salle, né à Rouen, vers 1640, après de brillantes études faites dans un collége de la compagnie de Jésus vint au nouveau monde à l'âge de trente ans, pour y chercher la gloire dans de périlleuses aventures. Une première fois, il explora les lacs Érié et Ontario, puis il réunit quelques éléments de colonisation près du fort Frontenac. Après ces utiles travaux que le roi récompensa par des lettres de noblesse, il revint en France, afin d'y chercher des ressources et d'y obtenir des concessions. Ce fut alors que le marquis de Seignelay, fils aîné de Colbert et son successeur au ministère de la marine, appréciant les services de Robert de la Salle, consentit à lui donner une commission très-étendue, comprenant le monopole de l'important commerce des peaux de buffles. Après avoir surmonté des obstacles de tout genre, et couru des dangers où il sut déployer une rare énergie, Robert parvint, en 1682, jusqu'à l'embouchure du Mississipi; il prit, au nom de la France, possession de ce fleuve, le désignant sous le beau nom de Saint-Louis, et appelant *Louisiane* la contrée environnante. Mais malheureusement il était mal entouré; il avait admis des criminels dans son escorte, et cinq ans après cette importante excursion (1687) il périssait assassiné par un de ceux qui partageaient sa vie périlleuse. Il a mérité de M. Bancroft, dans son *Histoire des États-*

Unis, le témoignage suivant : « Par la force de sa volonté, la variété de ses connaissances, l'étendue de ses conceptions et l'aptitude de son génie à vaincre les plus grandes difficultés, par sa résignation à la volonté de Dieu et son héroïque fermeté dans le malheur, par l'énergie de ses résolutions et son infatigable persévérance, il égalait les plus grands de ses concitoyens... Après avoir commencé la colonisation du haut Canada, il acheva la découverte du Mississipi depuis les chutes Saint-Antoine jusqu'à son embouchure. On se souviendra de lui à travers les âges, comme du père de la colonisation dans la grande vallée centrale de l'Ouest. »

Bienville, dont les dix frères consacraient comme lui leur vie au service de la France, continua la colonisation commencée par Robert de la Salle à la Louisiane. Il s'y dévoua pendant quarante ans, et opposa à d'immenses obstacles une inébranlable fermeté. Il revint en France dans sa vieillesse, laissant une population de six mille âmes là où il avait amené deux cent cinquante hommes.

CHAPITRE V

Efforts du gouvernement français pour coloniser le Canada. — Ruine et dissolution de la compagnie des Cent Associés. — Lois et principes administratifs de la mère patrie appliqués à la Nouvelle-France. — Hostilité des colons anglais et des peuplades iroquoises contre notre puissance. — Massacre du bourg de la Chine. — Le comte de Frontenac et le chevalier d'Iberville. — Traités de Ryswyck et de Montréal.

Nous avons énuméré avec un respectueux empressement les noms et les actes de plusieurs des généreux missionnaires qui ont propagé la vérité dans le nouveau monde, parce que leurs exemples sont de nature à ranimer les courages trop souvent abattus de notre temps. Il importe de raviver le souvenir de leurs vertus, afin de leur susciter des imitateurs ; car, plus que jamais, la terre a besoin de cœurs vaillants qui s'inspirent ici-bas des pensées d'en haut. Ces hommes d'élite savent qu'un des meilleurs moyens de gagner le ciel est de semer en ce monde les œuvres civilisatrices : ils s'y consacrent avec ardeur, et, en travaillant pour obtenir les immortelles récompenses de l'avenir, ils deviennent toujours les bienfaiteurs du présent.

Après le rapide exposé que nous venons de présenter à nos lecteurs, il convient de leur offrir dans un tableau sommaire l'histoire des efforts tentés par le gouvernement français pour coloniser le Canada ; il faut raconter

les difficultés qu'il eut à vaincre, ses sacrifices, ses succès, ses fautes, ses revers, et en dernier lieu sa suprême défaite.

La compagnie des Cent Associés s'était fondée en 1627 : autorisée par le cardinal de Richelieu, elle s'était montrée sévère dans le choix des colons, et n'avait accepté que d'honnêtes familles, venues surtout des campagnes de Bretagne et de Normandie [1]. Il faut l'en remercier et lui rendre à ce sujet la justice qu'elle mérite.

« Tout le monde sait, dit le P. Charlevoix, de quelle manière la plupart des colonies se sont formées dans l'Amérique ; mais on doit rendre cette justice à celle de la Nouvelle-France, que la source de presque toutes les familles qui y subsistent aujourd'hui est pure, et n'a aucune de ces taches que l'opulence a bien de la peine à effacer ; c'est que ses premiers habitants étaient, ou des ouvriers qui ont toujours été occupés à des travaux utiles, ou des personnes de bonne famille qui s'y transportèrent, dans la seule vue d'y vivre tranquillement, et d'y conserver plus sûrement leur religion qu'on ne pouvait faire alors dans plusieurs provinces du royaume, où les coreligionnaires étaient fort puissants. Je crains d'autant moins d'être contredit sur cet article, que j'ai vécu avec quelques-uns de ces premiers colons, presque centenaires, de leurs enfants et d'un assez bon nombre de leurs petits-enfants ; tous gens plus respectables encore par leur probité, leur candeur et la piété solide dont ils faisaient profession, que par leurs cheveux blancs et le souvenir des services qu'ils avaient rendus à la colonie. Sans doute dans ces premières années, et plus encore dans la suite, on y a vu quelquefois des personnes que l'état de leurs affaires ou leur mauvaise conduite obligeaient de s'exiler

1 De nos jours encore les voyageurs qui visitent le Canada reconnaissent chez ses habitants, si dignes d'estime, un accent normand très-prononcé qui révèle leur origine.

de leur patrie, et quelques autres dont on voulait purger l'état et les familles; mais comme les uns et les autres y sont venus par petites troupes, et qu'on a eu une très-grande attention à ne pas les laisser ensemble, on a presque toujours eu la consolation de les voir en très-peu de temps se réformer sur les bons exemples qu'ils avaient devant les yeux, et se faire un devoir de la nécessité où ils se trouvaient de vivre en véritables chrétiens, dans un pays où tout les portait au bien et les éloignait du mal. »

La compagnie des Cent Associés était douée de ce bon vouloir, de cette intention droite qui gagne des mérites pour l'éternité; mais elle était dépourvue de l'initiative intelligente, active et féconde, qui attire les ressources, inspire la confiance, surveille les détails et pourvoit aux besoins: aussi ne sut-elle pas imprimer à la colonisation l'essor attendu de ses travaux; elle ne parvint pas même à sauvegarder ses intérêts privés. En 1663 elle était à la fois ruinée et dissoute : le nombre des colons ne dépassait guère deux mille. Ce fut alors que le gouvernement français reprit possession du Canada, et résolut de protéger efficacement les colons attaqués par les Iroquois, leurs perpétuels ennemis. L'ordonnance royale rendue sur la proposition de Colbert étendait à la Nouvelle-France les principes administratifs qui régissaient la mère patrie. Elle organisait à Québec un conseil souverain, investi de prérogatives analogues à celles des parlements, chargé d'enregistrer les édits émanés du souverain pour leur donner force de loi, d'administrer les finances, de diriger l'exploitation des forêts, le commerce, l'industrie, de juger en dernier ressort les affaires civiles et criminelles.

Ce conseil était composé du gouverneur, de l'intendant, d'un procureur du roi et de plusieurs conseillers.

Sous le rapport religieux, le Canada avait d'abord relevé de l'archevêché de Rouen; mais en 1657 le saint-père y avait créé un vicariat apostolique, érigé en évêché

treize ans plus tard (1670). Il fut convenu que le choix de l'évêque serait exclusivement réservé au souverain pontife; que le prélat élu prêterait serment au roi de France, et ferait partie du conseil supérieur [1].

Le gouverneur, investi des pouvoirs les plus étendus, avait le droit de requérir les forces militaires, réglait les affaires extérieures, et représentait le roi.

L'intendant, à l'instar des préfets de nos jours, mais avec une autorité beaucoup plus complète, administrait les chemins, les finances, la marine, le commerce, etc. Une partie des affaires judiciaires rentrait dans ses attributions; ses décisions pouvaient être réformées par le conseil d'État siégeant à Paris.

Quant à la législation, il fut convenu qu'on suivrait la coutume de Paris, en y introduisant quelques modifications locales. Cette coutume admettait le partage égal des successions, et, par suite de ce principe, la division des propriétés fut portée à de telles limites, que l'exploitation des terres devenait presque impossible; il fallut remédier à ce grave inconvénient. En 1745 il fut défendu de parceller des terrains qui n'avaient pas un arpent et demi de large sur trente de long.

Les concessions territoriales étaient accordées sous les titres de seigneuries aux personnes réputées dignes et capables de les bien administrer. Au lieu de les faire valoir directement, elles en confiaient ordinairement la culture à des soldats vétérans ou à des familles laborieuses, moyennant certaines redevances fixées d'avance en argent, en blé et en prestations. Ces fermiers devaient entretenir les chemins nécessaires, fournir le bois dont le seigneur avait besoin, faire moudre le blé au moulin seigneurial, et y laisser la quatorzième partie de la farine pour droit de mouture.

[1] Le premier évêque du Canada fut François de Laval, de l'illustre maison de Montmorency. Ses vertus brillèrent d'un vif éclat au Canada, et ajoutèrent un nouveau lustre à son nom.

Dans le siècle qui s'écoula de 1663 à 1763, ces concessions importantes s'élevèrent au chiffre de deux cent dix, et le même régime se continua sous la domination anglaise ; il a été récemment aboli.

Les colons étaient obligés d'acheter à la France les objets manufacturés dont ils avaient besoin, et ils ne pouvaient vendre qu'à elle les produits de leurs travaux ; il leur était interdit, sous des peines sévères, de commercer avec des étrangers. Ces entraves, si préjudiciables aux intérêts de la colonie, ont été maintenues jusqu'à notre époque ; les règlements actuels établissent enfin la liberté du commerce et de l'industrie ; à présent les Canadiens peuvent fabriquer, vendre et acheter sans entrave et sans restriction.

Le monopole dont ils ont si longtemps souffert pesait sur eux avec d'autant plus d'inconvénients, que les fonctionnaires publics, pourvus de traitements médiocres, étaient autorisés à fournir à l'armée et aux habitants les marchandises nécessaires à leur consommation. De là de déplorables abus qui ne furent pas étrangers à nos défaites. Ces employés s'associaient, pour vendre à un taux élevé, et empêchaient la concurrence qui eût favorisé les intérêts des consommateurs en produisant l'abaissement des prix.

Toutefois le régime inauguré en 1663 au Canada était bien préférable à l'état ancien, et dès que le pays fut ainsi replacé sous l'autorité directe de la couronne, la colonisation prit un certain essor, dû surtout aux sages et habiles mesures adoptées par un homme d'un mérite incontesté ; c'était l'intendant Talon, dont le nom était justement honoré dans les fastes du parlement de Paris. L'agriculture, l'exploitation des bois et des mines de fer, les pêches de morue, reçurent une impulsion inaccoutumée. Des vaisseaux construits à Québec facilitèrent les transports, et le commerce de pelleteries acquit une importance telle, que la valeur annuelle de cette principale branche de

l'industrie canadienne dépassa bientôt trois millions. Mais dans ce commerce même, les colons anglais, voisins de nos compatriotes, réussissaient mieux que les Français. Entraînés par le goût des aventures maritimes qui distingue ordinairement les nations insulaires, les habitants de la Grande-Bretagne émigraient en plus grand nombre pour le nouveau monde, et y faisaient de plus importants bénéfices. Libres dans leur industrie, ils fabriquaient eux-mêmes, à bon compte, les marchandises qu'ils échangeaient contre des fourrures avec les sauvages, et ils leur fournissaient les étoffes de leur goût, tandis que nos produits, préparés d'avance d'après certaines règles invariables, ne répondaient ni aux caprices ni même aux besoins des acheteurs; enfin nos rivaux leur vendaient sans scrupule et sans entrave ces funestes liqueurs fortes qui passionnaient les sauvages en les abrutissant, tandis que la loyauté du roi de France interdisait cette vente pour éviter les abus de l'ivrognerie, et faire respecter chez les pauvres Indiens les droits de la faiblesse et du malheur. Aussi les plus grosses parts des pelleteries allaient aux Anglais, et leurs gains dépassaient sensiblement les nôtres. Mais le temps et l'expérience tournèrent au profit de notre nation. Les Canadiens finirent par comprendre où étaient leurs vrais amis, et leur attachement pour les Français a bravé les injures du temps; elle a survécu à tous nos désastres. A la fin du siècle dernier, Chateaubriand, visitant les peuplades qui avaient connu nos religieux et nos sœurs hospitalières, remarquait qu'elles se souvenaient avec reconnaissance du drapeau de la France. « Un mouchoir blanc, dit-il, suffisait pour passer en sûreté à travers les hordes ennemies, et pour recevoir partout l'hospitalité. »

A la fin du XVIIe siècle, c'est-à-dire à l'époque qui nous occupe, la Nouvelle-France comprenait la plus grande partie de l'Amérique du Nord. Elle était limitée au nord par la baie d'Hudson, au midi par le golfe du Mexique, à

l'est par l'océan Atlantique, à l'ouest par les prairies situées en avant des montagnes Rocheuses, et connues de nos jours sous le nom de Far-West. Cette superficie égalait onze fois celle de la France; elle était d'environ trois cent mille lieues carrées, et se divisait en plusieurs parties ainsi dénommées : au nord, le pays de la baie d'Hudson et le Labrador; à l'est, l'Acadie, le Canada proprement dit et Terre-Neuve; à l'ouest, les pays d'en haut, situés autour des grands lacs; au midi, la Louisiane, dans la vallée du Mississipi, récemment découverte et baptisée par ce vaillant la Salle, dont nous avons déjà raconté les exploits (1682).

Les gouvernements de Versailles et de Londres vivaient en bonne intelligence, parce que la maison des Stuarts avait besoin de l'alliance de Louis XIV; mais en Amérique les colons anglais luttaient incessamment contre nous, envahissaient nos possessions, et suscitaient contre nos compatriotes la fureur des Iroquois, qui vinrent nous attaquer. Le gouverneur du pays, M. de la Barre, était un vieillard malade et infirme; il perdit un temps précieux, accepta une paix humiliante, fut rappelé en France, et remplacé par un officier plus énergique, le marquis de Dénonville. Ce colonel de cavalerie venait au nouveau monde avec la volonté très-arrêtée d'imprimer dans l'esprit des barbares le respect de notre puissance, et il débuta par un acte de nature à diminuer ce sentiment.

Avant les premières hostilités, il eut la fâcheuse idée d'attirer plusieurs chefs iroquois, d'une complexion robuste, dans un guet-apens; au lieu de conférer avec eux, il les fit prisonniers, au mépris du droit des gens, et les embarqua pour la France, où ils furent employés sur les galères. Ce procédé, indigne de l'autorité française, exaspéra les peuplades qu'on voulait intimider, et augmenta leur soif de vengeance. Elles coururent aux armes, furent vaincues dans plusieurs combats, virent leurs villages incendiés et leurs pays ravagés; cependant, comme

elles avaient su se préparer d'inaccessibles retraites en peu de temps, elles réussirent à réparer leurs pertes.

Dès qu'elles se crurent suffisamment préparées, elles recommencèrent la lutte avec l'appui de l'Angleterre. La révolution de 1688 y avait détrôné le roi catholique Jacques II, et avait appelé au pouvoir son gendre, Guillaume III, prince protestant de la maison d'Orange et stathouder de Hollande. A partir de ce jour, l'antique alliance qui unissait les deux nations voisines et si souvent rivales fut rompue; une ère nouvelle d'hostilités s'ouvrit, dura vingt-cinq ans, et fut suivie par une paix de trente années. Puis la guerre recommença; elle aboutit à la destruction de notre puissance maritime et à la perte de la Nouvelle-France.

Les Iroquois, plus soutenus que jamais par les Anglais, pillèrent la partie occidentale du Canada pendant plus de dix années, et jusqu'en 1700 ils incendièrent, massacrèrent et assouvirent leur rage avec d'autant plus de facilité, que nos colons, disséminés sur une immense étendue de territoire, ne pouvaient leur opposer aucune résistance efficace. Groupés, associés, se prêtant un mutuel secours, les Français se seraient défendus; isolés, abandonnés à eux-mêmes, ils étaient à la merci des sauvages, et devaient subir les plus horribles traitements. Nous donnerons une idée de la férocité de ces barbares, en reproduisant ici la relation du massacre de *la Chine*, petit bourg situé dans l'île de Montréal, à trois lieues de la ville du même nom. Ils y pénétrèrent de nuit (25 août 1689) et y trouvèrent tous les habitants endormis. « Ils commencèrent, dit le P. Charlevoix, par tuer les hommes; ensuite ils mirent le feu aux maisons. Par là, ceux qui y étaient restés tombèrent entre les mains des ennemis, et endurèrent toutes les horreurs que la fureur peut inspirer. Les barbares la poussèrent même à des excès dont on ne les avait pas encore crus capables. . .

. . . . . .

Ils mirent des enfants tout vivants à la broche, et contraignirent les mères de les tourner pour les faire rôtir! Ils inventèrent quantité d'autres supplices inouïs, et deux cents personnes de tout âge, de tout sexe, périrent ainsi en moins d'une heure dans les plus affreux tourments. Cela fait, l'ennemi s'approcha jusqu'à une lieue de la ville, exerçant partout les mêmes cruautés, et quand ils furent las de ces horreurs, ils firent deux cents prisonniers qu'ils emmenèrent dans leurs villages. »

Toutefois, à partir de 1696, on put espérer de faire respecter nos compatriotes ; nos villages se fortifièrent ; on vit des femmes elles-mêmes se défendre vaillamment contre les attaques des barbares ; et pendant que l'intérieur du pays s'organisait, à l'extérieur des tribus alliées à la France pénétraient sur le territoire anglais, où elles exerçaient de terribles représailles. Le roi venait d'ailleurs de donner pour la seconde fois au Canada un gouverneur capable de rassurer le pays sur son avenir; c'était le comte de Frontenac, qui avait déjà très-habilement dirigé la colonie pendant dix ans ; il fut appelé de nouveau à la tête de la colonie et y resta jusqu'à sa mort (1698). Les Anglais faisaient de redoutables préparatifs pour s'emparer de nos possessions. Ils envahissaient l'Acadie, Terre-Neuve, la baie d'Hudson, et se disposaient à prendre nos places fortes. Frontenac, délpoyant une activité bien entendue, pourvut aux plus pressants besoins, mit Montréal et Québec en état de défense, réunit dans cette dernière ville toutes les forces dont il pouvait disposer, et y attendit l'ennemi de pied ferme. Phibs, amiral de la Grande-Bretagne, vint l'y chercher avec une flotte de trente vaisseaux, et le fit sommer de se rendre en ne lui accordant qu'une heure pour écrire sa réponse. Le gouverneur répondit immédiatement *par la bouche de son canon*, et ouvrit le feu contre les navires anglais. Après trois jours de combats acharnés, les assaillants étaient repoussés avec des pertes considérables, et devaient re-

tourner à Boston. Ce glorieux fait d'armes eut en France du retentissement, et Louis XIV voulut qu'une médaille frappée en l'honneur de cette victoire fût chargée d'en perpétuer le souvenir.

Bientôt les Français purent enfin prendre l'offensive au Canada, et cette dernière partie de la campagne fut conduite avec autant de fermeté que de succès par le chevalier d'Iberville, capitaine de vaisseau, fils d'un des premiers colons normands, né à Montréal, d'une famille nombreuse et entièrement vouée au service de la patrie, puisqu'il eut dix frères, et que huit d'entre eux embrassèrent la carrière des armes; cet officier distingué détruisit le fort Pemaquid, élevé par les Anglais sur le territoire de nos alliés comme une perpétuelle menace contre l'Acadie : il rasa les établissements fondés par les ennemis à Terre-Neuve et à la baie d'Hudson. Avec un seul navire, il attaqua trois vaisseaux bien armés, et grâce à des manœuvres hardies, habilement combinées, il parvint à faire sombrer un bâtiment, à en capturer un autre, et à mettre en fuite le troisième.

Pendant ces brillants exploits, le comte de Frontenac luttait avec avantage contre les Iroquois, et ordonnait des constructions pour la défense de nos frontières, quand le traité de Ryswyck (1697) et celui de Montréal (1701) suspendirent momentanément les hostilités.

La convention de Ryswyck, intervenue entre la France et l'Angleterre, reconnaissait à la France l'intégrité de son territoire américain, y compris la baie d'Hudson, et désignait la rivière Saint-Georges comme limite entre l'Acadie et la Nouvelle-Angleterre. Cette convention fut signée une année avant la mort du gouverneur français.

Frontenac termina sa glorieuse carrière en 1698. « Il était alors, dit le P. Charlevoix, dans sa soixante-dix-huitième année; mais dans un corps aussi sain qu'il est possible de l'avoir à cet âge, il conservait toute la fermeté et toute la vivacité d'esprit de ses plus belles

années. Il mourut comme il avait vécu, chéri de plusieurs, estimé de tous, et avec la gloire d'avoir, sans presque aucun secours de France, soutenu et augmenté même une colonie ouverte, attaquée de toutes parts, et qu'il avait trouvée sur le penchant de sa ruine. »

Quant au traité de Montréal, il fut signé par les chefs de diverses tribus appartenant spécialement aux nations iroquoises, et par le chevalier de Callières, nouveau gouverneur du Canada, qui parvint, dès ses débuts, à imposer aux sauvages, parce qu'ils le savaient religieux observateur de sa parole, et résolu de faire exécuter celle qui lui avait été donnée. Il fut efficacement secondé dans ses négociations par un puissant chef des Hurons, appelé Kondiaronck, et surnommé *le Rat*. C'était un vieillard d'une grande valeur, distingué par son esprit, par sa bravoure, qui avait embrassé avec bonheur la vraie religion, et la pratiquait dans toute sa conduite. Les préliminaires furent signés en 1700, et l'année suivante eut lieu la signature du traité. Dès la première réunion, Kondiaronck se trouva mal, puis revint à lui, prit la parole, et captiva l'attention générale par un discours si éloquent, que l'imposante assemblée en oublia la longueur. Après ce dernier effort, l'orateur, épuisé, retomba fort malade, mourut dans la nuit, éclairé, soutenu par la foi vive des premiers chrétiens, et fut honoré par de solennelles funérailles.

Ce triste événement n'empêcha pas la conclusion de l'œuvre à laquelle le puissant guerrier avait préparé les esprits. Trente-huit chefs de tribus étaient réunis; chacun d'eux prit à son tour la parole; celui des Algonquins, jeune et vaillant capitaine dont l'alliance et le concours avaient efficacement aidé les Français à réduire les Iroquois, voulut alors adresser au gouverneur des paroles simples qui sortaient d'un cœur confiant et disposé au pardon. S'avançant vers le chevalier de Callières, il lui dit : « Mon père, je ne suis pas homme de conseil, mais

j'écoute toujours ta voix ; tu as fait la paix et j'oublie le passé. »

Tous les membres du congrès signèrent le traité, fumèrent successivement, en signe de bonne harmonie, le grand calumet de paix, et chantèrent le *Te Deum* d'action de grâces. Un repas abondant dont trois bœufs entiers formaient les pièces de résistance, des illuminations, des feux de joie, plusieurs décharges d'artillerie, et une distribution de cadeaux envoyés par le roi de France à ses alliés, tels furent les moyens employés pour fêter un événement sans précédent au Canada, et dont il y avait lieu d'espérer de salutaires résultats.

CHAPITRE VI

Attaque des Abénaquis, alliés de la France, par les Anglais. — Martyre du R. P. Rasle. — Extension de la colonie française. — Influence réformatrice du cardinal de Fleury, du comte de la Galissonnière, du marquis Duquesne. — Les Anglais envahissent la vallée de l'Ohio. — Georges Washington et Jumonville. — Combats sur trois points principaux. — Acadie; rives de l'Ohio; centre du Canada. — Le marquis de Vaudreuil; le marquis de Montcalm; le chevalier de Lévis. — Victoire de Chouegen. — William Pitt.

La paix, si désirée par la France, fut de nouveau troublée par l'Angleterre. Cette puissance recommença les hostilités en 1704, et fit pour s'emparer de l'Acadie, en 1707, des tentatives qui échouèrent d'abord devant l'héroïque résistance de nos rares soldats. Mais ses efforts finirent par triompher en 1710; le pays, écrasé par le nombre et l'habileté des envahisseurs, tomba dès lors, et d'une façon définitive, au pouvoir des Anglais.

Les Iroquois avaient promis, dans leur traité, d'observer une complète neutralité, et ils respectaient leurs engagements; quant aux Anglais, quoiqu'ils fissent de grands sacrifices d'hommes et d'argent, ils étaient plus souvent battus que victorieux, lorsque la paix d'Utrecht, imposée à Louis XIV par ses revers, termina la guerre et fit peser sur notre colonie les plus désastreuses conditions (1713). La baie et le détroit d'Hudson, l'Acadie,

Terre-Neuve, avec la réserve pour la France du droit de pêcher sur la côte, furent abandonnés à l'Angleterre; cette heureuse rivale, forte de nos défaites en Europe, dicta elle-même sa volonté, et mesura selon ses intérêts l'étendue de nos sacrifices : les clauses du traité étaient si funestes à notre influence en Amérique, ils livraient si complétement à nos rivaux les abords de la colonie, qu'ils en préparaient la perte irréparable.

Les limites de l'Acadie n'avaient pas été fixées dans la convention. Cette contrée se composait uniquement d'une presqu'île; les Anglais prétendirent qu'elle comprenait les bassins dont elle est entourée et le territoire des Abénaquis, alliés de la France; sans attendre la solution d'une question qui devait être tranchée par des commissaires des deux nations contractantes, ils attaquèrent cette peuplade, et supposant le P. Rasle hostile à leurs ambitieux desseins, ils le massacrèrent. Voici la notice que l'honorable M. Bancroft, malgré ses préjugés, de race et de secte, a cru devoir consacrer à ce saint missionnaire dans l'histoire des Etats-Unis.

« A Norridgewock, sur les bords du Kennebec, le vénérable Sébastien Rasle, apôtre et compagnon des sauvages pendant plus d'un quart de siècle, avait réuni un village florissant autour d'une église qui pouvait, dans le désert, avoir quelques prétentions à la magnificence. Très-ascétique et rigoureux observateur du jeûne, il n'usait jamais de vin et ne se nourrissait que de maïs pilé. Il avait bâti sa cabane, il labourait son jardin, puisait son eau, et préparait lui-même ses repas. Il distribuait tout ce qu'il recevait, donnant ainsi l'exemple de la pauvreté religieuse. Il s'occupait en même temps de décorer son sanctuaire, sachant que la foi du sauvage a besoin d'être éveillée par des emblèmes qui frappent ses sens. Il avait lui-même orné de peintures les humbles murs de son église; il y prêchait chaque jour; puis, dans les wigwams tempérant l'esprit de dévotion par des conversations

familières et une innocente gaieté, il achevait de gagner les âmes par la persuasion. Quarante jeunes Abénaquis, revêtus de soutanes et de surplis, l'assistaient dans les offices et dans les processions publiques qui attiraient un grand nombre de Peaux-Rouges. Deux chapelles avaient été bâties près du village: l'une dédiée à la Vierge et ornée de sa statue; l'autre placée sous l'invocation de l'ange gardien. C'est là que le chasseur s'arrêtait pour faire sa prière. Quand la tribu descendait au bord de la mer dans la saison du gibier de passage, le P. Rasle la suivait, et une chapelle de bois s'élevait promptement sur une petite île. »

Les Anglais surprirent Norridgewock le 23 août 1724. Les quelques guerriers qui se trouvaient dans le fort coururent aux armes, et essayèrent de résister pour donner aux femmes, aux vieillards et aux enfants le temps de prendre la fuite. Rasle, connaissant l'animosité des ennemis contre sa personne, accourut afin d'attirer leurs coups sur lui-même, et de sauver ainsi ses chers néophytes. Cette invention, d'un sublime dévouement, obtint le succès qu'il ambitionnait, et beaucoup de sauvages eurent le temps de traverser la rivière qui coulait près du village, pendant que les ennemis pillaient les cabanes, dévastaient l'église, y mettaient le feu et martyrisaient le vénérable religieux. Quand, après la retraite des Anglais, les Abénaquis revinrent à Norridgewock, « ils trouvèrent, dit M. Bancroft, le P. Rasle scalpé, percé de coups, le crâne fracassé, la bouche et les yeux remplis de boue. Ils l'ensevelirent au lieu même où il avait l'habitude de célébrer les saints mystères... Il était dans sa soixante-septième année, et en avait passé trente-sept à servir Dieu dans le nouveau monde. Il était naturellement robuste; mais l'âge, la fatigue et les jeûnes l'avaient épuisé. Il connaissait plusieurs dialectes des Algonquins, et avait évangélisé plusieurs tribus dans la vallée du Mississipi. En 1721, le P. de la Chasse l'ayant invité à revenir au

Canada, il avait répondu : « Dieu m'a confié ce troupeau; je suivrai son sort, heureux d'être immolé pour son plus grand bien. »

La mémoire du P. Rasle est encore en bénédiction chez les Abénaquis. Un siècle après sa mort, une députation de la tribu alla trouver Mgr Caroll, archevêque de Baltimore, pour lui offrir le crucifix du saint religieux, et prier Sa Grandeur, en retour de cet hommage, de leur envoyer un prêtre catholique. Les ministres protestants avaient essayé de pénétrer chez eux; mais les Abénaquis avaient résisté à leurs tentatives, et les avaient éconduits de leur village.

« Cent huit ans après le martyre de Sébastien Rasle, dit M. Marshall [1], le docteur Fenwick, évêque de Boston, acheta le champ arrosé du sang du P. Rasle pour bâtir une église sur le lieu consacré par sa mort. L'année suivante (1833), le même évêque rencontra le descendant d'un des Anglais qui l'avaient massacré; par lui le prélat connut que, depuis le moment de cette mort, le grand-père de ce colon n'avait pas cessé de répandre des larmes à la pensée de ce jour funeste; souvent il se rappelait qu'ayant été blessé, il avait été charitablement soigné par une des néophytes du P. Rasle, dont le mari fut tué par ces mêmes Anglais. »

Quand la France apprit la conduite des Anglais envers des sauvages inoffensifs, quand elle sut le martyre du vénérable P. Rasle, elle accueillit avec indignation la douloureuse nouvelle d'une double et si cruelle infamie; mais elle ne se crut pas assez forte pour châtier les coupables, et préféra, pour gagner du temps, le parti du silence à celui d'une protestation impuissante. Sachant d'ailleurs tout ce qu'elle avait à craindre de ses redoutables voisins, elle mit à profit les trente années de paix

1 *Les Missions chrétiennes*, traduites de l'anglais par M. Louis de Waziers.

que la Providence lui ménageait, pour élever des forts sur les frontières, et organiser un système de défense. Dans le but de faciliter les communications de la métropole avec le Canada, elle construisit à grands frais la ville et les remparts de Louisbourg, à l'entrée du golfe Saint-Laurent, sur la côte orientale de l'île du cap Breton.

Grâce à cette longue période de calme, grâce à l'habile administration du cardinal de Fleury, le Canada put développer ses nombreux éléments de prospérité. Malgré les entraves imposées par les lois du pays, l'agriculture et le commerce prirent de l'essor, et le chiffre des colons doubla. Dans les vingt dernières années, de vingt-cinq mille il s'éleva au nombre de cinquante mille. Des explorations confiées à Varenne de la Vérendrye firent connaître les pays situés à l'ouest des montagnes Rocheuses, et ces importantes découvertes rendirent les Français tout à fait maîtres des terres connues sous le nom de bassin des cinq lacs.

Cependant nos rivaux s'accommodaient mal de nos succès. Toujours désireux de nous ravir nos possessions d'outre-mer, ils voyaient d'un œil chagrin tout ce qui devait y consolider notre influence. Aussi épiaient-ils les occasions de nous susciter des difficultés, de nous attaquer et de nous affaiblir. Des faits regrettables survenus à Louisbourg leur en fournirent le moyen; ils ne manquèrent pas de le saisir. En 1744, les soldats de la place s'insurgèrent contre leurs chefs, parce que l'intendant Bigot, dont les concussions devaient causer tant de préjudice à la colonie, employait la garnison aux travaux des forts qu'il s'agissait de compléter, et que le supplément de solde promis pour ce labeur exceptionnel ne se payait pas. Les Anglais, informés par leurs espions de ce qui se passait, vinrent attaquer la ville. Le gros de l'armée assiégeante se composait surtout de quatre mille colons enrôlés et commandés par un énergique marchand appelé Pepperel, qui s'était adjoint des renforts venus

de la Grande-Bretagne. Devant l'ennemi, les séditieux rentrèrent dans le devoir; mais la troupe ne montra ni élan ni enthousiasme; les officiers, inquiets de son esprit, n'osèrent pas ordonner des sorties qui eussent suffi pour repousser l'ennemi; on resta derrière les remparts, et au bout de quelque temps, le commandant, privé de vivres et de munitions, crut devoir se résigner à une capitulation. Quelques jours plus tard, des pluies abondantes détrempèrent le sol, des secours arrivèrent de France : si la défense se fût un peu prolongée, si les mauvais conseils du découragement n'eussent pas prévalu dans l'intérieur de la place, la ville eût été sauvée, et une défaite humiliante eût été évitée.

Les vainqueurs, en entrant dans Louisbourg, s'étonnaient de leur triomphe; et, selon le témoignage de M. Bancroft, ils disaient : « Cette fois, Dieu est sorti d'une manière visible et presque merveilleuse des voies ordinaires de sa Providence; il a fallu son intervention pour décider les Français à nous abandonner cette forte place. Aussi, quand la nouvelle de ce succès parvint à Boston, les cloches, ajoute l'historien, sonnèrent en signe d'allégresse; tout le peuple fut transporté de joie. C'est ainsi que la première forteresse du nord de l'Amérique capitula devant une armée de fermiers, d'ouvriers et de pêcheurs indisciplinés. Ce fut le plus grand succès remporté par les Anglais pendant la guerre. »

Les hostilités se continuèrent sans résultats importants, et Louisbourg ne fut rendu que quatre ans plus tard, par le célèbre traité d'Aix-la-Chapelle, qui termina la guerre allumée entre la France et l'Angleterre à propos de la succession d'Autriche (1748). Il fut convenu que toutes choses seraient rétablies au Canada dans l'état où elles étaient avant la guerre, et que la diplomatie règlerait définitivement les limites réciproques des deux colonies.

Malgré cet accord solennel, les Canadiens ne pouvaient

compter sur une tranquillité de longue durée. Il leur semblait évident que les Anglais étaient décidés à méconnaître nos droits et à s'emparer de notre territoire. Aussi les gouverneurs, malgré l'exiguïté de leurs ressources, se préparaient-ils à opposer une vigoureuse résistance aux empiétements de nos voisins. Le comte de la Galissonnière multiplia les forts et les postes militaires, afin d'empêcher l'ennemi de franchir nos frontières; et après lui le marquis Duquesne arriva fort à propos pour rétablir la discipline dans l'armée. La troupe comptait alors dans ses rangs une foule de déserteurs et d'hommes tarés qui la déshonoraient. Le service se faisait mal; trop souvent l'impunité servait d'encouragement aux récidives; l'obéissance à la règle et le respect pour l'autorité avaient singulièrement faibli : quand ces deux bases de l'ordre sont ébranlées par ceux qui sont chargés de les maintenir, la société court à sa ruine. Aussi Duquesne comprit le danger et résolut de le conjurer. Son active fermeté, ses efforts soutenus, ses sévérités bien placées réformèrent beaucoup d'abus. Le corps des officiers, si difficile à renouveler, laissait encore trop à désirer; mais, au bout de deux ans, le personnel avait été épuré, l'esprit s'était amélioré, et l'on était parvenu à instruire les milices; quinze mille bourgeois étaient armés, et il était permis d'en espérer désormais de sérieux services.

Sans attendre le règlement diplomatique relatif aux frontières, et avant les conférences des plénipotentiaires, les Anglais envahirent notre territoire de plusieurs côtés à la fois; toutefois la commission se réunit, conféra longtemps, puis se sépara sans conclure. La France, s'appuyant sur son droit, opposait aux prétentions ennemies des arguments irréfragables; mais, comme l'Angleterre était décidée à s'emparer par la force de ce qu'elle n'obtenait pas par les voies amiables, les représentants des deux puissances ne purent réussir à remplir leur mission.

Pendant les négociations, les colons anglais de la

Virginie pénétrèrent sur les terres en litige, et même sur celles qui nous appartenaient, sans qu'il fût raisonnablement possible de le contester. Duquesne prit alors la résolution de repousser par la force toute nouvelle tentative d'empiétement; il envoya des troupes dans cette direction, et adopta toutes les mesures capables de nous assurer la possession de la vallée de l'Ohio, découverte en 1671 par le courageux de la Salle. Sur ce terrain voisin de la province anglaise commencèrent les hostilités qui devaient amener les deux nations européennes sur le champ de bataille américain.

En 1754, Dinwiddie, gouverneur de la Virginie, envoya pour occuper les terres de l'Ohio une colonne de miliciens commandés par un jeune major de vingt et un ans, déjà remarquable par son caractère : c'était Georges Washington, le futur président des États-Unis. Il chargea son avant-garde de construire près de la rivière un petit fort, bien vite attaqué, puis détruit par les Français, qui firent prisonniers ceux qu'ils y rencontrèrent.

Aussitôt le capitaine de Contrecœur, chef de la troupe chargée de garder la frontière, envoya un de ses officiers, M. de Jumonville, au major anglais, comme parlementaire, pour le sommer de se retirer et de ne pas fouler plus longtemps la terre française. Le nouveau négociateur avait à traverser d'épaisses forêts et des pays occupés par plusieurs peuplades ennemies. La prudence lui faisait une loi de s'entourer d'une escorte; il emmena trente-quatre hommes avec lui, et aussitôt ceux-ci se mirent en route pour remplir leur message. Mais, après quelque temps de marche, ils se virent tout à coup cernés par les troupes anglaises, et attaqués au mépris des principes les plus vulgaires du droit des gens. Washington commanda le feu; Jumonville fut tué avec neuf de ses soldats; les autres furent blessés, faits prisonniers ou mis en fuite.

Une lettre de Contrecœur au gouverneur du Canada, conservée dans les archives de la marine, et reproduite

par M. Dussieux dans son livre sur le Canada, renferme le passage suivant :

« . . . A sept heures du matin, ils furent entourés. Deux décharges de mousqueterie furent tirées sur eux par les Anglais; M. de Jumonville les invita par un interprète à s'arrêter, ayant quelque chose à leur dire : le feu cessa. M. de Jumonville fit lire la sommation que j'avais envoyée pour les prévenir de se retirer... Les sauvages qui étaient présents disent que M. de Jumonville fut tué par une balle qu'il reçut à la tête, tandis qu'il écoutait la lecture de la sommation, et que les Anglais auraient sur-le-champ taillé en pièces toute la troupe, si les sauvages ne les en avaient pas empêchés, en s'élançant devant eux... »

L'année suivante, les soldats de l'escorte faits prisonniers et rendus à la liberté furent renvoyés en France : leur témoignage confirma complétement les circonstances qui viennent d'être énumérées, relativement à ce qu'on appelait l'*assassinat* de M. de Jumonville.

Washington a cherché, sans pouvoir y parvenir, à se disculper d'une faute qui diminue l'éclat de sa renommée. Il a dit que la guerre lui semblait exister, qu'il n'y avait pas eu guet-apens, mais seulement combat entre détachements ennemis. Les avocats de Washington ont cherché à plaider les circonstances atténuantes. Ils ont prétendu que l'escorte de Jumonville empêchait de reconnaître le parlementaire en sa personne, et que la faute commise en l'attaquant devait lui être imputée. De telles allégations, formulées pour la défense d'une mauvaise cause, se réfutent d'elles-mêmes; elles sont impuissantes à modifier le caractère du fait incriminé et l'impression qu'il produit sur les esprits impartiaux.

Après la malheureuse rencontre qui engagea la guerre, Washington rentra sur le territoire français et construisit sur une des sources de l'Ohio le fort de la *Nécessité*. Contrecœur envoya M. de Villiers, frère de M. de Jumon-

ville, à la tête de sept cents hommes pour repousser l'ennemi. L'expédition fut conduite avec vigueur, et amena les Anglais à capituler. Les conditions faites aux vaincus furent honorables et conciliantes. M. de Villiers témoignait encore de son désir de ne pas troubler la bonne harmonie qui existait entre deux princes amis. « Nous pourrions venger un assassinat, dit-il à Washington, mais nous ne l'imitons pas. »

Cependant le roi Louis XV ne voulut pas encore se résigner à la guerre; il se contenta d'envoyer au Canada une partie seulement des troupes et des secours dont le pays avait besoin pour se défendre. Les compagnies choisies pour l'expédition se distinguaient par un excellent esprit : les soldats connaissaient les périls de la traversée; ils savaient d'avance les privations et les sacrifices qui leur seraient imposés en Amérique; mais la pensée de servir la France et le roi enflammait leur zèle; chacun sollicitait comme une faveur d'être désigné pour la campagne.

On partit de Brest le 3 mai 1755, sous les ordres du baron Dieskau. Le mois suivant, trois vaisseaux français, *l'Alcide*, *le Lis* et *le Dauphin royal*, séparés depuis quelques jours de l'escadre, rencontrèrent l'amiral anglais qui stationnait devant le Saint-Laurent à la tête de onze navires pour empêcher les communications de la France avec le Canada. L'un des navires de la Grande-Bretagne s'approcha de *l'Alcide* assez près pour que la voix pût se faire entendre. Les capitaines respectifs des deux bâtiments entrèrent en relations. Le chef français, inspiré par un sentiment d'humanité, demanda s'il fallait compter sur la paix ou s'il devait s'attendre à la guerre. « La paix! la paix! » telle fut la réponse courte et distincte qui lui fut donnée à deux reprises. Deux noms furent ensuite échangés; puis, immédiatement après, les canons de l'ennemi, partant de quatre vaisseaux à la fois, et spécialement de celui qui parlementait, mirent bientôt *l'Alcide*

hors de combat. *Le Lis* fut pris avec les troupes qu'il portait à la colonie; *le Dauphin* seul put échapper aux poursuites et arriver à Louisbourg sans avarie. A partir de cette époque, le gouvernement anglais prescrivit à ses vaisseaux de poursuivre les nôtres pour les détruire; la perte de trois cents bâtiments fut pour notre commerce la triste conséquence de cette mesure déloyale, qui transformait les marins de cette nation en pirates adonnés au vol et au brigandage.

La guerre n'était pas encore déclarée, et Louis XV, toujours désireux de l'éviter, avait récemment donné la preuve de sa modération en offrant de neutraliser les terres situées entre les deux colonies rivales; mais sa proposition ne fut pas accueillie, et après des agressions si contraires aux lois qui régissent les relations internationales, il dut rappeler de Londres son ambassadeur.

L'armée anglaise du Canada comptait quinze mille hommes; la nôtre ne dépassait pas sept mille. Cette disproportion décida le baron Dieskau, qui la commandait, à garder la défensive en se préparant aux attaques de l'ennemi. Elles se produisirent dans la première campagne sur trois points distincts : l'Acadie, les bords de l'Ohio et le centre du Canada.

En Acadie les Anglais obtinrent de faciles succès. Les deux forts du pays, mal construits, occupés par des milices peu exercées et des officiers médiocres, crurent toute résistance inutile; ils se rendirent à la première sommation de l'ennemi.

Dans la vallée de l'Ohio, le fort Duquesne fit une belle résistance; et, après un combat acharné, il obligea les assaillants à la retraite en leur infligeant des pertes considérables; les deux tiers de leurs soldats et les trois quarts de leurs officiers étaient étendus sur le champ de bataille. Washington, à la tête des miliciens, protégea la fuite des troupes anglaises. Il s'indignait à la pensée de la défaite, et il écrivait à ce sujet : « Nous avons été battus,

battus honteusement par une poignée de Français. La mort abattait tous mes compagnons autour de moi; mais, grâce aux faveurs toutes-puissantes de la Providence, j'ai été protégé. » Braddock, commandant des forces anglaises, paya vaillamment de sa personne; il eut successivement cinq chevaux tués sous lui, et il mourut d'un coup de feu qui lui laboura les poumons. Le général de Beaujeu périt aussi à la tête des troupes françaises. Cette victoire de l'Ohio fit tomber en notre pouvoir quinze pièces de canon, des armes, des munitions et un butin considérable; elle ranima l'espoir des colons, de l'armée et du gouvernement.

Les hostilités se continuèrent sur d'autres points, et se poursuivirent tant que les rigueurs de la saison n'y mirent pas obstacle. Les ennemis se rencontrèrent près du lac Saint-Sacrement; le baron Dieskau battit les Anglais, mais il fut mal secondé par les Canadiens : les sauvages l'abandonnèrent; lui-même fut mortellement blessé; et ses troupes régulières, écrasées par le nombre malgré leur intrépidité, furent obligées de se replier. Toutefois les Anglais n'osèrent pas les poursuivre, et les bandes indigènes alliées aux Français se jetèrent ensuite sur la Nouvelle-Angleterre, où elles exercèrent de terribles représailles.

Pendant l'hiver suivant (1756), de part et d'autre on fit des préparatifs pour de nouvelles luttes. Le gouverneur, marquis de Vaudreuil, demanda des renforts, parce qu'il comprenait que la colonie courait les plus grands périls. La France lui envoya de l'argent, de nouvelles troupes, des munitions, des vivres; malheureusement cet effort était tout à fait insuffisant, car l'armée régulière ne comptait guère que trois mille huit cents hommes, et allait être écrasée par le nombre des forces ennemies, malgré le mérite incontesté du nouveau chef appelé à la commander : ce général était le marquis de Montcalm. Issu d'une des plus nobles familles du Rouergue, il était

entré dès l'âge de treize ans dans le régiment de son père, et arrivait au Canada précédé d'une brillante renommée. Laborieux, intelligent, appliqué à ses devoirs, mais vif parfois jusqu'à l'emportement en face du mal à réprimer ou de l'obstacle à vaincre, il comptait de glorieux faits d'armes dans ses états de services. Quand il était colonel, il avait reçu trois blessures à la tête de son régiment, et après la bataille il avait dû accepter un congé de convalescence; puis, apprenant que ses bataillons devaient prochainement faire campagne, il n'avait voulu céder à personne le périlleux honneur de les commander. Malade encore, il s'était fait porter à la frontière pour les rejoindre, et avait si vaillamment payé de sa personne que deux nouvelles blessures l'avaient mis hors de combat.

Il amenait avec lui en Amérique des officiers distingués : le chevalier futur duc de Lévis, qui devait conquérir par son mérite le bâton de maréchal de France; le capitaine de Bougainville, qui s'illustra plus tard dans la marine; et le colonel de Bourlamaque, habile ingénieur qui rendit de notables services.

Le général était donc bien entouré ; mais il allait avoir à lutter contre d'insurmontables difficultés. Le marquis de Vaudreuil, gouverneur pacifique, animé de bonnes intentions, manquait d'énergie pour accomplir le bien. Il ne réprimait pas les abus, et les concussions avaient pris des proportions inouïes. Les deniers publics étaient dilapidés; tout se ressentait de ces malversations : ceux qui vivaient aux dépens du trésor de l'État affichaient un luxe scandaleux, tandis que les colons manquaient parfois du nécessaire. Les fonctionnaires civils glissaient sur la pente du désordre; les troupes oubliaient la discipline, et l'obéissance faiblissait. Le marquis de Montcalm, alarmé de tels désordres, voulut y porter remède ; la faiblesse du gouverneur, son laisser aller, ses tolérances pour les coupables, ne tardèrent pas à amener entre lui

et Montcalm une mésintelligence qui devait se prolonger, s'accentuer davantage avec le temps et empirer une situation déjà très-compromise.

Il y avait peu d'harmonie entre leurs principes, leurs sentiments et leur conduite. Peut-être aussi les nouveaux venus traitaient-ils les colons avec une fierté blessante; peut-être exigeaient-ils d'eux plus que la justice et l'humanité ne le permettaient, dans un temps où il aurait surtout fallu les rattacher à la métropole.

M. de Lévis, de son côté, écrivait en 1756 : « Les entreprises sont dans ce pays très-difficiles...; toutes les positions qu'on peut prendre sont critiques...; on ne voyage que dans les bois ou par les rivières; il faut user des plus grandes précautions et avoir la plus inaltérable patience avec les sauvages, qui ne font que leur volonté, à laquelle, dans bien des circonstances, on est obligé de céder. »

Ainsi la guerre commençait sous de tristes auspices, et la mauvaise administration du pays était loin d'entretenir chez les plus vaillants cette exaltation de l'âme, ce généreux enthousiasme, qui sauvent parfois les causes désespérées. Cependant les chefs de la petite armée étaient décidés à tout faire pour justifier la confiance du roi, et la suite de leur conduite fit assez voir combien ils furent fidèles à cette résolution.

Le plan de campagne pour 1756 fut de se tenir sur la défensive, en se bornant à quelques excursions sur les terres ennemies, et en s'emparant des fortifications menaçantes de Chouegen, composées des forts Oswogo, Ontario et Georges; c'était tout ce qu'une saine appréciation de nos ressources permettait d'entreprendre. On divisa les troupes de façon à garder le mieux possible les frontières, afin de prévenir l'invasion ennemie.

Au mois d'août, Montcalm partit de Frontenac et se dirigea sur Chouegen, en chargeant le colonel de Bourlamaque des opérations du siége. Dans cette affaire, le comte de Vaudreuil, frère du gouverneur et commandant

des milices, se signala par une manœuvre hardie qui décida la victoire. A la tête des Canadiens et des sauvages, il parvint à traverser à la nage une rivière située entre les forts Ontario et Oswogo; il réussit à occuper une colline qui domine Oswogo, y établit une batterie, et amena ainsi la capitulation des Anglais, réduits par le feu de notre artillerie.

Cette courte expédition, conduite avec une grande vigueur, nous coûta trente hommes tués ou blessés; elle nous livra plus de seize cents prisonniers, cent vingt bouches à feu, cinq bâtiments de guerre, deux cents bateaux au moins, des provisions de toutes sortes, un numéraire d'une valeur considérable. Ce fut, dit M. Dussieux, une perte de quinze millions pour l'Angleterre. M. de Montcalm, ajoute l'historien, se crut obligé d'excuser son audace auprès du ministre : « Les dispositions que j'avais arrêtées vis-à-vis de dix-huit cents hommes, lui écrit-il, sont si fort contre les règles ordinaires, que l'audace qui a été mise dans cette entreprise doit passer pour témérité en Europe; aussi je vous supplie, Monseigneur, pour toute grâce, d'assurer Sa Majesté que si jamais elle veut, comme je l'espère, m'employer dans ses armées, je me conduirai sur des principes différents.»

Après la victoire de Chouegen, l'armée régulière, heureuse d'un si prompt succès, rentra dans ses lignes de défense; mais les Canadiens et les sauvages se jetèrent de nouveau sur la Nouvelle-Angleterre pour amener l'ennemi à demander la paix. Ce but ne fut pas atteint, et nos officiers les plus éclairés le regrettèrent vivement, parce qu'ils comprenaient combien il serait désormais difficile de soutenir la lutte avec avantage. La disette commençait à sévir au Canada; elle préludait à la famine qui sévit en 1758, à la suite d'un hiver rigoureux qui avait détruit les espérances de la récolte. D'ailleurs la présence des colons sous les drapeaux avait suspendu depuis deux ans les travaux de l'agriculture. Nous ap-

prochions des temps dont l'historien Bancroft parle en ces termes : « Au milieu de la disette générale, les soldats étaient rationnés à une demi-livre de pain par jour; les habitants de Québec n'en recevaient que deux onces. Les paroles ne pourraient exprimer l'étendue de la misère. Les animaux domestiques avaient disparu; le pays ne fournissait plus ni légumes, ni volailles, ni bestiaux. Les artisans et les manœuvres, tombant de faiblesse, ne pouvaient pas travailler. La voie de mer était fermée aux envois de France. »

Pour ménager à la France des chances sérieuses de réussite, il eût fallu consacrer à la guerre d'Amérique toutes les ressources dont le pays pouvait disposer : une autre détermination prévalut dans les conseils de la couronne. En effet, Louis XV résolut de prendre part à la guerre de Sept ans, déclarée sur le continent entre l'Autriche et la Prusse. Cette grave décision fut fatale à notre colonie. Quand le marquis de Vaudreuil réclama de nouveaux renforts, il trouva le gouvernement mal disposé; on lui répondit que la conservation de nos possessions d'outre-mer devenait une charge trop onéreuse pour le trésor, et on eut peine à lui accorder quinze cents hommes, des vivres et des munitions de guerre : secours inefficaces et presque dérisoires en présence des immenses ressources de l'Angleterre. En effet, pendant que la France mesurait son assistance avec parcimonie, William Pitt, l'illustre homme d'État dont les talents égalaient l'ambition, devenu premier ministre de la Grande-Bretagne, se préparait à faire de sa patrie la première puissance maritime du monde et à priver la France de l'importante colonie du Canada.

CHAPITRE VII

Continuation de la guerre contre les Anglais. — Vaillants efforts des officiers et des colons français. — Siége de Louisbourg. — Forts Carillon et Duquesne. — Bataille de Québec. — Wolf et Montcalm meurent en héros (1759). — En 1763, arrêt qui châtie les concussionnaires. — Treize ans plus tard, les États-Unis se détachent de la domination anglaise. — Persécution et bannissement des Acadiens. — Appréciation de plusieurs auteurs protestants sur les mœurs de nos anciens compatriotes. — Témoignage récent de M. Marmier.

Cependant Montcalm repoussait avec sa chevaleresque énergie la tentation du découragement : il était bien résolu à continuer la lutte. « Nous combattrons, écrivait-il dans son vaillant langage, et nous nous ensevelirons, s'il le faut, sous les ruines de la colonie. » La suite de cette histoire nous dira s'il resta fidèle à sa parole. Suivons-le plus attentivement dans chacune des dernières années de sa carrière militaire; car avec les prêtres qui exposent chaque jour leur vie pour le salut des âmes, il défend et il continue au Canada, lui et ses officiers d'élite, les meilleures traditions de l'esprit français.

Les Anglais avaient construit le fort William-Henry à la tête du lac Saint-Sacrement, afin de pouvoir tomber à l'improviste sur les postes de Carillon et de Saint-Frédéric, qui défendaient notre frontière; il était urgent de

les déloger de cette position. Aussi, dès l'hiver de 1757, une colonne de soldats, de miliciens et de sauvages, affrontant des froids rigoureux et des fatigues inouïes, s'avança jusqu'au pied des remparts, brûla les chantiers, les magasins, et détruisit les approvisionnements. En été, Montcalm se présenta devant le fort pour en faire le siége, et au bout de quelques jours les Anglais se résignèrent à capituler. Comme les vivres étaient rares, le général rendit la liberté aux prisonniers, qu'il n'aurait pas pu nourrir, leur laissa leurs provisions, et se contenta de leur imposer la défense de servir contre la France pendant dix-huit mois. Ils partirent pour rejoindre leurs compatriotes sans attendre l'escorte française destinée à les protéger contre l'animosité des Indiens. A peine avaient-ils fait une demi-lieue, que les indigènes, enivrés par le rhum dont les vaincus leur avaient servi de copieuses libations pour se concilier leur sympathie, entrent en fureur, les menacent, en tuent plusieurs, pillent les bagages, et font six cents prisonniers. Informé de cette sanglante violation du traité, Montcalm court en toute hâte avec ses officiers et les soldats de l'escorte à la défense des opprimés. Les sauvages rentrent dans le devoir, l'ordre se rétablit, et les deux tiers des Anglais qu'ils détiennent injustement sont immédiatement rendus à la liberté. Le dernier tiers, précipitamment embarqué pour Montréal, souffrit plus longtemps; mais il fut racheté par le gouverneur, et rien ne fut épargné de ce qui devait sauvegarder l'honneur de la France et prouver sa fidélité à la parole donnée.

Pendant l'année 1758, l'armée française au Canada ne comptait pas six mille soldats, et Pitt, fidèle à la politique libérale qu'il avait inaugurée en faveur des colons anglais, obtenait avec leur concours personnel des sacrifices suffisants pour préparer la victoire. Il envoyait en Amérique, comme directeur des opérations militaires, le célèbre Abercromby, et ce général disposait de vingt-deux

mille soldats et de trente-huit mille miliciens, sans compter un corps de réserve de trente mille hommes, en voie d'organisation. Son plan consistait à attaquer le Canada de trois côtés à la fois, à Louisbourg, au fort Carillon et au fort Duquesne.

Le fort Duquesne repoussa les Anglais une première fois; puis, comme il manquait de vivres, il fut obligé de congédier une partie de ses défenseurs, et de n'en conserver que trois cents. Aussi, quand le commandant apprit que l'ennemi revenait à la charge, persuadé de l'impossibilité où il se trouvait d'opposer une sérieuse résistance, il évacua le poste, le brûla, et se retira sans être inquiété.

Le siége de Louisbourg, dont les fortifications étaient incomplètes et en partie écroulées, dura deux mois. Le chevalier de Drucour, gouverneur de la place, déploya la plus énergique bravoure. Sa femme, digne compagne d'un tel officier, voulait partager ses périls, et donnait elle-même l'exemple du courage devant l'ennemi; chaque jour elle allait aux batteries les plus avancées et y mettait le feu. Les troupes, électrisées par de si vaillants modèles, résistèrent jusqu'à la dernière extrémité. Lorsque le gouverneur crut devoir se rendre, pour éviter la ruine et le sacrifice inutiles de la ville et de ses quatre mille habitants, les remparts étaient démolis, l'escalade était facile en plusieurs endroits, les canons se trouvaient presque tous hors de service; deux mille hommes étaient tués, blessés ou malades, et les rares soldats valides qui avaient survécu étaient excédés de fatigues et de privations.

Ce désastre portait un coup mortel à la puissance de la France. La prise de Louisbourg ouvrait à l'Angleterre le Saint-Laurent et la route de Québec, et lui permettait d'intercepter les communications de la colonie avec la métropole.

Pendant que nous subissions cet échec, Montcalm, secondé par le chevalier de Lévis, défendait avec succès

le fort Carillon contre les redoutables attaques du général Abercromby. La place, située sur un plateau élevé, à la jonction de deux rivières, là où se trouve de nos jours la cité de Ticonderoga, n'était accessible que d'un seul côté, et, à cet aspect, elle était garnie de remparts improvisés. En effet, d'épais retranchements, construits avec des troncs d'arbres flanqués en avant de grosses tiges encore pourvues de leurs branches, défendaient les abords de la forteresse sur une longue étendue. A la tête de quatorze mille hommes, le général anglais attaqua nos lignes avec une grande ardeur. Six fois ses quatre colonnes s'efforcèrent de les entamer, six fois elles furent vigoureusement repoussées. Après l'assaut le plus acharné, Abercromby fut contraint à la retraite; il avait perdu plus de cinq mille guerriers! Il opéra de nuit sa marche rétrograde, et, comme pour se consoler de sa défaite, il détacha trois mille hommes de son armée, avec mission de s'emparer de Frontenac, qui servait d'entrepôt aux munitions et aux marchandises françaises. De ce côté, le succès s'obtint facilement. Mal construit, comme la plupart des forts du Canada, Frontenac n'avait ni terre-plein, ni fossé, ni chemin couvert. Suffisant quand la guerre se faisait contre les sauvages, il ne pouvait tenir contre l'artillerie anglaise. D'ailleurs, soixante-dix hommes seulement défendaient cette petite place; abandonnés à eux-mêmes, ils durent capituler.

L'importante victoire de Carillon retarda d'une année la formidable invasion du Canada par les Anglais, et fut très-glorieuse pour Montcalm. Il ne disposait que de trois mille hommes; mais son intelligence, son héroïque valeur qui méprisait en quelque sorte le danger, son incessante activité qui se portait sur tous les points attaqués, soutenaient le moral, l'entrain, et les troupes allaient au feu en criant : « Vivent le roi et notre général ! » Le triomphe n'eut pas le triste privilége du surexciter l'orgueil du vainqueur. Il écrivait à ce propos au gouverneur : « Je n'ai

eu que la gloire de me trouver le général de troupes aussi valeureuses... Le succès de l'affaire est dû à la valeur incroyable de l'officier et du soldat... »

Pénétré de cette pensée, il l'exprimait à son ami M. Doreil dans une lettre datée du champ de bataille : « L'armée, la trop petite armée du roi vient de battre ses ennemis. Quelle journée pour la France! Si j'avais eu deux cents sauvages pour servir de tête à un détachement de mille hommes d'élite, dont j'aurais confié le commandement au chevalier de Lévis, il n'en serait pas échappé beaucoup dans leur fuite. Ah! quelles troupes, mon cher Doreil, que les nôtres! Je n'en ai jamais vu de pareilles! »

Quand les heureuses nouvelles du Canada parvinrent en France, le roi demanda qu'un *Te Deum* fût chanté à Paris pour rendre gloire à Dieu, et il envoya des décorations, des grades, à ceux dont la Providence s'était servie pour procurer la victoire à notre cause. Mais cette faveur d'en haut était un encouragement dont le gouvernement ne sut pas se montrer digne. Pour conserver un pays dont la prospérité aurait si puissamment influé sur celle de la métropole, pour soutenir efficacement des colons en général si laborieux et si dévoués à la patrie, il eût fallu se décider à ne plus mesurer avec parcimonie ni les secours ni les sacrifices. Ce fut une politique toute différente qui prévalut. Les Canadiens, toujours retenus sous les armes dans les rangs de la milice, ne faisaient plus de récolte, parce qu'ils n'avaient plus le temps de labourer et d'ensemencer leurs terres; ils sollicitaient avec instance du pain pour se nourrir; ils demandaient que des soldats vinssent les aider à tenir tête aux Anglais, qui allaient bientôt les écraser sous le poids de leurs nombreuses phalanges et de leur redoutable artillerie. Ils exposaient que, privés de cette double assistance, ils deviendraient la proie des ennemis; hélas! leur cri d'alarme ne fut pas exaucé. Le ministre de la guerre répondit

par un refus déguisé; les motifs invoqués à l'appui de cette décision sont si peu sérieux, qu'ils portent, pour ainsi dire, en eux-mêmes leur réfutation. « Le roi, écrivait-il à M. de Montcalm, ne pourra jamais vous envoyer des secours proportionnés aux forces que les Anglais sont en état de vous opposer; les efforts que l'on ferait ici pour vous en procurer n'auraient d'autre effet que d'exciter le ministère de Londres à en faire de plus considérables pour consacrer la supériorité qu'il s'est acquise dans cette partie du continent. »

Conformément à ces tristes arguments, le ministère ne fit aucun sacrifice sérieux : quinze bâtiments chargés de provisions et six cents recrues furent tout ce que le pouvoir crut devoir accorder à une colonie expirante. L'extrême médiocrité de ce secours semblait en quelque sorte le dernier coup qui pût être porté à nos possessions d'outre-mer.

En 1759, comme l'année précédente, les Anglais divisèrent leurs troupes en trois corps d'armée, afin d'attaquer le Canada de trois côtés à la fois.

Amherst, successeur d'Abercromby, devait se porter sur Montréal; il exécuta partiellement son dessein; mais il fut arrêté dans l'exécution par la vigoureuse résistance que lui opposa M. de Bourlamaque.

Le général Prideaux avait reçu l'ordre d'empêcher les troupes françaises de se replier sur la Louisiane; il fut tué devant Niagara. Cette place, vaillamment défendue par le brave capitaine Pouchot, ne se rendit qu'à la dernière extrémité; le commandant tint bon au delà de toute espérance, et il fallut une trahison d'Indiens pour le résigner à céder la place.

Enfin, un officier de valeur, Wolf, âgé seulement de trente-trois ans, qui déploya dans cette dernière campagne les talents et les qualités d'un grand général, marcha sur Québec, et fut ainsi chargé de la tâche la plus difficile et la plus importante.

La lutte suprême qui allait se consommer devenait chaque année plus inégale, et en 1759 la disproportion revêtait un caractère tout à fait alarmant pour la France. Du côté des Anglais, une armée de soixante mille hommes; du nôtre, cinq mille cinq cents soldats, et quelques milliers de sauvages dont le nombre diminuait chaque jour; car, si les Indiens catholiques nous restèrent fidèles jusqu'à la fin, les idolâtres nous abandonnaient à mesure que notre chute approchait, et, se tournant du côté du vainqueur, ils travaillaient à se ménager sa protection.

Le gouverneur du Canada, réduit aux derniers expédients, ordonna une levée en masse de la population coloniale; et la manière dont cette mesure rigoureuse fut accueillie fit éclater une fois de plus l'amour des colons pour la patrie, ainsi que la ferme volonté d'échapper au joug de l'étranger. Non-seulement les miliciens de seize à soixante ans, qui étaient appelés, accoururent sous les drapeaux, mais on vit arriver dans les compagnies des enfants de douze ans et des vieillards octogénaires. Montcalm obtint ainsi quinze mille combattants, décidés à exposer leur vie pour conserver les biens les plus précieux, le foyer domestique, la patrie, la religion, et il se réserva la tâche de défendre Québec avec le concours de MM. de Lévis et de Bougainville.

Cette ville était si mal fortifiée, qu'elle n'aurait pu résister longtemps à la formidable artillerie anglaise. Aussi le général en chef eut-il soin de la couvrir par un camp retranché, et de s'y cantonner dans une position avantageuse, défendue d'un côté par le Saint-Laurent, et de l'autre par la rivière Montmorency, qui se précipite à cet endroit dans un ravin; le retranchement se reliait à Québec par un pont construit sur la rivière Saint-Charles. Wolf arriva en vue de la ville avec une armée de trente mille hommes. Après une arrogante sommation restée sans réponse, il commença le bombardement, détruisit la ville basse, accessible au canon de ses batteries, brûla

quatorze cents maisons, et ravagea le pays; son but était de faire sortir l'armée française de la position qu'elle occupait; quand il eut constaté l'inutilité de ses efforts, il s'établit solidement lui-même près du ravin de Montmorency, puis il lança de là ses troupes avec cent dix-huit bouches à feu contre des adversaires réduits à dix canons. Les assiégés firent des prodiges, et partout ils repoussèrent les Anglais. Cette défaite de Wolf rendit un peu d'espoir aux opprimés; hélas! ce répit fut de courte durée.

Le général anglais, au lieu de battre en retraite, essaya de tourner la position de Montcalm. Sa flotte était maîtresse du fleuve Saint-Laurent; il profita de cet avantage pour chercher, au milieu des rochers qui bordent le Montmorency, un endroit favorable à un débarquement, et il parvint à découvrir le lieu propice à mille mètres au-dessus de Québec, dans une petite baie appelée l'*Anse du Foulon*. Il trompa par de fausses manœuvres la vigilance des colonnes et des sentinelles françaises chargées de le surveiller, et le 13 septembre, à une heure du matin, le débarquement commença. Les Anglais mirent pied à terre sans être inquiétés, gravirent les falaises par un étroit sentier, caché sous des broussailles, et le lendemain matin, grâce à cette habile tactique. Wolf déployait ses troupes sur le plateau, où Montcalm se croyait en sûreté.

A dix heures, les deux armées se trouvaient en présence; bientôt elles en vinrent aux mains avec un vif acharnement; mais le feu, nourri, bien dirigé des Anglais, amena notre déroute. Les deux généraux ennemis furent blessés mortellement. Une balle perça la poitrine de Wolf; il voulut alors être soutenu par un officier, afin que ses soldats ne le vissent pas tomber, et ne perdissent rien de leur élan. Dès qu'il sut le gain de la bataille, il loua le Seigneur, et déclara qu'il mourait content. Montcalm, criblé de blessures, rendit le lendemain son âme à Dieu.

Quand le chirurgien lui apprit que sa mort était proche, Montcalm demanda combien il lui restait de temps à vivre. Dix à douze heures, lui fut-il répondu, peut-être moins. — Plus la mort sera prompte, mieux cela vaudra, car alors je ne verrai pas les Anglais dans Québec. » Il eut encore l'énergie d'assister au conseil de guerre, et de prouver qu'en quelques heures on pouvait assembler les troupes disséminées dans le pays, afin d'attaquer les Anglais une seconde fois avant qu'ils eussent pu rentrer dans leurs retranchements; puis il déclara vouloir passer la nuit dans le recueillement pour se disposer à paraître devant Dieu. Le 14 septembre, il expirait à l'aube du jour [1]. La petite armée, profondément affligée par la mort

[1] Ses restes mortels, déposés d'abord dans un trou de bombe par ses soldats éplorés, reposent maintenant dans l'église des ursulines de Québec. En 1859, après une cérémonie célébrée pour le 100e anniversaire, on posa sur sa tombe une inscription latine composée aussitôt après sa mort par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. En 1861, le *Magasin pittoresque* a publié la traduction suivante :

ICI REPOSE,
POUR VIVRE ÉTERNELLEMENT DANS LA MÉMOIRE DES DEUX MONDES,
LOUIS-JOSEPH DE MONTCALM-GOZON,
MARQUIS DE SAINT-VÉRAN, BARON DE GABRIAC,
COMMANDEUR DE L'ORDRE DE SAINT-LOUIS,
LIEUTENANT GÉNÉRAL DANS LES ARMÉES FRANÇAISES,
CITOYEN ÉMINENT, MILITAIRE DISTINGUÉ;
QUI JAMAIS N'ASPIRA QU'A LA SEULE VRAIE GLOIRE;
DOUÉ D'UN GÉNIE ÉGALEMENT HEUREUX ET CULTIVÉ;
PROMU SUCCESSIVEMENT A TOUS LES GRADES PAR SON MÉRITE;
CONSOMMÉ DANS TOUTES LES CONNAISSANCES DE L'ART MILITAIRE;
GRAND CAPITAINE,
EN ITALIE, EN BOHÊME, EN ALLEMAGNE,
S'ACQUITTANT TOUJOURS DE SES FONCTIONS
COMME UN HOMME CAPABLE D'EN REMPLIR DE PLUS HAUTES;
ILLUSTRE DÉJA PAR LES DANGERS QU'IL AVAIT AFFRONTÉS,
ET ENVOYÉ A LA DÉFENSE DU CANADA,
AVEC UNE POIGNÉE DE SOLDATS IL REPOUSSA PLUS D'UNE FOIS
DES ENNEMIS NOMBREUX;

de son général, se réfugia dans la ville de Québec. M. de Bougainville, chargé d'observer les mouvements de l'ennemi et surpris par ses manœuvres, n'avait pu arriver sur le champ de bataille qu'après la défaite, et avait dû battre en retraite. Le chevalier de Lévis était au lac Champlain pour contenir et arrêter l'invasion. En l'absence des officiers les plus distingués, on prit le regrettable parti de se retirer au fort de Jacques-Cartier, situé à une petite distance, en abandonnant Québec, la capitale, à la garde de quelques compagnies de miliciens démoralisés, placés sous les ordres d'un capitaine irrésolu, appelé Ramsay.

M. de Lévis, dès qu'il apprit les désastres du 13 septembre, revint en toute hâte à Jacques-Cartier pour se

IL S'EMPARA DE PLACES GARNIES DE SOLDATS ET D'UN MATÉRIEL PUISSANT,
ENDURCI AU FROID, A LA FAIM, AUX VEILLES, AUX FATIGUES,
PLEIN DE SOLLICITUDE POUR SES SOLDATS JUSQU'A L'OUBLI DE LUI-MÊME,
ENNEMI REDOUTABLE, VAINQUEUR MAGNANIME,
IL SUPPLÉA
A LA FORTUNE PAR LE COURAGE, ET AU NOMBRE D'HOMMES PAR L'HABILETÉ
ET L'ACTIVITÉ.
PENDANT QUATRE ANS IL A RETARDÉ, PAR SES CONSEILS ET SA VALEUR,
LA CHUTE IMMINENTE DE LA COLONIE.
ENFIN, APRÈS AVOIR LONGTEMPS DÉJOUÉ, PAR TOUTES LES RESSOURCES
DE SA PRUDENCE,
UNE ARMÉE NOMBREUSE,
COMMANDÉE PAR UN GÉNÉRAL INTRÉPIDE ET HARDI,
ET UNE FLOTTE CHARGÉE DE MUNITIONS,
MIS DANS LA NÉCESSITÉ DE COMBATTRE,
IL TOMBA BLESSÉ AU PREMIER RANG ET AU PREMIER CHOC.
FORTIFIÉ PAR LA RELIGION, QU'IL AVAIT TOUJOURS PRATIQUÉE,
IL MOURUT,
AU GRAND REGRET DES SIENS ET AU REGRET MÊME DE SES ENNEMIS,
LE 14 SEPTEMBRE DE L'AN DU SEIGNEUR 1759,
A L'AGE DE QUARANTE-HUIT ANS.
LES FRANÇAIS, EN PLEURANT,
DÉPOSÈRENT DANS LA FOSSE QU'UNE BOMBE EN ÉCLATANT AVAIT CREUSÉE
LES RESTES DE LEUR BRAVE CAPITAINE,
ET LES CONFIÈRENT A LA LOYAUTÉ D'UN ENNEMI GÉNÉREUX.

mettre à la tête des débris de la petite armée. Aussitôt il comprit qu'il fallait retourner à Québec, afin d'empêcher l'ennemi de s'en emparer. On fit toute diligence, et le 19, cinq jours après la défaite, nos bataillons se trouvaient à une petite distance de la ville; il était trop tard! La veille, Ramsay, au lieu de relever le moral de sa troupe privée de vivres et de munitions, avait eu l'insigne faiblesse de capituler, avant même que le siége fût commencé.

L'année suivante, M. de Lévis, affligé, mais non découragé, revint à Jacques-Cartier, réunit les débris de ses troupes, et résolut de reprendre Québec. Il partit de Montréal en avril 1760, et arriva le 28 de ce mois sur le plateau même où Montcalm et Wolf s'étaient rencontrés quelques mois auparavant; efficacement secondé par M. de Bourlamaque, il battit les Anglais, les mit en déroute, prit leur artillerie, tua ou blessa huit cents hommes, et força leurs épais bataillons à chercher un refuge dans la ville dont ils avaient chassé les habitants, parce qu'ils craignaient de leur part un soulèvement pendant la bataille.

Le chevalier de Lévis vint assiéger la ville. Il manquait de poudre et de canon, et il usait avec une grande réserve ses dernières et rares munitions, dans l'attente d'un secours de la France. Un vaisseau chargé de provisons eût suffi pour le sauver. Mais nos bâtiments, partis trop tard de Bordeaux, n'arrivèrent pas à temps; la flotte anglaise, au contraire, apparut au bas du fleuve Saint-Laurent. C'était le triomphe des ennemis et la ruine de nos dernières espérances!

M. de Lévis dut lever le siége et opérer sa retraite sur Montréal. Les Anglais dirigèrent alors de ce côté les trois corps dont ils disposaient pour entourer cette ville et l'obliger à se rendre. M. de Lévis ne consentit pas encore à perdre tout espoir; il s'efforça de ranimer le zèle des Canadiens, de calmer les inquiétudes trop fondées des fournisseurs de l'armée, créanciers dont les lettres de

change n'étaient plus soldées[1]. Il décida les officiers et les soldats à se dessaisir de l'argent de poche qui leur restait, pour acheter du pain et se ménager la subsistance de trente jours ; puis il prépara la dernière lutte. Il avait trois à quatre mille hommes à opposer à quarante mille ennemis ! Les fortifications de Montréal consistaient en un mur peu épais avec des fossés construits depuis bien des années, et destinés autrefois à prévenir une surprise des farouches Iroquois. Ces moyens de défense étaient trop insuffisants ; aussi le marquis de Vaudreuil (toujours gouverneur de la colonie), d'accord avec le conseil de guerre, défendit formellement de prolonger plus longtemps une guerre désormais inutile, et le vaillant général, obéissant à regret, posa les armes le 8 septembre 1760 : à partir de ce jour, nos colons, si éminemment Français, passaient au pouvoir de l'Angleterre !...

En 1763, eurent lieu la punition d'un grand scandale et la signature d'un humiliant traité.

Le scandale avait été longtemps toléré. Il consistait dans une série de concussions commises au Canada. Ces odieuses dilapidations, à l'ombre desquelles s'étaient rapidement élevées des fortunes considérables, avaient épuisé les forces du pays et hâté le jour de sa ruine. L'opinion publique appelait un châtiment ; aussi, en 1761, un arrêt du conseil d'État et une ordonnance du roi chargeaient vingt-sept conseillers au Châtelet de juger les employés les plus compromis. A la tête des cinquante-cinq accusés figurait M. Bigot, intendant du Canada, qui fut banni à perpétuité du royaume, avec confiscation de ses biens, 1,000 livres d'amende, et 1,500,000 livres à l'État. Le total des restitutions ordonnées en 1763 s'élevait à 12 millions.

[1] L'État devait aux colons quarante millions, qui ne furent pas remboursés.

Cette même année (10 février), le duc de Choiseul signait avec l'Angleterre le traité de Paris, qui cédait à la Grande-Bretagne toutes les possessions françaises de l'Amérique du Nord, et réservait à nos quatre-vingt-deux mille compatriotes catholiques la faculté de professer leur culte, *autant que le permettaient les lois de la Grande-Bretagne.* Cette restriction odieuse, dont nos diplomates ne saisirent peut-être pas toute la portée, servit à abriter l'oppression des consciences. Le roi d'Angleterre, Georges III, s'empressa d'imposer à sa nouvelle conquête les mesures législatives adoptées contre les catholiques dans la Grande-Bretagne.

« Mais, comme le dit le R. P. Lacordaire dans une lettre adressée à un jeune homme, la loi des nations chrétiennes c'est de ne pas permettre le retour dans le monde d'une domination unique, comme au temps de l'empire romain. C'est pourquoi ce qui dans l'Europe régénérée a tendu à cette ambition démesurée a toujours rencontré un obstacle insurmontable. Charlemagne a lui-même divisé sa succession ; les papes ont heureusement combattu le développement du saint-empire romain. La France, pendant un siècle et demi, de Charles-Quint au traité de Westphalie, a travaillé à l'abaissement de la maison d'Autriche, héritière des deux mondes. L'Europe s'est coalisée contre Louis XIV, et elle a jeté bas Napoléon. »

L'Angleterre avait abusé du droit de la conquête ; le châtiment ne se fit pas longtemps attendre. Cette puissance venait de détruire sans s'en apercevoir le dernier argument qui pût retenir les colonies sous sa domination. Restées soumises tant que le voisinage des Français leur faisait sentir le besoin d'être protégées par la métropole, elles songèrent à secouer le joug de l'Angleterre dès qu'elles furent rassurées de ce côté, et treize ans plus tard, en 1776, leurs représentants déclaraient l'indépendance des États-Unis.

Quant à nos malheureux compatriotes, ils regrettèrent vivement la perte de la patrie, de cette patrie qu'on aime toujours, mais qu'on chérit davantage le jour où on la perd. La conduite tenue quelques années auparavant envers les Acadiens par les Anglais leur inspirait d'ailleurs des craintes trop fondées. Ils avaient encore présents à l'esprit les procédés barbares au moyen desquels sept mille personnes [1] établies dans ce pays avaient été violemment expulsées de leurs foyers. Ces paisibles colons vivaient unis comme une famille de frères, sous la bienveillante autorité de la France; mais la pureté de leurs mœurs, leur dévouement à leur pays et leur attachement à la foi catholique déplaisaient aux vainqueurs, qui les accablèrent de vexations et d'impôts. Les opprimés étaient résolus à tout souffrir et à tout perdre plutôt que d'apostasier, et quand les officiers de la couronne d'Angleterre virent que les menaces et les persécutions n'obtenaient aucun résultat, ils décrétèrent contre eux la loi du bannissement.

« Les prendre de force, dit à ce sujet M. Bancroft déjà cité, c'eût été impraticable; aussi eut-on recours à la ruse. Une proclamation générale de 1754, publiée partout le même jour, invita tous les hommes, y compris les enfants âgés de dix ans, à s'assembler dans leurs villages respectifs. Le 5 septembre, jour désigné, ils obéissaient. A Grand-Pré, par exemple, quatre cent dix-huit hommes sans armes arrivèrent à la fois : on les fit entrer dans l'église, dont les avenues étaient gardées, et Winslow, le commandant américain, s'étant placé au centre, leur tint ce discours :

« Vous êtes réunis ici pour que je vous fasse part de la résolution définitive de Sa Majesté à l'égard des habitants français de cette province. Vos terres, vos métairies, vos provisions de toute espèce sont confisquées au

1 Haliburton porte ce chiffre à quinze mille.

profit de la couronne, et vous-mêmes vous serez éloignés de ce pays. Vous devez à la bonté de Sa Majesté le droit qui m'est accordé de vous laisser emporter votre argent et vos objets domestiques, sans qu'ils puissent cependant encombrer les vaisseaux où vous allez vous embarquer. » Et il les déclara prisonniers du roi.

« Le 10 septembre, jour fixé pour le départ d'une partie des exilés, ils furent amenés sur six rangs, et les jeunes gens, au nombre de cent soixante et un, reçurent l'ordre de s'embarquer les premiers. Ils pouvaient quitter leurs fermes et leurs chaumières, leurs troupeaux, leurs champs, les sombres rochers au milieu desquels ils avaient vécu; mais la nature protestait dans leur cœur contre l'odieuse mesure qui les arrachait à leurs familles. Et cependant à quoi donc aurait pu servir le désespoir frénétique de jeunes gens sans défense? Ils n'avaient point d'armes, et la baïonnette les contraignait à obéir. Ils durent marcher à pas lents de la chapelle jusqu'au rivage, au milieu de leurs femmes et de leurs enfants, qui appelaient à genoux les bénédictions du Ciel sur leurs têtes, eux-mêmes pleurant, priant et chantant des cantiques. Les plus vieux s'embarquèrent ensuite; les femmes et les enfants devaient attendre de nouveaux transports... Je ne sais si les annales de l'humanité conservent le souvenir d'une peine aussi cruelle, aussi injuste, aussi durable que celle infligée aux habitants français de l'Acadie. »

Le traité de 1763, en abandonnant à l'Angleterre le Canada, réservait, comme nous l'avons déjà dit, aux anciens sujets de la France la liberté de conscience; cette clause essentielle de la convention ne fut pas observée, et dès l'année suivante la septième partie des terres était consacrée au soutien de l'Église protestante, qui ne comptait pas de disciples dans le pays; les lois anglaises, les pénalités inventées contre les catholiques étaient mises en vigueur, et les réclamations des Canadiens restaient méconnues durant environ treize ans. Cependant quand

les États-Unis secouèrent le joug de la métropole, l'Angleterre comprit enfin que son intérêt lui commandait de tempérer les rigueurs de ses iniquités. Les tracasseries dont nos colons étaient les continuelles victimes firent alors place à un régime plus équitable. La législation française, associée à certaines lois criminelles d'Angleterre, fut rendue à la province de Québec; les catholiques furent déclarés admissibles aux emplois publics du pays, et la milice nationale fut organisée.

Hâtons-nous d'ajouter que ces adoucissements ne changèrent pas l'esprit hostile des vainqueurs envers les colons, qui en souffrirent pendant près d'un siècle. Mais le salutaire ascendant du catholicisme les préserva de deux écueils qui auraient entraîné leur ruine : la révolte et l'apostasie. Malgré de pernicieuses influences ils gardèrent la foi, lumière de leurs foyers et joie de leurs cœurs; ils se préservèrent des idées révolutionnaires, restèrent soumis à l'autorité légale, en conservant scrupuleusement leur manière de vivre, leur langue, leurs traditions, leur amour pour la France, leur religion ; par la dignité, par l'admirable loyauté de leur conduite, ils amenèrent enfin les protestants à honorer leurs nobles vertus.

D'après M. Hogan, le cultivateur du bas Canada, c'est-à-dire le colon originaire de la France, vit simplement et se contente de peu; l'étranger qui parcourt les villages du pays est salué de tous côtés par les jeunes et les vieux avec tant de grâce et de cordialité, qu'il se sent bien vite de la sympathie pour les habitants. S'il entre dans les maisons, il les trouve bien tenues. Il reçoit chez tous, même chez les plus pauvres, un accueil, une hospitalité qui le charment. S'il parle mal le français, quand même il ferait les fautes les plus grossières, pas un sourire ne vient errer sur les lèvres, pas même sur celles des enfants; les opinions, le pays, la religion de l'étranger peuvent n'être pas de leur goût, mais tant qu'il réside

sous leur toit, y dût-il rester des mois entiers, jamais il n'entendra un mot qui puisse heurter ses sentiments ou blesser son orgueil.

Les Canadiens français sont bons et bienveillants, dit lord Durham, sobres, industrieux, honnêtes, très-sociables, gais, hospitaliers, distingués dans leurs manières; ils ont une politesse qui se rencontre dans toutes les classes de la société.

Une lettre de Godley sur l'Amérique renferme les mots suivants : « J'avoue ma profonde sympathie pour les Canadiens français. » Et après cette déclaration il énumère quelques-unes de leurs qualités si attachantes; il loue leur gaieté de cœur, leur politesse inspirée par l'esprit de bienveillance, leur respect pour les supérieurs, leur confiance pour les amis, leur amour pour la religion.

Le docteur Shaw pense qu'ils surpassent de beaucoup, dans les mêmes conditions, le peuple d'Angleterre. « Je les ai vus, ajoute-t-il, se réunir à l'église en grand nombre, à cinq heures du matin, et j'ai appris qu'ils s'y rendent souvent dès quatre heures, prouvant ainsi qu'ils ne sont pas nonchalants quand il s'agit de servir Dieu. »

Enfin M. Buckingham porte le jugement qu'on va lire. « Tout ce que nous voyons des Canadiens français nous autorise à penser qu'ils sont les plus heureux parmi les habitants du globe... Je les crois plus sobres, plus vertueux, plus contents de leur sort que les Américains. »

A côté de ces appréciations impartiales, émanées d'auteurs anglais et protestants, nous pourrions placer les témoignages de divers historiens français et catholiques; nous nous bornerons à en citer un seul; c'est celui d'un auteur [1] distingué, qui s'est attiré les sympathies de ses nombreux lecteurs par sa loyauté, son esprit et son talent.

[1] M. X. Marmier, de l'Académie française. Voir le *Correspondant* du 25 janvier 873.

« Jamais je n'oublierai l'impression que je ressentis en visitant pour la première fois le Canada. Je venais de traverser une partie des États-Unis, qui, je dois le dire, ne m'avaient pas converti à leur république. Après un dur trajet dans des wagons égalitaires et sur des bateaux non moins égalitaires, après deux ou trois transbordements au milieu d'une foule tumultueuse et batailleuse, soudain quel changement! Devant moi, dans des plaines paisibles s'élèvent des maisons avec le jardin et l'enclos, comme on les voit en Normandie. A mes yeux apparaissent des physionomies dont je me plais à observer l'honnête et bonne expression; à mes oreilles résonne l'idiome de la terre natale. Mon cœur se dilate, ma main serre avec confiance une autre main; je ne suis plus en pays étranger, je suis sur le sol du Canada, dans l'ancien empire de nos pères. Quel empire! De l'est à l'ouest, un espace de cinq cents lieues; à l'une de ses extrémités, les profondeurs du golfe Saint-Laurent; à l'autre, le lac Supérieur, le plus grand lac de l'univers. Entre ces deux immenses nappes d'eau, des forêts d'où l'on peut tirer des bois de construction pour le monde entier, des pâturages, des champs de blé et de maïs, les rustiques *loghouses*[1] des défricheurs le long des clairières, les riants villages, les villes superbes au bord des fleuves et des rivières, et toutes les œuvres de l'industrie et de la science moderne : chemins de fer, bateaux à vapeur, télégraphes. Cette belle contrée, trois fois plus grande que l'Angleterre et l'Irlande, était à nous, et se rejoignait par le bassin du Mississipi à la Louisiane, conquise aussi par nous. Et de tout cela, plus rien à la France, pas le moindre hameau. Non. Mais la France est là, vivante en un plus grand nombre de familles qu'au temps où elle avait là ses citadelles et ses gouverneurs. Sa conquête territoriale lui a été enlevée; sa conquête d'affection s'est accrue par

[1] Le mot *loghouse* signifie maison de bois.

l'accroissement continu de sa population. Entre Québec et Toronto, il y a maintenant sept cent mille Canadiens d'origine française[1].

« Qu'on se figure une de ces plantes dont un coup de vent emporte le germe sur une plage lointaine où il prend racine, se développe et produit des rejetons qui peu à peu s'élèvent au milieu d'un amas de plantes étrangères. C'est l'image de cette population française, si petite d'abord, mais si ferme, qui a grandi entre les tribus indiennes, qui les a graduellement dominées, et qui maintenant conserve, sous le régime britannique, dans les villes comme dans les campagnes, les traits distinctifs de sa nationalité; dans les villes, tout ce qui représente l'idée intellectuelle : écoles et musées, livres et journaux, des hommes instruits, des écrivains de talent, et des salons où règnent encore ces habitudes de bonne grâce, d'exquise politesse dont la France a donné le modèle au monde entier; dans les campagnes, l'humble travail agricole de l'*habitant :* c'est ainsi que l'on désigne les descendants de nos anciens colons, comme si eux seuls résidaient à poste fixe dans le pays, comme si les Anglais et les Américains qui y sont venus successivement étaient seulement des passagers.

« Et le fait est qu'il reste solidement établi dans sa ferme, cet honnête habitant. Si petite qu'elle soit, il ne pense point à la quitter; il ne se laisse point séduire par tout ce qu'il entend raconter des fructueuses plantations en d'autres contrées, des spéculations, du commerce et de l'industrie. Si petite qu'elle soit, il se plaît à la cultiver,

[1] Dans le haut Canada, environ trente mille; dans le bas Canada, six cent soixante-dix mille. — Le *Dictionnaire historique* de M. Dupiney de Vorepierre dit qu'en 1868 les Canadiens d'origine française atteignaient le chiffre de huit cent quarante-sept mille trois cent vingt dans le bas Canada, et celui de trente-trois mille deux cent quatre-vingt-sept dans le haut Canada.

content de vivre au lieu où il est né et de faire ce que son père a fait.

« En cheminant dans les sentiers du bas Canada, si vous rencontrez un de ses habitants, soyez sûr que, jeune ou vieux, le premier il vous saluera très-poliment; et, pour peu que vous témoigniez le désir de vous arrêter dans son village, il vous invitera à visiter sa maison; une très-humble maison, mais très-propre, les murs blanchis à la chaux, et des fleurs sur les fenêtres; point de meubles superflus ni de provisions luxueuses: quelques jambons peut-être et quelques bouteilles de vin dans le cellier, pour les jours solennels; nulle grosse somme dans l'armoire, mais certainement deux ou trois actes qui constatent la filiation de cet honnête paysan et son origine. Ce sont ses titres de noblesse. Il sait par là que son aïeul est venu de la Normandie, ou de la Bourgogne, ou de la Bretagne, ou de la Franche-Comté. Si vous pouvez lui parler de la province à laquelle se rattachent ses traditions de famille, il en sera très-touché. Heureux philosophe! la modération de ses goûts écarte de lui la griffe de l'avarice et de l'ambition. Ses habitudes d'ordre et de travail lui donnent le bien-être; sa croyance héréditaire, sa croyance religieuse lui assure la paix du cœur.

« Jadis notre empire canadien s'appelait la Nouvelle-France; en le voyant aujourd'hui avec ses lois, ses mœurs d'un autre temps, et sa langue qui a gardé la sévère élégance du XVIIe siècle, nous pourrions bien l'appeler l'Ancienne-France, et j'ajouterais: la fidèle, la charmante France. »

CHAPITRE VIII

Contraste entre les colons d'origine française et les colons anglais. — Organisation politique. — Villes principales : Québec, Montréal, Trois-Rivières, Ottawa, Kingston, Toronto, etc. — Instruction primaire et secondaire. — L'institut des frères des Écoles chrétiennes. — Accroissement du nombre des catholiques par la conversion des protestants.

En 1791, le parlement anglais avait adopté la division de la colonie en deux provinces : le bas Canada, composé des colons d'origine française ; et le haut Canada, peuplé surtout des émigrants de la Grande-Bretagne. Nos compatriotes, au nombre d'environ quatre-vingt mille à cette époque, s'étaient échelonnés sur les rives du fleuve Saint-Laurent, en deux lignes (de soixante lieues chacune), s'étendant de Québec à Montréal. Nulle part ils n'avaient formé d'agglomération importante ; ils étaient ruinés et privés de moyens de défense ; cependant ils surent maintenir et conserver avec énergie leur nationalité. Au lieu de se laisser entamer par les nouveaux venus, ils élargirent leur double rangée de villages, s'établirent sur les coteaux voisins, et envahirent les forêts de l'intérieur. Tout fut tenté par l'Angleterre pour empêcher ce résultat ; mais rien ne réussit ; et, nous aimons à le répéter, ils sont restés une race éminemment française. On les reconnaît à leur visage ovale et maigre, à leurs yeux noirs et vifs,

à leurs lèvres minces, à leur nez aquilin; dans la campagne, leur teint, bruni par le hâle, devient aussi foncé que celui des Indiens. Leurs maisons, construites en bois, rarement en pierre, n'ont qu'un seul étage; mais elles sont ordinairement entourées d'un jardin et d'un petit verger bien entretenus. Les habitations les plus riches sont ornées de galeries, et là les principales chambres sont décorées de lambris peints avec des couleurs à effet. Les hommes portent comme vêtement une large redingote descendant jusqu'aux genoux, et serrée à la taille par une ceinture; un ample pantalon, de grosses bottes, un chapeau de paille en été, un bonnet de laine ou de fourrure en hiver. Le costume des femmes se rapproche encore davantage de la mode française. Longtemps les habitants du Canada tissèrent eux-mêmes les étoffes de laine et de lin à leur usage; ils tannaient les peaux destinées à leurs chaussures; ils tricotaient leurs bas et tressaient les pailles de leurs chapeaux. A notre époque, les prix peu élevés des marchandises anglaises ont considérablement diminué l'importance des produits domestiques; quelques-uns cependant se fabriquent encore dans le pays : tels sont le savon, la chandelle, le sucre d'érable, les canots, les instruments agricoles et les modestes voitures dont se servent les colons français. Les qualités morales des habitants contribuent à l'agrément, à la sûreté des relations, à l'union des familles, et aux bons sentiments qui animent réciproquement les diverses classes de la société. Le père et la mère sont heureux de se sentir entourés de leurs nombreux enfants comme d'une couronne, et il n'est pas rare de voir les petits-enfants groupés avec joie autour de leur aïeul dans une douce harmonie. Les dimanches et les fêtes sont consacrés d'abord à l'entier accomplissement des devoirs religieux, puis à d'innocentes récréations.

Les colons d'origine britannique se sont établis surtout dans le haut Canada; ils ont peuplé le territoire situé

entre la rivière Ottawa et les grands lacs, pays fertile, favorisé par son climat, mais trop éloigné de la mer pour que les émigrants venus en Amérique sous la domination française aient pu le coloniser.

Les Anglais conservent en Amérique les mœurs de leur pays, sont aventureux, et se distinguent par un esprit d'entreprise opposé au caractère plus calme des Franco-Canadiens. Les deux races ressentent l'une pour l'autre une sorte d'antipathie, à moins que la conformité de leurs croyances ne les rapproche et ne les unisse.

Quant aux anciennes et nombreuses tribus indigènes, elles ont presque entièrement disparu du Canada; à peine, dit-on, en reste-t-il environ quinze mille. La plupart ont embrassé la vraie religion, ont formé des villages et cultivent la terre; d'autres, dont le nombre diminue chaque année, se livrent aux exercices de la chasse, errant à l'aventure, sans demeure permanente.

La population du haut Canada, moins considérable que celle du bas Canada, s'augmenta plus vite. La première puisait son accroissement à deux sources : les naissances et l'immigration, qui s'éleva, dans certaines années, à quarante mille individus. La seconde ne se multipliait que par les naissances. Aussi, dès 1851, les deux colonies étaient-elles à peu près d'égale importance; il y avait neuf cent cinquante-deux mille âmes du côté des Anglais, huit cent quatre-vingt-dix mille chez les Franco-Canadiens. En 1861, l'équilibre était rompu; à cette époque, la race britannique comptait un million quatre cent mille personnes, tandis que la race française en réunissait seulement un million cent mille; mais comme l'accroissement des Canadiens français par les naissances est plus rapide que celui de leurs voisins, il y a lieu de penser qu'ils reprendront leur niveau, et le dépasseront même, quand l'immigration cessera. D'ailleurs l'espace libre devient rare dans le haut Canada; les terres d'alluvions, sont à peu près entièrement cultivées, tandis que le bas Canada

Ottawa doit ses rapides développements à sa position géographique et à la rivière dont elle porte le nom[1]. La ville fut fondée en 1826 par By; ce colonel anglais, lui donnant son nom, l'appela Bytown (ville de By). En 1827, le saint sacrifice de la messe y était offert pour la première fois. En 1854, la cité changea son nom contre celui d'Ottawa. Elle est en partie bâtie sur deux promontoires, qui s'élancent à près de deux cents pieds au-dessus du niveau de la rivière. Sur le plus élevé, on a construit à grands frais et avec beaucoup de luxe les édifices publics où siége le parlement du pays. Ces bâtiments grandioses, ornés de cent tourelles et pignons, appartiennent au style gothique, et ont un aspect imposant. Il y a là un point stratégique qui rend les fortifications presque imprenables, et les place immédiatement après celles de Québec.

Au pied de la ville, deux rivières importantes viennent se jeter dans le majestueux Ottawa; ce sont le Gatineau et le Rideau, ainsi nommé parce que ses eaux, tombant perpendiculairement dans l'Ottawa, et formant une cataracte de quarante-huit pieds de haut, ressemblent à un rideau. Près de la ville, l'Ottawa forme des chutes célèbres, appelées les Chaudières. Les eaux, surmontées d'un léger nuage, se précipitent d'une hauteur de vingt pieds en forme d'entonnoir, et donnent l'idée d'une chaudière en ébullition. On a construit, au-dessus de ces chutes, une série de quatre ponts qui réunissent les deux Canadas.

Des deux promontoires, on découvre d'immenses forêts qui s'étendent à perte de vue; aussi la ville est-elle devenue le rendez-vous de nombreux marchands qui exploitent les bois avec des milliers de bûcherons. De là nous arrivent bon nombre de ces pins gigantesques qui

[1] Ottawa signifie *oreille d'homme* en langue algonquine. Les historiens ignorent l'origine de ce nom.

descendent les cours d'eaux, parviennent ainsi à Québec, et, traversant ensuite les mers, alimentent les chantiers de marine du vieux continent. Les rues spacieuses et régulières de la ville se garnissent de jolies maisons. La population s'est singulièrement accrue dans les derniers temps; elle dépasse aujourd'hui vingt-deux mille habitants.

Kingston (ville du roi) est une place forte, construite sur le Saint Laurent, à l'extrémité nord-est du lac Ontario. Elle possède un arsenal, un chantier militaire; c'est une station de la flotte anglaise pour l'intérieur du pays; c'est aussi l'entrepôt du commerce entre Montréal et les lacs de l'Est. Pendant quelques années, de 1839 à 1843, Kingston avait été choisie comme capitale du Canada (13,000 habitants). Les sœurs de Saint-Joseph y ont fondé un asile pour les orphelins et un Hôtel-Dieu pour les malades. Les filles de Marguerite Bourgeois élèvent les enfants.

Toronto, fondée en 1793 sur la côte nord-ouest du lac Ontario, est la capitale du haut Canada. Cette ville est le siége de l'archevêché pour la province ecclésiastique. Les religieuses de Lorette, originaires de Bavière, et les dames du Sacré-Cœur se vouent à l'éducation; les sœurs de Saint-Joseph, au soulagement des pauvres.

Ses brasseries, ses distilleries, ses fonderies de fer, ses corderies, ses tanneries, ses fabriques de savon, de toiles cirées, ses ateliers d'ebénisterie, ses exploitations de blé, de laines, de fourrures, de bois de construction, attirent des foules ouvrières; ses habitants s'élevaient au nombre de quarante-six mille en 1862 : ils ont atteint, douze ans plus tard, un chiffre bien supérieur.

London, sur la Thames, entre les lacs Érié, Huron et Ontario, compte environ le quart de la population de Toronto; elle est citée pour son commerce considérable des blés.

Québec, capitale du bas Canada, est la ville la plus

renferme encore d'immenses territoires, de qualité inférieure, il est vrai, mais que le travail de l'homme pourra féconder.

En 1874, il est permis d'évaluer à plus de trois millions la population totale du Canada. Son administration politique et administrative a varié plusieurs fois dans le cours de ce dernier siècle. Lors de sa division en deux départements distincts, chacun avait son gouverneur et ses assemblées législatives, c'est-à-dire une chambre élective et un conseil composé de membres nommés à vie par le souverain d'Angleterre. Cette constitution semblait favorable aux intérêts du pays; mais, s'il est vrai que les lois exercent une grande influence sur les destinées des nations, la façon dont on les applique ajoute beaucoup à leur efficacité ou diminue singulièrement leur mérite. Les autorités britanniques, longtemps dominées par la volonté de faire pénétrer dans le bas Canada les mœurs, les aspirations et les croyances dominantes dans leur patrie, violèrent avec une déplorable persévérance les stipulations favorables à nos compatriotes, et suscitèrent de leur part les réclamations les mieux fondées. Leurs justes doléances, constamment formulées avec la plus respectueuse mesure, et toujours repoussées par les autorités locales et centrales, faillirent en 1837 se transformer en une révolte générale. Un certain nombre de Franco-Canadiens, prenant conseil de leur désespoir, coururent aux armes; ils furent réduits dans une lutte sanglante, à la suite de laquelle leurs oppresseurs se permirent d'odieuses vengeances. Mais trois ans plus tard, en 1840, les Anglais comprirent que la mesure des iniquités était comble, et qu'il fallait donner, au moins partiellement, satisfaction à des griefs trop longtemps méconnus. A cette époque, une nouvelle constitution réunit les deux provinces sous le même gouvernement. Un gouverneur fut investi du pouvoir exécutif; un conseil de quatre-vingts membres désignés par lui exerça la puis-

sance législative, concurremment avec une assemblée de cent trente membres, élus tous les quatre ans, moitié par chacune des deux provinces. Le collége électoral fut composé de tous les habitants nés ou naturalisés au Canada, âgés de vingt et un ans, et propriétaires d'un domaine rapportant au moins cent vingt-cinq francs par an. Chaque année le corps législatif vota les impôts, qui furent, avec les autres revenus, consacrés à assurer les divers services administratifs.

Depuis 1840, différents actes modifièrent la constitution dans un sens favorable à l'autonomie du pays.

Enfin en 1864, des députés représentant les diverses colonies de l'Amérique du Nord s'assemblèrent à Québec pour discuter et adopter un projet de confédération. Grâce au principe de l'association sagement appliqué, ils espéraient donner un nouvel essor à l'agriculture, à l'industrie, et un nouvel accroissement à la puissance nationale. Ces légitimes aspirations commencent à se réaliser. En 1867, un acte du parlement britannique, sanctionné par la reine Victoria, approuve la confédération du Canada, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Chaque État conserve son gouvernement et sa législation; mais pour les intérêts généraux, il existe une législation fédérale, consistant en une chambre basse et un sénat. Ces deux assemblées se réunissent à Ottawa, devenue la capitale des trois contrées. Il est probable que la colonie de Terre-Neuve et celle du Prince-Édouard s'associeront à cette combinaison, et y trouveront les ressources qui leur manquent; leur population restreinte, vouée à la marine, s'assurera ainsi des produits à échanger, des marchandises à transporter, et puisera dans l'agrégation une source nouvelle de prospérité.

On cite parmi les principales villes de ce pays : Ottawa, Kingston, Torento, London, pour le haut Canada; Québec, Montréal, Trois-Rivières, William-Henry, pour le bas Canada.

sonnes à nourrir et presque autant à entretenir; très-peu de rentes : la plus considérable est celle de nos ouvrages, qui sont tombés des deux tiers depuis que nous sommes aux Anglais. Toujours à la veille de manquer de tout, nous ne manquons jamais, du moins, du nécessaire. J'admire chaque jour la divine Providence, qui veut bien se servir de si pauvres sujets pour faire quelque bien. »

De nos jours, l'hôpital général n'a que cinquante mille francs de recettes certaines, dépense cent cinquante mille francs, et parvient toujours à les avoir. Il recueille les infirmes des deux sexes, les enfants trouvés et les orphelins irlandais.

Indépendamment de cette maison, les sœurs grises de Mme d'Youville, appelées aussi sœurs de la Charité, dirigent à Montréal deux autres établissements hospitaliers; elles administrent de nouvelles fondations à Québec, à Ottawa, à Saint-Hyacinthe et à Saint-Boniface.

Un siècle plus tard, une autre communauté naissait à Montréal: c'est celle des sœurs de la Providence, instituée par Mme Gamelin, en faveur des orphelins, des sourdes-muettes et des aliénés. Canoniquement érigée en 1844, cette famille religieuse s'est déjà répandue dans la ville et dans les campagnes du diocèse; elle a pénétré dans celui de Saint-Hyacinthe, et a été appelée, en dehors du Canada, au Chili et aux États-Unis.

Enfin, en 1848, Mme veuve Galipeau suscitait la communauté des sœurs de Sainte-Pélagie ou de la Maternité, vouée à l'assistance des femmes en couches, qu'elle recueille dans sa maison ou qu'elle va soigner à domicile.

Les établissements industriels de Montréal ressemblent à ceux de Québec. Des bateaux à vapeur et trois chemins de fer multiplient les moyens de communication avec le Canada, les autres colonies anglaises et les États-Unis. Un pont magnifique, de trois kilomètres de long, construit en tubes métalliques, jeté sur le Saint-Laurent, permet à la voie ferrée de traverser le fleuve. Ce pont, qui porte

le nom de la reine Victoria, est une des merveilles du génie moderne.

Les religieuses du Sacré-Cœur, vouées à l'éducation, se sont établies près de Montréal en 1841. Dix ans plus tard, elles fondaient un autre couvent dans le diocèse de Toronto.

La ville des Trois-Rivières, ainsi nommée à cause de la place où elle est bâtie, n'a qu'une médiocre importance, surtout si on la compare aux deux précédentes. Elle existe grâce à un fort construit en cet endroit par Champlain, et consistant en une enceinte de pieux de cèdres enfoncés dans le sable.

Les ursulines y dirigent un pensionnat de soixante-dix élèves, une école gratuite pour cent cinquante jeunes filles, un hôpital qui soulage près de cent malades par an. Ces religieuses continuent et développent ainsi le bien commencé par Mme de Champlain, qui vint au Canada avec son mari, à l'âge de vingt-deux ans, et que les sauvages voulaient *adorer* à son arrivée, *n'ayant jamais rien vu de si beau.* Après la mort de Champlain, veuve sans enfants, elle fit profession d'ursuline dans le couvent de Meaux, dont elle était la fondatrice.

La ville des Trois-Rivières, située à cent douze kilomètres de Québec, s'adonne au commerce des produits agricoles et forestiers du pays. Les ursulines et les enfants spirituelles de la sœur Bourgeois se livrent à l'éducation des jeunes filles.

William-Henry est une place forte, construite par les Français en 1665, sous le nom de Sorel, à l'embouchure du Sorel ou Richelieu, dans le Saint-Laurent, pour réprimer les incursions des indigènes; elle défend aujourd'hui le Canada contre les États-Unis; elle renferme de belles casernes et un vaste chantier de construction.

Malgré le développement de quelques industries, l'agriculture est la base de la prospérité du pays. La terre y devient plus fertile à mesure qu'on remonte le Saint-

ancienne et la plus forte du pays. Commencée par les Français en 1608, elle a été souvent en butte aux attaques des Anglais ; c'est la cité antique, éminemment française ; son port, très-fréquenté, abrite les vaisseaux du plus haut bord. On peut évaluer à soixante-dix mille personnes le chiffre de sa population. Elle se divise en haute et basse. La haute a conservé ses vieilles constructions avec ses rues étroites et tortueuses ; la basse, bien plus moderne, se distingue par l'élégance et la régularité de ses bâtiments. Elle est le siége de l'archevêché catholique pour la province ecclésiastique du bas Canada [1]. Ses églises et ses casernes sont remarquables ; son industrie, peu importante, consiste surtout en fabrication de bière, de boissons alcooliques, de voitures ; elle s'occupe aussi de tanneries et de conserves de viandes. Elle exporte le sucre d'érable, les farines et les bois de construction.

L'*Hôtel-Dieu* de Québec, si secourable aux malades, est dirigé depuis plus de deux cents ans par les religieuses hospitalières de la Miséricorde de Jésus, qui suivent la règle de Saint-Augustin. Plusieurs autres communautés rivalisent de zèle pour le soulagement des pauvres et l'éducation des enfants.

Nous avons déjà raconté l'origine et les développements de la grande cité de Montréal, appelée d'abord Ville-Marie par ses pieux fondateurs, et située près de l'embouchure de l'Ottawa, au milieu du fleuve Saint-Laurent, sur la côte sud de l'île fertile qui porte le nom actuel de la cité.

Les constructions sont charmantes, le site ravissant ; c'est un port maritime, situé à plus de cent lieues de la mer. Montréal est le siége d'un évêché et d'un séminaire

1 On dit que le palais archiépiscopal vient d'être incendié ; les catholiques n'ont aucun secours à espérer de l'État ; mais ils n'hésiteront pas à s'imposer de grands sacrifices pour relever ce monument, cher à leur piété.

dirigé par les sulpiciens, anciens et insignes bienfaiteurs du pays. On y remarque un arsenal, une riche bibliothèque, plusieurs sociétés savantes, une belle cathédrale.

Un Hôtel-Dieu aux proportions grandioses est administré par les sœurs de Saint-Joseph, qui exercent la charité dans toute sa perfection, et s'ingénient pour prodiguer aux malades les soins délicats et les attentions touchantes. Une importante maison d'éducation et de charité, appelée l'hôpital général, est dirigée par les sœurs grises.

Cette maison doit son origine à M. de la Barre, qui voulut lui consacrer sa fortune et sa vie. Elle était destinée à recueillir les orphelins, les enfants pauvres, les vieillards et autres nécessiteux; mais ses débuts ne furent pas heureux, parce qu'elle manquait de bons infirmiers. L'œuvre ne devint prospère que quand elle fut placée par les sulpiciens sous la direction de Mme d'Youville, née de la Jammerais, fille d'un brave officier de marine, venu de Bretagne en Amérique. Elle était née au Canada, et fut la première Canadienne qui fonda un institut de miséricorde. Veuve après huit ans de mariage, mère de deux fils qui furent prêtres, elle voulut se consacrer entièrement aux bonnes œuvres. Elle s'adonna d'abord à la visite des malades, et recueillit plusieurs infirmes dans sa maison. Puis elle sut grouper autour d'elle (1747) des compagnes animées de son esprit, décidées à vivre sous une règle commune, et accepta la charge d'administrer l'hôpital.

Par son intelligente et active charité, Mme d'Youville devint la providence de cette maison. Des secours inespérés, de merveilleuses assistances récompensèrent sa haute vertu. En quelques années, elle parvint à payer les dettes de l'établissement, à le reconstruire en l'agrandissant, et un peu avant sa mort (1771) elle écrivait :

« Nous sommes dix-huit sœurs, toutes infirmes, qui conduisent une maison où il y a cent soixante-dix per-

Laurent. Le haut Canada possède la presqu'île des lacs, où le sol est d'une fecondité exceptionnelle, parce que la superficie se compose d'une épaisse couche de terrain végétal. Les prairies sont de qualité supérieure; elles offrent aux regards un gazon épais et fin. Les produits des forêts, de la pêche, et l'exploitation des mines, complètent les ressources principales de la contrée. Ses échanges se font surtout avec l'Angleterre et les États-Unis. Ses nombreux cours d'eau et ses lacs viennent puissamment en aide à son commerce intérieur; mais il a fallu exécuter d'importants travaux, et consacrer bien des millions à la construction de canaux, pour vaincre les obstacles que les rapides et les cataractes opposent à la navigation. L'ensemble des chemins de fer construits au Canada embrasse tout le pays dans un développement d'environ sept mille kilomètres. Les lignes télégraphiques (six mille kilomètres) permettent une prompte correspondance avec les principales agglomérations d'habitants.

Longtemps l'instruction des classes populaires fut négligée parmi les Canadiens, décimés et ruinés par la conquête. Les quelques prêtres restés dans les campagnes et les rares religieuses que possédait le pays, ouvraient des classes et groupaient autour d'eux le plus d'enfants possible, mais leur admirable dévouement était loin de suffire à la tâche; il fallut attendre que la population eût recouvré les ressources nécessaires pour attaquer avec succès le fléau de l'ignorance. Ce temps est venu; aussi l'enseignement primaire des garçons s'est-il très-heureusement développé au Canada depuis quarante ans, grâce au concours des frères des Écoles chrétiennes, si dévoués à la jeunesse et trop souvent persécutés. Leur institut, suscité providentiellement en faveur de ces temps difficiles et troublés, a prévenu et dépassé il y a déjà cent cinquante ans les partisans actuels de la gratuité. En effet, la règle, approuvée par Benoît XIII en 1725, organise par l'esprit de sacrifice et de charité le

système des classes gratuites, que plusieurs défendent de nos jours dans un but hostile à la liberté; car l'intention de plusieurs des réformateurs modernes est de faire subventionner les écoles de l'État, afin d'empêcher la concurrence de celles qui ne pourraient pas vivre sans le secours de la rétribution scolaire. « Les Frères tiendront partout leurs écoles gratuitement, disent les statuts, et cela est essentiel à leur institut. Ils ne recevront des écoliers ou de leurs parents ni argent ni présents, quelque petit qu'il soit, en quelque jour et en quelque occasion que ce soit. »

En 1837, M. l'abbé Québlier, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice à Montréal, fit un chaleureux appel au successeur du vénérable de la Salle, fondateur de l'institut enseignant; et cette même année quatre frères, partis de France, abordaient au Canada pour fonder les écoles chrétiennes dans le nouveau monde [1]. Deux classes ouvertes à Montréal attirèrent bien vite deux cents, puis deux cent soixante-dix élèves. En peu de temps les classes se multiplient, les religieux pénètrent même dans les États-Unis; et les développements sont si sérieux, qu'en 1847 il devient opportun de grouper les maisons d'Amérique en une province séparée, qui compte cinquante frères et quarante classes.

En 1871, deux cent quinze frères et vingt-cinq novices sont attachés à vingt-quatre maisons. Le nombre des écoliers s'élève à dix mille. Les protestants, comme les catholiques, apprécient la méthode des religieux, et les gouverneurs généraux leur rendent justice en les louant.

M. le baron de Saint-Mauris reproduit dans le *Contemporain* un article inséré par M. Villeneuve, le 6 octobre 1871, dans le *Nouveau Monde* de Montréal. Les passages suivants expriment l'opinion éclairée du pays relativement à ces maîtres si dévoués à la jeunesse.

[1] Consulter, dans le *Contemporain* d'octobre 1872, l'article intitulé : *Les Frères des Écoles chrétiennes en Amérique*, par M. le baron René de Saint-Mauris.

« Au point de vue économique, il est aisé de voir que les services des frères coûtent moins que ceux des professeurs laïques. Non-seulement un frère n'a pas de famille, mais il vit de peu. Si son vœu de chasteté dispense la société de pourvoir à la subsistance d'une épouse et de plusieurs enfants, son vœu de pauvreté lui impose une frugalité et une modestie moins onéreuses pour les deniers publics. Un frère, par exemple, a une grande robe d'un prix infime et d'une durée prodigieuse. Son unique soutane doit le vêtir dix-huit mois durant; son inépuisable manteau, cinq ans, et son antique chapeau, six ans.

« . . . Sous le rapport de la science, les frères, et c'est le moins que je puisse dire, valent les professeurs laïques. Débarrassés des soins de la vie domestique, ils consacrent chaque jour des moments précieux à l'étude. De plus, ils ne sont pas, comme les laïques, condamnés à étudier sans guide. Ils trouvent parmi leurs frères des hommes de toutes les spécialités, pour les former et les instituer dans ce qui est la science même.

« Pour la pédagogie, la méthode des frères est ce qui s'est produit de plus étonnant et de plus profondément sage. En outre, cette méthode a pour elle la sanction de trois siècles; elle a été éprouvée, corrigée, perfectionnée, et adaptée à tous les besoins. Elle n'est point l'œuvre d'une expérience particulière : des milliers d'hommes pratiques, d'hommes qui ont vécu et vieilli, qui sont morts au service de l'enfance, y ont apporté le fruit de leurs observations et le tribut de leurs lumières.

« Les frères, dit-on, n'enseignent que le catéchisme et la prière; ils peuvent commencer une éducation, mais la continuer, l'achever, ils n'en sont pas capables. Rien d'exagéré et de faux comme cette accusation.

« Les frères enseignent six heures par jour; voyons ce qu'ils consacrent de ce temps à la prière et à la religion. Chaque fois que la cloche annonce qu'une heure s'est

écoulée, un enfant élève son cœur à Dieu, et dit : « Souvenons-nous que nous sommes en la présence de Dieu. » Soit une minute; et comme il y a six heures de classe, six minutes. Voilà pour la prière! A la fin de chaque journée, le frère fait une demi-heure de catéchisme, ce qui, joint aux six minutes de prière, donne trente-six minutes à la chose religieuse. Les cinq heures et vingt-quatre minutes qui restent, dans les écoles inférieures, sont consacrées à la lecture, à l'écriture, à la grammaire, à l'arithmétique, à l'histoire, etc.; et, dans les écoles supérieures, à la grammaire générale, la littérature, la rhétorique, l'histoire, la mythologie, la géographie historique, politique et commerciale, l'astronomie, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, l'arpentage, le levé des plans, le dessin dans toutes ses branches, la tenue des livres dans toute son étendue, l'histoire naturelle, la physique, la chimie, l'économie sociale et commerciale, un cours de législation élémentaire usuelle, la mécanique, la musique vocale et les langues. Voilà ce qu'on appelle n'enseigner que le catéchisme. Nous pouvons ajouter à la longue énumération des matières enseignées la télégraphie, dont on donne des leçons dans quelques écoles, comme à celle de Chamblay, dans le diocèse de Québec. Une preuve du cas qu'on fait de leur enseignement et de leurs livres classiques, c'est qu'en 1848 plusieurs furent l'objet de contrefaçons: ainsi leur Traité d'arithmétique, l'Abrégé de l'histoire du Canada et l'Abrégé de géographie. Tout le monde s'accorde à dire qu'ils ont rendu un très-grand service à l'instruction par leurs livres classiques, bien rédigés, et parfaitement adaptés à l'intelligence des enfants.

« . . . Nous avons dit la confiance que les protestants eux-mêmes témoignent aux frères. Leurs enfants fréquentent leurs écoles et leurs colléges. Il faut proclamer ici la vérité, dit le *Citoyen* d'Halifax, c'est qu'il n'est fait aucune tentative pour les attirer au catholicisme. Il est

vrai que, toutes les heures, un coup de cloche invite à une courte prière. Mais c'est une prière mentale et silencieuse, chaque enfant peut répéter intérieurement la prière apprise sur les genoux de sa mère ; c'est un moment de repos et une invitation à la piété. »

L'opinion exprimée en faveur des écoles catholiques de garçons s'étend aux classes de filles et aux maisons d'éducation, dirigées par diverses communautés religieuses.

Selon le témoignage de M. Buckingham, les écoles tenues par les sœurs sont tellement estimées par tous, que les familles protestantes elles-mêmes envoient leurs filles avec confiance au couvent des ursulines pour être élevées comme les catholiques. Cette remarque peut s'appliquer aux autres ordres enseignants.

Grâce aux généreux efforts du clergé et des religieuses vouées à l'enseignement de la jeunesse, grâce aux travaux de deux hommes distingués, le docteur Meilleur et M. Chauveau, surintendant de l'éducation, le bas Canada se distingue par le nombre et la qualité de ses écoles. « Aujourd'hui, écrivait M. Rameau en 1866[1], on y compte trois mille cinq cents écoles et deux cent mille élèves, dont trente-trois mille sept cent sept appartiennent à l'instruction primaire du deuxième degré, et cent soixante-six mille à l'instruction du premier degré. La population étant d'un million cent mille âmes, c'est un élève par cinq habitants et demi ; en France, cette proportion n'est que d'un élève sur douze habitants. Il est bon de signaler que ce progrès s'est effectué par les seuls moyens de la persuasion et de l'encouragement, sans jamais recourir à aucune prescription obligatoire. »

Quant aux croyances religieuses, le pays se partage entre le catholicisme et les innombrables sectes protes-

1 Voir, dans le *Correspondant* du 25 juillet 1866, l'article intitulé : *Situation religieuse de l'Amérique anglaise*, par M. E. Rameau.

tantes. Le bas Canada, peuplé par les Français, présente une immense majorité catholique, plus d'un million d'âmes sur environ un million deux cent mille habitants. Le haut Canada, peuplé par les Anglais, présente le catholicisme en minorité : à peine trois cent mille âmes sur plus d'un million quatre cent mille personnes; mais là plus qu'ailleurs les masses protestantes se subdivisent et manquent complétement d'homogénéité, tandis que dans les deux provinces les progrès de l'Église romaine sont considérables et ininterrompus.

Trois causes peuvent produire ce résultat important : 1° l'immigration ou l'établissement d'étrangers dans le pays; 2° les naissances des catholiques; 3° le retour des protestants à la vérité.

L'immigration, très-faible dans le bas Canada, n'y produit pas d'effets appréciables. Elle est importante dans le haut Canada; mais elle y amène très-peu de catholiques. Les naissances ne suffisent pas pour expliquer le phénomène que les statistiques les plus autorisées nous révèlent; il faut donc admettre que de nombreuses conversions ramènent spontanément à la vérité ceux dont les pères avaient été séparés par les violences du pouvoir civil. La réflexion, l'étude, les besoins du cœur et les lumières de la conscience conduisent au catholicisme. Habituée d'ailleurs à se propager par ses bienfaits, l'Église catholique aime à voir ses fidèles se dévouer personnellement aux nobles causes, se consacrer au soulagement de toutes les misères; elle se plaît à cultiver les esprits et à développer les intelligences. De là ce généreux empressement, admiré de tous, qui a porté les jeunes Canadiens à venir défendre à Rome, il y a peu d'années, le souverain pontife. De là ces nombreuses œuvres de charité, qui se multiplient sous des formes si variées, pour répondre à tous les besoins. De là ces orphelinats, ces hôpitaux, ces asiles de la vieillesse et ces cinquante conférences de Saint-Vincent-de-Paul, qui s'organisent d'autant plus

facilement que le pays est plus solidement chrétien[1]. De là les débuts florissants de l'association de Saint-François-de-Sales, qui travaille surtout à la diffusion des bons livres et au soutien des écoles chrétiennes[2]. De là enfin les efforts et les sacrifices destinés à répandre l'enseignement le plus complet possible.

« Sous la domination française, dit à ce sujet M. Rameau dans le *Correspondant* de juillet 1866, déjà cité, le clergé catholique avait établi plusieurs maisons d'éducation qui rendirent à la colonie les plus grands services; il suffit de nommer ici les sulpiciens de Montréal, les jésuites de Québec, et le séminaire créé en cette dernière ville par le premier évêque de ces contrées, Mgr de Laval-Montmorency, nom historique en France, qui a conquis également dans la Nouvelle-France une renommée traditionnelle et populaire.

« Après la conquête, ces maisons devenaient plus précieuses encore, et le zèle des catholiques s'employa activement à les multiplier. Parmi ces fondateurs, les ecclésiastiques se montrèrent au premier rang : l'abbé Girouard bâtit et dota le collége Saint-Hyacinthe; celui de Sainte-Anne fut l'œuvre de l'abbé Panichaud; un autre créa celui de Sainte-Thérèse, et un troisième séminaire canadien avait été établi à Nicolet par l'abbé Crévier; c'étaient de simples curés qui avaient adopté toute une vie de privations et d'économie, pour léguer après eux à leur patrie ces monuments d'une foi généreuse. Un riche négociant de Montréal, l'honorable Masson, consacra aussi une partie de sa fortune au collége de Terrebonne, et les jésuites érigèrent à Montréal leur beau collége de Sainte-Marie; nous ne citons ici que les princi-

1 Un conseil supérieur relie entre elles les diverses conférences. Il en existe vingt et une à Québec (seize de langue française et cinq de langue anglaise), douze à Montréal, huit à Ottawa, etc.

2 L'association n'a pas à s'occuper des missions; tout est prévu, et tout a été fondé à cet égard au Canada.

paux établissements. Il a été également fondé dans le haut Canada plusieurs colléges catholiques, dont les plus importants sont celui d'Ottawa, celui de Régiopolis près Kingston, et celui de Toronto.

« Cependant il ne suffisait pas d'augmenter le nombre des colléges, il fallait les rendre accessibles; on y travailla avec un dévouement rare et un désintéressement plus rare encore. Dans un pays où tous les salaires sont très-élevés, à la porte des États-Unis, où l'amour du gain est porté à sa dernière limite, les prêtres canadiens surent s'astreindre à une vie tellement modeste, à des émoluments tellement médiocres, que dans tous ces colléges on reçut des pensionnaires moyennant la modique somme de trois cent cinquante à quatre cents francs. Encore aujourd'hui, ce prix s'est à peine modifié : il oscille de quatre cents à six cents francs.

« Les élèves affluèrent, et l'instruction secondaire réelle et solide, qui unit la civilisation du présent à celle du passé pour préparer l'avenir, celle qui forme le cœur et l'esprit de l'homme tout en ornant son intelligence, est peut-être plus répandue au Canada qu'en aucun pays du monde. On y compte aujourd'hui vingt-huit maisons d'instruction secondaire, dont vingt-trois sont catholiques et cinq protestantes; les premières comptent trois mille six cent trente et un élèves, et les secondes sept cents. C'est donc en tout quatre mille trois cent trente et un enfants auxquels s'applique l'instruction secondaire, sur une masse d'un million cent mille âmes[1]; pour retrouver cette proportion en France, il faudrait que la population de nos lycées et pensions fût de cent soixante mille élèves. »

[1] L'auteur a pris pour base de son calcul le chiffre de la population du bas Canada à l'époque où il écrivait.

CHAPITRE IX

Diocèses du Canada. — Clergé séculier et régulier. — Vie du missionnaire chez les sauvages. — Lettre du R. P. Kohler. — Stations situées près du lac Huron, du lac Supérieur et de la rivière Sainte-Marie. — Lettre du R. P. Choné. — Grande île Manitouline. — Voyages, médecine, mœurs et coutumes de certaines tribus sauvages. — Trait de foi.

Au point de vue ecclésiastique, les deux provinces actuelles du Canada se divisaient jusqu'à ces derniers temps en dix diocèses. Celui d'Ottawa appartient, par moitié, à chacune d'elles; l'étendue de ce vaste territoire dépasse peut-être celle de la France; il se compose de deux parties distinctes : l'une est ouverte à la colonisation; l'autre est plus spécialement le domaine des sauvages. Environ trente-cinq mille catholiques y sont disséminés sur un immense pays inculte et dépourvu de chemins.

Le bas Canada compte cinq autres diocèses : ceux de Québec, des Trois-Rivières, de Montréal, de Saint-Hyacinthe et de Saint-Thomas de Rimouski. Dans le haut Canada se trouvent ceux de Kingston, de Toronto, d'Hamilton et de Sandwich. Nous parlerons plus tard des nouveaux diocèses et du vicariat apostolique récemment créés dans le nord-ouest du Canada.

Le clergé séculier, trop peu nombreux, est très-effica-

cement secondé par divers ordres religieux, spécialement par les sulpiciens, par les jésuites et les oblats[1].

La communauté de Saint-Sulpice continue le bien qu'elle a commencé au Canada, sous l'inspiration de M. Olier, son fondateur.

La compagnie de Jésus, qui a tant fait pour l'évangélisation de ces contrées, y est encore représentée de nos jours par cent de ses membres; ils dirigent l'université de Montréal, le noviciat situé au Saut-de-Récollet, et possèdent les résidences de Chatam, de Guelphe, de Québec, de Sainte-Croix dans l'île Manitouline, du Sault-Sainte-Marie, du fort William, etc. Dieu seul sait le bien qu'ils accomplissent dans ces contrées lointaines; nul ne pourrait dire le nombre des âmes éclairées, préservées du mal et conduites au ciel par leur inépuisable sollicitude.

Un de ces disciples de saint Ignace, le P. François de Crépien, dont la mémoire est vénérée, a décrit autrefois la vie du missionnaire chez les sauvages. De nos jours les choses se passent à peu près comme de son temps.

« La vie d'un missionnaire, dit-il, est un long et lent martyre, un exercice presque continuel de patience, de mortification, de pénitence, surtout dans les cabanes et sur les chemins avec les sauvages.

« La cabane, composée de perches et d'écorces de bouleau, est entourée de branches de sapins.

« Presque tout le jour le religieux est assis ou à genoux, exposé en hiver à une fumée pour ainsi dire continuelle.

« En voyage il se couche tout habillé sur la terre gelée, et parfois sur la neige couverte de quelques branches assez rudes.

« S'il est abrité par une cabane et qu'elle soit petite, souvent il brûle sa couverture et ses habits.

1 Les RR. PP. de Sainte-Croix du Mans dirigent le collége de Saint-Laurent-de-Grosbourg, à quelques lieues de Montréal; les RR. PP. basiliens sont chargés d'un collége à Toronto.

« Il n'ôte guère sa soutane et ses bas que pour se défendre de la vermine, dont les parents, et surtout les enfants, sont toujours abondamment couverts.

« Sa boisson ordinaire est l'eau du ruisseau, celle de quelque mare, parfois de la neige fondue.

« Il mange quand il y a de quoi manger, et qu'on lui offre quelque chose. Parfois la viande n'est qu'à moitié cuite, ou bien elle est fort dure, surtout quand elle a été séchée à la fumée; ordinairement on ne fait qu'une fois chaudière par jour; en temps d'abondance on la fait deux fois, mais ce temps ne dure guère.

« La peau des chiens lui sert de serviette, comme les cheveux aux indigènes.

« La fumée parfois est si épaisse, qu'elle fait pleurer; quand il se couche, il semble qu'on lui ait jeté du sel dans les yeux; à son réveil, il a bien de la peine à les ouvrir.

« En hiver, quand il marche sur des lacs ou de longues rivières, il est tellement ébloui par l'éclat des neiges et par l'eau qui coule continuellement de ses yeux, que pendant quatre à cinq jours il ne peut pas lire son bréviaire. Quelquefois il faut le conduire par la main.

« Il est souvent importuné par les pleurs, par les cris des petits enfants, et par la puanteur de ceux dont les écrouelles ou d'autres maladies répandent autour d'eux une odeur nauséabonde. . . . . .

. . . . . .

« La souffrance et la misère sont l'apanage de ces saintes missions; mais les prêtres qui s'y adonnent trouvent que si les privations sont grandes, les consolations et les joies spirituelles le sont bien davantage encore! »

Les lettres suivantes, écrites au XIXe siècle par des PP. de la compagnie de Jésus, prouvent qu'ils ont les mêmes difficultés à surmonter : elles donneront aux lecteurs une idée des contrées qu'ils parcourent et des sauvages qu'ils convertissent.

« ... Les diverses stations que nous visitons, disait le R. P. Kohler en 1850 [1], sont situées sur la rive nord du lac Huron, du lac Supérieur et sur les deux bords de la rivière Sainte-Marie, qui forme, en les unissant, nombre de lacs assez vastes et tout parsemés d'îles...

« Outre les groupes d'habitations européennes, les cabanes ou loges, dispersées çà et là sur toutes les grèves, jusque dans les bois, et au milieu des îles, où je suis forcé de m'arrêter parfois presque aussi longtemps que si j'avais à instruire une bande entière, nous comptons neuf postes principaux.

« La politique des commerçants qui ont affaire à l'Indien est de le tenir constamment en dette, de manière à le forcer de chasser pour obtenir en échange ce dont il a besoin. Le sauvage sait tout cela; aussi ne veut-il pas acquitter les dettes qu'il n'a pas contractées dans l'année courante, et, pour se soustraire aux exigences de ses créanciers, il cache d'ordinaire ses fourrures, payant ainsi de ruse ceux qui l'exploitent et le trompent. Pour le faire parler et lui donner de la confiance, les voyageurs ne sont pas plutôt arrivés dans la loge, qu'ils lui offrent des boissons fortes. L'eau de feu est la clef de la cache. Dès qu'un sauvage, quelque taciturne qu'il soit, a un filet d'alcool dans la tête, il ne garde plus de secret, et devient d'une loquacité étrange. Il en est qui ne prononcent jamais un mot de français ou d'anglais quand ils sont sobres; ils semblent même ne comprendre aucune de ces langues; aussi est-on fort surpris de les entendre parler français ou anglais, de préférence à leur propre idiome, quand ils sont en train. Les plus honnêtes traitants ne cherchent qu'à rendre un sauvage un peu gaillard pour lui faire payer ses dettes; mais d'autres grands coquins qui ont laissé, disent-ils, le bon Dieu à Montréal avant de venir

1 Cette lettre et celles qui seront reproduites dans la suite de ce volume sont extraites des *Annales de la propagation de la foi.*

ici, ne se contentent pas de si peu. Une fois que la cache est connue, ils enivrent les Indiens pour les mettre hors de combat, et trafiquent à leur propre compte des peaux qu'ils ont volées.

« Après vingt ou trente ans passés au milieu des sauvages, les voyageurs en ont contracté toutes les habitudes : un laisser aller, un manque d'ordre qui leur fait gaspiller le présent et les prive de ressources pour leurs vieux jours. Malgré tous leurs défauts, il est rare de trouver des commis canadiens qui n'aient pas conservé la foi. La plupart d'entre eux voient même avec plaisir approcher l'époque où ils reçoivent la visite du prêtre.

« Au milieu de l'île Saint-Joseph s'élève un plateau, couronné de belles forêts d'érables. Qu'on ne croie pas pourtant que les fameuses forêts vierges de l'Amérique valent la peine qu'on vienne les visiter. Un Français qui se ferait une idée plus belle de nos contrées que de son propre pays, se trouverait bien vite désenchanté à son arrivée au désert. Quand on entend parler des forêts de l'Amérique, de ses plantes, de ses nuées d'oiseaux au plumage brillant de mille couleurs, on est porté à confondre les deux continents. Le Nord est bien loin de répondre aux poétiques descriptions qu'on fait du Sud ; j'excepte la Colombie, de l'autre côté des montagnes Rocheuses, où la végétation est d'une étonnante richesse. Ce qui fait en Europe le charme du printemps, c'est le chant des oiseaux et l'air embaumé des campagnes. Ici rien de cela. La nature y est semblable à ces hommes dont les dehors aimables vous font désirer d'entrer en rapport avec eux, et qui, une fois abordés, se trouvent sans esprit et sans cœur. Les oiseaux de ce pays ont un riche plumage, mais point de chant ; on y voit de belles fleurs, mais elles n'ont aucun parfum.

« Le village de Gachkiwang n'a pas encore de chapelle ni d'habitation pour le missionnaire. Un ancien militaire nous a donné l'emplacement d'un cimetière et quelques

arpents de terre faisant partie de sa propriété. Quoique sans religion, il demandait toujours à des prêtres catholiques de baptiser ses enfants; mais personne ne pouvait dire s'il voulait les faire instruire dans les principes de notre foi. Plusieurs d'entre eux étaient déjà grands, et cinq ou six d'âge à faire leur première communion. Connaissant ces circonstances, je pris le parti de m'arrêter chez lui en allant, pendant l'hiver, jusqu'à la station du Détour. Comme je le connaissais pour un bon vivant, homme instruit et grand causeur, je lui dis, dès que je me trouvai seul avec lui : « Ah çà! major, en qualité d'ancien mili-
« taire, vous devez me comprendre sans peine, quand je
« vous dis que je viens vous voir non pas pour m'amuser,
« mais en ordonnance. — Oui, oui, père; eh bien, dites.
« — Vous faites baptiser tous vos enfants par des minis-
« tres de notre religion; est-ce lubie de votre part, ou
« bien désirez-vous sincèrement les voir catholiques?
« Je ne veux pas vous forcer la main en vous pressant de
« me répondre; je dois demain me rendre à l'entrée du
« lac Huron; je passerai vingt-quatre heures au milieu
« d'une famille qui se trouve isolée pendant tout l'hiver,
« et que je n'aime pas à laisser sans secours religieux;
« je reviendrai ensuite vous demander l'hospitalité. Ré-
« fléchissez d'ici là; si à mon retour vous avez pris le parti
« de faire donner une instruction religieuse à vos enfants,
« vous me le direz, je me mettrai alors à l'œuvre ; sinon,
« je continuerai ma route vers Gachkiwang, sans que nous
« cessions d'être bons amis. » La manière ouverte avec laquelle je lui parlais lui plut; il me dit qu'il éprouverait une grande satisfaction de voir ses enfants catholiques. « C'est
« dans le catholicisme seul, ajouta-t-il, que je vois quel-
« que chose qui parle au cœur. Les protestants ont sup-
« primé tout ce qui donne chez vous tant d'attrait à la
« vertu; entre autres, cette dévotion à la sainte Vierge,
« qui a quelque chose de si tendre qu'on ne peut s'em-
« pêcher d'en être touché. Mes enfants m'ont toujours

« obéi ; mais je leur ai dit, et je le leur répèterai encore, « qu'en matière de religion, je veux leur laisser toute « liberté. Je leur donne mon avis en père, c'est à eux « de répondre en hommes. » Avant de le quitter, j'eus un entretien particulier avec l'aîné de ses fils. Je lui traçai un aperçu général de notre sainte religion, et lui fis comprendre les obligations qu'il avait contractées à son baptême. Je partis en lui recommandant de parler sérieusement à ses frères et sœurs de cette affaire si importante pour leur salut éternel. Je ne fus que deux jours absent, et, quand je revins les voir, ils me demandèrent tous à être instruits. Je n'ai jamais vu d'enfants mieux disposés. Je fis faire la première communion aux trois plus grands, et dans une autre visite je donnai pour la première fois aussi le bon Dieu à trois autres. Ils se font un plaisir d'apprendre, en mon absence, ce que je leur indique dans les livres que je leur ai laissés. Leur mère, protestante, ne manque jamais de me les amener elle-même, en me priant de les interroger et de les instruire. »

En 1847, le P. Choné écrivait à son supérieur, datant son récit de Sainte-Croix, Grande-Manitouline (île située dans le lac Huron) :

« ... Les nombreux sauvages répandus sur les bords du lac Huron sont encore privés de tout secours religieux : aussi la plupart ont-ils abandonné le christianisme, et ceux qui ont gardé quelques restes de foi ne vivent guère mieux que les infidèles. Dans un petit village appelé Chichegouaming, la maison du chef seule a conservé quelques habitudes pieuses ; dans les autres loges, aucune prière en commun, même le dimanche, aucun signe de religion ; l'ivrognerie, avec ses suites, y fait des ravages effroyables.

« En arrivant dans ce hameau, j'ai visité tous les Indiens présents, et le soir je les ai réunis dans l'habitation du chef. Là je commençai par compatir à leur abandon,

en rejetant leur égarement sur cette privation de secours spirituels ; puis je les félicitai du bien que j'avais entendu dire d'eux par mon prédécesseur, et, passant de leurs bonnes dispositions aux abus qu'ils avaient laissés s'introduire, je fis voir combien leur état actuel était opposé à la qualité d'enfants de Dieu qu'ils avaient reçue dans le baptême.

« Après cette petite allocution, je m'approchai de chacun d'eux, et je lui demandai s'il était disposé à abandonner la mauvaise boisson, cause de tant de désordres. Tous me répondirent sans hésiter : « Oui, mon père. » Un seul, après avoir gardé longtemps le silence, me dit enfin : « Je l'abandonnerai si je puis. » Je ne sais si mes exhortations auront porté le fruit que j'en attendais. Pour parvenir à faire un bien solide et durable auprès de ces pauvres sauvages, quelques jours ne suffisent pas ; il faudrait pouvoir séjourner au milieu d'eux, les instruire, les confesser. S'il y avait trois missionnaires dans ces parages, un seul pourrait être chargé spécialement des chrétiens, et les deux autres se dévoueraient au salut des infidèles, qu'ils iraient chercher sur les rivages du lac et sur les bords des rivières, où ils sont dispersés. Mais, hélas! pour toutes ces courses apostoliques, qui entraîneraient nécessairement des dépenses, les hommes comme les ressources nous manquent.

« Il y aurait aussi beaucoup à faire pour le bien-être matériel des Indiens de ces contrées qui ont embrassé le christianisme. Ils sont généralement dans la plus grande misère, pour la nourriture comme pour le vêtement, et ils savent bien dire que leur condition est devenue pire que celle de leurs frères idolâtres. Ceux-ci, en allant à la chasse, trouvent abondamment de quoi se nourrir et se vêtir ; mais les néophytes, en demeurant au village qui doit servir de berceau à leur civilisation, n'ont souvent pour vivre que du maïs et des pommes de terre, et sont exposés à manquer de chaussures pour l'hiver. Ajoutez

que leur commerce avec les blancs leur a fait naître de nouveaux besoins sans avoir augmenté leur industrie. Il faut donc que le missionnaire leur serve de père, même pour les choses temporelles ; et ici que de difficultés qui n'existent pas ailleurs ! D'abord, quand il s'agit de plier les Indiens à la culture, nous devons tout faire, ou du moins tout commencer ; il n'y a pas d'autre moyen de les convaincre de l'utilité du travail. « Lorsque je te verrai à « l'œuvre, me disait naguère un sauvage, j'ajouterai foi à « ta parole. » Peut-être auront-ils moins de défiance, lorsqu'ils recueilleront le fruit de leurs sueurs, et c'est vers ce but que doivent tendre maintenant tous nos efforts. Déjà j'ai pu me procurer quelques charrues et un moulin à vent qui sera debout vers l'automne. Je vais mener à Sandwich un sauvage qui apprendra à le conduire.

« Jusqu'ici je n'ai parlé que des contrées qui environnent la grande île Manitouline, et, à coup sûr, ce n'est pas la plus belle partie des missions chez les Indiens. Il y a au-dessus du lac Supérieur, en s'étendant vers le nord-ouest, un grand nombre de sauvages qui seraient plus disposés à embrasser la religion, et chez lesquels on rencontrerait moins d'obstacles pour la pratique des vertus chrétiennes. Je ne saurais oublier ceux que j'ai vus il y a deux ans. Les beaux hommes ! Hélas ! faut-il qu'ils soient encore longtemps les esclaves du démon !...

« Nos chemins ici sont de glace et de neige ; on a aux pieds des souliers sauvages, c'est-à-dire de peau de chevreuil, et, au lieu de bas, une ceinture de laine dont on s'enveloppe toute la jambe. Notre voiture est une planche de six à sept pieds de long, sur douze à quinze pouces de large, recourbée par devant en forme de chaperon assez élégant. C'est sur ce traîneau que le missionnaire charge sa chapelle, son lit, qui consiste en une couverture de laine avec une peau de buffle, ses provisions de bouche et celles de son équipage. On y attache deux ou trois chiens, et, quand tout est prêt pour le départ, le voya-

geur marche en avant et trace au milieu des neiges le chemin à ses coursiers. Si l'on part de bon matin, on peut faire ainsi dix, douze ou quinze lieues par jour. Après qu'on a parcouru six à sept lieues, c'est-à-dire vers dix ou onze heures du matin, on fait halte sur la glace pour prendre son repas, ou si l'on veut avoir quelque chose de chaud à manger, on va sur le rivage du lac faire du feu. Nous n'en avons allumé qu'une fois dans ce but : nous avions marché dans l'eau depuis six heures du matin, par une pluie battante et avec un vent contraire, ce qui devait continuer le reste du jour. Mais comment faire du feu par un temps d'averse et avec du bois mouillé? D'abord avec une allumette chimique vous éclairez de l'écorce de bouleau, puis vous trouvez toujours quelque vieux cèdre qui a succombé depuis longtemps sous le poids des années; vous faites jouer la hache sur ses flancs, et bientôt le bûcher s'embrase, en dépit de la pluie qui l'attise, et sur un lit de neige qui lui sert de foyer.

« Après le repas, on se remet en route jusqu'à l'approche de la nuit; alors on se retire de nouveau sur le rivage pour y camper. Quand on est deux, l'un se charge de couper du bois; l'autre, armé d'une raquette, en guise de pelle, fait une place de six à sept pieds carrés, en écartant la neige. Bientôt deux jeunes sapins tombent sous les coups de la hache, et leurs rameaux fournissent un matelas sur lequel on étend la peau de buffle ; les branches d'un troisième sapin donneront un abri du côté du vent. Cependant un bûcher s'allume près du lit; des tronçons d'arbres sont là massés pour entretenir le feu jusqu'au jour. Tout étant ainsi préparé, on décharge les provisions, on donne à manger aux coursiers, on change de chaussure et on fait chaudière, c'est-à-dire qu'on apprête son repas. Le souper fini, la prière se fait en commun, et le missionnaire, pendant que son compagnon se dispose à dormir, récite son bréviaire à la clarté du foyer, et accomplit ses autres exercices spirituels du soir; puis il s'enveloppe

dans sa couverture et dort à son tour, jusqu'à ce que le feu s'éteigne. Alors, averti par le froid, il charge de nouveau le bûcher et se remet à dormir; ces courtes interruptions de sommeil ont lieu ordinairement deux ou trois fois chaque nuit. Il arriva une fois que le feu prit aux sapins qui environnaient notre campement. Mon compagnon, réveillé en sursaut par le petillement des branches enflammées, donna l'alarme, et, craignant que l'incendie ne se communiquât aux arbustes qui nous abritaient contre le vent, il se mit à jeter dehors tous nos effets; mais il en fut quitte pour la peur et pour la peine de tout rapporter au gîte. Est-ce une bien dure condition, me demanderez-vous, de coucher ainsi en plein air et au milieu des neiges? Pas du tout; quelquefois même, sur le point de me mettre dans mon lit, je regrette le campement de la forêt.

« Ce qu'il y a de pénible dans ces sortes de voyages, c'est la marche sur la glace, surtout quand il n'y a pas de neige. Il y a huit jours que je suis de retour de mon excursion, et mes pauvres pieds sont encore enflés. Quand on est ainsi fatigué, quel supplice de se remettre en marche le matin! à peine peut-on se tenir debout, et cependant on a devant soi une journée de douze à quinze lieues, et puis le lendemain encore autant.

« Un jour que nous avions encore une longue étape à faire avant d'arriver à l'endroit destiné au repos, j'étais si brisé par la souffrance, que je n'avais plus la force d'avancer. Je me mis alors à raconter à mon guide le trait de ce philosophe qui, pour ne pas démentir sa stoïque indifférence, s'écriait dans les accès d'une maladie aiguë: « O douleur! tu n'es cependant pas un mal. » Il faut que je fasse comme lui, ajoutai-je en riant; et je me mis à marcher de nouveau à grands pas pendant un quart d'heure. Mais j'oubliai bientôt ma philosophie, et je recommençai à me traîner comme auparavant.

« Un autre jour, que nous fîmes au moins dix-sept

lieues, pour aller camper à un endroit où se trouvaient encore dressées les perches d'une loge abandonnée, je me foulai le poignet en tombant sur la glace; l'enflure ne tarda pas à paraître, et la douleur vint encore augmenter la fatigue. Le lendemain, quand nous passâmes dans un village indien, le chef me proposa de me faire le remède des sauvages. J'y consentis. Aussitôt il étale tous ses instruments de chirurgie; ce sont de petits morceaux de pierres aiguës, semblables aux pierres à fusil, et une corne. Avec les pierres, le médecin me fait des incisions sur la partie malade, y applique la corne, puis la bouche, en aspirant de toute la force de ses poumons pour tirer le sang. Après une première opération : « Faut-il recom-« mencer? me demanda-t-il. — Si tu penses que ce soit « bon, lui dis-je, je le veux bien. » Et le voilà à l'œuvre une seconde fois. Enfin il met sur la plaie la médecine sauvage. C'est une espèce de bois réduit en poudre. « Cela te fait-il mal? — Un peu. — C'est bon, quand la « plaie sera sèche, tu seras guéri. » En effet, le lendemain l'enflure avait disparu. Il faut ajouter, toutefois, qu'aujourd'hui même j'ai la main encore roide, et que je ne puis guère m'en servir.

« Voilà, mon révérend père, notre manière de voyager en hiver; si elle a ses inconvénients, vous avouerez qu'elle a aussi ses avantages. Avant de s'embarquer, il n'est pas besoin d'aller retenir sa place longtemps d'avance; on part quand on est prêt, sans être exposé à manquer la voiture. Sur la route, on s'arrête où l'on veut, et une fois arrivé, rien n'oblige de passer au bureau pour payer sa place; de plus on est toujours servi comme on le désire, puisque chaque voyageur fait sa cuisine comme il l'entend.

« Si vous désirez quelques détails sur les mœurs et les coutumes de nos sauvages, je vous ferai part de mes observations et d'autres particularités que j'ai apprises des anciens. Presque tous nos néophytes ici ont un peu du

sang des blancs. Or il est à remarquer que les étrangers qui épousent des Indiennes, ayant quitté le foyer paternel dès leur jeune âge, et n'ayant, à raison de leur vie errante, reçu le plus souvent aucun principe religieux, sentent peu le prix d'une éducation chrétienne pour leur famille. Ces hommes ne valent pas le père sauvage, qui, comme il en existe parfois, étendu le soir sur sa natte et entouré de ses enfants, leur rappelle la présence du Grand-Esprit, et leur explique ses préceptes, ou qui le matin leur recommande de ne pas voler, de ne pas s'abandonner au mal, mais de faire toujours le bien, afin qu'ils soient bénis du Grand-Esprit, qu'ils soient heureux dans leurs chasses, et qu'ils aient une longue vie. Ainsi, d'un côté, l'enfant, par le fait même de son origine, a toutes les passions comme inoculées dans le sang, et, de l'autre, il n'a aucun frein moral pour les dompter. Lorsque ensuite, dans un âge plus avancé, il embrasse la religion chrétienne, il a beaucoup plus de peine à se soumettre au joug de la morale évangélique, et ce n'est qu'après bien des écarts qu'il devient plus facile à conduire.

« Je ne veux pas dire que les sauvages pur sang qui nous environnent, surtout les infidèles, aient conservé des mœurs plus sévères et plus pures. La proximité de blancs scandaleux, les rapports fréquents qu'ils ont avec eux, et spécialement l'usage de l'eau-de-vie, sont devenus depuis longtemps, pour ces enfants de la forêt, une source de dégradation. Toutefois on voit encore dans le sauvage de certaines tribus quelques restes précieux de ce bon caractère qui le distinguait avant son commerce avec les étrangers : c'est toujours un homme singulièrement attaché à ses principes religieux, d'un tempérament fortement trempé, et d'une volonté de fer; un homme indépendant et néanmoins hospitalier... Il professe hautement qu'il tient tout du Grand-Esprit, et les animaux dont la chair lui fournit chaque jour sa nourriture, et les productions de la terre, et surtout les bois et les herbes qui lui

servent de remèdes dans ses maladies. Quand on lui parle d'embrasser la religion chrétienne, il répond : « Comment veux-tu que j'abandonne ma prière pour « prendre la tienne? Ne serais-je pas ingrat envers le « Grand-Esprit, qui a fait connaître aux sauvages les pro- « priétés des plantes, qui leur a donné les bois de la « forêt, les animaux qui l'habitent, et les poissons qui « vivent dans les eaux de nos lacs? » Aussi le sauvage n'use-t-il de toutes ces choses que pour le besoin. Il n'écrasera même pas un serpent sans motif; et s'il voit un blanc tuer de ces animaux par suite de l'antipathie naturelle que nous avons pour ce reptile, il ne craint pas de lui en faire l'observation et de lui dire : « Le sauvage ne « ferait pas ainsi; il ne tue un serpent que quand il a « besoin de sa peau. » C'est vraiment une chose digne d'admiration que des sentiments si délicats, si conformes au domaine que Dieu a donné à l'homme sur la nature, se soient conservés chez des tribus errantes comme le sont ces peuples. Ce serait un travail très-curieux et digne d'un observateur chrétien, que de recueillir une foule de ces petits traits qui peignent si bien une nation, et décèlent clairement sa céleste origine aux yeux les moins clairvoyants.

« On trouve encore, parmi les Indiens, un usage qui rappelle l'ancienne loi du talion. Si un sauvage en tue un autre, les parents de la victime acquièrent un droit sur la vie du meurtrier. Il faut que celui-ci meure de leurs mains. S'il parvient à s'échapper pour un temps, la punition ne sera que différée; c'est chez eux un héritage de vengeance qui passe des pères aux enfants. Néanmoins le coupable peut racheter ses jours en payant une somme assez considérable, et, cette somme une fois soldée, il redevient libre.

« Il y a une autre espèce de rachat pratiqué parmi les Indiens, après la mort des époux; le survivant reste, pour ainsi dire, sous la tutelle des parents de son conjoint

décédé. Obligé de passer une année dans le deuil, il ne peut jusque-là ni se laver, ni se peigner, ni raccommoder ses habits, quelque déchirés qu'ils soient. Il vit ainsi dans un désordre complet, à moins que quelque personne charitable ne lui rende le bon office de le soigner un peu. S'il contrevenait à cet usage, ce serait un sujet d'alarmes et de clameurs pour la famille du défunt. Libre cependant au veuf de s'affranchir en payant à ses tuteurs une somme proportionnée à ses moyens; alors seulement il pourra vivre comme les autres, et contracter un second mariage, s'il le juge à propos.

« Les Indiens n'ont pas de code écrit; mais leurs coutumes traditionnelles sont autant de lois qu'ils observent avec une fidélité inviolable. Parmi eux l'autorité est héréditaire, sans toutefois appartenir nécessairement à l'aîné des enfants mâles; c'est le chef mourant qui désigne celui qui, par sa bonne conduite, par son esprit et par le talent de la parole, est le plus capable de conduire dignement la tribu. S'il meurt sans postérité, ou qu'il ne juge pas à propos d'investir de son autorité quelqu'un de ses fils, il donne son avis sur l'élection de son successeur; sinon, c'est la peuplade réunie qui se choisit un chef. C'est à lui qu'il appartient d'entretenir le bon ordre et l'harmonie dans la tribu, de reprendre les délinquants, de convoquer le conseil, soit de la nation entière, soit seulement des anciens. C'est encore lui qui est chargé de notifier les décisions. Le vote d'approbation qui est donné dans les assemblées est une simple émission de voix : *hon*, qui se prolonge plus ou moins, selon l'adhésion plus ou moins marquée que l'on veut donner à l'avis qui vient d'être ouvert. Telle est la réponse que me font les sauvages quand je les réunis pour les haranguer. Le discours doit être coupé par une pause après le développement de chaque proposition, et alors ce *hon* se fait entendre dans toute l'assemblée, puis l'orateur poursuit au milieu du silence. Quand il a fini, un des anciens reprend point

par point ce qui a été dit, fait ses observations et donne quelque moyen d'exécution; il termine en exhortant les assistants à se conformer à ce qui a été proposé. Si d'autres anciens veulent aussi prendre la parole et exposer leurs vues, ils le font tour à tour, et toujours dans un ordre parfait. Tant que dure la délibération, les auditeurs, le calumet à la bouche, sont étendus sur les nattes qui servent de parquet et de siéges dans le lieu de l'assemblée, et tout ce que disent les orateurs est écouté avec une attention religieuse.

« Il s'en faut, cependant, que tout soit beau chez les sauvages. A côté de ces scènes solennelles, et avec un caractère si sérieux, on rencontre une foule de petitesses ridicules et d'idées fantastiques, puisées dans les rêves d'un cerveau malade. Mais c'est là précisément ce qui rend plus dignes d'admiration les notions justes qu'ils ont conservées : on est vraiment surpris de retrouver de si nobles débris de la tradition primitive au milieu de peuples livrés à tant de folles superstitions.

« Avant de terminer cette lettre, je veux vous faire part d'un trait de foi qui caractérise nos chrétiens sauvages. Une bonne vieille, à qui son grand âge permet à peine de marcher, travaillait depuis longtemps à la conversion d'une femme de sa tribu; mais tous ses efforts ne servaient qu'à endurcir la pécheresse. Loin de se décourager, elle redoubla de sollicitude pour vaincre la résistance de son amie : exhortations, prières, menaces, rien ne fut épargné; elle adressa surtout à Dieu de ferventes prières en le conjurant de vouloir bien fléchir ce cœur endurci. Comme je lui avais donné de petites images du chemin de la croix avec un christ indulgencié, elle faisait souvent le chemin de la croix, toujours dans l'intention d'obtenir la conversion qu'elle désirait si ardemment. Dieu ne permit pas qu'un zèle si persévérant demeurât sans succès. Un jour elle vint me dire : « Mon père, j'ai été « passer deux jours chez mon amie; comme son mari n'est

« presque jamais à la maison, j'ai pu causer en liberté « avec cette femme et l'entretenir de tous ses devoirs « religieux. Je lui dis en terminant qu'elle devrait se « confesser. Sa réponse fut : « Non, assurément, je ne « me confesserai pas. » Alors j'ouvris mon petit sac, où « sont la croix et les images que tu m'as données; je « les lui montrai, j'en expliquai le sens et je lui dis : « Est-ce que tu voudrais te perdre, quand Jésus a tant « souffert pour toi? Va trouver notre père la robe noire, « il t'aidera à renoncer à ta mauvaise conduite. — Eh bien, « me dit-elle, j'irai, mais je le crains. — Ne le crains pas, « lui dis-je, il te recevra bien. » Voilà, mon père, comme « j'ai parlé à cette femme, et je suis venue te le dire. »

« Après avoir loué cette bonne vieille de son zèle, je lui recommandai d'aller, dès le lendemain, chercher sa néophyte, dans la crainte qu'elle n'osât venir seule. « Je ne « puis marcher, me dit-elle, mais n'importe; je tâcherai « de trouver un traîneau, et je t'amènerai mon amie. » En effet, le lendemain elle s'achemine vers cette femme, qui demeurait dans un village éloigné de près de trois lieues; elle l'amène au lieu où j'étais à confesser et fend la foule des pénitents pour m'annoncer cette nouvelle. « O mon « père, me dit-elle, je t'en prie, reçois-la bien, ne la « gronde pas, parle-lui doucement. » Je ne sais si je fus fidèle à la recommandation; mais, quand elle se retira, je vis les deux amies se remercier avec effusion du bonheur qu'elles s'étaient procuré l'une à l'autre.

« Une foule de traits semblables, que je pourrais vous citer, sont bien encourageants pour le missionnaire, et lui montre que Dieu s'est réservé de nombreux élus chez une race d'hommes si longtemps abandonnée. Mais ils lui causent en même temps une peine très-vive, en rappelant à sa mémoire tous les sauvages encore errants loin des lumières de la vérité, loin de la maison du salut. Alors sa pensée se promène tristement le long de ces forêts interminables, de ces lacs immenses, de ces rivières

inexplorées, où l'on rencontre quelques loges jetées çà et là comme par le hasard; on n'y voit encore aucun ange de paix pour annoncer la bonne nouvelle aux pauvres Indiens qui habitent sous ces huttes de roseaux. Que nos pères, qui brûlent du désir de faire connaître le Seigneur Jésus, viennent ici, et ils trouveront à exercer leur zèle. Oui, envoyez-nous ces cœurs généreux. Quelques hommes de moins ne vous appauvriront pas; une place vide sera bientôt remplie, et le Père de ces âmes qui a dit : « Donnez, « et on vous donnera, » saura bien rendre à la compagnie les enfants qui se dévoueront pour le salut de leurs frères. Oh! si vos yeux voyaient ce dont nous sommes témoins tous les jours, votre cœur serait navré de douleur, et vous oublieriez les besoins de la France pour ne penser qu'à ceux de nos forêts. »

CHAPITRE X

Établissements des RR. PP. oblats au Canada. — Missions en faveur des bûcherons dans le diocèse de Montréal. — Lettres du P. Brunet sur les chantiers, et du P. Paillet sur le Labrador. — Après plusieurs missions données aux sauvages de la baie d'Hudson, le P. Laverlochère rend compte de ses travaux à ses supérieurs. — Extraits de sa correspondance.

Les RR. PP. oblats de Marie-Immaculée, fondés au commencement de ce siècle par Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, occupent au Canada plus de cent religieux, et y comptent de nombreux établissements. Nous citerons ceux de Montréal, du Sault-Saint-Louis, de la Chine, d'Ottawa, du collége de Saint-Joseph, de Thémiskaming, de la Rivière-au-Désert, de Québec; nous nommerons aussi ceux du Labrador, de Plattsburg, de Hull et de Buffalo, qui, sans appartenir au Canada, lui rendent souvent de précieux services; mais nous ne mentionnerons ici aucune des résidences des diocèses de Saint-Boniface, de Saint-Albert, du vicariat apostolique de la rivière Mackenzie, parce qu'elles seront l'objet d'une étude séparée.

A Plattsburg, petite ville des États-Unis sur le lac Champlain, les oblats ont construit une belle église, et ont fondé les écoles dirigées pas les sœurs grises de la Charité.

A Buffalo[1], dans le diocèse de ce nom, les missions

1 Buffalo fait partie des États-Unis. C'est une ville de plus de vingt mille âmes, située à l'extrémité est du lac Érié, près de la chute du Niagara.

se multiplient, et les moissons spirituelles sont exceptionnellement abondantes. Les PP. jésuites, liguoriens, franciscains et les lazaristes, appelés par l'évêque, travaillent de concert avec les oblats à la conquête des âmes.

La maison de Montréal est la plus ancienne et la plus importante des établissements oblats au Canada. Le provincial y réside, et le noviciat y est établi.

Dans cette ville, aux grandes fêtes, à la nuit de Noël par exemple, ou à la suite d'une mission, des communions de deux mille cinq cents à trois mille hommes attestent leur foi robuste et leur bonheur d'appartenir au catholicisme.

De Montréal comme des autres résidences, les oblats partent chaque année pour aller au loin chercher les âmes à convertir ou à maintenir dans la voie du salut. C'est de leur maison que sortaient, il y a quinze ans, les PP. Brunet et Pailler, l'un pour évangéliser les bûcherons occupés à l'exploitation des forêts, l'autre pour porter les secours religieux à des familles disséminées dans les lointaines contrées du Labrador, situé au nord-ouest du Canada. Le récit de leurs travaux intéressera nos lecteurs.

« Que de choses se sont passées depuis que nous nous sommes séparés! écrit le P. Brunet à un ami[1]. Le cloître m'a reçu dans son sein, et m'a jeté à dix-huit cents lieues de ma patrie, dans un pays de quatre cents lieues de longueur sur cent de largeur, habité par deux millions d'habitants, dont la moitié est catholique, et l'autre moitié appartient à diverses sectes protestantes. Le Canada, comme vous le savez, est un lieu couvert d'immenses forêts, arrosé par une multitude de rivières, et surtout par le Saint-Laurent, qui passe pour le premier fleuve du monde. Son commerce consiste principalement en céréales, en fourrures et en bois de construction navale. Près de quinze mille jeunes gens, forts et vigoureux, quittent chaque année, en automne, leurs familles et leurs clochers, pour aller à cent ou deux cents lieues de leurs

1 La lettre est datée de Montréal, 26 août 1857.

paroisses, couper les pins séculaires, afin de les amener en radeau, au printemps, à Québec, où des vaisseaux venus d'Angleterre les emporteront pour la construction des navires.

« Mon office, pendant sept ans, a été d'aller visiter en hiver, à travers les lacs et les montagnes, une partie de ces bûcherons, qui passent misérablement la plus belle partie de leur vie dans ces forêts, éloignés de toute habitation et de tout secours religieux. Vous voyez, à des distances de plusieurs lieues les uns des autres, des chantiers ou espèces de cabanes, formés avec des pins, cimentés avec de la terre glaise, et quelquefois même ouverts à tous les vents. Dans chaque hutte, qui sert de cuisine, de chambre à coucher et d'atelier, se trouvent réunis vingt-cinq à trente jeunes gens sauvages, canadiens, français ou anglais, qui partent tous les matins pour aller abattre les pins dans la forêt, et ne reviennent que le soir pour prendre leur repos sur des lits de camp, auprès desquels ceux de nos soldats pourraient passer pour moelleux. Eh bien, c'est dans ces chantiers que le P. Brunet, chaque soir, jusqu'à onze heures ou minuit, pendant deux mois, en hiver, prêchait, chantait en français et en anglais, confessait, et le matin célébrait la sainte messe sur le lit d'un des bûcherons, qui lui servait à la fois d'autel, de siége et de table. Le printemps arrivé, il descendait des montagnes pour aller en bateau visiter les bûcherons devenus navigateurs, et les rassembler dans une chapelle construite à leurs frais sur le rivage.

« Comme vous le voyez, ce ministère ne paraît pas trop attrayant; cependant Dieu l'a béni. Les jeunes gens qui exploitaient ces bois passaient avec raison pour les Canadiens les plus dépravés, n'allant que rarement à l'église, les uns même étant restés des dix et quinze ans sans s'approcher des sacrements; eh bien, dès que le missionnaire paraissait dans leurs chantiers, sa présence, ses paroles faisaient une telle impression sur leurs cœurs, qu'ordinairement après un seul sermon tous se confessaient. Dans mes excursions, j'ai trouvé partout une

moisson abondante; mais, hélas! les ouvriers sont peu nombreux pour la recueillir, et beaucoup de pauvres catholiques meurent sans avoir, à leurs derniers moments, l'assistance d'un prêtre pour adoucir et sanctifier leur agonie. En voici un exemple bien frappant.

« Un jour une pauvre femme, après s'être confessée, me tint ce langage : « Mon père, j'ai maintenant une « autre confession à vous faire. — Quelle est-elle? ré- « pondis-je. — Écoutez. Nous autres, nous vivons loin « des prêtres, et nous n'avons pas les secours religieux « quand nous le désirons. J'avais une sœur qui, étant « sur le point de mourir sans pouvoir s'adresser à un « ministre de Dieu, me fit sa confession, et me dit avant « d'expirer : « Quand tu auras le bonheur de rencontrer « un prêtre, tu lui feras l'aveu de ce que je t'ai confié. » « Voilà pourquoi, après avoir dit mes fautes, je dois « vous confesser celles de ma sœur. » J'admirai cette simplicité de la foi, qui me rappelait la confession du Chevalier sans peur et sans reproche; mais je ne pus me défendre d'une vive émotion en voyant l'abandon de tant de pauvres âmes, pendant qu'en France et ailleurs on surabonde de secours. »

Le P. Pailler raconte ainsi ses excursions dans le Labrador (25 octobre 1857).

« Je suis de retour depuis quatre semaines de ma lointaine mission du Labrador, où j'ai dû évangéliser seul, n'ayant pour compagnon que mon bon ange, une population de soixante familles, échelonnée le long du rivage, sur un littoral de près de quatre-vingts lieues d'étendue. Cette excursion m'a retenu loin de mes bien-aimés confrères durant trois mois. Les pauvres abandonnés que j'ai visités par ordre de mes supérieurs sont, pour la majorité, des Canadiens français; le reste se recrute parmi les Irlandais, les Anglais, les sauvages Montagnais, voir même les Esquimaux. Quelle confusion de langues! quelle Babel et quel pays! Le touriste américain, si avide de sensations, ne dirige jamais sa course vers ces régions désolées. Ce ne sont que d'immenses

bancs de rocs tantôt complétement arides, le plus souvent recouverts d'une mousse blanche et sèche, qui compte quatre à cinq pouces d'épaisseur, et qui rend la marche extrêmement fatigante.

« A l'extrémité nord-est du pays où j'ai porté la parole de Dieu, et qui se trouve distant de Montréal d'environ trois cents lieues, le climat est détestable, et vous allez facilement vous en convaincre. Ma mission, commencée en juin, dure tout le mois de juillet, août, et une partie du mois de septembre; bien que ce fût la belle saison de l'année, j'ai dû tous les jours me vêtir d'un épais surtout d'hiver; non que le froid fût précisément intense, mais une brume épaisse et froide pèse sur ces tristes parages durant la bonne moitié du temps d'été, et presque continuellement pendant l'hiver, qui est très-long et très-rigoureux. Aussi rencontre-t-on, en plein mois d'août, de la neige dans les crevasses des rochers, et sur la mer d'énormes bancs de glace flottants, qui s'élèvent de cinquante à soixante pieds au-dessus du niveau de l'eau, et qui cachent dans la mer une épaisseur de glace quelquefois plus considérable encore. En outre, les vents soufflent avec beaucoup de violence : aussi pas la moindre culture, pas un légume, pas le plus chétif arbuste. Comment donc se garantir de la rigueur de l'hiver?

« Les pauvres planteurs s'en vont, lorsque la neige recouvre la terre, à une distance de cinq à six lieues dans l'intérieur du pays, déterrer au fond de quelque vallée profonde des arbres rabougris, qui, se trouvant abrités contre le vent, atteignent rarement une hauteur de dix à douze pieds. Ce sont les chiens qui traînent, sur la neige, les provisions de bois pour toute l'année; chaque habitant entretient dix ou douze chiens esquimaux : ce sont ses coursiers, les seuls qu'on puisse posséder dans ce pays. Ils vivent en parasites durant les trois quarts de l'année, se nourrissant des débris de veaux marins que l'on prend en grand nombre sur la côte, et dont l'huile est fort recherchée. Pendant l'hiver, le planteur attelle six ou huit de ses chiens à un petit traîneau où il se place; le fouet claque, l'attelage part

avec la rapidité de la flèche, et vingt lieues sont franchies sans la moindre difficulté dans l'espace de six heures. Voici l'ingénieux expédient auquel on a recours pour accélérer la vitesse de ces chiens. La veille du départ, on leur impose un jeûne rigoureux; car, s'il est vrai que ventre affamé n'a pas d'oreilles, il est plus vrai encore que pour le chien ventre affamé a bonnes jambes. Le maître choisit le meilleur coureur, l'enferme dans sa maison et lui prodigue des caresses. Ses confrères, voyant cette préférence marquée de la part de leur maître, sont saisis d'un sentiment de profonde jalousie et ne perdront pas l'occasion, lorsqu'elle se présentera, de lui faire payer bien cher son titre de favori. Le lendemain matin, l'animal privilégié est attelé au traîneau ainsi que ses confrères jaloux; mais il est à la tête de tous. A peine est-il dans le harnais que les autres chiens se mettent à sa poursuite pour le dévorer. Voulant échapper à leurs dents peu charitables, il part prompt comme l'éclair : celui-ci donc de fuir, et ceux-là de le poursuivre, tout en emportant et le voyageur satisfait du succès et le traîneau qui effleure à peine la surface de la neige. C'est ainsi que l'on exploite la passion de ces utiles animaux.

« Quel est donc le motif qui a porté ces pauvres habitants à aller fixer leurs pénates sous un ciel si maussade? Admirons ici la sagesse de la Providence, qui a si bien su répartir ses dons, et qui, en refusant à ce pays la fertilité du sol et la beauté du climat du Midi, l'a doté d'immenses richesses. Oui, le Labrador peut lui seul alimenter l'Europe entière avec les nombreux produits de sa pêche. Chaque printemps, des centaines de bâtiments viennent faire ici la pêche au saumon, à la morue, au veau marin et à la baleine; elle est féerique, la quantité de poissons que l'on peut prendre, surtout en fait de morues et de harengs, puisqu'il n'est pas rare que dans un seul coup d'un filet qui a huit cents pieds de long sur quatre-vingts de profondeur, on prenne assez de poissons pour charger deux petits bâtiments marchands. Quatre hommes, dans l'espace d'une heure, ont enveloppé et

pris dans leur filet quinze cents quarts de harengs (le quart pèse deux quintaux, et se vend de trente à trente-six francs). Quel gain en si peu de temps! Cependant, pour l'ordinaire, on ne prend que de trois à six cents quarts : on se contenterait à moins, assurément. Une grande ressource aussi, pour ce pays, ce sont les œufs que les volatiles de plusieurs espèces pondent en abondance sur les îlots dont l'Océan est parsemé dans ces endroits. J'ai vu des îles qui ne mesurent pas plus d'une demi-lieue de circonférence, et sur lesquelles on peut ramasser chaque matin de six à sept mille œufs, pondus par des oiseaux sauvages qui ont la grosseur des canards de France. Ces oiseaux sont la mermette, la moniage, et quelques autres dont je ne me rappelle plus les noms. Leurs œufs sont excellents; on en charge de gros navires, et on va les vendre sur les marchés des grandes villes des États-Unis.

« Vous avez maintenant une notion du pays que j'ai vu et de ses ressources; vous pouvez deviner quel genre de ministère était le mien.

« Je me rendais par mer dans une habitation de pêcheur; là j'élevais mon modeste autel dans sa cabane, où l'on ne respirait que l'odeur infecte de l'huile et du poisson; je prêchais, j'instruisais, je baptisais, je confessais pendant deux à trois jours; puis, quand j'avais mis ces braves gens à même de remplir leur devoir pascal, je partais du milieu d'eux, pour aller à d'autres âmes, ou plutôt je m'arrachais de leurs bras, car ils étaient désolés de me voir partir sitôt, sachant qu'ils allaient être délaissés pour une année entière, sans prêtre, sans messe, sans sacrement, exposés à périr sans pouvoir recevoir les derniers secours de la religion. Bien que privés d'une foule de grâces qu'ont ceux qui vivent dans les villes et les villages, ces peuples sont bons, excellents même, et feront rougir un jour bien des catholiques, qui abusent de tant de moyens de conversion, ou qui plutôt n'y ont jamais recours. »

En 1849, le R. P. Laverlochère, revenu à Montréal après plusieurs missions données aux sauvages de la baie

d'Hudson, écrivait à ses supérieurs pour leur transmettre le compte rendu de ses travaux et l'histoire des populations auxquelles il s'était adressé. Nous empruntons à son intéressante correspondance les extraits suivants :

« ... Trois semaines d'étude au fort Albany m'ont mis à même de commencer à parler makégong. Cette langue a des mots d'une effrayante longueur. En voici un exemple. Je suppose que je veuille exprimer cette pensée : J'ai peur ; je dirai : Naspitchinikakwanissa kenindamichkagogobon ; ou celle-ci : Dis cela : Nanatotamawatitamata matagok. Je vous prie cependant de ne pas croire que le Seigneur m'ait gratifié du don des langues, tant s'en faut ; mais il m'a donné en retour une grande ardeur pour les étudier. Le génie du dialecte makégong est à peu près le même que celui de l'algonquin ; et puis, durant plus de six semaines, j'étais devenu entièrement somniphobe. Malgré ce tourment de l'insomnie, oh ! qu'elles sont douces les fatigues de l'apôtre, quand elles ont un pareil résultat !

« Si jamais le missionnaire venait à oublier qu'il n'est qu'un instrument bien faible entre les mains de la Providence, si quelques sentiments de vaine gloire pouvaient se glisser dans son cœur à la suite de ses succès, l'exemple suivant serait bien propre à lui démontrer sa folie.

« Il y avait, lors de notre arrivée au fort Albany, une vingtaine d'Indiens venus du lac Salé, situé à neuf cents milles de ce poste et à peu près à égale distance de la rivière Rouge. Depuis bien des années, un ministre méthodiste résidait dans leur tribu. La charité chrétienne et la décence ne me permettent pas de répéter tout ce qu'ils débitaient à tort ou à raison sur sa conduite. S'ils manifestèrent d'abord quelque joie en nous voyant arriver, c'était uniquement dans l'espérance que nous leur donnerions du tabac. Ils m'en demandèrent plusieurs fois, et quand je leur eus dit que ce n'était pas pour distribuer du tabac, mais pour enseigner la religion du Grand-Esprit, que nous étions venus dans leurs forêts, ils s'enfuirent et s'abandonnèrent à toutes sortes de jongleries. J'eus beau leur représenter le ridicule de leurs superstitions et la

nécessité de se faire instruire et baptiser pour aller au ciel ; pour toute réponse, ils me dirent : « L'homme de la « prière (le ministre) qui est venu chez nous n'est qu'un « charlatan et un trompeur : toi tu peux bien être de « même. Tant qu'il eut du tabac à nous donner, nous « allions à sa prière, quoique nous ne le comprissions « pas ; si tu veux nous en donner aussi, nous écouterons « ta parole. » Puis ils ajoutèrent d'un air moqueur : « Tu « nous parles d'un paradis ! nous ne voulons pas du pa- « radis des blancs, car les blancs ne nous ont jamais fait « que du mal. Nous voulons aller dans le paradis de nos « pères. » Leur montrant alors un tableau de l'enfer : « Voyez, leur dis-je, voilà le paradis où vont les méchants « qui ne veulent pas écouter la parole du Grand-Esprit, « que la Robe-Noire vous annonce. Vous dites que vous « ne compreniez pas votre ministre, mais vous me com- « prenez, moi. — Tu crois donc, me dit l'un d'eux en m'in- « terrompant, que tous nos pères sont allés là ? — Oui, « lui dis-je, si vos pères ont eu occasion de voir la Robe- « Noire, et si, au lieu de faire ce qu'il leur enseignait, ils « ont continué à tuer leurs frères, à s'enivrer, à suivre la « mauvaise médecine, il n'y a pas de doute qu'ils sont « allés rejoindre le mauvais manitou dans le feu de « l'abîme. Voulez-vous donc y aller aussi, répondez ? » Celui qui m'avait fait cette question était de la tribu des Sioux, homme féroce et redouté de tous les autres ; il se retira sans me répondre un seul mot. Plusieurs autres le suivirent : il en resta cependant quelques-uns qui manifestèrent le désir d'être instruits, m'écoutèrent avec attention, et promirent de revenir. Mais quand ils furent de retour dans leurs cabanes, les jongleurs leur firent tant de menaces, qu'ils en furent épouvantés et ne reparurent plus à la chapelle. Je voyais néanmoins, au respect qu'ils me témoignaient, qu'ils n'étaient retenus que par la crainte des devins. Il y avait, en effet, dans les procédés de ces farouches jongleurs, quelque chose capable d'intimider des âmes pusillanimes et superstitieuses, comme le sont généralement les sauvages qui ne connaissent pas encore la religion.

« J'ai cependant eu le bonheur, dans le cours de cet été, d'arrêter un de ces malheureux sur le bord de l'abîme. C'était un vieillard octogénaire. Il avait passé sa longue carrière dans les exercices de la magie. Mais, depuis quatre ans, une lèpre horrible lui couvrait tout le corps de tubercules noirâtres et ulcéreux, qui n'en faisaient plus qu'une masse de pourriture. Les ongles, et même l'extrémité des doigts, lui étaient tombés; ses dents et ses gencives étaient à découvert; toute sa chair s'en allait en lambeaux et répandait au loin une puanteur insupportable. Il y avait deux jours que j'étais au fort Albany, lorsqu'il y fut apporté. J'allai le visiter, et je le trouvai dans un état impossible à décrire. Jamais dans les pays civilisés la lèpre ne doit présenter un spectacle aussi hideux que dans ces tristes forêts, où le patient ne peut même se procurer le morceau de linge qui lui serait si nécessaire. Étendu dans son triste réduit, incapable de se remuer, le malade laissait échapper de temps en temps des gémissements prolongés. La vue de cet être si malheureux était bien propre à exciter la compassion du missionnaire. Je découvrais dans son âme une lèpre non moins hideuse que celle qui rongeait son corps : c'était celle-là que je voulais guérir. « Tu souffres beaucoup, » lui dis-je en l'abordant. Au son de cette voix inconnue, il fait un mouvement de tête vers moi. « Qui est-ce qui « me parle? dit-il; je ne puis rien voir?— C'est la Robe-« Noire, mon fils, c'est l'envoyé du Grand-Esprit qui vient « te visiter. — Oh! comme je souffre! — Oui, tu souffres, « mon fils, je le vois! hélas! que tu as longtemps outragé « le Grand-Esprit! Il te punit maintenant; mais tu souf-« frirais bien encore davantage dans l'enfer, si tu n'étais « pas contrit d'avoir mal fait, et si tu ne désirais pas « ardemment d'être baptisé.— Oh! oui, j'ai mal fait, me « dit-il, j'ai servi le mauvais manitou; j'ai outragé le « Grand-Esprit; il ne pourra plus me pardonner! — Que « dis-tu là, mon fils? Le Grand-Esprit veut te pardonner « dès que tu te repentiras. Il m'a envoyé pour te le dire. « — Robe-Noire, ta parole fait du bien à mon cœur. Tu « es bon, toi, et moi je suis méchant! » Et aussitôt il

commença à haute voix la longue histoire de sa vie. Je voulus éloigner les sauvages qui étaient autour de sa cabane. « Non, dit le vieillard, ils savent tous combien j'ai « été méchant. » Je passai une partie de la nuit à lui expliquer nos saints mystères. Le plaisir qu'il y trouvait semblait calmer un peu ses douleurs. Quant à moi, pour soutenir mon courage durant cette nuit, il ne me fallait rien moins que la pensée de ce qu'a fait notre divin Maître pour guérir la lèpre de notre âme. Trois fois le cœur me manqua; mais il n'y avait pas de temps à perdre pour instruire le moribond près de paraître devant son juge. Lorsque je me sentais défaillir, j'allais à la rivière, et j'en revenais fortifié; je regardais l'image de Notre-Seigneur crucifié, et je disais : *Et nos putavimus eum quasi leprosum..., et livore ejus sanati sumus.* « Et nous l'avons regardé « comme un lépreux..., et nous avons été guéris par ses « meurtrissures. » O croix de mon Sauveur! à ta vue, le missionnaire sera toujours heureux; tu as pour lui des ressources infinies. Voyant que mon malade déclinait sensiblement, je lui administrai le baptême avant de le quitter. Lorsqu'il l'eut reçu, il me dit : « Qu'il est bon, le « Grand-Esprit! merci, merci à lui, merci à toi, mon « père; je suis content, je vais mourir, je vais voir le « Grand-Esprit dans sa grande lumière, et la bonne Marie « aussi. Merci, adieu, merci! » Il disait vrai, il allait mourir. Ses exclamations réitérées étaient un véritable *Nunc dimittis*. Il baisa plusieurs fois sa petite croix et sa médaille. Je le quittai, ne pensant pas qu'il fût si proche de sa fin; mais deux heures après il avait cessé de souffrir.

« Il paraîtra peut-être surprenant qu'il y ait des lépreux dans des régions où il gèle toute l'année; mais il faut l'attribuer à l'extrême malpropreté dans laquelle vivent ces tribus indigènes. La lèpre de ce vieillard était celle qu'on nomme éléphantine, et qui est contagieuse. Plusieurs autres sauvages qui errent dans les bois en étaient également atteints.

« Lorsqu'on m'eut appris la mort de cet homme, j'allai à sa cabane, et j'y trouvai sa femme et deux de ses enfants qui se disposaient à l'envelopper dans une espèce

de pelisse. Ils voulaient également ensevelir avec lui son fusil, son arc, sa boîte à poudre, son calumet et son briquet, pensant qu'il aurait besoin de toutes ces choses dans le royaume des esprits. Je leur déclarai que c'était une superstition; ils y renoncèrent. Le gardien du fort leur avait déjà dit la même chose, et ils n'avaient pas voulu l'écouter. Si le défunt avait été infidèle, je n'aurais pas été obéi non plus; mais ils se soumettent ponctuellement aux injonctions du prêtre en ce qui regarde les chrétiens.

« Qu'elle était belle et harmonieuse, la nature sortant des mains du Créateur! L'homme, fait à l'image de Dieu, était roi de la création, et tout lui était soumis, parce qu'il était lui-même soumis au Très-Haut. Dans cet état de grâce, la vue des créatures l'élevait constamment vers son auteur. Mais dès qu'il eut rompu par sa désobéissance la chaîne qui l'attachait au ciel, les créatures brisèrent aussi les liens de leur dépendance. Parce qu'il s'était élevé contre Dieu, tout se souleva contre lui, et ce roi déchu, obligé de lutter sans cesse contre des sujets révoltés, roula d'abîme en abîme. Bientôt il ne se contenta plus de faire la guerre aux bêtes féroces; il méconnut les liens du sang, et l'on vit le frère massacrer son frère, quelquefois même le dévorer. Mais le Seigneur a eu pitié de son œuvre. Le Verbe, par qui tout a été fait, s'est fait chair, et il a dit : « Lorsque j'aurai été élevé de terre, « j'attirerai tout à moi. » Oh! oui, du haut de la croix il attire tout à lui, tout, même les âmes les plus terrestres; du haut de la croix il rétablit l'harmonie entre les créatures et l'homme, entre l'homme et Dieu. Le trait suivant, tragique dans son origine, mais touchant dans son dénoûment, en est une preuve frappante.

« Vers la fin de l'hiver dernier, une femme avait massacré, durant leur sommeil, trois garçons, quatre filles, deux femmes et deux hommes. Une seule personne avait échappé à cette boucherie. J'étais dans une cabane, occupé à faire le catéchisme, quand cette personne parut devant moi. C'était un beau jeune homme de dix-huit à vingt ans, dont la physionomie portait l'empreinte d'une

profonde tristesse. La vue d'une Robe-Noire parut l'interdire un instant; mais quand je lui eus fait signe de s'asseoir, il se rassura, et je le priai de me raconter ses malheurs. Il poussa un long soupir, et commença ainsi : « Je « ne veux pas trahir ma pensée, le mensonge ne viendra « point souiller mes lèvres. On m'a dit que tu étais l'envoyé « du Grand-Esprit, et je sais que tu me comprends, je « vais tout te dire. Nous campions, l'hiver dernier, deux « familles ensemble. Mon père, mon frère aîné, un autre « homme et moi, allions tous les jours à la chasse. Il fai- « sait très-froid; nous ne pouvions rien tuer, et nous re- « venions, le soir, dans notre cabane, où nous attendait « ma mère avec plusieurs enfants et une autre femme. « Celle-ci disait toujours : « Je veux manger de la viande « fraîche; oui, j'en mangerai. » Nous n'avions que de « l'ours boucané à lui offrir. Nous en mangeâmes et nous « nous endormîmes. On n'aurait pas fumé trois fois le « calumet (l'espace de trois heures) depuis que nous « étions couchés, lorsque je fus éveillé tout à coup par « un bruit qui se faisait à côté de moi. Je vis une main « qui donnait un coup de massue sur la tête de mon père, « et je me dis : C'est le windigo! » (Le windigo, chez les sauvages, est un être fabuleux, un génie malfaisant dont ils ont grand'peur.) » Je me sauve à la hâte; je cours pendant « deux jours sans savoir où j'allais; à la fin, j'arrive sans « m'en douter sur le lieu où ma famille avait péri. J'a- « perçois des jambes et des pieds épars çà et là, et des « morceaux de chair coupés. J'eus peur et je m'enfuis de « nouveau. Je vis sur un monticule la femme terrible; « elle disait toujours : « Je veux manger de la viande « fraîche; oui, j'en mangerai. » J'ai encore marché long- « temps sans trouver personne. A la fin j'ai rencontré une « famille, je lui ai raconté mes malheurs; nous sommes « retournés au lieu du massacre, mais nous n'avons plus « retrouvé la femme; elle s'était cachée. Des loups man- « geaient les cadavres de ma famille!... Je suis bien mal- « heureux! On m'a dit que la Robe-Noire devait se rendre « ici, voilà pourquoi j'y suis venu. Moi aussi, je veux faire « la prière de la Robe-Noire. »

« Cet affreux récit avait jeté tous les assistants dans la stupeur. Je fus longtemps moi-même sans pouvoir dire une seule parole. A la fin, m'adressant à cet infortuné jeune homme : « Mon fils, lui dis-je, le Grand-Esprit veut « encore avoir pitié de toi, c'est pour cela qu'il t'a dirigé « vers nous. Je vais t'enseigner comment on le prie, je « vais purifier ton âme par le baptême, et puis tu seras « encore heureux. »

« L'ardeur qu'il mit à s'instruire était vraiment admirable, et ses progrès non moins étonnants. Tandis que les autres, quoique plus âgés que lui, se livraient à une joie enfantine, jamais je ne le vis sourire. Le onzième jour après son arrivée, il eut le bonheur de recevoir le baptême, et le lendemain il fit sa première communion. Lorsqu'il eut reçu ces deux grâces insignes, sa mélancolie, sans se dissiper entièrement, laissa cependant apercevoir sur les traits de son visage la paix de son âme. Il s'approcha de moi et me dit : « Lorsque j'eus vu toute ma famille « massacrée, et que j'errais çà et là dans les bois, je me « disais : *A chail!* C'est fini ! il n'y a plus de bonheur « pour moi sur la terre. Seul, abandonné de tous, je n'ai « plus qu'à mourir. Oh ! je sais bien que je me trompais, « puisque c'est après la perte de ma famille que j'ai eu le « bonheur de te voir et de connaître la sainte prière du « Grand-Esprit ! » Ici le jeune homme s'arrêta pour es- « suyer ses larmes, puis il reprit : « C'est que nous sommes « si malheureux dans nos déserts ! Ensevelis dans la nuit « profonde de la magie, nous naissons, nous grandissons, « et puis nous cessons de vivre comme les animaux de « nos forêts. Nous ne pensons pas que là-haut, dans sa « vive lumière, le Grand-Esprit veille sur nous. Main- « tenant, ô mon père ! je vais rentrer dans nos forêts, « mais je n'y serai plus seul. Souvent, dans mes souf- « frances, je baiserai mon petit cadavre de bois (le crucifix) « et l'image de Marie ; je compterai les saintes graines de la « prière (le chapelet), et je planterai une croix dans ma « terre de chasse. C'est là que j'irai prier le Grand-Es- « prit. Je regarderai le ciel, les forêts et la mer, et je dirai : « Le Grand-Esprit a fait tout cela pour moi, et je ne le

« savais pas! qu'il est bon, le Grand-Esprit!... Voilà ce « que je penserai, mon père. » Telles furent les paroles que m'adressa, avant de retourner dans ses forêts, ce jeune homme naguère si malheureux. Il vint avec moi au pied de la croix plantée sur le rivage, la baisa avec amour, me pria de le bénir, et il partit. « Religion sainte, « m'écriai-je alors les yeux baignés de larmes, voilà ton « ouvrage! » Les larmes, Monseigneur, ne sont pas toujours filles de la douleur; il en est qui naissent d'une joie inexprimable. Telles étaient celles que répandait votre fils en ce moment. N'avais-je pas raison de dire que l'Évangile seul peut renouer la chaîne que le péché a rompue entre les créatures et l'homme, et entre l'homme et Dieu!

« Je ne m'étonne plus de ce qu'on nous rapporte de la ferveur des premiers chrétiens. Qu'elle est puissante, cette grâce du baptême, lorsqu'elle tombe dans des cœurs bien disposés! Le prêtre est aux yeux de ces néophytes ce qu'il est en effet aux yeux de la foi, le représentant du Très-Haut, l'ami de Jésus-Christ. L'exemple suivant en est une nouvelle preuve.

« Dans une de nos chrétientés vivait une Indienne que nous avions baptisée il y a cinq ans. Elle était d'une piété angélique et la plus instruite de sa tribu. Mariée depuis trois ans à un Écossais protestant, excellent homme, auquel il ne manquait assurément que d'être enfant de la vraie foi, la jeune femme tomba dangereusement malade, et son mari lui prodigua les soins les plus touchants. Je devais, à mon retour de la baie d'Hudson, repasser dans ces lieux. Elle le savait, et cette attente était pour elle un sujet de joie et de crainte. Jour et nuit elle disait à son mari : « Je n'ai plus qu'un désir sur la terre, c'est la grâce « de voir la Robe-Noire avant de mourir. Oh! mon ami, « si tu apprends qu'il approche, va, je t'en prie, va au-« devant de lui. » Il vint, en effet, à une assez grande distance. En m'abordant, il me dit : « Venez vite, ma femme « se meurt. Elle vous demandait sans cesse. Depuis hier « elle a perdu la parole. » Je m'élance aussitôt dans son léger canot, et nous partons comme un trait. La mère de

la malade, me voyant entrer, lui dit : «Voilà la Robe-Noire.» A ce mot, la malade bondit comme si un fluide électrique eût parcouru tout son corps ; elle se lève sur son séant, ses yeux s'animent, son visage s'enflamme, elle étend vers moi ses bras décharnés : « Mon père, mon père ! » fut tout ce qu'elle put me dire. Elle saisit ma main, la baisa, et je la sentis mouillée d'une larme brûlante. Je lui donne mon crucifix : elle le presse, tantôt sur son cœur, tantôt contre ses lèvres. Cet élan sublime de foi et d'amour pour le Dieu qu'elle allait voir bientôt face à face, avait achevé d'épuiser ses forces. Elle retomba comme anéantie sur sa couche; je lui administrai l'extrême-onction, et je lui dis : « Ma fille, si tu étais capable de commu-« nier, j'irais dire la sainte messe, et puis je t'apporterais « le corps sacré de Jésus. — Oh ! va, mon père, s'efforça-« t-elle de me dire avec une touchante naïveté, va, je « t'attendrai. » Pendant la sainte messe, son mari fit préparer l'appartement et le chemin que nous devions suivre. Elle reçut le saint viatique avec une ferveur qui attendrit tous les assisants. Cette admirable et sainte femme demanda pardon des scandales qu'elle croyait avoir donnés, puis elle me dit d'une voix presque éteinte : « Mon père, « j'espère aller bientôt voir le Grand-Esprit. Oh ! comme « je vais lui parler pour tous mes frères les sauvages ! » Nous retournons à la chapelle. Quelques instants après, son mari venait m'annoncer lui-même son veuvage. « Oh ! Monsieur, me dit-il d'une voix émue, nous croyons, « nous autres protestants, à ce que nous disent nos mi-« nistres ; mais les entourer d'une vénération que vous « témoignent vos catholiques, c'est ce que je n'ai ja-« mais vu. »

« Il y avait près de deux mois que nous étions au fort Albany. J'y avais baptisé plus de quarante adultes, qui avaient presque tous communié, et plus de soixante enfants. J'avais fait le catéchisme à plus de cinquante Indiens, âgés les uns de sept ans, les autres de soixante et dix. La mission était finie. La plupart des sauvages, pressés par la faim, avaient été obligés de rentrer dans leurs forêts pour chercher de la nourriture. Plusieurs cepen-

dant ne purent se résoudre à quitter sitôt cette place où ils avaient goûté tant de consolations, quoiqu'ils fussent depuis dix à douze jours soumis à un jeûne cruel. De ce nombre étaient le fils du lépreux dont j'ai parlé plus haut, et un Indien que j'ai converti l'année dernière. L'histoire de ces sauvages, naguère si méchants et aujourd'hui si excellents néophytes, offrirait un récit plein d'intérêt; mais comme j'ai déjà dépassé les bornes que je m'étais prescrites dans cette relation, je me contenterai de dire seulement un mot de l'un et de l'autre.

« Le premier, ayant appris dans les bois la mort édifiante de son père, arriva au poste le lendemain de l'inhumation. J'étais à prêcher un sermon sur l'enfer, lorsqu'il vint au lieu de l'assemblée. Je m'étendais alors sur les tourments réservés aux magiciens; car c'est le crime qui domine parmi les peuplades du Nord. Il y prêta une attention sérieuse, parut consterné, et, l'instruction finie, il alla trouver la dame du fort, n'osant pas encore s'adresser à moi. Il lui dit : « Parle pour moi à la Robe-Noire. Je « voudrais lui dire combien j'ai été méchant, mais je n'ose « pas. J'ai compris tout ce qu'il a dit touchant le feu de « l'abîme, et j'ai peur d'y tomber, car j'ai trop servi le « mauvais manitou. » Instruit des bonnes dispositions de cet homme, je fus le trouver. En me voyant, il me dit ces paroles remarquables, bien propres à faire rougir tant de chrétiens, qui rejettent ou méprisent la confession comme une institution humaine : « Robe-Noire, j'ai appris, il y a « deux jours, que tu étais ici, et, pour cette raison, je « ne voulais pas venir au fort, car j'étais méchant. Mais « lorsqu'on m'a dit que le Grand-Esprit avait eu pitié de « mon père, que ce vieillard t'avait dit ses fautes avant « de mourir, qu'il avait été arrosé de l'eau de la prière, et « qu'il s'était repenti d'avoir fait si longtemps la magie, « alors j'ai dit à ma compagne et à mes enfants : Allons « voir la Robe-Noire. Moi aussi, je veux connaître la prière « du Grand-Esprit. Je veux te dire tout le mal que j'ai « fait; car j'ai peur de tomber dans la prison de feu. » Il me parla encore longtemps sur diverses matières; mais ce qui me frappa le plus, ce fut le récit détaillé qu'il

me fit des cérémonies en usage parmi ces peuples, au fond de leurs forêts ou plutôt de leurs immenses marécages. J'appris de lui que, dans certaines circonstances, ils se réunissent pour jeûner et offrir des sacrifices aux divinités des rivières, des bois et de l'air. Si l'un d'entre eux est frappé par quelque accident, il va aussitôt trouver le magicien, lui fait la confession de toutes ses fautes, et lui demande une pénitence. Cette confession est toujours faite à haute voix, et la pénitence, quelque rigoureuse qu'elle soit, doit être ponctuellement accomplie. Son père m'avait déjà dit la même chose. Eh bien ! ce que ces infortunés infidèles font comme une pure cérémonie, les néophytes le font comme l'acte le plus indispensable et le plus consolant de la religion qu'ils viennent d'embrasser. Ils n'ont pas de plus grand soulagement que de dire et de répéter au prêtre les péchés qu'ils ont eu le malheur de commettre, avant comme après le baptême, persuadés que c'est à Dieu lui-même qu'ils font leurs aveux. J'en ai vu qui sont venus exprès de plus de cent lieues, qui ont passé deux jours entiers prosternés à la porte de la chapelle, exposés à toutes les injures de l'air, sans prendre aucune nourriture, gravant sur un morceau d'écorce ce qu'ils avaient à confier au prêtre.

« Mais j'oubliais que j'ai à vous parler d'un autre Indien qui, l'année dernière, eut la générosité de renvoyer sa plus jeune femme, qu'il chérissait pour retenir la plus âgée, qu'il n'aimait guère. Depuis cette époque, sa conduite a été admirable. Il a gardé tous ses enfants avec lui, a fourni à la subsistance de la jeune femme qui demeure avec ses parents, et il a repris une sincère affection pour sa première compagne. Deux de ses fils ont fait leur première communion, et une petite fille, âgée seulement de quatre ans et demi, sait déjà le *Pater* et l'*Ave*. Si je n'avais pas été témoin des peines qu'il s'est données pour soutenir sa nombreuse famille, et en même temps pour participer jusqu'à la fin au bienfait de la mission, j'aurais eu peine à le croire. Il avait un frère qui fut, il y a quelques années, baptisé par un ministre. Il vint plusieurs fois me supplier de l'admettre au sein de l'Église catho-

lique. Ne le trouvant pas assez instruit, je fus obligé d'ajourner son abjuration jusqu'à l'année prochaine, et je le vis se retirer en pleurant.

« ... La baie James (partie sud de la baie d'Hudson) paraît être peuplée de nombreuses baleines blanches, de marsouins et autres cétacés, dont les Indiens makégongs et esquimaux font leur principale nourriture pendant l'été, comme la chair d'ours blanc est leur principal aliment durant l'hiver. Les Européens n'ont jamais pu se faire à ce régime dégoûtant, et tandis qu'ils voient les Indiens savourer avec délices et en énorme quantité la graisse fétide du loup marin, ils ne peuvent seulement l'approcher de leurs lèvres sans se sentir le cœur soulevé. Aucune des rivières qui affluent dans cette immense baie ne paraît être poissonneuse, et l'eau en est mauvaise au goût. Tout le pays qui environne la baie est inaccessible à la culture; le sol ne dégèle jamais à fond; il y gèle même au cœur de l'été. Pendant l'hiver, il y a, dit-on, dans les forêts jusqu'à vingt pieds de neige, et sur la mer la glace n'a pas moins de trente à trente-cinq pieds d'épaisseur à sa surface unie; et cela vers le 56e degré de latitude. Quelle doit donc être son épaisseur vers le 75e degré?

« Durant cette saison rigoureuse, les sauvages qui habitent les forêts s'enfoncent dans des cabanes de neige, et ceux qui vivent sur les bords de la mer se bâtissent des maisons de glace, s'y ensevelissent durant sept à huit mois, et n'en sortent que lorsque la faim les presse. Alors le chasseur va à la poursuite des ours blancs. La peau de cet animal est son unique défense contre le froid, car il ne fait jamais de feu. Il dévore le viande crue; de là vient le mot Esquimau : *eski* (crue) et *mar* (mange).

« Les Indiens, ainsi que les agents de la compagnie de la baie, n'ont d'autres bêtes de somme que des chiens, appelés chiens de Terre-Neuve. On les attelle deux, trois et quelquefois quatre ensemble, et alors ils traînent de deux cent cinquante à trois cents livres pesant. Cet animal est ici comme ailleurs l'inséparable compagnon, le plus fidèle ami de l'homme, aussi intelligent que plein

de reconnaissance. Un jour j'en vis un qui s'était pris la tête entre deux arbrisseaux, d'où il ne pouvait plus se dégager; il poussait des hurlements affreux. Je le délivrai, et dès ce moment il ne voulut plus me quitter. Je traversai une rivière dans un canot, lui se mit à la nage; et quelque temps après, comme je m'embarquais sur une goëlette, on fut obligé de l'enchaîner pour l'empêcher de me suivre. Quelque pressé qu'il soit par la faim, le chien des Esquimaux ne fait jamais de mal à l'homme; mais s'il voyait quelqu'un frapper son maître, il étranglerait sur-le-champ l'agresseur.

« . . . Le fort de Moose-Factory, bâti dans une jolie petite île, à trois milles de la mer, n'est remarquable que par l'élégance de sa construction et par sa position géographique. Quant aux familles indiennes qui viennent y faire la traite, leur nombre n'excède pas cinquante, formant une population d'environ deux cent cinquante âmes. Comme ce fort est situé à l'extrémité sud de la baie d'Hudson, tous les postes environnants, à plus de quatre cents lieues à la ronde, y envoient leurs pelleteries. Un navire venant chaque année d'Angleterre, avec des munitions et des vivres pour l'approvisionnement de ces diverses stations, s'en retourne chargé de riches et précieuses fourrures. Les plus belles, sans contredit, de toute l'Amérique, se trouvent aux alentours de la baie. Le chef de l'établissement me reçut avec la plus franche cordialité, et, tout le temps que je séjournai chez lui, ne cessa de se montrer plein de prévenance et d'attention pour moi. J'en dois dire autant de tous les membres de l'honorable compagnie; car ceux que j'ai eu occasion de connaître ont été à mon égard ce que j'aurais pu attendre de vieux amis. Il n'en était pas de même des sauvages. Je ne fus pas longtemps sans remarquer combien ils étaient prévenus contre notre sainte religion. Je crois avoir déjà dit qu'un ministre wesleyen méthodiste avait résidé quelque temps dans ces lieux. Il en était reparti depuis un an, brouillé avec tous les officiers de la compagnie; mais les absurdes calomnies qu'il avait si souvent débitées contre nous y étaient restées vivaces.

Je vis les Indiens fuir à mon approche comme à celle d'un pestiféré, et bien que j'eusse avec moi une quarantaine de néophytes, dont la conduite édifiante contrastait singulièrement avec celle d'un bon nombre de sectaires, ils ne pouvaient se persuader que je n'étais pas un enfant de Bélial, un envoyé de l'Antechrist, un homme qui conduit en enfer quiconque veut le suivre, ainsi que le ministre le leur avait si souvent répété, en lançant contre nous et contre tous ceux qui auraient la témérité de nous entendre un déluge d'anathèmes.

Tous les matins je célébrais la sainte messe dans un vaste appartement du fort ; mais, comme on avait dit aux Indiens que c'était un acte diabolique, quelques-uns seulement s'avançaient en tremblant jusqu'à la porte. Cependant mes néophytes y assistant toujours avec beaucoup de piété, récitant des prières ou chantant des cantiques, on voyait les autres venir en plus grand nombre se placer sous les fenêtres pour écouter les instructions que je faisais en sauteux, langue qu'ils comprennent pour la plupart sans la parler. J'examinais en silence l'effet que produisaient sur leur esprit prévenu l'aspect de nos augustes cérémonies et l'explication de nos saints mystères. Bientôt j'en vis un certain nombre dans une grande perplexité : ils ne pouvaient concilier ce qu'ils voyaient avec ce qu'on leur avait dit.

« Trois semaines s'étaient déjà écoulées depuis que j'étais au fort de Moose, lorsqu'une goëlette venant d'Albany, situé à cent cinquante milles plus au nord, me fournit l'occasion d'aller visiter les Indiens de ce poste, vers lequel mon cœur, plus encore que ma boussole, se dirigeait sans cesse. Je m'embarquai, le 5 juillet, sur cette mer orageuse et couverte de glaces. Ses côtes n'offraient à nos regards qu'un terrain bas, marécageux et stérile, périodiquement baigné par la marée, qui monte très-haut dans ces latitudes. Rien, absolument rien ne vint distraire notre âme de cette mélancolie profonde qui l'oppresse, lorsqu'on parcourt pour la première fois ces contrées désolées. Nous n'aperçûmes ni gibier dans les airs, ni bêtes fauves sur le rivage. Quelques

petites baleines blanches et quelques loups marins furent les seuls habitants des eaux qui se montrassent à nous durant toute la traversée. Le sentiment qu'on éprouve à la vue de ces parages est celui d'une tristesse indicible. Il n'est donc pas surprenant que mes lettres en portent l'empreinte. Cette mission est peut-être la plus disgraciée qui existe sur la terre. Elle n'offre partout que des forêts sans limites d'un bois rabougri, un sol marécageux et aride, un ciel sombre et grisâtre, une mer glacée. Éparse çà et là sur une étendue immense de pays, une multitude de familles indigènes, dont l'aspect dégoûtant dénote la dégradation et la misère, peuple ces solitudes. Le silence de mort qui règne sur ces champs n'est interrompu que par le cri plaintif de quelques oiseaux de passage, par les hurlements des loups et des ours, auxquels l'Indien déclare une guerre où quelquefois il est vaincu et cruellement déchiré. Pour compléter cette esquisse, voici, autant que je puis me le rappeler, le tableau que le P. Charlevoix fait des contrées que j'évangélise :

« Rien, dit-il, n'est plus affreux que le pays dont la « baie est environnée. De quelque côté qu'on jette les « yeux, on n'aperçoit que des terres incultes et sauvages, « des rochers escarpés qui s'élèvent jusqu'aux nues, « stériles, entrecoupés de ravines profondes et de vallées « où le soleil ne pénètre point, et que les neiges et les « glaçons, qui ne fondent jamais, rendent inaborda- « bles. La mer n'y est libre que depuis juillet jusqu'en « septembre, et encore y rencontre-t-on des glaçons d'une « grosseur énorme, qui jettent le navigateur dans de « continuelles alarmes ; car, dans le temps qu'on y pense « le moins, une marée ou un courant, assez fort pour « entraîner le navire et l'empêcher de gouverner, l'investit « tout à coup d'un si grand nombre de ces écueils flot- « tants, qu'aussi loin que l'on puisse porter la vue, on « ne découvre que des glaces. Il n'y a pas d'autres moyens « de s'en garantir que de se *grappiner* sur les plus grosses, « et d'écarter les autres avec de longs bâtons ferrés, dont « il faut avoir soin de se munir quand on entreprend cette « périlleuse navigation. » (*Histoire de la Nouvelle-France.*)

« C'est principalement vers le fond de la baie que la navigation est le plus dangereuse, parce que le vent du nord qui y souffle souvent avec fureur accumule sur ce point les glaçons et en forme des montagnes. Pourtant les sauvages y voyagent en canots d'écorce ou de peau de baleine, et vont chasser l'ours blanc sur ces énormes bancs de glace. Il faut à l'Indien une rare énergie pour engager cette lutte; car c'est presque toujours un combat à mort. L'ours blanc, qui ne vit guère que de poissons, se promène gravement sur les bords de l'écueil, guettant sa proie, et, au moment où il s'élance dans l'eau pour la saisir, le sauvage, qui l'épiait en secret, s'approche et lui décoche une flèche. L'animal, furieux, abandonne sa proie, s'élance sur la glace, et court droit à son ennemi, qui l'attend de pied ferme, tenant dans sa main une lame d'acier, quelquefois un couteau de pierre ou une dent de phoque. A l'instant où l'ours se jette bouche béante sur le chasseur, celui-ci enfonce sa lame dans la gueule, et, s'il a frappé juste, le monstre s'affaisse en le couvrant de son sang. Une femme m'a raconté plusieurs fois qu'elle s'était battue avec un ours pendant plus d'un quart d'heure, et qu'elle avait fini par le terrasser.

« Cependant, au milieu de cette nature désolée, se révèle comme partout la bonté paternelle du Créateur. Outre les ours, les lièvres, les castors et les loups marins, dont les Indiens font leur nourriture principale, ils reçoivent encore de la Providence un ample secours par la migration périodique des outardes. Leur passage, qui s'opère deux fois par an, au printemps et en automne, dure de deux à trois semaines, durant lesquelles un chasseur habile peut en tuer, dit-on, deux à trois cents en un jour. Voici la ruse qu'il emploie : il place une outarde de bois dans un lieu apparent et se blottit derrière quelque arbrisseau, en contrefaisant le cri de cette gallinacée. Bientôt une multitude de dupes s'empressent d'accourir; alors le chasseur lâche son coup de fusil; beaucoup restent sur la place, les autres s'envolent en maudissant le perfide oiseau qui les a trompées, et reviennent bientôt après donner dans le même piége...

« La rivière Albany, qui coule de l'ouest à l'est, prend sa source dans le lac du Chat, à neuf cents milles de la baie James, où elle se décharge. Son eau est limpide, passable au goût, mais peu poissonneuse; ses bords sont bas et marécageux. J'en puis dire autant de toute la côte occidentale des deux baies; car depuis les bords de la mer jusqu'à cent lieues dans les bois, on ne marche que sur un terrain mouvant, ayant de l'eau jusqu'à mi-jambes. Dans ces tristes marais pullulent des maringouins, ou moucherons, dont la piqûre venimeuse cause une douleur cuisante. Ils sont plus nombreux et plus gros que ceux que j'avais vus jusqu'ici dans les forêts du nouveau monde. Dès que notre goëlette entra dans la rivière, elle en fut littéralement couverte. Le ciel en était obscurci comme d'un nuage. Je doute qu'ils fussent ni plus nombreux ni plus cruels lorsque le Seigneur les envoya, sous les ordres de Moïse, visiter le roi Pharaon. Pour se défendre de leurs impitoyables aiguillons, les sauvages n'ont pas d'autre expédient que de s'oindre tout le corps avec de l'huile de poisson pourri, qui répand une odeur infecte; les animaux domestiques du fort voisin, pour s'en garantir, se jettent à la nage et passent la journée dans un îlot au milieu de la rivière. Quoique j'eusse la précaution, pour célébrer les saints mystères, de m'entourer d'une épaisse fumée, mon visage et mes mains en étaient tellement couverts, que les nappes d'autel étaient toujours tachées par le sang qui coulait des piqûres. Ils ont plus d'une fois éteint les cierges en venant s'y accumuler durant le service divin. On peut juger, d'après cet aperçu, de ce que la nature doit avoir à souffrir de la part de ces petits tyrans ailés.

« Le commandant du fort d'Albany est un gentilhomme irlandais catholique, qui habite depuis trente-deux ans les bords de la baie d'Hudson. Venu d'Irlande à l'âge de seize ans, et seul de sa religion dans ces pays sauvages, il a toujours su conserver une foi pure et une piété fervente. Son dévouement à toute épreuve, sa probité et sa franchise lui ont gagné l'estime de ceux qui l'ont connu, de quelque croyance qu'ils fussent. La joie qu'il ressentit

en voyant arriver chez lui un prêtre ne peut se dépeindre. Nous nous jetâmes dans les bras l'un de l'autre; nos larmes se confondirent, et nous fûmes longtemps sans pouvoir exprimer autrement notre bonheur. Son épouse, que j'avais baptisée l'année précédente, partageait son allégresse. Il eut le bonheur de communier et d'assister tous les jours à la messe, qu'il servait avec une touchante piété. Après mon départ, il ne craignit pas de s'embarquer dans un petit canot d'écorce, en compagnie de deux sauvages, de naviguer le jour et la nuit sur cette mer agitée et couverte de glaçons, pour venir me trouver à cinquante lieues de distance; et quand je lui manifestai ma surprise de le revoir sitôt, il me fit cette réponse, qui résume toute l'ardeur de sa foi : « Il eût été trop pénible « pour moi de demeurer tranquille à mon poste, sachant « qu'un prêtre catholique, que depuis si longtemps j'ap- « pelais de tous mes vœux, était à ma portée. Je veux « avoir encore une fois le bonheur de participer aux « saints mystères. » C'était devant des protestants étonnés qu'il tenait ce langage.

« A mon arrivée au poste d'Albany, j'y trouvai une trentaine d'Indiens, venus les uns du fort Osnabruck, à six cents milles de distance, les autres du lac Salé, à neuf cents milles environ. Ces derniers sont tellement adonnés à l'ivrognerie, qu'ils m'ont avoué n'être accourus de si loin que dans le désir d'avoir du rhum à discrétion. Leur passion pour les liqueurs fortes et pour la magie les avait trop endurcis pour qu'ils témoignassent de l'empressement à embrasser une religion qui commande avant tout la sobriété. Ceux d'Osnabruck, au contraire, me parurent beaucoup mieux disposés à se faire instruire. Ils semblaient prendre plaisir à entendre la bonne nouvelle. « Ton arrivée dans notre tribu, me disaient-ils « quelquefois, causerait une joie bien vive à tous nos « frères. Ils embrasseraient avec ardeur la religion dont « tu nous parles. » Et moi, en gémissant de ne pouvoir voler à leur suite, je les berçais de l'espérance d'aller les voir une autre année...

« Si les sauvages sont éloignés d'un des postes de la

compagnie de la baie d'Hudson, ils sont quelquefois réduits à une telle détresse qu'ils se dévorent entre eux. Il y en a même qui vont jusqu'à se repaître du cadavre de leurs propres enfants!...

« On m'a cité, à ce propos, des traits dont je ne puis sans frémir me retracer le souvenir. J'ai eu même une fois occasion de voir le triste héros de la scène que je vais décrire. C'était un sauvage qui vient faire la traite de ses pelleteries au poste d'Albany; mais sa terre de chasse est éloignée de deux cent cinquante milles, distance effrayante dans un pays où le froid est si vif que le mercure gèle dans le thermomètre. Il y avait déjà une semaine que ce malheureux, après avoir couru toute la journée sans rencontrer de bêtes fauves, rentrait le soir dans sa triste cabane, accablé de faim et de fatigue. Là une femme et deux enfants l'attendaient, en proie à une faim non moins cruelle. Un soir il rentra le désespoir dans l'âme, et, saisissant son casse-tête, il assomma ses deux enfants. Son infortunée compagne prit part à l'horrible festin. De concert, ils dévorèrent les membres encore palpitants de leur jeune famille... Plusieurs jours s'étaient déjà écoulés depuis, et la faim recommençait à se faire sentir. La saison était toujours mauvaise. Les deux malheureux époux se mettent en route pour se rendre au fort Albany. Après six journées de marche pénible, la femme tombe, épuisée de fatigue et d'inanition. Elle n'a pas encore rendu le dernier soupir que son mari commence à s'en repaître!!! Quelques jours après il arriva enfin au poste, où il raconta lui-même ce que ma plume vient de tracer. Ce trait, au reste, n'est malheureusement pas unique dans ces pays désolés; il se renouvellerait chaque jour sans la générosité de l'honorable compagnie de la baie d'Hudson.

« Je trouvai un assez bon nombre d'Indiens réunis au fort d'Albany lors de mon arrivée; mais je m'aperçus bientôt qu'ils étaient imbus des mêmes préventions contre nous que ceux de Moose. C'était en vain que je faisais le tour des cabanes, une clochette à la main; personne ne venait m'écouter. Cela m'affligea sans me surprendre,

sachant qu'on leur avait fait de notre sainte religion la plus effrayante peinture. Cependant j'étais venu de trop loin, je m'étais exposé volontairement à trop de dangers dans l'intérêt de leur salut, pour demeurer maintenant spectateur oisif de leur état. J'allai donc les visiter chacun dans leur hutte, les saluant comme des amis, m'asseyant au milieu d'eux sans façon, embrassant et caressant les petits enfants, et Dieu sait quels enfants! fumant le calumet avec les chasseurs, priant les vieillards de me conter quelques-unes de leurs aventures des forêts, leur promettant de leur en citer, à mon tour, qui les intéresseraient, et tout cela sans faire semblant de m'apercevoir que la vermine qui échappait à leur voracité se hâtait à toutes jambes de se réfugier par millions sur ma robe noire : celle-ci en devenait littéralement grise. Étonnés d'un procédé si nouveau pour eux, je les vis me fixer de la tête aux pieds et se demander à eux-mêmes si j'étais bien cet homme dont on leur avait fait un si hideux portrait. Bientôt j'eus la satisfaction d'en voir un bon nombre accourir, au premier signal, à la cabane qui me servait de chapelle.

« Parmi ceux que la grâce a touchés d'une manière aussi efficace que prompte était un jeune polygame. Ses amis et surtout sa mère, qui est un modèle de vertus, avaient fait tous leurs efforts pour l'engager à n'avoir qu'une épouse, sans pouvoir y réussir. Il y avait deux jours que j'étais à Albany quand il y vint avec sa nombreuse famille. Dès qu'il apprit ma présence au fort, il en fut effrayé et voulut repartir; sa mère eut beaucoup de peine à le retenir; mais il évitait ma rencontre, et quand je me présentai à sa hutte pour le voir, il s'était caché. On me fit connaître le lieu de sa retraite; je fus l'y trouver, et comme j'avais encore bien plus à cœur la régénération de ses enfants que son divorce, je tâchai de lui faire comprendre l'importance du baptême.

« Au premier abord, redoutant sans doute mes reproches, il s'était pris à trembler de tous ses membres; mais il se rassura bientôt, et le même jour il m'apporta tous ses enfants pour que j'en fisse des chrétiens. Après

leur baptême, il me demanda d'une manière touchante la même faveur pour lui : c'était là que je l'attendais. « Tu ne pourras être baptisé, lui dis-je, tant que tu « auras deux femmes, le Grand-Esprit ne le veut pas; « si tu continues à violer sa défense, au lieu de te mettre « avec lui dans sa vive lumière, il te jettera avec le « mauvais manitou dans le feu de l'abîme. » Ces paroles firent sur l'âme du sauvage tout l'effet que je pouvais en attendre. La tête appuyée sur sa poitrine, il ne répondit rien, et durant quelques minutes il parut plongé dans une réflexion profonde; puis, se levant tout à coup : « Père, me dit-il, ce que tu me prescris est juste. Puis- « que le Grand-Esprit n'a donné qu'une compagne au « premier homme, je ne dois pas en garder deux. Laquelle « veux-tu que je renvoie? — Tu dois garder la première, « lui dis-je; mais les enfants de la seconde étant les « tiens, il faut que tu les élèves et que tu prennes soin de « leur mère comme de ta propre sœur. — Merci, » me dit-il; et il sortit aussitôt pour aller annoncer à la plus jeune sa résolution. Celle-ci montra une générosité égale à la sienne, et depuis lors je ne les vis plus ensemble qu'à la chapelle, où ils rivalisaient de zèle pour se faire instruire.

« Il y avait un mois que j'étais à Albany, lorsqu'il me fallut profiter du départ d'un canot pour regagner le sud. Ce fut à regret que je quittai mes bons sauvages. J'eus la satisfaction de voir qu'en éclairant leur esprit j'avais touché leur cœur. Ils vinrent, dans un profond silence et les yeux baissés vers la terre, m'accompagner jusqu'au rivage. Chez l'Indien le silence est le signe d'une grande tristesse. Je les consolai en leur promettant de revenir les visiter l'été suivant.

« De retour au lac Abbitibbi, j'y trouvai le vieux chef de la tribu qui m'attendait avec une quinzaine de familles. Dès qu'il aperçut notre canot, il accourut sur le rivage; les autres Indiens le suivirent, et tous, agenouillés devant moi, me prièrent de les bénir comme mes enfants. J'avais dessein d'aller coucher plus loin; mais ils firent tant d'instances, que je fus obligé de dresser ma tente parmi

eux. Je passai la nuit à les instruire et à les confesser. Ce ne fut qu'au point du jour que j'interrompis ce pieux exercice pour recommencer mes pérégrinations. C'était un samedi, je voulais me rendre au lieu de la mission pour le lendemain; je savais qu'un grand nombre de sauvages m'y attendaient, et nous avions plus de vingt lieues à faire sur un lac dangereux.

« A peine fûmes-nous embarqués, que nous vîmes nos hôtes lever leur camp pour nous suivre. Il y avait parmi eux un métis canadien dangereusement malade. Quoique je l'eusse administré, il pria instamment sa femme et son fils de le conduire à la mission pour avoir, disait-il, le bonheur de mourir sous les yeux de la Robe-Noire. Comme j'avais une bonne troupe de rameurs, notre canot semblait voler sur l'eau, et nous atteignîmes le fort ce soir-là même. Pour les pauvres Indiens, ils furent obligés de naviguer toute la nuit, et n'arrivèrent que le lendemain vers les onze heures, au moment où, désespérant de les revoir, je me disposais à monter à l'autel. Le malade se fit aussitôt apporter à la chapelle, où il recut le saint viatique. Peu d'instants après il n'était plus; mais, par une coïncidence singulière, j'eus le bonheur, ce même jour, de baptiser sa mère, vieille sauvagesse endurcie, qui n'avait pas encore voulu entendre parler de religion. Depuis plusieurs années, nous avions fait auprès d'elle bien des démarches inutiles; jamais nous n'avions pu l'amener à faire seulement un signe de croix. C'était la sainte Vierge qui devait obtenir la conversion de cette âme obstinée. Nous étions enfin parvenus, non sans peine, à lui mettre au cou une médaille bénite de l'Immaculée Conception. J'appris bientôt que son cœur était changé et qu'elle demandait à me voir. Une protestante vint m'annoncer cette nouvelle. Je volai aussitôt auprès de cette femme, et ma présence parut lui causer autant de joie qu'elle lui inspirait naguère de répugnance. Je la vis baiser souvent la médaille avec affection. Elle me dit que, depuis qu'elle la portait, elle ressentait un grand désir d'être baptisée, et qu'elle craignait de mourir avant d'avoir reçu cette grâce. Je l'instruisis du mieux

qu'il me fut possible. Les bonnes dispositions que je voyais en elle, ses quatre-vingts ans et l'hydropisie dont elle était attaquée, ne me permettaient pas de lui différer le baptême, et, au moment où le fils expirait, l'eau sainte coulait sur le front de la mère. Quelques heures après, elle était aussi allée au ciel, remercier sa libératrice.....

« Nous avions déjà laissé bien loin derrière nous les bords de la mer Glaciale, nous avions franchi les limites qui séparent le Canada du territoire de la baie d'Hudson, et salué en passant plusieurs groupes d'Indiens accourus sur notre passage, afin, disaient-ils, de camper encore une fois à côté de la Robe-Noire; parvenus à la rivière Creuse, nous y trouvâmes une vingtaine de familles, faible reste d'une tribu autrefois florissante, qui nous attendaient avec impatience autour d'une petite chapelle que le chef lui-même avait bâtie. Pour se faire une idée de la joie que leur causa notre arrivée, il suffira de savoir qu'ils étaient là dans un jeûne forcé depuis cinq semaines. N'ayant moi-même aucunes provisions, je leur annonçai mon prochain départ. Aussitôt l'un d'eux courut à la chasse, un autre à la pêche; un troisième, qui possédait à une grande distance un petit champ de pommes de terre, s'en fut avec sa pioche rendre visite aux tubercules. Admirable providence de mon Dieu! le gibier qu'on n'apercevait plus vint de lui-même se ranger sous les coups du fusil; le poisson avait vu tendre le filet, et s'y était jeté; et la terre avait donné son fruit. Nous n'avions le matin qu'une poignée de biscuit de mer, et le soir nous étions en possession de deux canards, de trois poissons, et d'un sac rempli de patates. Dès lors je ne pensai plus à partir de sitôt; deux jours après je devais bénir une double union dont les noces rappellent par leur simplicité les usages des temps anciens.

« Le chef de la peuplade avait un fils et une fille nubiles; le gendre et la bru étaient prêts. Lorsque les cérémonies religieuses du mariage furent terminées, le père, ayant fait préparer une collation champêtre, vint me prier d'y prendre part. Tous les convives étaient

vives étaient assis à terre autour d'une large marmite contenant un mélange de poissons, de lièvres et autre gibier bouillis ensemble. Il n'y eut aucune dispute sur la préséance; chacun prit la place qu'il voulut, et mangea dans la mesure de son appétit; seulement le chef était à la droite de la Robe-Noire, assis à terre comme les autres, tandis que j'occupais un petit siége d'honneur. Des écuelles d'écorce tenaient lieu de porcelaine et de faïence; deux morceaux de bois, dont l'un pointu, l'autre concave, remplaçaient l'argenterie. Tous buvaient dans le creux de la main ou avec le couvercle de la chaudière. Une gaieté douce et franche animait toutes les physionomies.

« Le repas achevé, le chef me présenta le calumet pour dessert, et tandis que les femmes, réunies en groupe autour des nouveaux mariés, faisaient des vœux pour leur bonheur, et que les jeunes gens se livraient à des jeux gymnastiques, les anciens s'entretenaient gravement avec moi de politique indienne et des projets de colonisation. Nous décidâmes de réunir le plus possible de familles indigènes pour les mettre à la culture. Le chef Tekkavannens, homme rempli d'intelligence, de zèle et de piété, devait s'adjoindre son nouveau gendre pour partager l'autorité et la direction des travaux. Après m'avoir cordialement remercié de mon séjour parmi les siens, il me demanda la permission de m'accompagner jusqu'aux Allumettes-Kirvegamang, à quinze lieues de distance. Là nous trouvâmes un autre chef, que la maladie et la décrépitude de l'âge avaient empêché de venir à la mission. « Mon père, me dit-il en me voyant, tu sais « que le vieux castor, qui a été longtemps privé d'eau « pour se rafraîchir, languit et se jette avec joie dans « la rivière; que la zibeline, après un long et rigoureux « hiver, court se réchauffer aux premiers rayons d'un « soleil printanier : c'est ainsi que je soupirais, dans « ma triste cabane, en attendant ton retour. J'ai compté « les heures depuis que l'on m'a dit : La Robe-Noire est « à quelques lieues d'ici. Enfin tu es arrivé, je suis « content. Tu vas rafraichir mon âme languissante par

« la parole du Grand-Esprit; tu réchaufferas mon cœur « en me disant l'amour de son Fils Jésus pour nous. Oh! « comme nous allons écouter tout ce qui s'échappera de « tes lèvres! » Je passai deux jours auprès de cet excellent sauvage, et il m'avoua, quand je le quittai, que c'étaient les plus beaux de sa vie. Il avait eu le bonheur de communier, ainsi que toutes les personnes de sa suite; il avait, comme il le disait si bien, rafraîchi son âme en buvant à la source d'eau vive qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle. »

CHAPITRE XI

Influence considérable exercée par les RR. PP. oblats à Ottawa et sur les sauvages du pays. — Confiance et reconnaissance touchante pour la *Robe-Noire*. — Temiskaming. — Abbitibbi. — Le Grand-Lac. — Œuvres nombreuses et florissantes de Mgr Guigues. — Missions des chantiers dans le diocèse d'Ottawa. — Rivière-au-Désert. — Sault-Saint-Louis. — Les Iroquois convertis. — Résidence de Québec. — Les Escoumins Bethsiamits.

A Ottawa et dans sa circonscription épiscopale, les PP. oblats exercent l'influence la plus considérable et la plus salutaire. Ils se sont établis en 1844 dans cette ville de création récente, et d'une importance qui grandit chaque jour. Mais, avant cette époque, ils étaient venus prêcher des missions dans le pays. La lettre suivante, du P. Laverlochère, témoigne des fruits abondants qu'il leur avait été déjà donné de recueillir.

« . . . L'année dernière, je fus chargé de porter la parole du salut aux sauvages de l'Ottawa. Cette année, j'ai encore été appelé à exercer ce redoutable et précieux ministère. J'ai eu pour compagnon le P. Garin, qui, bien que peu familier avec la langue indienne, a beaucoup contribué à alléger le poids de mes fatigues.

« Le 6 mai, après avoir eu le bonheur d'offrir, tous les deux, l'auguste sacrifice, et nous être mis sous la protection de Marie immaculée, nous partîmes de Montréal pour aller équiper un canot au lac des Deux-Montagnes. Nous avions avec nous sept hommes pour le conduire, quatre Iroquois, deux Algonquins et un Canadien. Cette diversité d'origine faisait de notre léger esquif une petite

Babel; on ne s'y entendait pas. Le soir, quand nous avions pris notre modeste repas, et le matin, avant de nous mettre en route, nous nous divisions en trois bandes pour louer, chacun dans notre langue, le Dieu des nations.

« En remontant l'Ottawa, nous apprîmes que plusieurs jeunes Canadiens s'étaient noyés dans cette rivière, qu'ils traversaient sur des radeaux. Grand nombre de chasseurs, à qui nous racontâmes cet accident, en reçurent une impression salutaire, et plusieurs demandèrent à se confesser. Le cours de l'Ottawa était si rapide, que nos sept rameurs eurent une peine incroyable à atteindre le fort des Petites-Allumettes, où nous arrivâmes le 23 mai. C'était le premier poste que je devais évangéliser.

« Je ne sais quel noir pressentiment s'emparait de moi, à l'approche de cette station, qui pourtant m'était bien chère. Le bruit avait couru que la mort y avait exercé ses ravages l'hiver dernier; j'en eus bientôt la triste preuve sous les yeux. A peine débarqué, je vis venir à moi une quinzaine de femmes, tenant au bras des enfants encore en bas âge. « Nos maris sont partis ! » me dirent-elles toutes ensemble. « Où sont-ils donc allés, mes enfants? » leur demandai-je? « Là-haut, je pense, » me répondit l'une d'elles, jetant vers le ciel un regard plein de larmes; puis elle ajouta : « Oh! si tu savais, mon père, combien « j'étais triste cet hiver dans le bois, lorsqu'il a été visité « par la mort, mon mari! »

« — Je ne verrai donc plus la Robe-Noire! plaise à « Dieu que je la revoie, pour qu'elle me purifie de mes « péchés! » C'était ainsi que disait mon mari. »

« Plusieurs autres me répétèrent la même plainte, avec un accent qui me déchirait le cœur. L'année dernière, en quittant ces chers Indiens nous laissions bien quelques malades; mais nous n'aurions jamais pensé que la mort en dût frapper un aussi grand nombre. Trente et un, dans la force de l'âge, ont succombé pendant l'hiver; la plupart avaient adhéré à la société de tempérance, et vivaient fort chrétiennement.

« J'avais déjà tellement pris en affection ce troupeau désolé, que je ne le quittai qu'à regret. Tandis que nos

rameurs chargeaient le canot, et que tous mes chers enfants étaient là tristes et silencieux, une femme s'approche de moi d'un air mystérieux et me dit : « *Reivve* « *minin keko nossa*, Je veux te donner quelque chose, « mon père. » En même temps elle me présente une petite cassette de sucre d'érable, en ajoutant : « Quand le sucre « a coulé de l'arbre, j'ai pensé à toi, et j'ai dit : Voilà ce « que je donnerai à notre père la Robe-Noire, lorsqu'il « viendra nous instruire de la sainte prière du Grand-« Esprit. » J'aurais fait une peine extrême à cette bonne femme en refusant son modeste présent; car c'est de tout son cœur que le sauvage donne.

« A trente lieues du poste, nous rencontrâmes huit familles qui venaient à la mission. Je fus donc obligé, pour dédommager ces braves gens, de m'arrêter deux jours au milieu de leurs tentes : je les confessai tous, et après leur avoir dit la sainte messe, où quelques-uns communièrent, nous nous remîmes en route.

« Quinze lieues plus loin, au passage d'un rapide appelé l'Éveillé, nous attendait une terrible épreuve. Arrivés au pied de cette chute, qui peut avoir trois milles de longueur, nous déposâmes à terre la moitié de notre charge pour remonter plus aisément, et je restai là pendant que le P. Garin franchissait le premier ce mauvais pas. Nos hommes, après l'avoir transporté à l'autre extrémité du rapide, devaient venir me prendre à mon tour, et avec moi le reste de nos effets. Trois heures s'étaient déjà écoulées, et je commençais à être inquiet pour nos rameurs, quand tout à coup je les vis venir à travers les bois, mouillés jusqu'aux os et pâles comme la mort. Ils me racontèrent en tremblant encore l'accident qui leur était arrivé. Ils redescendaient vers moi, et le canot, entraîné par le courant et poussé par un vent impétueux, voguait avec la rapidité de l'éclair, quand il heurta contre un tronc d'arbre qui le brisa en deux. Tous les hommes tombèrent dans l'eau, et ce ne fut qu'à grand'peine qu'ils gagnèrent le rivage. Deux se seraient infailliblement noyés, si les autres, très-habiles nageurs, ne leur eussent porté secours. Sans prendre un instant de repos, ils

retournèrent au fort des Allumettes pour y acheter une nouvelle barque qui fût propre à continuer le périlleux voyage.

« Pour moi, j'éprouvais une peine extrême, en songeant à l'anxiété dans laquelle se trouvait le P. Garin. Demeuré seul en haut du rapide, à une lieue au-dessus de nous, sur la rive opposée, sans feu, sans vivres, sans savoir ce que nous étions devenus, et nous croyant tous noyés, il dut passer une nuit affreuse. Il avait près de lui tous les bagages, et moi toutes les provisions. Ce fut le lendemain soir seulement qu'il trouva par hasard un morceau de pain que notre cuisinier avait jugé à propos de mettre dans un sac avec nos chaussures. Oh! qu'une séparation de ce genre fait bien sentir ce que vaut un frère et un ami! Le canot qui me transporta au delà du fleuve n'avait pas atteint le rivage, que déjà nous étions dans les bras l'un de l'autre.

« Voilà le seul accident remarquable que j'aie à vous signaler, mon révérend père, bien que plus d'une fois encore notre frêle barque ait failli périr et quelques-uns de nos hommes se noyer. Pour les deux missionnaires, ils n'ont couru aucun danger imminent : Marie immaculée, leur auguste mère, veillait sans cesse sur leurs jours.

« De là nous poursuivîmes notre route vers Temiskaming, où nous arrivâmes heureusement le 11 juin. Nous y étions attendus avec impatience. J'eus la consolation d'apprendre que sur six cent vingt-cinq personnes agrégées, l'année dernière, à la société de tempérance, une seule avait manqué à son engagement. Vingt-cinq autres se sont empressées, sur notre invitation, d'en faire partie. Cette tendance des sauvages vers la sobriété vous paraîtra d'autant plus admirable, que, depuis l'arrivée des blancs parmi eux, l'ivrognerie a été leur passion dominante, la source de leurs malheurs.

« Il existe entre Temiskaming et le Grand-Lac une famille dont chaque membre (le père et ses neuf fils) s'était rendu fameux par des excès de tout genre. C'était la terreur de la contrée. Tous les ans il en venait quelques-

uns au poste durant la mission ; mais jamais ils n'avaient songé à se faire instruire. Deux jours avant notre départ de Temiskaming, j'appris que le père était campé à peu de distance. Je vais le trouver, et pensant au divin Pasteur, qui recherchait avec tant d'ardeur et de tendresse la brebis égarée, je l'aborde, je l'embrasse; je lui parle de la bonté de Dieu et de sa justice; je lui montre l'image du Sauveur mort sur la croix pour notre amour. Il parut tout étonné de ma démarche, et je crus remarquer, sur cette vieille et hideuse figure, quelque chose de moins repoussant, depuis que je lui parlais de la miséricorde infinie de Dieu pour les coupables repentants. Je le revis le même soir; et le lendemain il vint encore me trouver, me demanda si je partais déjà, si je ne reviendrais pas l'année prochaine. Toutes ces questions, il me les adressait avec un accent qui attestait le triomphe de la grâce, et me faisait bien augurer de son retour à la vertu.

« Nous quittâmes Temiskaming après seize jours de mission. Plus de deux cents sauvages s'étaient confessés; un grand nombre avaient participé à la divine eucharistie, quelques-uns pour la première fois; quinze personnes ont reçu le bienfait de la régénération, et parmi elles trois adultes, un homme et deux femmes, dont l'une nous édifia d'autant plus par sa ferveur, que sa conversion s'était fait plus longtemps attendre. Tant qu'a duré la cérémonie de son baptême, elle n'a cessé de verser des larmes qui montraient la vivacité de sa foi et de son repentir. Je la vis ensuite, elle pleurait encore, mais c'était de joie. « Que j'étais malheureuse, mon père, me « dit-elle, avant que le Grand-Esprit m'eût prise en pitié! « Depuis le jour où la Robe-Noire me prévint qu'à moins « d'un changement de vie je ne pourrais être comptée « au nombre des chrétiens, je n'ai pas eu un moment « de repos. Souvent, pendant que je dormais, il me « semblait que j'étais précipitée dans le gouffre (l'enfer). « Alors je m'éveillais tout effrayée, et je promettais « au Grand-Esprit de faire tout ce que m'avait conseillé « la Robe-Noire: mais toujours j'étais vaincue par le « matchi-manitou (le démon). La vue des saintes graines

« de la prière (le chapelet, et surtout la sainte figure de « Marie, la médaille) que mes enfants portaient à leur « cou, faisaient sur moi une vive impression. Depuis « l'année dernière, j'habite avec mon fils; tous les jours « nous comptions ensemble les saintes graines de la » prière; cela me faisait du bien, et je sentais de plus « en plus augmenter en moi le désir du baptême. Que « l'année me parut longue! Plût à Dieu qu'elle vînt vite, « la Robe-Noire, me disais-je, elle m'obtiendrait miséri- « corde! C'était la pensée de tous mes jours pendant ce « triste hiver. Voici une lettre de mon fils, il l'a écrite pour « toi, avant de partir pour Kithi-Kami (la baie d'Hudson).»

« J'ouvris aussitôt cette lettre, et je lus ce qui suit: « A toi mes saluts et mes pensées, mon père la Robe- « Noire. J'emporte un grand regret de Temiskaming, car « tu vas y venir, et je ne te verrai pas, je ne pourrai pas « aller t'ouvrir mon âme pour que tu la purifies. Que je « suis malheureux! Pense à moi, prends pitié de ma « mère; elle a un si grand désir d'être baptisée, qu'elle « vit déjà comme si elle était chrétienne.»

« Lorsque j'eus parcouru cette lettre, je demandai à ma néophyte pourquoi elle ne me l'avait pas montrée plus tôt. « Je vais te le dire, reprit-elle. Quand mon fils « t'écrivait, il était désolé en songeant qu'il ne verrait « point la Robe-Noire, et moi je me disais : Je suis bien « plus malheureuse; il est baptisé, mon fils! Je ne « pensais pas à autre chose. Mais le bonheur rend la « mémoire. Si tu rencontres mon fils à Abbitibbi, an- « nonce-lui bien que sa mère était chrétienne quand « elle t'a remis sa lettre.»

« De Temiskaming à Abbitibbi le trajet se fit en neuf jours. Nous trouvâmes peu de sauvages à ce poste; la plupart des chasseurs étaient partis pour Moose, et les femmes étaient allées tendre des filets à une certaine distance, pour avoir de quoi se nourrir durant la mission.

« La chrétienté d'Abbitibbi est encore peu nombreuse; mais il serait difficile d'en trouver une plus fervente. A toutes les heures de la nuit j'entendais ces pieux néophytes prier, chanter ou réciter ensemble le chapelet.

« La privation de chapelle a été jusqu'à présent un obstacle à l'instruction des Abbitibbites. Obligés de leur faire le catéchisme en plein air, nous étions forcés par l'inconstance du climat, presque à chaque fois, de nous retirer dans nos cabanes aussitôt l'exercice commencé; mais grâce à la générosité de l'honorable sir George Simpson, gouverneur de la compagnie de la baie d'Hudson, on a déjà préparé le bois pour construire une église de trente pieds sur vingt-cinq, qui pourra, je l'espère, au printemps prochain, offrir un abri à la plus grande partie de la population.

« Cent cinquante personnes ont constamment assisté aux exercices de la mission; leur manière de se confesser est assez curieuse pour que je vous en dise un mot. En faisant la revue de leur conscience, ils gravent des caractères symboliques sur un morceau d'écorce; un homme la tête en bas, par exemple, leur rappelle qu'ils se sont enivrés.

« Nous avons baptisé dix-neuf enfants et six adultes. L'un de ces derniers mérite surtout d'être cité; c'est un jeune chasseur d'un caractère violent et sanguinaire. Il n'y a pas encore deux ans qu'il tua sa nièce d'un coup de fusil. Depuis le jour du meurtre, ce malheureux n'a goûté de repos ni jour ni nuit, selon son propre aveu. « Il me « semble toujours avoir ma nièce devant mes yeux, me « disait-il, me reprochant de l'avoir tuée avant qu'elle eût « reçu le baptême. » Il était l'année dernière brillant de jeunesse et de santé; maintenant une maladie intérieure le consume. Je n'ai jamais vu pénitent plus contrit de son crime, et j'ai cru trouver un motif d'indulgence à son égard dans son état débile et la vivacité de son repentir.

« Nos adieux d'Abbitibbi eurent quelque chose de si touchant, que des agents protestants de la compagnie, venus récemment de Moose, en furent frappés. Figurez-vous, mon révérend père, plus de trois cents sauvages, la plupart infidèles, agenouillés au bord du lac, et le missionnaire debout dans son canot, levant au ciel ses mains habituées à bénir et ses yeux pleins de larmes, priant le Père des miséricordes de daigner jeter un œil

de compassion sur cette portion de son héritage. « Non, « me disait un protestant témoin de ce spectacle, non, « je n'avais encore rien vu de si attendrissant. — Ce n'était « pourtant pas mon éloquence, lui répondis-je, qui cap- « tivait cette foule d'Indiens, puisque, comme vous le « savez, je puis à peine les comprendre ; c'était la divine « influence de la religion que je me suis efforcé de leur « faire connaître ; c'était la présence de Celui qui a dit : « Qui vous écoute m'écoute. »

« Dans chacun des postes où nous avons donné les exercices de la mission, nous avons reçu des délégués de la compagnie l'accueil le plus bienveillant. Le commandant d'Abbitibbi, quoique protestant, a eu pour nous autant d'égards que le plus fervent catholique. Un trait vous prouvera son admirable franchise, en même temps qu'il vous fera connaître à quel point nos confrères égarés se méprennent sur les vrais motifs qui dirigent le clergé. Il me demanda un jour quel profit nous retirions d'un voyage qui devait nous être si pénible. Je lui répondis que cette peine était pour nous un vrai bonheur, que nous l'avions sollicitée avec instance, et que nous croirions déshonorer la religion catholique et nous-mêmes si nous réclamions autre chose que la nourriture et le vêtement. Il ne put en revenir, et, dans son étonnement, s'adressant à quelques jeunes gens indociles, il leur dit en ma présence : « Vous êtes des misérables de ne pas écouter « la Robe-Noire, qui ne vient ici que pour vous faire du « bien; nous autres, si nous nous exilons dans vos « déserts, c'est pour gagner de l'argent ; mais lui, il n'en « retire pas un sou. »

« D'Abbitibbi au Grand-Lac, nous voyageâmes en compagnie de plusieurs sauvages qui conduisaient des canots chargés de marchandises. Ce fut une occasion pour nous d'exercer notre ministère le long de la route. Après avoir ramé toute la journée, ces bons Indiens ne trouvaient point de meilleur délassement que de venir se confesser et entendre la parole de Dieu.

« Un soir, tandis que nous étions occupés à dresser notre tente, arrivèrent près de nous plusieurs néophytes

qui avaient suivi les exercices de la mission à Temiskaming. Je leur demandai où ils allaient. « Nous venons « te voir, me répondirent-ils. Enfants des forêts, nous « nous sommes dit : Il passera bientôt, notre bon père « la Robe-Noire. Allons au-devant de lui, pour camper « près de sa tente. » Ces braves gens avaient déjà fait cinq journées de marche; ils nous accompagnèrent encore pendant deux jours; puis, forcés de rentrer enfin dans leurs familles, ils nous demandèrent un peu d'eau bénite et s'en retournèrent contents.

« Arrivés au Grand-Lac, nous fûmes agréablement surpris de voir les chefs des trois petites tribus qui fréquentent ce poste, c'est-à-dire le chef du lieu, celui de Kamikwanakag et celui de Michikanabikong réunis dans un même camp : je savais qu'autrefois l'esprit de jalousie les tenait séparés. Otichkwagami, chef de Michikanabikong, vint au-devant de moi, suivi des deux autres et d'une soixantaine de personnes; il tenait à la main la lettre que Mgr l'évêque de Montréal lui avait fait parvenir l'hiver dernier, et, me la présentant, il me dit : « Tu es « salué par nous, mon père. L'été dernier, lorsque notre « ancien père (M. Moreau) passa au Grand-Lac, il était « malade, et ne pouvait ni nous confesser ni nous in- « struire, ce qui nous affligea beaucoup, car nous étions « ici plusieurs qui voulions nous purifier de nos péchés. « Grande a donc été notre joie, lorsque l'hiver dernier « nous avons reçu une lettre du gardien de la prière; il « nous disait : « Vous serez visités par les Robes-Noires « au printemps prochain. C'est ce que moi, gardien de « la prière à Montréal, fais savoir à Otichkwagami, chef « de Michikanabikong, pour qu'il en avertisse tous ses « jeunes gens. » Voilà ce que m'a écrit le gardien de la « prière; aussi j'ai eu soin de l'annoncer à tous ceux de « ma tribu. De plus, comme depuis longtemps le chef « du Grand-Lac et moi nous ne campions plus ensemble, « j'étais affligé de nos dissensions; pour y mettre un « terme, j'allai le trouver, je lui fis connaître ce que « voulait de nous le gardien de la prière, et nous cimen- « tâmes de nouveau la paix. Désormais nos tentes seront

« unies aussi bien que nos cœurs. Nous espérons que « notre exemple sera suivi par tous les guerriers des « deux tribus. Que vous en semble, » ajouta-t-il en s'adressant à l'assemblée? Chacun répondit par un signe approbatif, et l'orateur s'assit au milieu des siens.

« Ce bon néophyte avait construit lui-même à Michikanabikong une grande cabane d'écorce, destinée à servir de chapelle. Elle pouvait contenir près de cent soixante personnes. C'est là que j'ai prêché ma dernière mission, qui a duré neuf jours. Plus de deux cents sauvages y ont pris part, et m'ont fait oublier par la vivacité de leur foi toutes les fatigues du ministère apostolique.

« Je les quittai le 5 août, et après avoir descendu pendant neuf jours la rivière Gatineau sur une pirogue que m'offrit le chef Otichkwagami, j'arrivai à Bytown (Ottawa) le 14, à onze heures du soir.

« Les détails que je viens de vous soumettre suffiront pour constater le développement que prend chaque jour le catholicisme dans ces régions reculées, et pour vous donner une idée des progrès autrement plus considérables qu'y fera l'Évangile, lorsque des missionnaires pourront se fixer au milieu des tribus. Cette Église, encore à son berceau, pourrait sous peu être citée comme une chrétienté modèle, si elle avait plus de secours religieux. Il n'est pas téméraire de le penser, quand on voit plusieurs Indiens se maintenir toute l'année dans la grâce de Dieu, bien qu'ils ne jouissent de la présence du prêtre que durant quelques jours.

« Ah! si jamais le nombre des ouvriers évangéliques permettait de proportionner les secours aux besoins, toutes ces tribus qui peuplent le nord de l'Amérique, et qui, pour la plupart, demandent des Robes-Noires, seraient bientôt membres de la grande famille catholique. »

La lettre du P. Laverlochère est datée de 1843; les vœux de son zèle apostolique ne tardèrent pas à être exaucés; quelques mois plus tard (janvier 1844) les oblats venaient se fixer à Ottawa. Un nouveau siége épiscopal y fut érigé

en 1848 ; et un religieux oblat, Mgr Guigues, fut le premier évêque de ce diocèse. L'année même de son sacre, Sa Grandeur fondait, près de son palais, le collége de Saint-Joseph, dont la prospérité va toujours en s'augmentant, et son épiscopat se distingue par le nombre et l'importance des œuvres qu'il a créées ou développées.

Les vingt mille catholiques qui habitent l'industrieuse cité sont pour la plupart des Canadiens et des Irlandais pauvres, attirés par l'espoir d'y gagner leur vie. Ils trouvent dans le clergé la lumière et la protection dont ils ont besoin contre l'envahissement des erreurs protestantes, propagées par les redoutables influences du crédit et de la fortune. Des antipathies nationales divisent ces deux nations; mais la communauté de la foi les rapproche, et les efforts de la charité sacerdotale apaisent les querelles réciproques.

A l'évêché même résident un certain nombre d'oblats, qui s'adonnent à toutes les fonctions du ministère paroissial, et se chargent des missions si importantes et si difficiles des chantiers. Dans ce modeste palais chacun s'exerce aux œuvres de miséricorde : personne n'invoque l'âge ou les infirmités pour obtenir du repos, et, dès l'entrée, on rencontre un vieux frère portier occupé dans ses temps libres à fabriquer des chapelets, dont la vente lui procure assez de bénéfices pour lui permettre de faire l'aumône; il donne à tous les pauvres qui lui demandent.

Des sociétés de tempérance travaillent à guérir la plaie sociale de l'ivrognerie.

Des asiles sont ouverts aux orphelins et aux vieillards.

Deux conférences de Saint-Vincent-de-Paul comptent beaucoup de membres, qui se font remarquer par leur fidèle assistance aux séances hebdomadaires. Deux sections de dames de charité se réunissent chaque semaine pour travailler aux vêtements des pauvres.

Les religieux ont embelli les églises et augmenté le nombre des sanctuaires. Ils ont construit une cathédrale, devenue l'ornement et l'honneur de la ville; ses proportions imposantes, ses flèches découpées à jour, ses tours élancées qui portent à deux cents pieds dans les airs le

symbole de la foi, ses quatre cloches qui s'associent aux joies et qui sympathisent avec les tristesses, ses belles cérémonies, ses prédications éloquentes, et ses importantes communions où les hommes se comptent par milliers, tout dans ce pieux monument parle aux yeux pour les charmer et aux âmes pour les émouvoir. Entre les deux grandes tours on admire une statue de l'Immaculée Conception qui domine le portail du temple. C'est un don offert par les ouvriers qui passent l'hiver dans les forêts pour les exploiter, et qui font descendre ensuite en radeau sur le fleuve Ottawa le bois qu'ils ont coupé. Dans les périls des rapides ils aiment à invoquer *Notre-Dame des Voyageurs ;* dès qu'ils l'aperçoivent, ils se rappellent les bienfaits de la religion et les promesses qu'ils ont faites à Dieu.

Les populations se donnent souvent à qui leur parle le premier, et on sait quelle activité déploie l'erreur pour s'emparer de l'esprit public. Aussi les oblats s'efforcent-ils d'attirer les hommes à l'église : ils ne se contentent pas de les y attendre avec leur plus gracieux accueil ; ils vont les chercher dans la ville et dans la campagne.

Ils saisissent toutes les occasions de les rencontrer pour se mettre en relations avec eux et les attirer dans des associations catholiques. Des cercles de jeunesse réunissent, à l'évêché et dans d'autres quartiers, les jeunes hommes pour les amuser, les instruire et les préserver des mille dangers auxquels ils sont exposés durant les longues soirées d'hiver.

Enfin les oblats de cet immense diocèse vont chercher les ouvriers jusque dans les forêts, en pratiquant l'œuvre des chantiers, que nous avons déjà vue fonctionner dans les environs de Montréal. Les religieux qui s'adonnent à ce fécond labeur lui consacrent la saison d'hiver, et s'appliquent pendant l'été à l'évangélisation des sauvages.

Les nombreux chantiers dont l'entrepôt général est placé à Ottawa sont des ateliers de bûcherons établis dans les bois par groupes de dix, vingt, trente et quarante hommes, pour dépouiller la forêt de ses richesses. Ce sont en général des jeunes gens, venus des diverses parties du

Canada, attirés par l'espoir du gain, éloignés de leur famille, exposés sans défense aux entraînements des passions et aux exemples de compagnons débauchés. Ils se divisent en trois catégories : les *piqueurs* abattent les arbres ; les *équarrisseurs* les dégrossissent et les taillent à angles droits ; les *charretiers* les conduisent sur des traîneaux à la rivière voisine en faisant des abatis pour arriver par la ligne la plus directe.

Dès le mois de novembre, lorsque la neige couvre la terre, les bûcherons vont s'établir dans les bois pour un séjour de six à sept mois. Les murailles de leur abri sont des troncs d'arbres garnis de mousse ; le toit se compose de légers madriers couverts d'écorces, étendues en sens divers.

Quand les pères arrivent, c'est le soir, les ouvriers sont réunis ; les religieux sont accueillis avec reconnaissance. Ils abordent les hôtes de la forêt avec une grande cordialité, serrent affectueusement les mains dirigées vers eux, et prennent immédiatement une attitude ouverte qui appelle la confiance. Après les premières politesses, les missionnaires se mettent à raconter des histoires dramatiques choisies pour exciter l'intérêt et captiver l'attention, pendant que les auditeurs achèvent d'énormes morceaux de pain accompagnés d'une tranche de lard. Puis, au moment favorable, on entonne le cantique suivi du sermon. Ensuite vient la prière en commun ; après une exhortation au sacrement de pénitence, des couvertures se dressent aux deux extrémités des chantiers ; alors des deux côtés les confessions commencent. Les bons viennent les premiers, et leur influence décide beaucoup de ceux qui hésitent. Le lendemain de grand matin, les messes se célèbrent et les communions sont nombreuses : parfois tout le chantier correspond à l'appel de la grâce. Dans l'une de ces réunions ouvrières, un seul homme avait résisté ; le jour suivant, de bonne heure, il vint trouver le religieux en sanglotant. « Mon père, lui dit-il, j'ai sérieusement réfléchi à vos paroles, je n'ai pas pu dormir cette nuit ; je vous en prie, écoutez ma confession. » Il resta longtemps agenouillé, et il se releva joyeux.

On cite un missionnaire qui dans l'espace de deux mois avait visité cinquante-cinq chantiers, avait entendu treize cents confessions et distribué plus de mille fois le pain des anges.

Les oblats résidant à Témiskaming et à la Rivière-au-Désert reçoivent les ressources et la direction de la maison d'Ottawa, qui s'occupe aussi de Canadiens français, d'Irlandais, et de cinq mille sauvages, pour la plupart Algonquins, disséminés sur une grande étendue de terrain. Ces chrétientés se distinguent par leur esprit de foi et de soumission à l'autorité de l'Église. Elles ne sont pas exemptes de fautes ; elles se laissent aller aux excès de la boisson. Mais les scandales reçoivent un châtiment public ; depuis les chefs jusqu'aux derniers de la tribu, les coupables s'y soumettent avec respect ; ils demandent eux-mêmes la pénitence quand elle tarde à venir, parce qu'ils sont heureux d'expier leurs péchés et de recouvrer ainsi la paix de la conscience.

La mission du Sault-Saint-Louis dessert surtout un gros village appelé Canghnawaga, presque exclusivement composé d'anciens sauvages. Il est agréablement situé sur les bords du Saint-Laurent, à trois lieues de Montréal. Ses habitants, au nombre de plus de deux mille, sont des débris de la célèbre tribu des Iroquois, convertis enfin par la compagnie de Jésus. Après avoir martyrisé plusieurs de ses membres, ils devinrent si fervents qu'ils firent revivre pendant un temps les exemples et les vertus des premiers chrétiens.

A l'époque où il fut impossible aux pères jésuites de continuer cette belle œuvre, par suite de la suppression momentanée de leur institut, des prêtres séculiers se succédèrent dans la conduite de la mission. L'un d'eux, M. l'abbé Narcoux, de pieuse et chère mémoire, conserva soigneusement les traditions établies, passa trente-six ans avec les sauvages, composa pour leur idiome une grammaire, un dictionnaire, un livre de cantiques et de prières, fit construire une belle église, ornée de statues, de reliques, de riches offrandes envoyées par le saint-père et par les souverains de la France ; puis, à la fin de sa car-

rière sacerdotale, il demanda que son héritage spirituel fût dévolu à une congrégation religieuse, persuadé qu'on trouverait ainsi plus sûrement des prêtres toujours disposés à perpétuer son ministère : c'est alors que les pères oblats furent appelés au Sault Saint-Louis.

Ils conservent religieusement les livres, le modeste mobilier et les usages de leurs devanciers. Comme eux, ils font chanter dans la langue du pays les cantiques, les prières du matin, celles du soir, et les parties de la messe que le prêtre ne chante pas seul. L'assiduité de leurs ouailles les récompense de leurs travaux. L'assistance est nombreuse à la célébration des saints mystères, même pendant la semaine ; les communions sont fréquentes, et il est très-rare que le devoir pascal ne soit pas rempli par tous.

L'administration temporelle du village est confiée à sept chefs élus à de longs intervalles. Plusieurs femmes respectables par leur âge et la vertu portent les titres de *cheffesses ;* elles surveillent les jeunes personnes et signalent leurs écarts afin d'appeler la répression. Deux associations exercent une heureuse influence : celle de la Sainte-Famille entretient chez les mères les pratiques de la piété ; la société de tempérance, sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, avec ses réunions mensuelles, prémunit les jeunes gens et les hommes contre le goût très-vif qui les entraîne à l'abus des boissons enivrantes. Les efforts des missionnaires sont secondés par les secours des fervents catholiques. Les pères citent entre autres l'exemple donné par Timmins. Ce propriétaire canadien, qui a contribué à l'érection d'une chapelle, travaille avec persévérance à diminuer la plaie de l'ivrognerie. Un jour, rencontrant de bonne heure un ouvrier déjà ivre, il lui dit : « Eh bien ! tu bois donc toujours ! Veux-tu faire un marché ? Veux-tu t'engager à ne plus boire, et de mon côté je promets, tant que Dieu voudra bien m'en laisser les moyens, de te procurer chaque année trois sacs de farine ? — Ainsi soit-il, » répondit le fils civilisé des sauvages ; et depuis longues années le marché a tenu de part et d'autre : l'ancien ivrogne est maintenant propriétaire

d'un terrain qui donnera de l'aisance à sa nombreuse famille.

Les oblats établis à Québec obtiennent d'importants résultats. Non-seulement ils y exercent leur ministère au grand profit des âmes, mais ils y encouragent les bonnes œuvres. Ils soutiennent un cercle littéraire où plus de cent jeunes gens trouvent la préservation. Deux magnifiques écoles pouvant recueillir quinze cents enfants ont été fondées, et font bénir dans le pays le nom des religieux. Une société de *bon secours* procure des livres et des vêtements aux élèves pauvres et à leurs parents. Les ressources matérielles ne leur manquent pas, et quand il s'agit de les attirer, les associés battent monnaie en préparant un *bazar*. Tel est le nom d'une vente organisée par des dames qui quêtent pour garnir leur comptoir et décident de charitables auxiliaires à les seconder. Quand les tables sont couvertes d'objets confectionnés, la publicité attire les acheteurs, et le bénéfice s'élève à quinze mille francs et plus.

Dans la mission du Labrador, la sollicitude des oblats s'étend aux Canadiens, aux sauvages nouvellement convertis, et spécialement aux Montagnais (habitants des montagnes), disséminés sur un parcours de deux cent cinquante lieues, au milieu desquels s'élèvent quatorze chapelles en bois. Au village des Escoumins on voit encore la vieille chapelle des jésuites; c'est là que reposent les restes de plusieurs de leurs missionnaires, morts au champ d'honneur en civilisant les sauvages Montagnais, devenus de nos jours bons chrétiens. On y voit encore les ruines de la résidence de la compagnie, ainsi que deux canons laissés par Jacques Cartier. Les Canadiens pieux et instruits continuent à s'y rendre comme à un pèlerinage qui relève leur courage, leur rappelle un héroïque passé, et leur obtient au ciel la protection de ceux qui ont si bien soutenu le bon combat sur la terre.

Quand les oblats reviennent aux Escoumins, la joie du village est générale, et chacun s'empresse de la leur témoigner. Les habitants fabriquent des planches, cultivent

la terre, ou se livrent au double exercice de la chasse et de la pêche. Quelle que soit leur profession, dès que la cloche appelle pendant la semaine à un exercice religieux, aussitôt le bruit cesse, le mouvement général s'interrompt, le travail est suspendu, tout le monde se dirige vers l'église. En l'absence des religieux partis pour d'autres missions, on se réunit toujours deux fois, les dimanches et les fêtes, pour réciter ensemble les prières, entendre de pieuses lectures et faire le chemin de la croix. Les chefs du commerce et de l'industrie remplissent les devoirs chrétiens, et leur exemple est suivi.

La plus jolie des quatorze chapelles est celle de Notre-Dame-de-Bethsiamits, située dans une position ravissante, sur les bords du fleuve dont elle porte le nom. En été, les Montagnais aiment à se réunir dans ce riche sanctuaire, dont les ornements sont dus à leur piété ; on les reconnaît à leur taille élevée, à leur épaisse et noire chevelure, à leur couleur bronzée, à leur tempérament sanguin. Ils savent lire l'unique livre qu'ils possèdent; ils y trouvent les cantiques, les prières, la doctrine chrétienne, l'énumération des vices à combattre, des vertus à pratiquer, et avec ce seul livre ils se distinguent des autres tribus par la vivacité de leur foi.

Ils fabriquent les vêtements et les meubles de leur intérieur, chassent, pêchent avec une adresse prodigieuse, et pourvoient très-largement à leurs besoins. Ils sont encore imprévoyants et n'ont aucun soin de l'avenir ; mais ils s'aiment beaucoup, s'entr'aident généreusement, et accueillent avec bonne grâce ceux qui sont dans le besoin. Ils ont de l'horreur pour le vol, ne jurent jamais, et auraient honte de blasphémer contre le Dieu dont ils reconnaissent la miséricordieuse tendresse. Matin et soir ils se réunissent pour la prière. Pendant la mission ils entendent chaque jour la messe; après le travail ils récitent le chapelet, écoutent la parole de vie, et assistent au salut. Leur tenue est édifiante, leurs yeux modestement baissés; leurs chants sacrés en langue montagnaise sont doux et mélodieux, les voix des hommes alternant avec celles des femmes.

Suivant un usage répandu au Canada, les enfants qui viennent souhaiter la bonne année à leurs parents reçoivent leur bénédiction. Bon nombre, même après leur mariage, font dix à vingt lieues pour aller demander à leur père de les bénir. Quelquefois ces assemblées de famille réunissent trois ou quatre générations. Il faut de graves obstacles pour se dispenser de s'y rendre, et quand il y a des absents le chef de la famille s'en afflige. « J'ai une grande peine sur le cœur, disait l'un d'eux ; tous mes enfants sont venus chercher ma bénédiction, à l'exception de l'aîné, qui s'est abstenu. Le malheureux ne sait pas le chagrin qu'il me cause ! »

On rencontre parmi les Montagnais des modèles de piété et de vertu, depuis les chefs qui les dirigent jusqu'aux derniers membres de la tribu. On raconte qu'un jour, une Montagnaise remarquable par sa taille et ses avantages extérieurs vint trouver un missionnaire pour retremper son courage dans la réception des sacrements. Les larmes dans les yeux et le cœur brisé de douleur, elle lui parla d'abord de son fils aîné, le soutien de sa famille, si aimé, si regretté de tous qu'elle venait de perdre, puis elle ajouta : « Père, j'avais un excellent mari : le Grand-Esprit l'a retiré de ce monde lorsque, jeune encore, j'avais six enfants à élever. Bien des mois après mon malheur, un bon chasseur vint me proposer de m'épouser. « Femme, me dit-il, te voilà sans appui, presque « sans secours ; que vas-tu devenir ? Je suis prêt à te rendre « heureuse. » Je repoussai ses offres, parce que je pensai que si je me remariais je ne pourrais plus aimer autant l'époux avec lequel j'ai vécu plusieurs années, et les enfants qu'il m'a laissés. Je résolus dès cette époque de rester veuve, afin d'être toute à ceux que j'aime en ce monde et dans l'autre. » Quelle délicatesse de sentiments la grâce divine avait inspirée à cette femme, vraiment forte parce qu'elle était sérieusement chrétienne.

Un autre missionnaire reçut une troupe de vingt-cinq Montagnais qui avaient fait deux cents lieues pour s'instruire des vérités de la foi. « Père, lui dirent-ils, nous arrivons de bien loin afin de goûter le bonheur de te voir ;

et nous ne regrettons pas les fatigues de notre voyage... Nous te demandons la lumière ; nous voulons devenir les enfants de la prière, et nous désirons ardemment être arrosés de l'eau qui purifie. » Pleins d'ardeur pour apprendre les vérités du salut, ils pleuraient de bonheur en recevant le baptême.

Ces faits, cités entre bien d'autres, nous prouvent l'opportunité des travaux entrepris pour répandre la foi chez les peuplades de l'Amérique du Nord ; ils nous montrent quelle bénédiction la Providence accorde au zèle et à l'abnégation des ouvriers évangéliques.

CHAPITRE XII

Diocèse de Saint-Boniface, fondé en 1847 dans les vastes territoires de la baie d'Hudson. — Lettre de Mgr Taché à sa mère. — Les Montagnais au triple point de vue intellectuel, moral et physique. — Vicariat apostolique de la Rivière-Mackenzie en 1862. — Diocèse de Saint-Albert, fondé en 1870. — Saint-Boniface, érigé la même année en archevêché, devient le chef-lieu de la province ecclésiastique des sauvages.

En 1844, le saint-siége résolut de former en faveur des populations disséminées dans les immenses territoires de la baie d'Hudson et au delà un vicariat apostolique, érigé en diocèse dès 1847, désigné d'abord sous le nom de diocèse du Nord-Ouest, puis sous celui de Saint-Boniface. Cette dénomination comprend les vastes contrées qui s'étendent de la baie d'Hudson aux montagnes Rocheuses, et des frontières septentrionales des États-Unis à l'océan Arctique. Le siége de l'évêché, érigé depuis peu d'années en archevêché, se nomme *Rivière-Rouge*[1], ou plutôt Saint-Boniface, du nom de l'église cathédrale, il compte parmi ses habitants deux mille catholiques d'origine canadienne; près de là se trouve Winnipog, ville séparée de Saint-Boniface par le fleuve. Winnipog est le chef-lieu du territoire concédé à la puissante compagnie de la baie d'Hudson. Les autorités civiles et militaires du pays y résident.

[1] A l'époque d'un des combats acharnés que se livrèrent autrefois à cette place les Sioux et les Sauteux, le sang coula très-abondamment dans le lac et la rivière du voisinage. A partir de cette bataille, les sauvages désignèrent le lac et la rivière sous le nom d'*Eau-Ensanglantée*, et les Français les appelèrent : *Lac-Rouge*, *Rivière-Rouge*.

L'Église, toujours empressée d'étendre le règne de la vérité, pour accomplir dans le monde sa sublime mission, n'a pas oublié ces pays si lointains. Non-seulement elle y envoie ses missionnaires, mais elle y a fondé un collége, des écoles d'instruction primaire, un orphelinat, un hôpital, dirigés l'un par les pères oblats, les autres par les sœurs grises.

Nous trouvons dans une lettre écrite à sa mère en 1851 par Mgr Taché, maintenant archevêque de Saint-Boniface, des détails historiques que nous devons faire connaître à nos lecteurs. Il s'exhale de ces pages si simplement écrites un parfum de tendre piété filiale qui embaume le cœur et le pénètre d'une douce émotion.

« ... Le vaste territoire de la baie d'Hudson, en y comprenant celui du Nord-Ouest, est habité par quatre grandes familles de sauvages bien distinctes les unes des autres, mais dont les différentes tribus offrent des caractères de ressemblance trop frappants pour permettre d'en méconnaître l'affinité... Je ne parlerai aujourd'hui que des tribus comprises dans les limites de ce diocèse, et qui se ressemblent tellement que l'on peut dire avec une certaine exactitude: *Ab uno disce omnes* (par l'une d'elles jugez toutes les autres). J'ignore complétement pourquoi nos Canadiens les ont appelés Montagnais, puisque cette peuplade est précisément la plus éloignée de la grande chaîne et qu'il n'y a pas une seule montagne considérable dans le territoire qu'elle occupe. Un mot sur l'état de ces Indiens, à l'arrivée des missionnaires, vous révèlera leurs besoins intellectuels, moraux et physiques.

« 1° Les Montagnais au point de vue intellectuel. Ceux qui prétendent à l'honneur insigne de n'être que des orangs-outangs mieux peignés et mieux rasés que leurs ancêtres, m'honoreraient sans doute d'un sourire de pitié en m'entendant parler de l'état intellectuel de sauvages qui, d'après eux, sont tout au plus des jockos et des babouins. Pour nous, ces enfants des bois sont autant de membres de la grande famille, dont le chef a été créé à l'image et à la ressemblance de l'Intelligence suprême.

Nos Montagnais ont donc de l'intelligence, et il ne faut pas une longue étude pour s'en convaincre. La facilité avec laquelle ils apprennent des choses dont ils n'ont jamais eu la moindre idée prouve que la nature a autant fait pour eux que pour les autres peuples. Il est vrai qu'on ne trouve au désert aucun de ces génies transcendants, qui souvent doivent tout l'éclat dont ils brillent au milieu qui les entoure. D'un autre côté, les extrêmes médiocrités ne sont pas plus communes ici qu'ailleurs. Tous sont doués d'une portion moyenne d'intelligence.

« Le premier usage que l'homme doive faire de sa raison est sans doute de s'élever à la connaissance de son auteur. « Donnez-moi l'intelligence, dit le prophète, et je « m'appliquerai à connaître votre loi. » Aussi les Montagnais, avec les seules lumières naturelles et les lueurs de la tradition primitive, étaient-ils parvenus à la connaissance de Dieu, sans y mêler ce grossier alliage qui déshonorait les peuples les plus éclairés de l'antiquité. Ils croyaient à un seul Dieu, créateur et conservateur de tout, rémunérateur de la vertu et vengeur du crime, à un Dieu éternel, dont les soins providentiels s'étendent à tout ce qui existe. Cependant, peu faits aux idées purement spirituelles, ils supposaient ce Dieu revêtu d'une forme humaine, dont les proportions gigantesques répondaient à son pouvoir absolu, en même temps que la délicatesse de ses organes lui permettait de voir et d'entendre, du haut du ciel, tout ce qui se fait et se dit sur la terre. Cette notion de la Divinité me paraît la plus exacte qu'ait jamais eue un peuple privé de l'immense bienfait de la révélation. Nos sauvages l'avaient surtout puisée dans la contemplation de la nature. *Les cieux racontent la gloire de Dieu* : comment dans leur admirable langage n'auraient-ils point parlé à l'intelligence de celui dont ils sont l'unique abri? Le grand livre de la création est écrit en caractères trop lumineux pour que l'enfant des bois n'en fasse pas la lecture. Aussi la vue du ciel avec les merveilles de ses mondes, l'observation attentive de la terre dans la majesté silencieuse des forêts, portent invinciblement à la connaissance du divin architecte dont la pensée

féconde a fait éclore tant de prodiges. Il faut une grande perversité dans l'homme, ce vice-roi de la création, pour oublier le souverain qui, par un miracle continuel de bonté, prodigue le pain de chaque jour à ceux mêmes qui ne savent pas en prévoir le besoin. Nos Montagnais ne s'étaient pas associés à l'insensé qui a dit dans son cœur : *Il n'y a point de Dieu.* Au contraire, chaque feuille de la forêt, chaque brin d'herbe de la prairie, chaque goutte d'eau des lacs, chacun des nombreux habitants des eaux, de l'air et de la terre leur redisaient une des lettres qui forment les noms de *créateur* (*niottsi*) et de *puissant* (*zeddarizé*), qu'ils donnaient à Dieu.

« Il est surprenant qu'avec ces idées sur la Divinité, les Montagnais n'eussent presque aucun culte public ni cérémonie religieuse. Seulement aux réunions, surtout aux festins, quelqu'un des vieillards exhortait l'assemblée à reconnaître la libéralité de Dieu et à éviter le mal, qui seul peut suspendre le cours de ses bienfaits; puis suivait une fervente prière pour demander la santé, le succès à la chasse et les autres faveurs pour la vie présente. On jetait ensuite au feu et on enterrait sous le foyer les prémices des aliments qui devaient être offerts aux convives. Quelques sacrifices plus considérables avaient aussi lieu, mais si rarement qu'ils n'étaient, pour ainsi dire, point d'usage. Quant au culte privé, il était assez universel. Quelques personnes adressaient tous les jours une prière à Dieu; d'autres ne le faisaient que dans des circonstances critiques. J'ai entendu raconter plusieurs faits qui prouvent combien la voix de ces âmes simples était puissante auprès de Celui qui a dit : *Demandez, et vous recevrez.* En voici un exemple. J'examinais un jour la main d'un vieillard privé de son pouce. S'étant aperçu de ce qui fixait mon attention, il me dit d'un ton pénétré qui me toucha : « Vois « cette main; un jour d'hiver j'étais à la chasse loin de « ma loge; il faisait froid; je marchais; tout à coup j'a- « perçois des cariboux; je m'en approche, je les tire, mon « fusil crève et m'emporte le pouce. J'avais déjà perdu « beaucoup de mon sang; en vain je m'efforçais de l'ar- « rêter, il coulait toujours. Peu à peu je prenais froid.

« J'essayai d'allumer du feu ; impossible. Alors j'eus peur « de mourir ; mais me souvenant de Celui que tu nommes « Dieu, et que je ne connaissais pas bien, je lui dis : « Mon Grand Père, on assure que tu peux tout ; regarde-« moi, et puisque tu es puissant, viens à mon aide. » Sou-« dain, plus de sang. Je regagnai ma loge, où je tombai « de faiblesse en entrant. Je compris alors, ajouta-t-il « profondément ému, je compris alors quelle est la force « du Puissant. C'est pourquoi, ayant appris que tu étais « ici, je suis venu de bien loin pour que tu m'enseignes « à servir Celui qui m'a sauvé cette fois, et qui seul nous « fait vivre tous. »

« Quoique le mot blasphème se trouve dans leur langue, ce crime, si commun parmi les chrétiens, était inconnu aux Montagnais. Ils croyaient que des imprécations contre la Divinité ne pouvaient qu'aggraver leurs maux.

« Ces sauvages avaient conservé quelques-uns des grands traits de l'histoire du genre humain. Outre un vague souvenir de la création et de la chute de l'homme par la femme, leur tradition se joint au récit de Moïse pour dire avec lui : « Il y avait des géants sur la terre; « les eaux inondèrent tout, et couvrirent la surface « du monde; les hommes se dispersèrent ensuite dans « toutes les régions; le feu tomba du ciel et brûla l'uni-« vers. »

« Dans l'histoire de leur déluge, ils remplacent l'arche par une petite île flottante, sur laquelle quatre personnes, des animaux et des oiseaux trouvèrent leur salut et échappèrent à la ruine générale. Une pareille tradition, trouvée au dix-neuvième siècle chez un peuple infidèle, étonnerait, je suppose, l'ignorante incrédulité des philosophes du dix-huitième.

« Vous n'entendrez peut-être pas sans intérêt le récit d'une de leurs fables, qui peut paraître ridicule, mais qui me semble renfermer une forte preuve en faveur de ceux qui prétendent que l'Amérique a été peuplée par des émigrations venues d'Asie. Voici cette légende. Au temps des géants, l'un d'eux se promenait sur les bords

du grand lac Glacé (la mer Glaciale). Il était si grand qu'un homme ordinaire se logeait dans le pouce de sa mitaine, sans lui causer aucun embarras. Ce géant en rencontra un autre, et engagea avec lui un combat singulier. Se sentant près de succomber dans la lutte, il s'adressa au petit homme qui était dans sa mitaine, et lui dit : « Mon petit fils, coupe les jambes de mon adversaire, « car il est plus fort que moi. » Le petit homme obéit, et le colosse tomba à la renverse en travers du grand lac, de façon que sa tête touchait l'autre rive, ce qui forma comme un pont sur lequel les cariboux passaient à l'autre bord. Plus tard, une femme entreprit à son tour le trajet, et y réussit après plusieurs jours de marche. Elle apportait du fer et du cuivre; elle fut bien accueillie par les Montagnais auxquels elle donna ces métaux. Elle fit encore plusieurs voyages; mais, ayant été insultée par quelques hommes, elle s'enfonça dans la terre, et emporta tout le fer avec elle. Dès lors, dit le récit, les émigrations cessèrent. Les Esquimaux, qui ont la même tradition, prétendent que les cariboux continuèrent de franchir le détroit. Le fait est que parfois ces animaux disparaissent tout à coup, pour reparaître ensuite en égale ou même en plus grande quantité. Un autre fait non moins significatif c'est qu'avant l'arrivée des Européens parmi les Montagnais, ceux-ci n'avaient point d'ustensiles de métal et qu'ils se rappelaient d'en avoir perdu l'usage à une époque assez rapprochée. Ils expliquent aussi par la chute de leur géant la stérilité des efforts sans nombre, et presque sans résultat, qui ont été faits pour découvrir le passage du Nord-Ouest. Cette dernière assertion prouve clairement que le corps de leur géant n'est pas autre chose qu'un pont de glace, sur lequel ils ont jadis traversé le détroit. Les voyages successifs de l'étrangère sembleraient indiquer que les émigrations ont eu lieu à différentes époques, et que, ne pouvant pas expliquer leur cessation, ils l'ont attribuée à la disparition de cette femme. D'autres contes populaires pourraient peut-être offrir quelque intérêt; mais je dois me souvenir que j'écris une lettre, et non un volume. Le vice principal de

ces narrations est le manque de chronologie, ce qui ne surprend pas chez un peuple dont chaque individu ignore son âge et celui de ses enfants.

« En parlant de l'intelligence des Montagnais, je ne puis taire une réflexion que j'ai faite bien des fois. Tous les Indiens sont meilleurs naturalistes, non-seulement que le peuple de nos campagnes, mais même que la portion éclairée de nos populations. Dès l'enfance ils sont initiés à ces connaissances. Un sauvage de quatorze ans connaît le nom de tous les animaux, oiseaux et poissons de son pays; il sait de plus leurs instincts, leur nourriture et leurs habitudes. Le plus petit insecte n'échappe pas à son œil observateur. Je dois confesser humblement que bien des fois j'ai été fort aise de pouvoir me retrancher derrière mon ignorance de leur langue, pour éviter des explications que j'eusse été en peine de donner même en français.

« Moins habiles botanistes que les autres sauvages, nos Montagnais connaissent très-peu les propriétés des plantes, quoiqu'ils en sachent les noms et les formes. En ceci encore, ils sont plus savants que moi.

« Je vous entends, bonne mère, me faire ici un petit reproche bien mérité. Si dans mes vacances d'écolier, au lieu de me livrer exclusivement à des amusements frivoles, je m'étais rendu à vos sages conseils, si j'avais consenti à profiter des leçons de botanique que vous vouliez me donner, je n'aurais pas aujourd'hui à rougir de me voir plus ignorant qu'un petit sauvage. Pourquoi faut-il ne devenir sage que quand les regrets sont le seul remède qu'on puisse apporter à sa folie? Vous n'auriez pas beaucoup de peine à me décider maintenant à devenir votre élève, si j'en avais la possibilité.

« Les Montagnais n'ont aucune idée des sciences positives; leur langue ne peut point exprimer de nombre au dessus des centaines. Les sciences expérimentales leur sont aussi parfaitement inconnues. Leurs observations astronomiques n'étonneraient pas les maîtres de la science, mais elles valent bien celles de la partie illettrée de nos concitoyens. Le soleil, la lune, la constellation de la grande

Ourse et d'Orion sont leur chronomètre. Eux aussi croient, comme tant d'autres, que le soleil a un mouvement diurne autour de notre planète, et que cette dernière, qu'ils supposent immobile, n'est rien moins que sphérique. Constamment exposés aux intempéries des saisons, ils savent prévoir les variations de l'atmosphère et en apprécier la température. La nature leur sert de baromètre et de thermomètre. On est souvent surpris de les trouver d'accord avec ces instruments.

« Ce serait peut-être ici le lieu de dire un mot sur les dialectes des sauvages en général, et sur celui des Montagnais en particulier. Je sais bien que la langue dans laquelle une mère chérie nous a fait entendre les premières expressions de sa tendresse, est toujours celle qui retentit le plus harmonieusement à l'oreille de l'homme, et qui fait la plus douce impression sur son cœur. De là cette partialité en faveur de l'idiome maternel, qu'on suppose préférable à tout autre. Mais ce sentiment, quelque naturel qu'il soit, doit avoir ses limites, sous peine de nous jeter dans de trop grands écarts. On a vu des personnes instruites d'ailleurs, douées d'un jugement exquis pour le reste, décider sans appel que les langues sauvages ne disent rien, et que, sans le secours des signes, l'Indien ne pourrait communiquer les quelques pensées qui prennent naissance dans son pauvre cerveau. Et pourquoi ce jugement? tout bonnement parce que ceux qui le portent ne savent pas un mot de sauvage. On devrait néanmoins se souvenir que s'il y a de l'impiété à nier une vérité révélée parce qu'on ne la comprend pas, il y a de l'absurdité à tenir la même conduite dans les questions d'un ordre secondaire. Celui qui a donné à l'homme la faculté de percevoir et de se parler à lui-même par la pensée, lui a donné aussi la faculté de communiquer ses idées à ses semblables et de leur parler par le langage. Cet inappréciable bienfait, Dieu l'a accordé aux sauvages comme aux autres. Je dis plus : il est certains dialectes du désert, tels que le sauteux et le cris, qui, dans maintes circonstances, présentent une énergie, une variété et une netteté d'expressions qu'on ne trouve certainement pas dans les langues

européennes. Ceci tient au génie même de ces idiomes, dont on ne peut avoir d'idée qu'après une étude sérieuse, et lorsque l'usage permet d'en exploiter les richesses ; alors ils étonnent et ceux qui s'en servent et ceux qui les entendent.

« Quant à la langue de nos Montagnais, je dois avouer que de prime abord elle ne prévient guère en sa faveur. Il faut avoir foi en ce qu'ils sont pour soupçonner qu'ils expriment des pensées ou des sentiments. Impossible d'imaginer un pareil assemblage de sons bizarres, rauques et étranges ; des interruptions subites au milieu des mots, des aspirations outre mesure, des gutturales qui ne sont égalées que par les sifflantes qui les accompagnent ; des kyrielles de consonnes, entre lesquelles se perdent quelques voyelles qu'on peut à peine saisir, forment un ensemble de prononciation qui excite le rire de tous ceux qui l'entendent pour la première fois. C'est là la grande difficulté du dialecte montagnais, difficulté presque insurmontable pour un étranger, et qui, jusqu'à présent, a déconcerté les plus courageux. On trouve des documents sur les autres langues sauvages, mais aucun sur celle-ci, à part ceux que nous avons dressés nous-mêmes. Il nous a fallu adopter près d'une vingtaine de signes arbitraires pour exprimer des sons qui ne peuvent se rendre par les combinaisons possibles de notre alphabet. Cette langue occupant mon attention journellement, je serais peut-être tenté de vous en parler plus au long ; mais comme je sais que les aridités grammaticales ne sont pas l'objet de vos études favorites, et que vous n'avez pas de prétentions à devenir polyglotte, je suppose que vous me saurez gré de passer rapidement sur un sujet aussi peu attrayant. Je me contenterai d'observer que cet idiome a aussi son mérite, qu'une Montagnaise sait bien dire à son fils qu'elle l'aime et en être comprise. Quelques-uns de nos nouveaux chrétiens prient et chantent dans leur langue avec un accent de bonheur qui montre clairement que, si l'étranger n'y trouve rien que de ridicule, eux sentent vibrer leur âme aux sentiments qu'elle exprime.

« 2° État moral des Montagnais. — Si nos Indiens ont

beaucoup à envier aux peuples civilisés sous le rapport intellectuel, il faut avouer que leur position morale, au milieu de la plus profonde ignorance, peut offrir une leçon de véritable sagesse à ceux qui abusent si criminellement de leur instruction. Voici le beau côté de cette tribu. Je sais que tout est loin d'y être parfait, quand surtout on en juge d'après les sublimes enseignements puisés dans la morale évangélique ; mais il n'est pas moins vrai que leur conduite forme un bien agréable contraste avec celle de la plupart des peuples infidèles. Qui dit sauvage dit féroce et barbare ; sous ce rapport nos bons Montagnais ne sont point sauvages. Il n'est peut-être pas de nation qui ait plus horreur du sang et de tout acte d'une violente cruauté : le meurtre est inconnu parmi eux, et leur inspire un éloignement extrême. L'esprit de vengeance trouve sans doute place partout où les divines leçons descendues de la croix ne font pas taire les sentiments naturels ; néanmoins les Montagnais se contentent d'une légère satisfaction. Quelques coups de poing, et quelques cheveux arrachés à la tête de leur adversaire étaient une compensation satisfaisante des plus sanglants outrages. Leur douceur naturelle était même assez voisine de la lâcheté. Je crois que les beaux temps de la chevalerie, avec leurs aventures romanesques, trouveraient peu de champions parmi nos pacifiques ouailles. On pourrait peut-être en faire des chevaliers sans reproche, mais pour des chevaliers sans peur, impossible de l'espérer. Ils pensent toujours avoir des ennemis acharnés à leur poursuite ; en sorte qu'il n'est pas rare de voir des partis considérables prendre la fuite parce qu'une femme ou un enfant aura cru entendre un bruit semblable à la détente d'un fusil, ou encore parce que quelques feuilles de la forêt leur paraissent porter l'empreinte d'un pied étranger. Les Cris, avec lesquels ils ont été longtemps en lutte, leur font pourtant l'honneur d'avouer que, quoique très-soigneux d'éviter le combat, ils sont d'une grande bravoure dans l'action. Je le crois facilement, parce qu'ils sont d'un caractère réfléchi et sérieux, sorte de gens difficiles à émouvoir, mais d'une plus constante

fermeté dans leurs émotions. Quand on leur reproche leurs terreurs paniques, ils s'en excusent sur leur éloignement pour le meurtre, dont le nom de guerre ne saurait diminuer l'horreur. Cette raison, qui peut être vraie, n'est guère comprise de ceux avec lesquels ils vivent, et ils ont la réputation d'être lâches.

« L'oppression du faible m'a toujours paru une suite du manque de grandeur d'âme; aussi n'ai-je pas été surpris de la trouver chez nos Montagnais. Il est dur d'être soumis à leur autorité. Je ne connais rien de plus triste que le sort des orphelins adoptés par des familles étrangères. Ces misérables créatures conservent, jusque dans l'âge avancé, un air d'infériorité, souvent même de stupidité, qu'il ne faut attribuer qu'aux mauvais traitements dont elles ont été victimes pendant l'enfance. Ceci prouve que, si nos sauvages ont de la douceur, ils ont peu de sensibilité. Ce vice de leur caractère se montre au grand jour dans leur conduite envers leurs femmes. Il est pénible de voir celle qui a été créée la compagne de l'homme devenir l'esclave de celui qui n'avait reçu une force supérieure qu'afin de lui servir de protecteur et non de bourreau. Ce dernier mot n'est malheureusement que trop bien appliqué, puisqu'on a vu de ces hommes, si débonnaires entre eux, assommer leurs épouses, et les traiter constamment avec une rigueur qui tient de la barbarie. Que de fois j'ai béni le Ciel de n'avoir point fait naître ma mère femme de Montagnais!

« S'il était un motif capable de me porter à les détester, ce serait sans doute ce défaut; mais je suis bien aise de pouvoir vous dire que la religion, par sa douce influence, réussit peu à peu à effacer les traces de cette brutalité. Une chose singulière et incompatible, ce semble, avec ce manque de tendresse, c'est qu'ils tombaient dans le dernier excès du désespoir à la mort de leurs proches. Tout alors était sacrifié au deuil; à peine conservait-on les vêtements les plus indispensables pour se couvrir. Des pleurs sans fin et des lamentations sans bornes touchaient les plus indifférents, et quiconque assistait à un décès prenait à cœur d'exprimer fortement une douleur

que la plupart certainement n'éprouvaient pas. J'ai été témoin d'une de ces scènes, au milieu de gens que je commençais à évangéliser. Je vous assure qu'il eût fallu un imperturbable sang-froid pour n'être pas ému à la vue des contorsions et des hurlements auxquels se laissaient aller le père et la mère de la défunte. Les autres sauvages un peu mieux instruits joignaient leurs efforts aux miens pour les calmer.

« J'ai dit que les Montagnais manquaient de sensibilité; je dois faire une exception en faveur des pères pour leurs enfants; des femmes en général, mais surtout des mères. Il est certains caractères généraux de l'humanité qui se retrouvent partout. Celui de la femme, dans l'exercice de ses devoirs de mère, offre quelque chose de si profondément caractéristique, qu'il est impossible de ne pas le découvrir, même chez les peuples les plus barbares. Malheureusement ici, comme dans bien d'autres pays, les mères ne reçoivent souvent pour récompense de leur tendresse que la douleur de se voir oubliées. Pour moi, le cœur toujours plein de votre souvenir, je m'efforce d'adoucir leur sort, et d'exciter à la piété filiale ceux qui pendant si longtemps en avaient méconnu les obligations saintes.

« La mère ici n'avait point d'autorité sur ses enfants, surtout sur les garçons. Ces derniers la voyaient tous les jours se livrer aux travaux les plus rudes, sans même songer à la soulager. Le père se faisait obéir tant que ses forces physiques lui donnaient la supériorité : mais l'âge ou quelque accident venait-il à le priver de cet avantage, il perdait tout ascendant; il lui fallait à son tour plier devant celui de ses fils qui se chargeait de le faire vivre. Cette autorité du père, quelque limitée qu'elle soit, est la seule connue des Montagnais. On peut leur appliquer, en toute vérité, ce que les livres saints disent du peuple juif à certaines époques de son histoire : « En ce temps-« là il n'y avait point de roi, mais chacun faisait ce qui « lui plaisait. »

« A cette indépendance s'allie une scrupuleuse probité. Si tous les hommes ressemblaient sous ce rapport à nos

Montagnais, on n'eût jamais songé à se mettre sous la protection des verrous, ni à inventer des serrures. Le vol est celui de tous les vices pour lequel ils ont le plus d'éloignement, et l'on peut affirmer que cette pauvre nation est la plus honnête du globe. La chose est d'autant plus surprenante, qu'ils aiment passionnément tout ce qui leur appartient; il leur en coûte autant de donner ce qui est à eux que de prendre ce qui est à autrui. Rien pour rien, telle est leur loi. Le mot générosité est effacé du dictionnaire de leurs usages, non-seulement envers les étrangers, mais même à l'égard de ceux qu'ils chérissent le plus. Je vous assure qu'un missionnaire qui n'aurait ici à attendre du secours que de ses chères ouailles serait souvent à jeun. Quelquefois pourtant, quand ils sont dans l'abondance, ils reçoivent assez libéralement leurs amis; hors de là, point d'amitié qui puisse tenir lieu de paiement. Ils ne donnent jamais, ou presque jamais, sans arrière-pensée. La moindre offrande qu'ils ont faite leur semble un dépôt précieux, dont ils ont droit de recevoir une rente viagère. Malheur à ceux qu'ils honorent de leurs largesses. Joignez à cet égoïsme une légion effrénée d'importuns solliciteurs. Si les lois contre la mendicité étaient en vigueur au désert, il y a déjà bien des générations que la nation entière serait sous les verrous. Leur accordez-vous une première demande, elle est aussitôt suivie d'une seconde, celle-ci d'une troisième, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'enfin un refus, ou même plusieurs, les forcent de s'arrêter. Donner à un, c'est presque faire une invitation aux autres de recourir à votre libéralité. Ils sont nés quêteurs et ne veulent point changer.

« A mon arrivée ici, quelqu'un voulant me peindre en deux mots leur disposition à cet égard, me dit : « Un « Montagnais peut vous demander jusqu'à votre dernière « chemise. » L'expression me parut exagérée; mais je ne tardai pas à me convaincre qu'elle était littéralement vraie. En effet, dès les premiers jours de ma mission, un Montagnais m'aborde et me dit : « Donne-moi une che- « mise. » Je m'en excusai sur ma pauvreté; il insista, puis

cherchant du doigt le collet de ma chemise : « En voici « une, dit-il, qui est presque blanche, et tu dois en « avoir une autre pour la remplacer quand elle sera sale ; « donne-moi donc celle qui est sur toi, et mets celle « qui est propre. » Le pauvre homme n'avait que trop bien deviné l'état de ma garde-robe.

« Ce fait vous prouve aussi que nos sauvages ne sont pas ce qu'en bonne compagnie on pourrait appeler délicats. La honte rougit bien des fois leurs fronts, sans presque jamais régler leur conduite. Aussi dit-on proverbialement *effronté comme un Montagnais.* Il leur faut tout voir et tout toucher. On trouve dans les tribus voisines ce qu'on pourrait appeler de la courtoisie sauvage ; chez eux rien, absolument rien qui ressemble à de la politesse, à ce sentiment des convenances qui répand tant de charmes sur les rapports avec nos semblables.

Ces Indiens conservent, dans leurs relations entre eux et avec les étrangers, un caractère de franche rusticité qui leur plaît autant qu'elle embarrasse les étrangers. Point de rang ni de distinction : l'enfant et le vieillard, le père et le fils se traitent d'égal à égal, se reprennent sur le même ton et se rient l'un de l'autre, comme si l'âge et la nature ne commandaient pas le respect. La présence des plus hautes sommités ne les empêcherait pas de prendre leurs plus libres ébats.

« Vous entretenir de la moralité des anciens Montagnais, ce serait m'exposer à blesser votre délicatesse. J'aime mieux jeter un voile sur cette triste page de l'histoire de mon peuple, bien qu'à certains égards il se distingue avantageusement des autres enfants de la nature, et même des premiers-nés de la civilisation. Chose triste à dire, la capacité de malice est telle dans l'homme, qu'on s'étonne quelquefois de ne pas le voir aussi bas qu'il pourrait descendre.

« 3° Les Montagnais au point de vue physique. — Ces Indiens ont un physique assez avantageux ; leur taille est peut-être au-dessus de la moyenne. J'en ai mesuré un de six pieds trois pouces. Ils ne sont ni jolis ni laids. Leur figure, assez conforme au type européen, en diffère par

une forte saillie dans les pommettes; à un teint rembruni se joignent des cheveux touffus, souvent châtains pendant l'enfance, mais qui noircissent toujours avec le temps. On ne remarque point dans leur regard cette expression de vivacité et de malice assez commune aux yeux noirs, surtout à ceux des sauvages; on y lit facilement la douceur et le calme de caractère, dont toute leur physionomie porte l'empreinte. Une barbe souvent bien fournie et toujours noire les distingue des autres enfants des bois. Leur nez, sans être ni aquilin ni très-saillant, est presque toujours un peu aplati par l'extrémité, et ne présente pas cette indéfinissable variété que l'on trouve dans d'autres pays : je n'en connais qu'un dont les proportions pourraient offrir quelque chance de succès dans cette exhibition de cette intéressante partie de nous-mêmes. Ils ont le pied assez mignon, et, à l'exemple de nos damoiseaux, ils cherchent à tirer vanité de ce prétendu avantage. Les femmes, dans cette contrée du moins, sont petites; un degré considérable d'embonpoint leur fait gagner en circonférence ce qu'elles perdent en hauteur. Le désir de plaire, et surtout l'amour de la toilette, si ordinaire aux femmes, a plus besoin d'être excité que réprimé en elles. Quoique ennemi du luxe, je suis quelque peu forcé de m'en faire ici l'apôtre. Nos sauvagesses, dit-on, ne sont pas laides; mais il faut un œil mieux exercé que le mien pour leur trouver des grâces sous l'épaisse couche de crasse et de graisse qui leur sert de voile, sous cette courte chevelure qui s'étend, avec une capricieuse négligence, jusque dans leur bouche. A moins d'en être témoin, il est impossible de se faire une idée de la dégoûtante malpropreté qui les caractérise.

« Le costume des hommes est assez semblable à celui de nos paysans. Ils se procurent leurs habits dans les magasins de la compagnie de la baie d'Hudson, où on les reçoit tout confectionnés d'Angleterre. En automne, quand ils viennent de faire leurs emplettes, nos sauvages ont un certain air d'aisance; leurs capotes bleues ou blanches, leurs mitasses noires, blanches ou rouges, leurs bonnets écossais et leurs ceintures coloriées, sem-

bleraient faire croire qu'ils vivent, sinon dans l'opulence, du moins dans une honnête médiocrité. Hélas! que la scène est différente au printemps! pitoyable est le coup d'œil qu'ils présentent alors. Une chose particulière à nos sauvages, c'est qu'ils n'ont aucun goût pour les vaines parures; parmi eux, ni collier, ni pendants d'oreilles, ni rien de semblable. Toujours ils préfèrent le solide au frivole; aucun ornement ne se mêle à leur chevelure, qui pend en désordre sur leurs épaules. L'art de la parfumerie n'a point encore atteint ici un haut degré de perfectionnement; il consiste tout simplement à prendre un morceau de graisse quelconque, et à s'en frotter les cheveux, le visage et les mains, avec une prodigalité sans bornes. Hommes, femmes et enfants, tous aiment le brillant poli qui résulte de cette opération.

Nos Montagnais sont excessivement gourmands. Leur sert-on quelque mets, ils commencent par palper le tout, puis ils choisissent ce qu'il y a de mieux, et le dévorent avec une gloutonnerie dégoûtante. L'usage de la fourchette est inconnu parmi eux; voici comment ils y suppléent : ils prennent la viande de la main gauche, la saisissent entre leurs dents, puis le couteau arrive pour accorder à la bouche tout ce qu'elle peut contenir. Les premières fois que je fus témoin de ces scènes, je croyais à tout moment voir tomber quelque bout de nez dans le plat; mais non, leur habileté en ceci n'est égalée que par la vivacité avec laquelle l'opération s'exécute. Un morne silence règne pendant tout le temps du repas; on voit qu'il y va de la vie. Quand la portion est épuisée, chacun s'essuie les doigts à sa chevelure. On se regarde avec complaisance si le festin a été copieux; alors seulement les propos commencent.

« Les Montagnais vivent de la chasse; l'orignal, le caribou, le cerf et le bœuf sauvage constituent leur principale nourriture. Quoique manger du poisson leur paraisse chose pénible, ils sont néanmoins obligés de s'y résigner, depuis quelques années surtout; trop heureux quand la pêche ne leur manque pas aussi. Oh! que leur sort était digne de pitié avant qu'ils entendissent parler de

l'Évangile! Naître dans les pleurs pour vivre dans la souffrance et mourir sans espoir, était alors tout l'abrégé de leur histoire. On peut encore leur appliquer à la lettre ces énergiques paroles du patriarche de la douleur : « L'homme, né de la femme, vit peu de temps; il est « rempli de beaucoup de misères. » En effet, il règne ici une extrême détresse, dont ne peuvent point avoir d'idée ceux qui sont habitués à un autre ordre de choses. Vous savez qu'en général les sauvages vivent au jour le jour, ce qui fait qu'ils sont parfois dans l'abondance et le lendemain dans le besoin. Nos Montagnais, beaucoup plus prévoyants que les autres, sont à la vérité moins exposés à des privations évitables. Il arrive toutefois souvent que la rigueur des temps et la stérilité des lieux mettent leur prévision en défaut. Je demandais un jour à un d'entre eux s'il était jamais resté jusqu'à trois jours sans rien manger; il partit d'un éclat de rire, et ajouta : « Tu ne sais donc pas comment nous « vivons! j'ai passé jusqu'à dix jours sans prendre une « seule bouchée, ni moi, ni ma femme, ni mes enfants. » Et celui dont je vous parle est peut-être le meilleur chasseur du district.

« Ces jeûnes fréquents et prolongés ruinent leur constitution. Les cas de commune longévité sont beaucoup plus rares ici qu'ailleurs. En hiver surtout, les maladies sont graves, presque toujours mortelles. Je m'efforçais d'encourager un homme dont l'épouse n'était que légèrement indisposée; il me répondit : « Nous « ne sommes pas comme les blancs; la mort est forte « contre nous, elle ne nous laisse point être malades à « demi. » Le pauvre mari avait raison.

« Pour avoir une idée complète de la misère de ces sauvages, il faut ajouter à la privation si fréquente de nourriture l'excessive pauvreté de leur vêtement. Pour ma part, j'en suis encore à me demander comment il leur est possible de résister à la rigueur du climat qu'ils habitent, sans autres ressources que celles qu'ils ont à leur disposition. Il faut que l'habitude, contractée dès l'enfance, leur fasse perdre la sensibilité

à un point qu'il est difficile d'imaginer. Par les froids les plus intenses, ils couchent dehors, sans feu, avec une simple couverture, souvent beaucoup plus courte qu'eux-mêmes. Un sauvage qui m'accompagnait dans un récent voyage peut être cité comme exemple. La veille de notre arrivée ici, le thermomètre de Réaumur marquait trente-deux degrés au-dessous de zéro. Nous étions campés dans un endroit peu favorable, sans abri contre l'impétuosité du vent, et presque sans bois pour faire du feu. A mon réveil, je tremblais de tous mes membres, mes dents claquaient. J'aperçus alors mon Montagnais, les pieds nus, sortis de dessous sa petite couverture, exposés à l'air, et séparés de la neige par une branche de sapin. Je ne pus retenir un cri de surprise, craignant qu'il ne fût gelé. Mes autres compagnons l'éveillèrent, quoique avec beaucoup de difficulté. Il nous avoua alors qu'il avait dormi profondément toute la nuit, sans même sentir le froid.

« Ces Indiens sont tellement pauvres, que le plus petit adoucissement leur paraît du luxe. Quand je voyage en hiver, je prends ordinairement deux couvertures pour m'abriter, tandis que mon manteau me sert de matelas. Je ne pensais pas qu'un pareil lit pût offrir du superflu, quand il faut coucher dehors, sous un ciel glacé. Eh bien! le croiriez-vous, bonne mère, je n'ai peut-être pas un seul soir préparé cette couche, si simple en elle-même, sans entendre les sauvages faire des commentaires sur le bonheur de ma position, sur l'avantage d'être aussi richement pourvu de toutes les choses nécessaires à la vie. Deux couvertures pour un seul homme leur semblent un trésor que des étrangers à leur nation peuvent seuls posséder. Ce dénûment de nos sauvages, on en devine aisément les causes. Il tient, avant tout, à la volonté adorable de la Providence, qui les a placés dans le coin du monde le plus inhospitalier. Plus d'industrie et un peu plus de travail de leur part pourraient améliorer leur condition. Notre position à nous-mêmes ne nous permet pas de les aider autrement que par des conseils. Ce mode de régénérer un peuple est lent; il faut du temps pour

changer des habitudes qui sont l'œuvre des siècles.

« Si le sort de la tribu en général est si triste, celui de la femme en particulier offre un redoublement de privations et de souffrances tout à fait inconnu chez les nations civilisées. « Je multiplierai tes maux, » avait dit Dieu à la première pécheresse ; cet anathème terrible pèse encore ici de tout son poids ; c'est la misère multipliée par la misère, de façon à donner un produit effrayant de tribulations. Femmes chrétiennes, si vous ne comprenez pas tous les avantages que vous procure la religion, venez à l'école des peuplades infidèles, et alors vous verrez ce que vous seriez sans la salutaire influence du christianisme.

« Par un secret jugement, aussi adorable qu'impénétrable, les générations ont succédé aux générations jusqu'à celle qui vit ; les siècles ont refoulé les siècles jusqu'à notre époque, sans que cette nation ait reçu les grâces signalées qui en ont prévenu tant d'autres dès leur berceau, sans qu'elle entendît parler de son Rédempteur, sans qu'elle le désirât, faute de le connaître.

« Enfin l'heure favorable a sonné ; Dieu dans sa miséricorde s'est souvenu de son peuple et a envoyé ses ministres arborer l'étendard du salut sur les plages inhospitalières qui ne sembleraient accessibles qu'à la cupidité. Votre fils, en compagnie d'un ami vraiment digne de ce nom, a été choisi pour cette noble mission, pour continuer l'œuvre d'un zélé devancier. Eh bien ! je vous le demande, le sort de ce fils est-il si misérable ? j'en appelle, non à votre témoignage de mère, — je sais qu'à ce tribunal, comme à celui de mon cœur de fils, je trouverais une prompte et entière condamnation ; — mais j'en appelle à vous comme femme chrétienne. On exalte le bonheur d'une mère dont le fils, dans une tourmente politique, se sera armé du glaive qui tue, pour voler généreusement au secours de ses concitoyens. Eh quoi ! le bonheur d'une femme chrétienne sera-t-il moins grand, lorsque son fils, jeune soldat de l'armée du Seigneur, voyant l'humanité aux prises avec le plus redoutable de ses ennemis, se sera armé de la croix qui sauve, pour courir au secours de la portion la plus délaissée de la grande famille humaine ?

M'en voudriez-vous, bonne et tendre mère, d'avoir tiré la conséquence naturelle des principes que vous vous êtes efforcée de graver dans mon cœur, dès les premiers pas que je fis dans la vie? Les jeunes plantes conservent toujours la trace des liens qui les ont unies à leurs tuteurs; ainsi, mon cœur a gardé le souvenir des conseils que vous avez prodigués à mon inexpérience. « Comprends, mon « fils, m'avez-vous dit bien des fois, que la plus douce et « la plus pure des satisfactions est celle de faire du bien « à ses semblables. » Ce bonheur, je l'ai compris; j'en jouis dans toute sa plénitude, et c'est à vos leçons que je le dois. Voudriez-vous donc me le voir abdiquer? Pour notre consolation mutuelle disons-nous souvent : Le doigt de Dieu est ici.

« Puisse ce Dieu infiniment bon bénir ma mère, et la dédommager au centuple du chagrin que j'ai pu lui causer, dans le seul but d'être utile à mes frères! Et si la pensée qu'on est aimé de ceux qu'on chérit est le plus grand adoucissement aux douleurs de l'absence, vous le savez, mon cœur est fait à l'image du vôtre, il aime ardemment Dieu avant tout, et ma mère après Dieu. Ni le temps ni la distance ne diminuent en rien ma tendresse pour celle qui n'est occupée que de mon bonheur. Adieu, bonne mère, adieu! Qui sait si le Seigneur ne nous réserve pas la joie de nous revoir encore ici-bas? »

En 1862, onze ans après la date de la lettre que nous venons de lire et à la prière de Mgr Taché, le saint-père détachait plusieurs contrées du diocèse de Saint-Boniface, le plus vaste de tout l'univers, et en formait le nouveau vicariat apostolique de la Rivière-Mackenzie. Il le confiait à un autre oblat, Mgr Faraud, évêque d'Anemour, qui avait déjà passé dix-huit ans au milieu des sauvages. Ce prélat missionnaire revint en France avant de prendre la direction de son vicariat, et reçut à Tours la consécration épiscopale des mains de Mgr Guibert[1] dans la

1 Mgr Guibert, alors archevêque de Tours, est monté sur le trône archiépiscopal de Paris après le martyre de Mgr Darboy.

chapelle du tombeau de saint Martin (30 novembre 1863).

Enfin, quelques années plus tard (1870), le diocèse de Saint-Albert se fondait, et Mgr Grandin, religieux de la même congrégation, était appelé à l'administrer. Son territoire s'étend du pied des montagnes Rocheuses à la baie d'Hudson. Les tribus qui l'habitent s'appellent Pieds-Noirs, Piéganes, Assiniboines, Esquimaux, Cris, Montagnais, gens du sang, etc. Une partie notable de ces sauvages est catholique ; mais la majorité est encore infidèle. Peu d'années suffiraient à sa conversion, si les ouvriers évangéliques du pays étaient assez nombreux ; car ces peuplades aiment la Robe-Noire, ils désirent connaître le Grand-Esprit et apprendre à le prier.

Parmi les principales missions du diocèse de Saint-Boniface, on cite, à cinq lieues de la résidence épiscopale, la paroisse Saint-François-Xavier, sur l'Assiniboine. Elle fut formée en 1824 par les émigrants catholiques de Pembina, après la cession de ce poste aux États-Unis, et compte une population de douze à quinze cents âmes; les sœurs grises y dirigent une école. Les Cris et les Sauteux y viennent et reçoivent l'instruction chrétienne des missionnaires, qui ont appris leur langue pour les éclairer.

Les missions de Saint-Norbert, sur les bords de la Rivière-Rouge, de Saint-Charles, sur la rivière Esturgeon, de Saint-Joseph, de Pembina, possèdent des chapelles, des écoles tenues par les sœurs, et sont habitées surtout par des métis et des Canadiens français, aux mœurs douces et chrétiennes.

D'autres postes moins considérables sont visités par les pères oblats, qui saisissent toutes les occasions d'étendre dans cette contrée le règne de Jésus-Christ.

Deux fois par an, plusieurs centaines de chasseurs partent de Saint-Boniface pour aller poursuivre le bison (bœuf sauvage d'Amérique) dans les immenses plaines situées à l'ouest et au sud de la colonie. Ils emmènent avec eux leur famille, qui vit sous la tente pendant trois à quatre mois de la belle saison; au milieu de ces périlleuses expéditions, leurs corps et leurs âmes sont exposés à de

grands dangers; aussi désirent-ils être accompagnés par un religieux qui instruise leurs enfants, prévienne et réprime les désordres de mœurs, entretienne la vie chrétienne dans les cœurs et administre les mourants.

Le vicariat de la Rivière-Mackenzie a pour résidence épiscopale la station de la Providence; c'est là que demeure le vicaire apostolique avec quelques religieux; c'est de là qu'il rayonne pour visiter ses pauvres diocésains, la plupart sauvages. C'est le centre de cinq forts, éloignés de quatre-vingts, de cent lieues et bien plus encore.

Les stations les plus importantes semblent être : celle du lac Atabaskaw, entourée de Cris et de Montagnais, qui accueillent avec reconnaissance le don de la grâce divine; celle du grand lac des Esclaves, avec ses quatre tribus qui vénèrent l'*homme de la prière*, et le fort *Good Hope* (de Notre-Dame-de-Bonne-Espérance), peu éloigné des rivages de la mer Glaciale, où l'hiver dure neuf mois, où le froid s'élève de trente à quarante et même à quarante-huit degrés centigrades, où le soleil disparaît pendant trente jours et où il ne cesse plus de se montrer pendant le même laps de temps quand arrive la courte saison d'été. Malgré leurs vices grossiers, les peuplades qui vivent sous ces latitudes glaciales désirent s'instruire de la religion, et sont souvent capables d'actes héroïques.

Cette remarque s'applique aussi au dernier diocèse situé aux extrémités de l'Amérique du Nord, et récemment composé des stations de Saint-Albert, Sainte-Anne, lac la Biche, lac Caribou, île à la Crosse, ou mission de Saint-Jean-Baptiste, lac Vert, etc.

Mgr Grandin, évêque de la nouvelle circonscription, réside à Saint-Albert. Fondé depuis douze ans environ, Saint-Albert a pris de rapides développements. Les maisons s'élèvent et se multiplient autour d'un monticule couronné par l'église, par la demeure de l'évêque, et par les écoles; un joli ruisseau serpente au pied de la colline.

Le poste de Sainte-Anne date de 1844; c'est la plus ancienne mission de l'ouest du Canada. On y trouve un

groupe de huit cents catholiques ; ce sont pour la plupart des métis issus de deux races différentes, vivant des produits de la chasse et de la culture des terres. D'intéressantes chrétientés sont établies autour de cette station, et les conversions abondent parmi les habitants. Les baptêmes se comptent par milliers. Les Cris, les Assiniboines et les Pieds-Noirs fournissent de nombreux contingents à la légion des néophytes.

L'île à la Crosse, ainsi nommée, dit-on, parce que les premiers voyageurs rencontrèrent des sauvages jouant à la crosse sur les bords du lac au milieu duquel elle est située, possède une jolie église en bois, un orphelinat, des écoles et un hôpital, dirigés par les sœurs grises. Mgr Grandin a résidé là pendant plusieurs années, comme coadjuteur de l'évêque de Saint-Boniface, avant la constitution de l'évêché de Saint-Albert. Une distance de plus de trois cents lieues sépare Saint-Boniface de l'île à la Crosse. Presque tous les adultes de l'île ont reçu le baptême : chaque année, grand nombre de sauvages s'y rendent en allant vendre leurs pelleteries aux agents de la compagnie de la baie d'Hudson. Ils y viennent de loin, et font parfois jusqu'à six jours de marche, tout exprès pour avoir le bonheur d'assister à la messe.

La mission de Saint-Pierre, au lac Caribou, est placée au nord-est de l'île à la Crosse, à une distance d'environ deux cents lieues. Quelques années après sa fondation, une maladie épidémique sévit sur les sauvages du pays, et fit de nombreuses victimes. C'était au milieu d'un hiver très-rigoureux, et le P. Gasté ne se lassait pas de baptiser ou de confesser les mourants. Il écrivait à propos de ses courses apostoliques : « ... Je courais toute la journée, et ma figure était gelée ; ce qui fit dire à un vieillard que j'étais allé visiter : « Ah! que je suis heureux que tu sois « venu vers nous ! mon cœur aurait pleuré, si tu t'étais « montré paresseux. Mais en te voyant, et surtout en con- « sidérant ton visage défiguré, je connais aujourd'hui que « ta religion est forte, puisque ni la rigueur du froid ni les « fatigues d'une longne route n'ont pu t'arrêter ! »

En résumé, l'étendue du diocèse de Saint-Albert égale

au moins celle de la France. Le clergé se compose de treize prêtres ; on y compte un Irlandais, onze Français ; le treizième, originaire du Canada, est Français de cœur comme tous les Canadiens catholiques, c'est le R. P. Lacombe.

Après avoir passé vingt-six années au milieu des sauvages pour leur ouvrir les portes du ciel, ce religieux vient d'être envoyé en France par ses supérieurs, pour composer et publier un dictionnaire des langues vivantes au pôle nord. Il a dû voyager soixante jours avant de parvenir à un village régulier. Ainsi l'amour de Dieu et la soif du salut des âmes l'ont décidé à vivre pendant un quart de siècle à quatre cents lieues de l'extrême limite de la civilisation ! Il racontait naguère qu'au milieu des tribus sauvages du pôle nord, à plus de six mille lieues de la France, les nouvelles de la patrie n'arrivent que deux fois par an. Lorsque, à la fin de 1870, le courrier leur apporta le douloureux récit de nos désastres, les religieux étaient réunis, par extraordinaire ; ils attendaient, comme toujours, avec émotion les lettres, les journaux de la famille et du pays qu'ils n'ont pas cessé de chérir. Quand ils surent nos catastrophes et nos humiliations, ils se mirent à pleurer et à prier. Les sauvages, en apprenant la cause de leur profond chagrin, tombèrent dans une sorte de stupeur. Ils ne comprenaient pas comment le peuple qu'ils croyaient invincible avait pu être affligé de pareils revers. Le chef de la tribu, respectueux interprète de la sympathique surprise de tous, vint aux missionnaires, et leur dit : « Qu'a donc fait la grande nation au Grand-Esprit pour être si rudement traitée ? » — Le jour où la France se posera cette question, et où elle reconnaîtra qu'ayant été punie à cause de ses péchés elle doit se repentir, le châtiment cessera, et l'ère de la prospérité ne tardera pas à naître.

CHAPITRE XIII

Climat de l'Amérique du Nord. — Voyages et privations. — Extraits des lettres du P. Petitot et de Mgr Grandin. — Médecine superstitieuse. — Reconnaissance et délicatesse de conscience des sauvages convertis.

Nous venons de jeter un rapide coup d'œil sur les immenses et stériles régions du nord-ouest du Canada. Ce que nous savons de ces contrées, dépourvues de ressources matérielles, habitées par des sauvages encore peu initiés aux dons de la grâce, suffit pour nous faire pressentir le nombre et l'étendue des privations quotidiennes imposées aux missionnaires qui se dévouent au salut des indigènes. Ces apôtres ont souvent à combattre les tristesses de l'isolement, les répugnances de la nature civilisée ; ils supportent les rigueurs d'un hiver presque perpétuel, à peine tempéré pendant quelques mois par les pâles rayons du soleil polaire ; et pour résister à un tel climat, ils n'ont d'autre nourriture que du poisson, sans pain, sans huile, sans autre assaisonnement que leur appétit !

Leurs lettres offrent un vif intérêt; nous aimerions à pouvoir en citer un grand nombre; nous en reproduirons du moins ici quelques extraits, empruntés, comme les précédents, aux Annales de la propagation de la foi.

Le P. Petitot raconte son premier voyage à la raquette, en compagnie d'un frère et de quatre sauvages. On était au mois d'octobre ; il s'agissait d'aller de la mission de Saint-Joseph au bord opposé du grand lac des Esclaves.

« Deux traîneaux chargés de nos bagages, dit-il, étaient remorqués chacun par quatre chiens. Nous marchions en file indienne : en tête, un sauvage traçant le chemin aux chiens, puis les traîneaux, et nous enfin, nous avançant à la suite les uns des autres, chaussés de nos raquettes pour ne pas enfoncer dans la neige. Vous figurez-vous un voyage à pied, même sur nos belles routes de France, s'il fallait marcher quinze à seize heures par jour, ne dormir que quatre à cinq heures, n'avoir pour nourriture que du pain et du fromage, pour boisson que l'eau claire des ruisseaux, et continuer ce train de Marseille à Lyon ou à Paris ? Eh bien ! jugez des souffrances d'un voyage entrepris par vingt-trois degrés de froid (centigrades), dans un pays inhospitalier et couvert de neiges épaisses. Il me fallait marcher ou plutôt courir tout le jour en me balançant de droite à gauche et de gauche à droite : car telle est l'allure du marcheur à la raquette. Mes pieds, blessés par les liens qui retenaient les raquettes suspendues aux orteils, étaient ensanglantés, et au bout de la course, qui dura huit jours, je trouvai mes ongles dans mes nippes.

« Vous croiriez à un tableau d'imagination, si je vous disais la désolation qui règne ici pendant l'hiver. N'avoir à parcourir qu'une plaine immense et morne où se croisent les vents déchaînés qui soulèvent les flots d'une neige fine appelée *poudrerie;* n'apercevoir jamais que des horizons sans fin, qu'une même zone de terre qui perpétuellement semble fuir devant vous ; ne fouler qu'un sol mouvant, où malgré les raquettes on enfonce à chaque pas : voilà un spectacle effrayant quand on le considère pour la première fois. Faites-vous un instant par la pensée notre compagnon de voyage. Il est deux heures du matin ; le guide donne le signal, on fait chauffer le thé, nous chaussons nos raquettes, et l'on part. Le vent du nord qui nous fouette le visage, et le petit trot qui nous tient sans cesse en haleine, nous condamnent naturellement au silence pour toute la journée. Il est nuit noire, et nous ne savons où nous allons ; mais le guide sauvage le sait ; la direction du vent lui indique la route. Ne craignez pas qu'il s'égare ; il trotte comme un chevreuil au milieu de ces grands

bancs de neige durcie sur lesquels vous trébuchez, et à travers ces affreuses chaînes de glaçons soulevées et entrechoquées, dont les pointes aiguës vous meurtrissent les pieds et entravent votre marche. Le guide court toujours ; il court si bien que nous ne le voyons plus, nous ne l'entendons plus, et, sans les chiens qui suivent sa piste, nous serions perdus.

« Le soleil, qui se lève à dix ou onze heures, nous apporte quelque soulagement. C'est, en effet, une très-grande souffrance de marcher sans cesse dans l'obscurité, en trébuchant à chaque pas : c'est la souffrance de l'aveugle qu'on obligerait à courir sur un chemin raboteux. Au lever du soleil, nous gagnons la terre, c'est-à-dire un des caps qui forment les baies du lac de glace où nous voyageons. Là on met le feu à quelques menues branches coupées à la hâte, et l'on dîne de viande crue desséchée et d'un pot de thé. Cela fait, on se remet en route ; la halte n'a pas duré une heure. A cinq ou six heures du soir, environ trois à quatre heures après le coucher du soleil, il faut de nouveau gagner la terre pour le campement de la nuit. Nous avons trotté quinze heures, c'est une bonne journée ; mais le repos sera précédé de nouvelles fatigues. Pendant que le missionnaire, comme le plus digne de la bande, creuse une fosse dans la neige épaisse d'un mètre et extrêmement dure, les autres voyageurs abattent une trentaine de gros pins, dont les branches vertes sont disposées en forme de plancher au fond de la fosse. Les sapins sont entassés à l'une des extrémités, on y met le feu, et l'on a bientôt un volcan dont les flammes atteignent les plus hauts sommets des arbres voisins. Il faut cela, si nous ne voulons pas geler pendant la nuit.

« On débarrasse alors les traîneaux ; les peaux d'ours, les robes de cariboux, qui défient les froids les plus intenses, sont déployées. S'il fait du vent, on arrange une façon de tente autour de la fosse ; si le temps est calme, on demeure exposé à l'air. Après un souper de viande crue que nous faisons passer sur la flamme, nous nous entortillons dans nos couvertures, nous nous pressons les uns

contre les autres, nous appelons les chiens, et nous nous endormons sans penser au froid de vingt-cinq degrés (centigrades).

« Je dis nous, je me flatte : car ces premières nuits, pour un novice comme moi, sont de longs et tristes quarts d'heure. Mon imagination, frappée des souffrances de la journée et du désolant tableau que j'avais sous les yeux, ne me laissait pas dormir. Les crises nerveuses, occasionnées par les raquettes dont je n'avais pas encore l'habitude, la crainte imaginaire d'être gelé me donnaient le frisson de la fièvre. Bien souvent j'allai m'étendre le long du foyer, et, quoique la flamme brûlât mes vêtements de peau, je ne sentais qu'un froid glacial. Quant à notre guide, roulé dans une simple couverture de laine, et n'ayant sur le corps qu'une blouse de caribou et des mitasses de drap, il ronflait comme un orgue de Barbarie. Ces gens-là sont doués d'une chaleur vitale excessive.

« Les voyages à la raquette entrepris par la suite ne m'ont plus présenté autant de difficultés, et aujourd'hui je marche comme un sauvage. On se fait vite à la peine, surtout lorsqu'elle s'impose comme une nécessité. Cependant le retour de ce voyage faillit me devenir funeste. Je partis avec un traiteur écossais, agent de la compagnie de la baie d'Hudson. Je n'aime pas à marcher à la queue, ni à suivre le pas souvent languissant des chiens ; je m'étais donc placé en tête de la caravane, à côté du sauvage qui traçait le chemin. Nous n'avions point de guide, ou, pour mieux dire, c'était moi qui en faisais l'office, notre sauvage n'ayant jamais traversé cette partie du lac, qui m'était parfaitement connue. Les deux premiers jours tout allait bien : mes petites jambes rivalisaient de vitesse avec les jambes gigantesques de mon Peau-Rouge, lequel mesurait bien deux mètres : Bindislini (la Pensée-Mauvaise) est le plus grand et le plus beau des sauvages du lac.

« Le matin du troisième jour, on se leva à une heure après minuit ; il faisait noir comme dans un four ; pas une étoile au ciel ; la lune était nouvelle, et l'aurore boréale, ce soleil du pôle, ne se montrait pas. Par surcroît, il

poudrait affreusement, et le vent soufflait avec force. Je partis le premier, selon mon habitude, et fus bientôt rejoint par Bindislini. L'étape devait être longue : huit lieues à faire avant de déjeuner à la Pointe-de-Roche. Pour nous guider dans l'obscurité de la nuit, il nous fallait à peu près côtoyer la terre. Malheureusement la baie était profonde et entrecoupée de hautes dunes de glaces. De loin je les pris pour la terre ferme, et, me guidant sur elles, je ne tardai pas à m'égarer. Quand on s'égare dans les bois ou sur un lac, on décrit inévitablement, et sans s'en douter, des cercles d'un rayon plus ou moins étendu : c'est ce qui m'arriva.

« Le vent a sauté, dis-je tout à coup au sauvage, nous l'avons maintenant derrière nous.

« Bindislini ne répondit pas; mais avec cet instinct qui ne trompe jamais le sauvage, il se coucha sur la neige pour saisir quelques bruits de pas. S'étant assuré que nous n'étions pas suivis du reste de la caravane, il jugea que nous nous étions écartés, et, sans hésitation, il tourna le dos, me montra la gauche :

« — La terre est là, » dit-il.

« Depuis une bonne heure nous nous dirigions en plein lac. J'avais peine à croire que nous eussions ainsi tourné le vent; mais quand je vis le sauvage prendre la gauche d'un air décidé, je le suivis sans mot dire. Ce ne fut pas sans difficulté que nous traversâmes ces innombrables monticules de glaçons : tantôt nos raquettes se trouvaient prises dans de profondes fissures ; tantôt nous étions enterrés jusqu'à mi-corps dans une neige folle, tombée depuis la veille et qui n'avait pas eu le temps de durcir ; tantôt, perchés sur les dunes, nous sentions le sol nous manquer, et nous tombions l'un sur l'autre. Nous nous traînâmes de nouveau jusqu'à la pointe du jour, qui se montra à onze heures seulement, à cause de la densité de la *poudrerie*. Nous étions littéralement couverts de neige : barbe, cheveux, sourcils, tout était converti en glaçons. Cependant nous n'avions pas retrouvé la piste de la caravane qui avait dû nous devancer. Nous ne pûmes la rejoindre qu'au campement. »

Voilà quelques-uns des sacrifices que Dieu demande de ceux qu'il appelle à l'honneur d'évangéliser les âmes : c'est à ce prix qu'il rend leur apostolat fécond.

Une autre lettre du R. P. Petitot rend compte à son évêque de la mission donnée aux Takwel-Ottinés.

« Me voici de retour, depuis environ une semaine, de mon voyage au pays des Takwel-Ottinés, entre le lac du Grand-Ours, la rivière Coopermine et l'océan Glacial. Dieu a daigné visiter ces pauvres Indiens et aplanir les voies pour leur évangélisation. Il a trouvé en eux une docilité admirable; ils sont venus eux-mêmes chercher leur missionnaire, faisant pour cela douze journées de marche.

« Le 12 avril dernier, je partis de la mission de Saint-Joseph pour celle de Saint-Michel, qui se trouve également sur le grand lac des Esclaves, mais à cent quarante milles anglais au nord de la précédente (environ cinquante-six lieues françaises). Je ne vous parlerai pas du voyage lui-même, qui se fit, comme toujours, à pied sur les glaces.

« Le 15 avril, j'arrivai à ma mission de Saint-Michel, et tout aussitôt je commençai les exercices religieux pour les Litchaurés ou Indiens Flancs-de-Chiens, qui fréquentent le fort Raë; les exercices se continuèrent sans interruption durant trois semaines, jusqu'au moment où j'allai visiter les Takwel-Ottinés.

« Voici comment les choses se passèrent. Le 6 mai, le chef Stalé arriva au fort avec douze sauvages, dans l'intention d'emmener le missionnaire chez eux : c'était l'unique motif de leur voyage. Ils me demandèrent d'abord au commandant du fort, et sur sa réponse que je ne dépendais nullement de lui, ils vinrent me trouver et me haranguèrent longuement pour me décider à partir. Ces frais oratoires n'étaient point nécessaires, le sort de ces pauvres sauvages me touchait profondément; car, à l'exception d'un certain nombre de jeunes gens, les Takwel-Ottinés n'avaient jamais vu de prêtre, ni même de face blanche. Ceux d'entre eux qui, chaque année, viennent au fort troquer leurs pelleteries, ayant huit à quinze

jours de marche à faire, ne peuvent, faute de provisions suffisantes, prolonger leur séjour; ils s'en retournent dès qu'ils ont traité, sans que le missionnaire ait eu le temps de les instruire et encore moins celui de les baptiser. Mon parti fut bientôt pris; j'annonçai aux sauvages que je les suivrais. Le commandant du fort et ses engagés essayèrent en vain de me détourner de cette résolution : mon devoir était d'aller planter l'étendard de la croix où il n'avait pas encore paru. Plein de confiance dans les prières des associés de l'œuvre de la propagation de la foi, je partis à la suite des sauvages le 9 mai. Ce mois de mai, si beau, si fleuri en France, ne diffère pas beaucoup ici des longs mois d'hiver; la glace recouvre encore les lacs et les rivières. A mesure que nous avancions vers le nord, nous retrouvions l'hiver et son triste cortége, à cette différence près que le soleil amollissait la neige et rendait notre marche très-pénible, malgré les raquettes des Takwel-Ottinés, longues de deux mètres.

« Ces sauvages sont divisés en trois ou quatre peuplades, dirigées chacune par un chef. Comme je tenais à les voir tous ensemble, j'envoyai en avant deux sauvages chargés de réunir les peuplades sur le lac Sémitié. Arrivés au lieu désigné, nous ne trouvâmes personne; force nous fut de continuer notre route deux jours encore sans rencontrer de sauvages. Nous étions à bout de vivres. Le soir du deuxième jour, qui était le septième depuis notre départ du fort Raë, nous entendîmes des coups de feu dans le lointain, et peu après nous étions entourés d'une horde sale, déguenillée, hideuse. Ces pauvres gens n'avaient jamais vu de blancs; je vous laisse à penser s'ils durent être étonnés en m'apercevant. Toute ma personne subit un examen des plus détaillés. On s'extasiait sur la longueur et la forme de mon vêtement, sur ma barbe, etc.; mais ce qui attirait surtout les regards, c'était ma croix. Je pus alors remarquer moi-même, avec une joie consolante, combien la croix est en honneur parmi ces peuplades encore infidèles, et combien l'esprit chrétien a déjà pénétré parmi elles. Hommes, femmes, vieillards, enfants, étaient chamarrés de croix de toute forme et de

toute nature : croix sur la poitrine, sur le dos, croix sur les mitasses, sur les fourreaux de leurs dagues, sur leurs chaussures, sur leurs jarretières. Avec des balles aplaties ou avec le cuivre qui orne la crosse de leurs fusils, ils s'étaient aussi fabriqués de petits crucifix et des médailles qu'ils portaient au cou.

« Je fus accueilli par cette bande de croisés sauvages avec des hourras et des détonations prolongées; puis il fallut serrer la main à tous et à chacun, bénir les petits enfants et les malades. Ils étaient si contents d'avoir un prêtre au milieu d'eux!

« — Mon frère, me dit un vieillard, jamais je ne t'ai « vu, jamais je n'ai vu les maisons des Français (les forts) « ni les priants (les prêtres); mais il y a longtemps que « je t'aime, et que je me garde pour toi et pour Dieu. »

« Nous nous mîmes tous en marche pour chercher un campement au bord du lac Tarakatié. C'était un curieux spectacle que cette longue procession de traîneaux, de chiens et de sauvages rangés en file indienne. L'emplacement choisi, on se mit à l'œuvre, et, une heure après, les *épinettes* des sauvages étaient converties en perches, et celles-ci, unies en faisceaux et recouvertes de peaux de cariboux, formaient des maisons aussi légères que vite bâties. On me construisit dans le même goût une loge spacieuse, le sol fut recouvert de branchages, et deux petits traîneaux renversés devinrent un autel que je décorai de mon mieux avec des rubans et des branches de sapin. Je disposai ensuite mes gravures autour de la hutte, j'allumai du feu en face de l'entrée, et voilà mon domicile improvisé. Il va sans dire qu'il me servira successivement de chapelle, de cuisine et de chambre à coucher.

« La journée avait été rude, et j'étais à jeun. Aussi ne parlai-je pas longtemps à mes sauvages; je les congédiai pour prendre un peu de repos. Les cariboux n'avaient pas encore fait leur apparition sur les lacs, et l'on était sans vivres; je n'eus pas autre chose à me mettre sous la dent, pendant deux jours, qu'une queue de castor et un petit morceau de suif de caribou.

« Les deux premiers jours, j'eus le bonheur de conférer le baptême à cent cinquante-cinq enfants et à deux malades, dont l'un mourut le lendemain. Il semblait n'avoir attendu que l'arrivée du prêtre pour dire adieu à la terre, heureux de partir avec ses droits d'entrée au ciel. Ma loge ne désemplissait pas. Outre les trois instructions que je faisais chaque jour, j'étais obligé de parler sans cesse, redisant à satiété les mêmes choses : car ces Indiens n'ont qu'une connaissance bien incomplète de la religion, et, leur mémoire étant d'ailleurs peu exercée, ils ont beaucoup de peine à retenir les principaux mystères. Je me mis aux confessions dès mon arrivée; elles durèrent une semaine entière : tout au plus me laissait-on le temps de prendre mes repas et de dormir quelques instants.

« Au bout de huit jours, la température s'adoucit, et la neige fondante transforma ma loge en mare à canards, où je barbotais les pieds nus. Le lit épais de branches de sapin qui supportait mes couvertures ne me garantissait pas, et je m'éveillais dans un bain d'eau glacée, sans pouvoir me réchauffer, car l'eau avait éteint mon feu. La position n'était plus tenable; je transportai mon camp sur la hauteur voisine. Là un autre inconvénient m'attendait : le vent du nord ébranla si bien ma maison, construite pourtant sur le roc, qu'une belle nuit elle se renversa sur moi.

« Ces petites misères ne sont rien; j'ai été plus sensible aux souffrances qui me sont venues des sauvages eux-mêmes.

« La tribu des Takwel-Ottinés est très-portée à l'*inkansé*, ou médecine superstitieuse : j'ai compté chez eux plus de soixante jongleurs. Chose singulière, ces sauvages au cœur étroit ont une imagination ardente, dévergondée : tout ce qu'elle leur représente en rêve est tenu pour vrai. C'est en rêve souvent qu'ils font ce qu'ils appellent la médecine, pratique ridicule à laquelle ils attachent la guérison des maladies, la réussite d'une entreprise, la mort d'une personne. Longtemps ils ont cru que le prêtre, à l'instar des jongleurs, n'enseignait que les élucubrations de son cerveau. Tout en ajoutant foi à sa parole, ils

étaient persuadés que c'était en rêve que le missionnaire voyait les merveilles dont il les entretenait. J'entendis un jour un des chefs, bon chrétien du reste, dire à un de ses jeunes gens en parlant de moi :

« — Faut-il qu'il ait de l'esprit, pour rêver de si belles « choses! Et dire que chaque matin il nous fait un dis- « cours différent. »

« Or quatre de ces jongleurs rêveurs s'étaient imaginé une nuit que Dieu les avait faits prêtres; les voilà s'affichant en public et se donnant pour inspirés. Ils promettent aux sauvages trois sortes de cieux : un ciel noir, un ciel gris et un ciel blanc, suivant leur degré de sainteté; ils annoncent qu'ils n'ont que faire désormais des prêtres chrétiens, parce que la messe, la confession, les sacrements, tout cela est inutile. L'un d'eux invente un chant qu'il dit lui avoir été dicté par Dieu même, et ce chant burlesque devient bien vite populaire dans la tribu. Personne, avant mon arrivée, n'avait osé contredire les imposteurs; leurs mensonges ont pris cours, et les sauvages se sont soumis à leur direction. Heureusement Dieu a permis que ces faiseurs de religion ne parlassent pas contre le baptême; au contraire, ils le désirent pour eux-mêmes et pour leurs enfants; et cela a suffi pour démontrer aux hommes de bon sens que les jongleurs étaient tout autre chose que des prêtres.

« Un dimanche, après avoir célébré la grand'messe et donné le baptême à une quinzaine d'adultes, j'étais à prendre mon repas, quand on vint m'annoncer que les quatre prophètes tenaient une réunion sur la colline voisine. Je me rends sur les lieux, j'y trouve la majeure partie de la peuplade. Les sauvages étaient assis, les jambes croisées, en face d'une grande loge, où les quatre charlatans accroupis chantaient à tue-tête l'air dont ils étaient les inventeurs. Je frappe dans mes mains pour imposer silence; puis je reproche à la foule le mépris qu'elle fait de ma parole, et le mal qu'elle commet en suivant les conseils de quelques hallucinés. Un des jongleurs, se levant soudain, rouge de colère, me menace du geste.

« — Qui es-tu, s'écrie-t-il, pour venir nous troubler?

« Tu ne vois point Dieu, toi! Eh bien! moi je le vois, je « lui parle face à face. Nous n'avons pas besoin de toi; « puisses-tu ne baptiser personne!

« — Soit, je vous prends au mot. Désormais je ne bap- « tiserai plus personne; et, puisque vous vous moquez « du Grand-Esprit, je pars demain, et je vous abandonne « à sa justice. »

« Ces paroles remplirent d'effroi mes Peaux-Rouges; ils se dispersèrent, et les imposteurs avec eux.

« De mon côté, je fis mes préparatifs de départ, bien que je n'en eusse nulle envie; mais je voulais qu'on se souvînt de la leçon. Lors donc qu'ils virent que j'étais prêt à les quitter, les sauvages se confondirent en excuses et en protestations. Les chefs vinrent me trouver et me conjurèrent de ne point les abandonner. Je fis l'inexorable pendant deux jours; après quoi, je leur dis que je resterais encore pour les instruire et pour baptiser quelques-uns d'entre eux, mais qu'il n'y aurait point de baptême cette année pour les jongleurs.

« Naturellement ceux que je n'ai pas baptisés se sont plaints, et comme je les renvoyais toujours au printemps pour m'assurer de leurs dispositions, ils se sont mis à m'injurier. Je ne les aimais plus, disaient-ils, je les traitais comme des chiens. Ces reproches m'étaient durs, et plus d'une fois ils m'ont arraché des larmes. J'en éprouve cependant une véritable consolation : car ils montrent combien ces sauvages estiment la grâce du baptême, et quel est leur désir de devenir chrétiens. Mais ce sont des sauvages : leurs instances se traduisent par des insolences. Un de ces clairvoyants, moins méchant ou plus stupide que les autres, eût été bien aise que je le reconnusse pour confrère, après l'avoir, au préalable, baptisé. Il m'exprima la chose clairement, et chercha à me gagner par des présents en vivres. Mais quand il vit que je demeurais inflexible, et que je le retranchais de la prière, il me promit de laisser de côté ses pratiques superstitieuses et de ne plus faire aucun cas de ses rêves.

« Malgré ce contre-temps, ma mission a marché, je ne

dirai pas au gré de mes désirs, mais au delà de mes espérances. J'ai eu le bonheur de conférer le baptême à cent quatre-vingt-onze enfants au-dessous de onze ans, et à cent vingt-huit adultes, dont trente-six âgés de cinquante à soixante ans, qui n'avaient jamais vu de prêtre. J'ai béni cinquante-deux mariages, et fait une plantation de croix pour la clôture de la mission.

« Voici ce que me disait le bon vieux chef Zanakané, quelque temps avant mon départ :

« — Je vais partir, » nous dis-tu. Père, en entendant « ces paroles, notre cœur tombe à terre. Pourquoi ne « point passer l'été avec nous ? Quoique mes cheveux « soient blancs, je ne suis qu'un petit enfant à côté de toi ; « cependant je voudrais bien que ma parole fût forte sur « ton cœur. Écoute-moi.

« Nous n'avons pas l'esprit des blancs. Avant que les « priants fussent arrivés sur nos terres, nous ne connais- « sions pas Dieu ; nous voyions cette terre, nous la « trouvions bonne et nous l'admirions ; nous voyions les « animaux, nous les trouvions beaux et bons, et nous les « admirions ; nous apercevions le soleil, la lune, le ciel, « nous les trouvions beaux et nous les admirions ; nous « admirions tout, et cependant Celui qui a fait toute chose « nous ne le connaissions pas : nous connaissions l'homme « sans savoir qui a fait l'homme. Aussi, père, nous vivions « comme les animaux, mangeant, buvant, dormant, et « puis nous mourions. Qu'y aura-t-il dans la terre d'en « haut ? Personne ne le savait. On n'en pouvait plus, on « faisait pitié. Maintenant le Tout-Puissant a eu com- « passion de nous, il t'a envoyé vers nous. Merci pour « tous, merci !

« Père, si maintenant nous sommes malheureux, nous « savons du moins que le bonheur nous attend dans la « terre d'en haut. La prière est quelquefois pénible, et le « puissant mauvais est fort ; mais on pense alors que la « vie est courte et que la maison de Dieu est belle, et « le cœur de l'homme devient fort. Hâte-toi donc de « baptiser tous mes jeunes gens, père. Quand tu me dis « que tu ne baptiseras pas les ombres (les jongleurs),

« mon cœur pleure. Baptise-les tous, te dis-je, et l'on « n'invoquera plus l'ombre. Il y a beaucoup d'ombres « ici, et ils n'empêchent pas nos jeunes gens de mourir « comme des maringouins. Ta parole seule est bonne : « tous nous ouvrons les oreilles pour la recevoir. »

« Si les détracteurs de l'apostolat catholique voyaient comme nous le bien qui se fait, s'ils entendaient les sauvages convertis remercier le missionnaire et ceux qui l'envoient, oh! sans doute ces chrétiens mal informés seraient des premiers à soutenir l'œuvre admirable de la propagation de la foi... »

Le R. P. Grandin, avant son élévation à l'épiscopat, écrit à ses parents les difficultés et les consolations qu'il rencontre dans sa carrière apostolique:

« Voilà la sixième journée que je suis en route pour me rendre au poste de Notre-Dame-des-Douleurs (fond du lac Attabaskaw), à la mission de la Nativité; et je n'ai pas encore fait la valeur de deux jours de chemin. Pourquoi? parce que la glace ne veut pas nous ouvrir un passage pour approcher du but où nous tendons. Je grimpe souvent sur les affreux rochers qui bornent ce rivage, afin de découvrir de l'eau dans le lointain, et je n'aperçois, le plus souvent, que la glace, qui semble vouloir être éternelle. Elle résiste aux ardeurs du soleil, aux pluies, aux vents, à l'orage. Les neiges, venues cette année à la fin de l'hiver, lui donnent une épaisseur de plus de six pieds. J'ai déjà fait bien des courses depuis que je suis dans le Nord; mais jamais excursion ne m'a tant fatigué, car l'étude même est difficile dans une pareille situation. Afin de charmer mon ennui, je vais m'entretenir avec vous, chers parents. Ma lettre se ressentira des incommodités du voyage; mais qu'importe?

« Lorsque je vous écrivis cet hiver, j'étais, sans m'en douter, sur le point de partir pour la Rivière-au-Sel, poste habité par une nombreuse famille de métis, fréquenté par plusieurs bandes sauvages, et situé à peu près à moitié chemin du lac Attabaskaw au lac des Esclaves. J'allais donner une mission à cette petite colonie, qui,

malgré son grand désir de connaître notre sainte religion, n'avait qu'une instruction imparfaite de la foi, à cause des rares et passagères visites du prêtre. A la tête de cette famille de métis dont je vous parle, est un patriarche nommé Beaulieu, fils d'un Canadien et d'une Indienne. Élevé comme les sauvages et parmi les sauvages, dont il ne se distinguait que par un plus grand orgueil, il exerçait sur eux l'autorité d'un chef, parce qu'il était fils d'un blanc. Il parle un peu le français du pays, assez pour servir d'interprète aux traitants. Ce vieillard a vécu sans religion et sans Dieu jusqu'à l'arrivée des prêtres dans le pays, ou plutôt à cent trente lieues de sa résidence, au grand portage de la Poche. Dès qu'il sut qu'un missionnaire devait se rendre à ce poste, il entreprit le voyage avec ses nombreux enfants, afin de voir, disait-il, cet homme du pays de son père, qui apprenait à bien vivre. Il a montré aussitôt que, s'il y avait à reprendre dans sa conduite, l'ignorance seule en était cause; car il n'a reculé devant aucun sacrifice pour être admis dans le sein de l'Église. Quelques années après, il a été baptisé par Mgr Taché; et depuis ce temps son ardeur première ne s'est jamais démentie. Il ne rêve que la présence du prêtre pour instruire ses enfants et ses petits-enfants, pour évangéliser les sauvages du voisinage, qu'il considère comme ses vassaux. C'est lui qui m'a servi de guide. Le pauvre homme aurait emmené un ange avec lui, qu'il n'aurait pas été plus fier. Lorsque, après six jours de marche, je suis arrivé dans ses foyers, son bonheur a été grandement partagé par tous les siens. Je suis resté deux mois avec eux, tout occupé de l'étude du montagnais et de l'instruction de ma petite colonie, si avide de m'entendre.

« Bien que la reconnaissance soit une vertu peu connue des sauvages, Beaulieu et toute sa famille doivent être exceptés de cette règle. Ils semblent comprendre les sacrifices que s'impose le missionnaire pour arriver jusqu'à eux; aussi s'efforcent-ils de lui rendre la vie aussi agréable que possible. Dès le lendemain de mon arrivée, le vieillard me céda sa maison, qui était la plus convenable, et il se logea dans une autre, qui était une véritable

glacière. Celle qu'il me laissait était loin d'être un palais; comme elle ne recevait le jour qu'à travers des parchemins et que le soleil, à cette latitude, reste peu de temps sur l'horizon, je ne pouvais guère travailler qu'à la lueur de la lampe ou d'un grand feu, qui brûlait jour et nuit. Néanmoins je gelais quelquefois près du foyer, car l'hiver a été cette année plus rigoureux que le précédent. Il y a eu à Attabaskaw jusqu'à quarante-sept degrés de froid, et on devait en compter davantage à la Rivière-au-Sel, qui se trouve beaucoup plus au nord.

« Une chose plus pénible que le froid était la faim. Je n'en ai pas trop souffert, grâce à la charité de mes hôtes, qui se seraient volontiers refusé le plus indispensable aliment pour me le donner; mais j'ai vivement ressenti la misère des autres. Les jeunes gens, après avoir longtemps couru à la poursuite des lièvres, n'en ayant pas assez pour satisfaire l'appétit de tout le monde, se contentaient des intestins, qu'ils faisaient griller au bout d'un bâton; les meilleurs morceaux étaient toujours pour le vieillard et pour moi. Beaulieu, ayant beaucoup d'enfants, tous excellents chasseurs, n'endure que très-rarement la faim; cependant, cette année, la détresse a été grande pendant tout le temps que j'ai passé dans sa famille.

« J'ai vu plus d'une fois ces pauvres jeunes gens partir pour la chasse, chacun de leur côté, avec leurs fusils, leurs raquettes et leurs couvertures, ayant à peine des provisions suffisantes pour un premier repas, et comptant sur le gibier pour en faire un second; ils revenaient ensuite après trois, quatre et cinq jours de course sans avoir rien tué, et par là même rien mangé; mais si l'un d'eux avait été plus heureux ou plus adroit, s'ils trouvaient des vivres au retour, ils faisaient un copieux festin, oubliaient aussitôt leurs fatigues et leur jeûne, et venaient chanter avec moi des cantiques; vous eussiez dit alors que leur abondance égalait au moins celle de vos meilleurs fermiers après une bonne récolte. Et pourtant, quand ils avaient abattu quelque grosse pièce, ce qui est arrivé trois ou quatre fois pendant mon séjour, je vous assure qu'il fallait peu de temps pour en voir la fin. Deux faits,

que je vais vous raconter, vous feront comprendre la piété de ces braves Indiens, et en même temps leur bon cœur à mon égard.

« Un jeune homme de seize à dix-sept ans, récemment baptisé, était parti pour la chasse. Après avoir passé près de trois jours sans manger, marchant toujours, par un froid extraordinaire, il eut la chance de tuer un ours. Sa faim apaisée, il prit les deux flancs de l'animal, cacha le reste dans les bois, marcha toute la nuit avec son précieux et pesant fardeau, et arriva assez tôt le matin pour entendre la sainte messe. J'avais à peine fini mon action de grâces, qu'il se hâte de me dire tout joyeux : « Va, mon père, tu pourras dîner comme il faut aujour- « d'hui : je t'ai apporté des côtes d'ours. Mais, ajouta-t-il, « j'ai eu bien à souffrir : deux nuits je me suis couché à « jeun ; mon ventre était bien malade. Quoique ce fût « un jour d'abstinence, je n'ai cependant mangé que du « gras, car cet ours n'avait pas de maigre. Je ne sais si j'ai « mal fait ; en tout cas j'ai dit trois fois mon chapelet pour « cela. » Ici bon nombre de sauvages, quand ils ne peuvent se procurer du poisson pour les jours maigres, mangent leur plus mauvaise viande par esprit de mortification ; voilà pourquoi ce jeune homme éprouvait quelque scrupule d'avoir fait bonne chère après un jeûne de trois jours.

« Ce trait m'en rappelle un autre, que je veux vous citer tout de suite, de peur de l'oublier. Un vieux Montagnais de la mission de Notre-Dame-des-Douleurs, d'où je reviens en ce moment, a l'habitude de passer le vendredi sans prendre aucune nourriture, s'il n'a pas de poisson. Je lui faisais observer dernièrement qu'il n'était point obligé à une telle pénitence : « Je le sais, me répondit-il ; mais « je veux voir le bon Dieu, et, pour ne pas manquer mon « coup, j'aime mieux en faire plus que moins. »

« Retournons à la Rivière-au-Sel, où s'est passé le second fait dont j'ai à vous parler ; il est si simple, qu'il vous paraîtra insignifiant, si vous n'en jugez pas comme moi, par le cœur. Au commencement de février, nous nous sommes trouvés presque sans vivres. Tous les

hommes sont partis, le chef lui-même; il n'est resté à la maison que les femmes, les enfants, un jeune Indien et moi : nous chantions des cantiques et récitions des prières, tandis que les autres chassaient et priaient aussi. Deux jours après leur départ, un jeune homme arrive avec un traîneau chargé de viande. « Comment avez-vous « fait si bonne chasse? lui dis-je; le temps a presque « toujours été mauvais. — C'est vrai, me répondit-il, mais « hier mon frère aîné a déconvert la piste d'un orignal : « il a promis au bon Dieu de t'envoyer le mufle aussitôt, « s'il parvenait à le joindre. Il l'a tué, en effet, et voilà ta « part. » Un quart d'heure après, une vieille mère l'avait déjà servi, et il fallut en manger pour leur faire plaisir. Or sachez que le mufle d'orignal et la langue de caribou sont les morceaux les plus exquis du Nord. Les traitants les achètent des sauvages, et les envoient en Angleterre...

« A partir de ce moment jusqu'à mon départ, sans être dans l'abondance, nous n'avons pas manqué du nécessaire. J'étais heureux du contentement et des bonnes dispositions de mes Indiens.

« Si j'ai dû m'imposer quelques sacrifices pour aller les trouver et vivre avec eux, j'ai été amplement récompensé par les consolations goûtées dans leur lointain désert.

« Je partis de la Rivière-au-Sel le lundi 22 février. Le mercredi des Cendres, vers midi, je rencontrai trois familles sauvages qui étaient venues sur mon passage pour faire baptiser un enfant, et s'approcher du sacrement de pénitence. Pour être moins embarrassées, elles n'avaient pas apporté leurs loges. Elles avaient improvisé deux campements dans la forêt, l'un pour elles et l'autre pour moi. Dans cette église d'une nouvelle et primitive architecture, où grâce à un gros feu on rôtissait d'un côté, et grâce au froid on gelait de l'autre, j'ai dû faire un baptême et entendre une douzaine de personnes en confession. Je vous ai déjà dit l'empressement de nos Indiens pour le saint tribunal; on n'a nullement besoin de leur recommander ce devoir. Quand un sauvage montagnais a eu le malheur de tomber dans quelque péché grave, on dirait

qu'il lui est moins pénible de se passer de manger que de ne pas se confesser ; il s'inquiète peu de l'absolution, mais il veut que le prêtre sache ses fautes, qu'il avoue ordinairement avec abondance de larmes. Un de ceux qui étaient venus à ma rencontre avait malheureusement acquis une notoriété si scandaleuse, qu'elle exigeait de ma part un exemple de sévérité. Je dus lui déclarer que non-seulement je ne voulais pas l'entendre, mais que je ne lui permettrais pas même d'assister à la sainte messe ni aux instructions, avant qu'il eût repris sa femme légitime. Voilà un homme désolé : il me fait mille protestations et mille promesses. Je voulais des actes, et je restai inflexible ; alors il tenta de se confesser malgré moi, et voici comment il s'y prit. Il y avait en face de moi, de l'autre côté du feu, un gros arbre ; pendant qu'à la lueur du foyer je disais mon bréviaire, mon homme prend une hache, blanchit l'arbre en enlevant l'écorce, puis avec un charbon il y écrit ses péchés devant toute l'assistance. Je lui défendis aussitôt de continuer, et je lui fis même effacer ce qu'il avait déjà inscrit. Il lui fallut donc, bon gré, mal gré, renoncer à se confesser ; mais il a eu le courage de se mettre en état de jouir de cette consolation à mon prochain retour.

« Si les sauvages désirent se confesser, ils n'entendent pas le faire à demi ; ils veulent absolument tout dire, bien qu'on assure à ceux qui ne sont pas encore baptisés que cela n'est pas nécessaire. Pour ne rien oublier, ils énumèrent d'avance leurs aveux sur du papier, sur de l'écorce, ou même sur de petites planches. Dernièrement j'ai baptisé une vieille aveugle, et il m'a fallu entendre sa confession générale. Dès qu'elle se fut agenouillée près de moi, elle me présente une longue corde, remplie de nœuds de différentes façons. N'ayant plus alors de chapelets à donner, je crus qu'elle s'en était fait un à sa manière ; mais point du tout : elle avait écrit sa confession sur cette ficelle étrangement accidentée ; elle l'a prise entre ses mains, puis a défilé non le chapelet de sainte Brigitte, mais un autre tout nuancé de mystères à elle seule connus. »

Le 10 janvier 1870, Mgr Grandin, placé à la tête du diocèse de Saint-Albert, écrivait la lettre suivante aux conseils centraux de l'œuvre de la propagation de la foi.

« C'est en voyage, comme presque toujours, et en préparant à la grâce du jubilé une cinquantaine de chrétiens, que j'entreprends de vous écrire. Je n'ai point les notes nécessaires pour satisfaire pleinement votre juste curiosité. Cependant, sachant que tout ce qui concerne les missions vous intéresse, comptant sur votre indulgence, et voulant m'acquitter autant que possible d'un devoir de reconnaissance envers vous et les associés de la propagation de la foi, je vais vous écrire comme je pourrai. Me rendant actuellement dans la partie nord-est du vicariat, je ne vous en parlerai qu'au retour de mon long voyage. Je vous entretiendrai, cette fois, de la partie nord-ouest où je me trouve encore.

« Avant de commencer, laissez-moi vous dire combien l'allocation que vous m'avez accordée m'a rendu heureux. Je n'avais pas dépensé un sou sans la plus stricte nécessité, et cependant je me voyais déjà plus de sept mille francs de dettes. J'avais été obligé d'abandonner, au moins pour un temps, deux missions importantes. Devrais-je encore en abandonner d'autres ? Tout cela me faisait plus souffrir que les marches forcées à la raquette, que les campements à la belle étoile, par une température de vingt à quarante-cinq degrés centigrades, et souvent l'estomac vide. Enfin le courrier d'été est arrivé, et j'ai eu connaissance de votre généreuse allocation. Mgr Taché m'écrit que toutes mes dépenses vont être couvertes et mes dettes acquittées. Cette nouvelle a relevé mon courage et celui de mes missionnaires, dont j'étais contraint d'entraver le zèle. Je leur annonçai que, comptant sur la divine providence, nous entreprendrions enfin la construction de l'église Saint-Albert. Je crus aussi pouvoir reprendre la mission de Sainte-Anne, que je m'étais vu dans la nécessité d'abandonner ; j'en ai fait réparer l'église, et, avant de partir pour mon long voyage, j'ai pu y installer un missionnaire.

« Notre pays étant cédé au gouvernement canadien,

cela va nous attirer beaucoup d'étrangers, probablement l'écume du Canada et des États-Unis. Nos métis sont généralement catholiques, et bons catholiques pour peu que nous puissions les soigner ; mais ils sont faibles dans le danger, et ce danger, je voudrais le conjurer. Parmi les étrangers qui nous arrivent, l'élément protestant domine. Nous n'avons qu'une bien petite école. Bientôt, hélas ! je verrai au milieu de nous s'élever une école protestante où nos pauvres chrétiens iront puiser l'indifférence en matière de religion, peut-être même la haine de celle qu'ils ont le bonheur de connaître et de pratiquer aujourd'hui.

« Les deux grandes nations sauvages qui se partagent l'ouest de mon vicariat sont les Cris et les Pieds-Noirs. Nous avons depuis assez longtemps entrepris la conversion des Cris des bois, et nous avons parmi eux au moins deux à trois cents bons chrétiens. Quant aux Cris de la prairie, nous les trouvions si mal disposés, que, ne pouvant suffire à tout, nous les laissions pour aller trouver d'autres nations. Un de nos pères a obtenu, à force d'instances, de passer quelques mois de l'année avec eux. Aujourd'hui plus de cinq cents de ces sauvages, enfants ou adultes, sont chrétiens. J'ai moi-même confessé les adultes, cet automne, et j'étais stupéfait en voyant leur instruction et leurs vertus chrétiennes, bien que vivant au milieu de parents infidèles. Ils ne sont point avancés : trente au plus ont fait leur première communion et sont confirmés ; mais enfin cette mission est bien commencée, et promet des fruits abondants.

« C'est une mission d'un genre tout à fait nouveau. Ces sauvages vivant en société, il faut que le missionnaire les suive dans leurs différents campements, à la merci de leur charité ou plutôt de leurs caprices. Il doit même se priver de la sainte messe, tant qu'il ne suppose pas ses sauvages assez christianisés. Il faut que, comme le sauvage, il n'ait pas de vêtements à changer; il faut qu'il renonce au plus petit soulagement en fait de nourriture ; il boira l'eau de neige dans des vases dégoûtants ; il subira tout ce que la malpropreté a de plus pénible.

« C'est à ce prix que le R. P. Lacombe a commencé la conversion des Cris. Désormais cette mission se fera avec moins de difficultés ; il a même introduit chez ces chrétiens et ces catéchumènes un jeune père venu d'Europe avec moi, qui, à l'aide d'un frère catéchiste connaissant bien la langue, pourra continuer leur instruction. Aujourd'hui, tout en étant au milieu des sauvages, ils peuvent suivre la vie de communauté ; ils ont une maison de peaux qu'ils transportent avec eux, et où la messe est célébrée chaque jour. Après avoir passé quelques mois de la sorte, ils reviennent à la mission de Saint-Paul-des-Cris. Leur vie n'est plus aussi pénible qu'autrefois, et cependant quelle vie de privations ! Ils s'attendent à quelque attaque nocturne de la part des Pieds-Noirs ; ils peuvent à chaque instant être victimes de quelque surprise ; ils couchent habillés pour être toujours prêts en cas d'attaque. Il faut qu'à la vie sauvage ils sachent en quelque sorte joindre la vie militaire.

« Grâce à Dieu, les missionnaires que j'ai le bonheur de posséder sont tous disposés à ce genre d'apostolat. Il m'en faudrait deux parmi les Cris et autant parmi les Pieds-Noirs. Ces derniers sont encore bien moins avancés ; à part quelques-uns qui ont été faits esclaves par les Cris ou qui vivent avec les métis, ils sont tous infidèles. Je dois cependant dire que bon nombre d'enfants ont été baptisés, ainsi que quelques adultes mourants. Le P. Lacombe a passé aussi quelques mois avec eux ; il a pu apprendre un peu leur langue, étudier leurs mœurs, et surtout se faire aimer d'eux.

« Ce serait donc le moment de tenter un dernier effort pour les gagner à Jésus-Christ, pendant surtout que j'ai à ma disposition ce zélé missionnaire, qui, grâce à son expérience, peut ouvrir une pareille mission. Deux grands obstacles s'opposent à cette fondation : le premier, c'est, comme toujours, le manque de ressources ; le second, c'est la guerre de ces sauvages avec leurs voisins. Cette guerre paralyse tout, elle met en outre le missionnaire en danger de perdre la vie, et en un autre danger que je crains davantage, celui de se compromettre avec les Cris,

qui ne sont pas encore assez christianisés pour comprendre qu'on peut les aimer et aimer leurs ennemis.

« Cependant le P. Lacombe cherche les moyens de pénétrer dans leur camp ; il sondera leurs dispositions actuelles, se perfectionnera dans leur langue, et, s'il voit du danger pour sa vie, il devra revenir. Si ce plan manque, j'en ai un autre moins dangereux, mais aussi moins expéditif. J'enverrai un jeune père passer quelques années aux postes de la compagnie où les Pieds-Noirs font leurs échanges. Là il pourra les voir de temps en temps et apprendre leur langue ; il ne pourra pas les instruire, mais quand il sera assez sûr d'eux pour les suivre avec un confrère, il fera chez eux ce qu'on a le bonheur de faire chez les Cris.

« Dans ces deux importantes missions, dès que deux pères pourront vivre ensemble avec les sauvages, la position du missionnaire sera supportable, et la conversion des sauvages à peu près assurée.

« On me parle souvent d'amener les sauvages à la vie agricole et de leur faire abandonner la vie nomade. La chasse du buffalo devenant de moins en moins productive, ils seront bien obligés plus tard de trouver d'autres moyens de vivre ; mais pour faire d'eux des cultivateurs, il nous faudrait des ressources que nous n'avons point.

« Nous élevons des enfants sauvages dans nos écoles ; nos métis en adoptent quelques-uns. Tous ces enfants ainsi élevés ne sont plus sauvages par le fait ; si nous pouvions en élever davantage, ce serait le moyen le plus sûr de civiliser ces nations. . . . . »

CHAPITRE XIV

Conclusion.

A l'exception des peuplades encore sauvages qui mènent dans le nord de l'Amérique une misérable existence, les Canadiens sont civilisés ; ils doivent au christianisme ce bienfait, et c'est la France qui a eu l'insigne honneur de porter au Canada les lumières de l'Évangile, réalisant ainsi en faveur de ce pays l'ancien adage si connu : *Gesta Dei per Francos*[1].

Les actes de la France en Amérique, et spécialement ceux de ses missionnaires, nous offrent de précieux enseignements. Ils nous montrent, comme l'annonçait la préface de ce livre, la puissance de la vérité pour l'honneur et la prospérité des nations, ainsi que la salutaire influence des sacrifices acceptés et des luttes soutenues pour le triomphe de la justice. La vérité et la justice, ces deux biens suprêmes de l'humanité, dominent tous les autres. Aussi les Canadiens possesseurs de ce double trésor, c'est-à-dire les Canadiens catholiques, convertissent les dissidents. La régularité de leur conduite, leur esprit d'ordre, leur amour de la famille, leur attachement au sol sur lequel ils ont vécu, attirent à leurs convictions les esprits sérieux qui cherchent la vérité de bonne foi. Pendant que les laïques exercent sur leurs voisins le fécond apostolat d'une vie chrétienne, le clergé complète la démonstration de la supériorité du catholicisme en multipliant les foyers de lumières et de charité, les écoles,

[1] Les exploits de Dieu par les Francs.

les colléges, les établissements hospitaliers, les sanctuaires qui manifestent à tous les regards la bienfaisante activité de l'Église; et les foules reviennent à elle comme les enfants courent à une mère d'autant plus aimée qu'ils ont plus souffert d'en être séparés.

Quand nous voyons nos anciens compatriotes s'élever si haut dans l'estime des peuples, nous sommes fiers du rang qu'ils occupent dans le monde ; nous leur rendons grâces d'avoir su conserver sous la domination étrangère les traditions sacrées de la patrie et de la foi : nous éprouvons pour eux un attrait irrésistible, parce que nous comprenons combien ils sont dignes d'être aimés. La sympathie qu'ils nous inspirent nous suggère les vœux les plus ardents pour leur bonheur; nos souhaits seront exaucés s'ils préservent de toute atteinte les bases essentielles de leur supériorité morale. Sans doute, mettant à profit les découvertes des sciences, ils devront multiplier leurs voies de communication en les améliorant, perfectionner leur agriculture, développer leur industrie, étendre leurs relations commerciales. Par la variété de leurs connaissances et la rectitude de leur jugement, ils contribueront à la bonne administration du pays, et ils exerceront sur ses destinées un ascendant toujours plus considérable; mais par-dessus tout, ils auront soin de se pénétrer chaque jour davantage de l'esprit du catholicisme. Soucieux, à juste titre, du sort des ouvriers qui vivent des produits de travaux manuels, du soulagement des pauvres, de l'assistance de tous ceux qui semblent les déshérités ici-bas, ils n'oublieront pas les conditions essentielles du progrès matériel et moral, c'est-à-dire l'ordre, le repos des jours fériés, et la pratique des vertus prescrites par la loi divine. Prémunis par ces principes fondamentaux de toute société bien organisée, ils se garderont d'accueillir les conseils perfides des hommes qui veulent les mener à la ruine par les voies larges de la débauche et des passions. Ils continueront à placer les intérêts spirituels au premier rang de leurs préoccupations; cherchant avant tout le royaume de Dieu, ils trouveront le reste par surcroît; car la meilleure source du bonheur est l'accomplissement

du devoir, puisqu'il donne à la vie la sérénité, l'honneur, et la paix de la conscience.

L'étude superficielle qu'il nous a été donné de faire est terminée. Nous l'avons étendue bien au delà des contrées connues autrefois sous le nom de la *Nouvelle-France*, parce qu'il nous a paru intéressant pour nos lecteurs de connaître, et de suivre, pour ainsi dire, par la pensée, les courses et les travaux héroïques de ces missionnaires, la plupart nos compatriotes, qui de nos jours cherchent les sauvages, pour les éclairer au prix de tant de sacrifices, ne se laissant décourager ni par la rigueur du climat, ni par les périls semés dans les déserts, ni par les privations inouïes qui les attendent dans les pays les plus septentrionaux de l'Amérique. Ils travaillent à civiliser les indigènes avec bien plus d'ardeur que les vigoureux pionniers des États-Unis n'en apportent à défricher le sol dont ils veulent jouir. Ce grand spectacle élève les âmes, fortifie les sentiments généreux, et inspire une sympathique admiration pour des cœurs qui se dévouent aux plus grands intérêts des nations.

FIN

TABLE

PRÉFACE 5

CHAPITRE I

Notions géographiques sur le Canada. — Limites, montagnes, lacs, cours d'eau. — Climat, forêts, richesses minérales. — Culture, histoire naturelle du pays 7

CHAPITRE II

Nombreuses tribus indiennes établies au Canada quand les Européens firent la découverte de cette contrée. — Montagnais et Iroquois. — Traits caractéristiques de la sauvagerie opposés à ceux de la civilisation. — Enfance, esprit guerrier, privations, vices, mœurs et croyances des sauvages. 14

CHAPITRE III

Jean Cabot (1497). — Jean Verazzani (1525). — Jacques Cartier (1534). — Courageux efforts mal secondés par la France. — Un demi-siècle perdu pour la colonisation. — Samuel Champlain du Brouage, premier gouverneur du Canada. — Organisation de la compagnie des Cent-Associés. — Hostilités de l'Angleterre. — Traité de Saint-Germain-en-Laye. — Conversion des sauvages. — Ahasistari. — Les franciscains et les jésuites. — Les RR. PP. Biart, le Caron, Brébeuf, Bressani, Jogues, Lallemant, Garnier, Daniel. 25

CHAPITRE IV

M. Olier et M. de la Dauversière. — Une association charitable obtient la cession de l'île de Montréal. — Générosité des émigrants qui se vouent au salut des Canadiens. — M. de Maisonneuve; Mlle Manse. — Marguerite Bourgeois. — Sacrifices des sulpiciens et abondantes bénédictions. — Les RR. PP. Allouez, Mesnard, Marquette et leurs compagnons. — Témoignages des auteurs protestants. — Robert de la Salle et Bienville. 39

CHAPITRE V

Efforts du gouvernement français pour coloniser le Canada. — Ruine et dissolution de la compagnie des Cent-Associés. — Lois et principes administratifs de la mère patrie appliqués à la Nouvelle-France. — Hostilité des colons anglais et des peuplades iroquoises contre notre puissance. — Massacre du bourg de la Chine. — Le comte de Frontenac et le chevalier d'Iberville. — Traités de Ryswyck et de Montréal. 54

CHAPITRE VI

Attaque des Abénaquis, alliés de la France, par les Anglais. — Martyre du R. P. Rasle. — Extension de la colonie française. — Influence réformatrice du cardinal de Fleury, du comte de la Galissonnière, du marquis Duquesne. — Les Anglais envahissent la vallée de l'Ohio. — Georges Washington et Jumonville. — Combats sur trois points principaux. — Acadie; rives de l'Ohio; centre du Canada. — Le marquis de Vaudreuil; le marquis de Montcalm; le chevalier de Lévis. — Victoire de Chouegen. — William Pitt. 66

CHAPITRE VII

Continuation de la guerre contre les Anglais. — Vaillants efforts des officiers et des colons français. — Siége de Louisbourg. — Forts Carillon et Duquesne. — Bataille de Québec. — Wolf et Montcalm

meurent en héros (1759). — En 1763, arrêt qui châtie les concussionnaires. — Treize ans plus tard, les États-Unis se détachent de la domination anglaise. — Persécution et bannissement des Acadiens. — Appréciation de plusieurs auteurs protestants sur les mœurs de nos anciens compatriotes. — Témoignage récent de M. Marmier. 82

CHAPITRE VIII

Contraste entre les colons d'origine française et les colons anglais. — Organisation politique. — Villes principales : Québec, Montréal, Trois-Rivières, Ottawa, Kingston, Toronto, etc. — Instruction primaire et secondaire. — L'institut des frères des Écoles chrétiennes. — Accroissement du nombre des catholiques par la conversion des protestants. 102

CHAPITRE IX

Diocèses du Canada. — Clergé séculier et régulier. — Vie du missionnaire chez les sauvages. — Lettre du R. P. Kohler. — Stations situées près du lac Huron, du lac Supérieur et de la rivière Sainte-Marie. — Lettre du R. P. Choné. — Grande île Manitouline. — Voyages, médecine, mœurs et coutumes de certaines tribus sauvages. — Trait de foi. 121

CHAPITRE X

Établissements des RR. PP. oblats au Canada. — Missions en faveur des bûcherons dans le diocèse de Montréal. — Lettres du P. Brunet sur les chantiers, et du P. Paillet sur le Labrador. — Après plusieurs missions données aux sauvages de la baie d'Hudson, le P. Laverlochère rend compte de ses travaux à ses supérieurs. — Extraits de sa correspondance 139

CHAPITRE XI

Influence exercée par les révérends pères oblats à Ottawa et sur les sauvages du pays. — Confiance et reconnaissance touchante pour la *Robe-Noire*. — Thémiskaming, Abbitibbi. — Le Grand-Lac. — Œuvres nombreuses et florissantes de Mgr Guignes. — Missions des chantiers dans le diocèse d'Ottawa. — Rivière-au-Désert. — Sault-Saint-Louis. — Les Iroquois convertis. — Résidence de Québec. — Les Escoumins. — Bethsiamits. 171

CHAPITRE XII

Diocèse de Saint-Boniface, fondé en 1847 au nord-ouest du Canada, dans les vastes territoires de la baie d'Hudson. — Lettre de Mgr Taché à sa mère. — Les Montagnais au triple point de vue intellectuel, moral et physique. — Vicariat apostolique de la rivière Mackenzie en 1862. — Diocèse de Saint-Albert, fondé en 1870. — Saint-Boniface, érigé la même année en archevêché, devient le chef-lieu de la province ecclésiastique des sauvages. 190

CHAPITRE XIII

Climat de l'Amérique du Nord. — Voyages et privations. — Extraits des lettres du P. Petitot et de Mgr Grandin. — Médecine superstitieuse. — Reconnaissance et délicatesse de conscience des sauvages convertis. 214

CHAPITRE XIV

Conclusion. 236

4016. — Tours, impr. Mame.